

Sommaire

1	Fiche signalétique de l'Association
2	Objet social
5	Effectifs
7	Le Conseil d'Administration
8	Le mot du Président
10	Vie associative
14	L'hébergement d'urgence
24	Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
32	CADA Aube
61	CADA de Charleville-Mézières
78	CADA de Langres
111	Les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile et Centres d'Accueil et d'Orientation
115	HUDA Aube
145	CAO de Langres
158	CAO Chaumont
174	Le Centre Provisoire d'Hébergement
183	La Résidence Sociale issue du Foyer de Travailleurs Migrants
193	Les Logements « Allocation au Logement Temporaire »
196	Les Dispositifs Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés
200	ADLER Aube
214	ADLER Haute Marne
224	Les ateliers Sociolinguistiques et cours de français
231	Liste des sigles utilisés

Fiche Signalétique

Nom de l'organisme et sigle

Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM)

Statut juridique

Association Loi 1901

Date de constitution

Juin 1967

Siège Social

2 rue Roger Thièblemont
10 600 La Chapelle Saint Luc

Téléphone

03.25.80.59.03

Fax

03.25.80.80.59

E-mail

siege@aatm.fr

Président

François MARGUET

Directrice Générale

Wanda SAIRE

Trésorier

Yvon SORARUFF

Commissaire aux Comptes

Daniel SIMONNY

Expert-comptable

Mathieu CHRISTMANN

Activités

Hébergement et accompagnement des demandeurs d'asile, accueil temporaire de ménages défavorisés qui se trouvent sans domicile ou nécessitant un hébergement ou logement temporaire (résidence sociale, hébergement d'urgence, hôtel social), animation d'ateliers sociolinguistiques en vue de faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, cours de Français Langue Etrangère, accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale

Objet social

Association loi 1901, fondée en 1967, l'A.A.T.M. a pour objet de faciliter l'accueil, l'hébergement, l'installation, l'adaptation et l'intégration des demandeurs d'asile et de leurs familles ainsi que de toute personne d'origine étrangère et toute activité liée à l'accueil de personnes en situation de précarité matérielle et/ou morale.

Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse.

Capacité d'accueil au 31/12/2019

- Résidence Sociale (RS) : 56 studios
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : 419 places
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) : 30 places
- Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) et Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) : 171 places
- Logements ALT (Hôtel social + Appartement en diffus) : 16 places
- Hébergement d'urgence : 40 places
- Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés : 50 suivis

Actions de socialisation

- Ateliers sociolinguistiques
- Cours de savoirs de base en français (Français Langue Etrangère-FLE)
- Ateliers Couture

Agréments

L'association dispose de l'agrément au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale renouvelé en mai 2016.

Elle a également obtenu l'agrément au titre de l'ingénierie financière et technique pour l'accompagnement social des personnes pour favoriser l'accès ou leur maintien dans le logement en mai 2016.

Travail de réseau

Depuis 2015, l'association est membre du Bureau de l'association La Cadorre qui gère le SIAO et dispositif 115 sur le département de l'Aube.

L'AATM est aussi membre de la commission annuelle de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes dans les départements de l'Aube et de la Haute Marne. Elle est signataire du plan départemental de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes dans ces deux départements.

Depuis 2015, la cheffe de service de Langres siège régulièrement au Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Depuis octobre 2017, la responsable de l'hébergement d'urgence siège également à la commission de médiation (qui statue sur le droit opposable au logement et à l'hébergement), en qualité de représentant des associations de défense des personnes en situation d'exclusion œuvrant dans le département ; la directrice est suppléante.

Depuis décembre 2017, l'AATM est également membre administrateur du CMAS de La Chapelle Saint Luc, en qualité d'association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Par ailleurs, l'AATM est affiliée à l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) de Champagne-Ardenne et à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS- ex FNARS) au sein desquels elle participe activement, se tient informée sur l'actualité législative du secteur et échange avec les autres acteurs sur les pratiques professionnelles.

Implantation

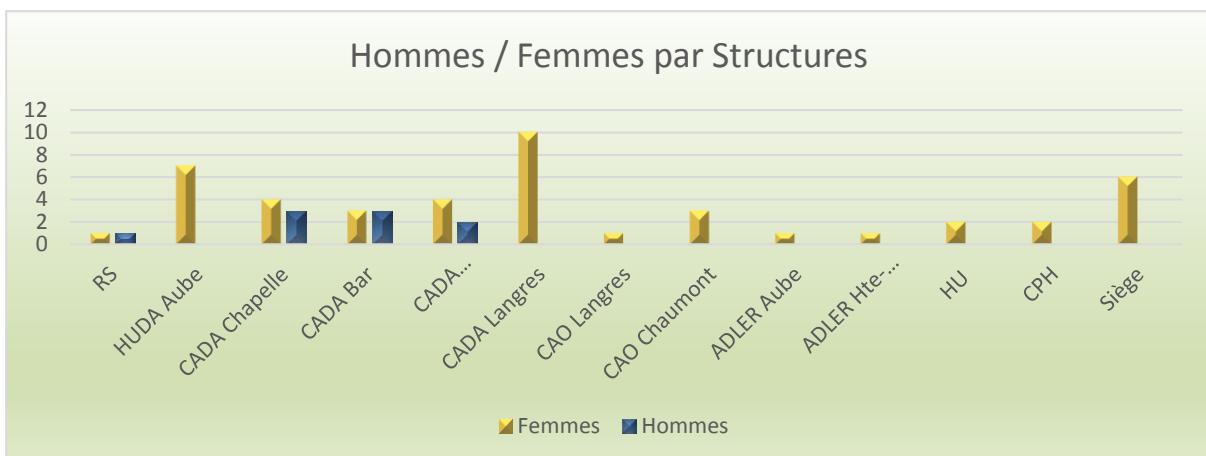
Géographique



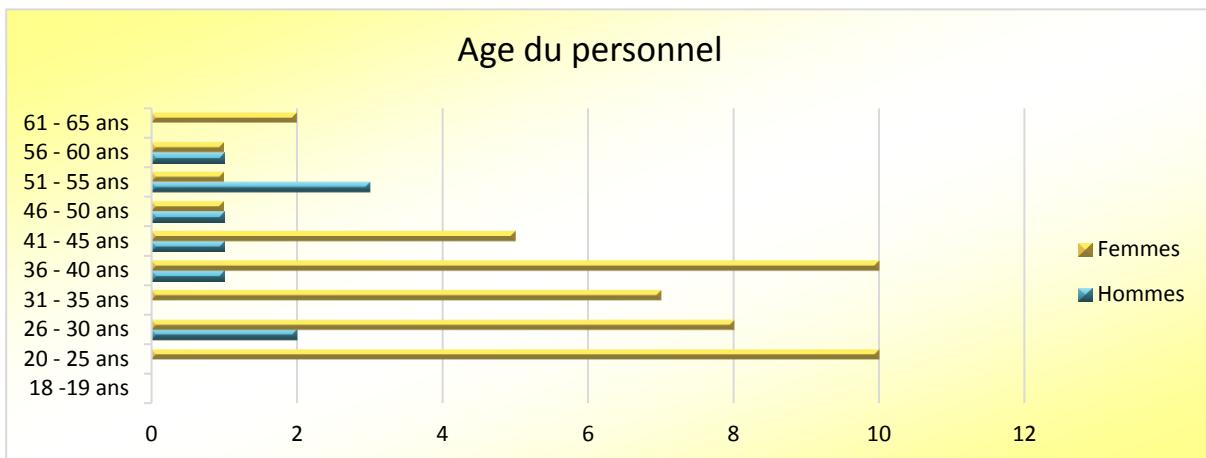
Effectifs au 31/12/2019 : 54 salariés - 49,19 ETP – 68 bénévoles

Effectifs sur l'année 2019 : 69 salariés avec une moyenne de 49,90 ETP sur l'année – 2 ETP

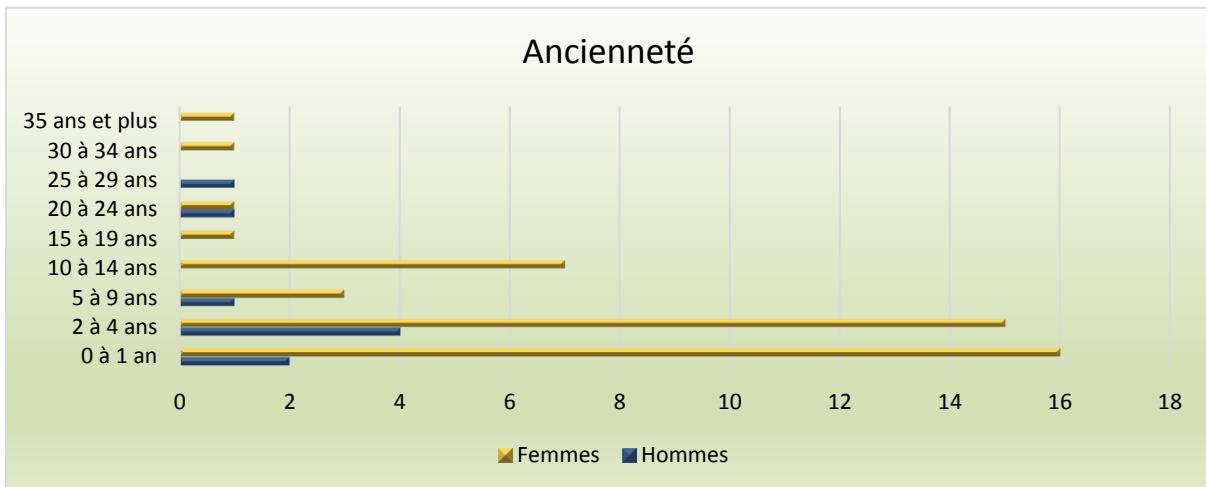
83,33 % des salariés étaient des femmes.

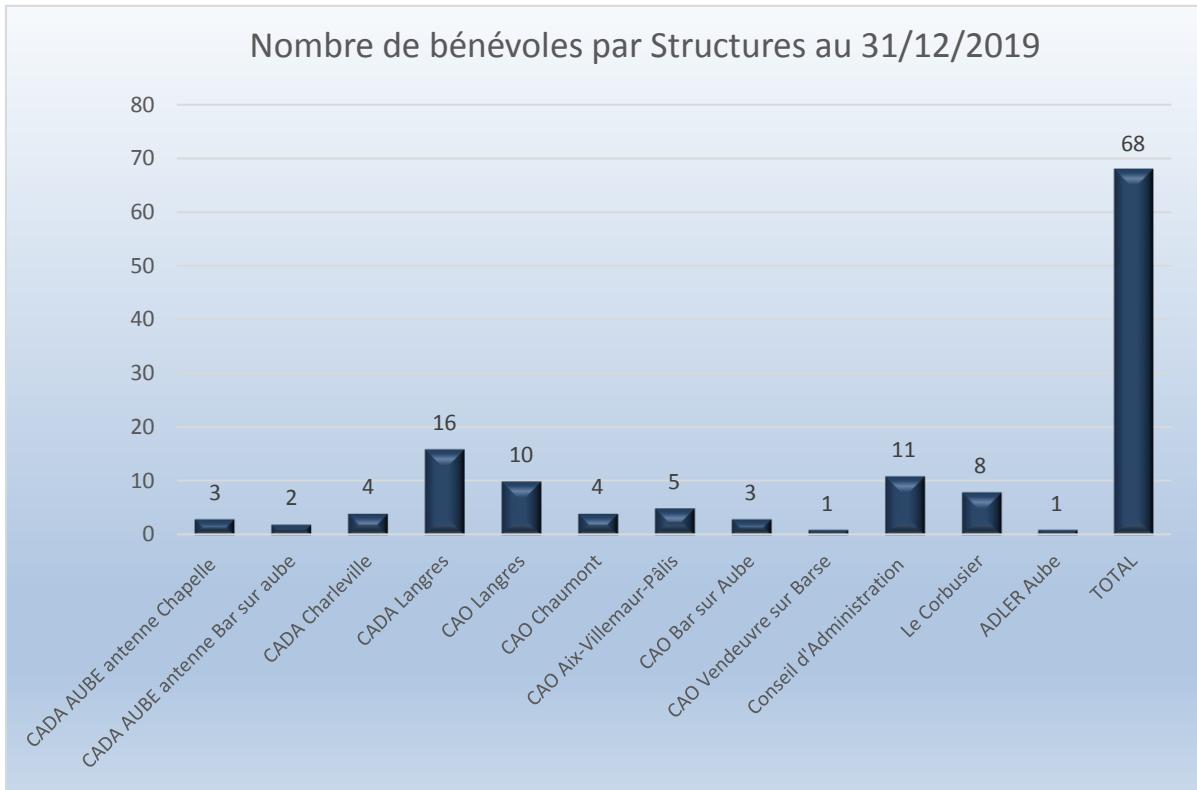


70,37 % des effectifs étaient âgés de moins de 41 ans en 2019, un chiffre identique à 2018.



33,33 % des effectifs avaient moins d'un an d'ancienneté





La commission bénévole créée en 2017 sur initiative du Vice-Président de l'association s'est réunie 2 fois en 2019.

Cette commission se propose de :

- mieux connaître les demandes et motivations des bénévoles;
- favoriser les échanges entre bénévoles afin, malgré les diversités géographiques, de faire partager les expériences et développer l'émergence de fonctionnements efficaces ;
- mieux soutenir la participation par des formations et des informations sur le devenir des migrants avec lesquels les bénévoles tissent des liens (quand ce devenir est connu) ;
- mieux faire connaître l'engagement bénévole et le valoriser afin de permettre un recrutement en adéquation avec les besoins.

Le Conseil D'Administration

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration au 31/12/2019.

Le Bureau

François MARGUET	Président
Paul MEEKEL	Vice-président
Yvon SORARUFF	Trésorier
Colette GULDEMANN	Secrétaire
Colette GINET	Secrétaire-adjointe

Les membres du Bureau se sont réunis 10 fois en 2019.

Les Membres Élus

Christophe DROUILLY	Avocat
Sylvie COSSON	Retraitée
Gilles ROLLIN	Directeur Patrimoine et Développement
Jean JOUANET	Retraité
Love BOULU	Infirmière
Marie-Françoise PAUTRAS	Retraitée

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2019.

Le mot du Président

Au cours de l'année 2019 notre association a, une nouvelle fois, fait preuve d'un grand dynamisme, comme le compte rendu d'activité vous le démontrera.

Certaines de nos structures se sont agrandies, et, fin 2019, nous avons accueilli et accompagné au sein de nos différents dispositifs, près de 1 300 personnes, pour 700 places d'accueil. C'est ainsi que dans nos CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile), nous avons ouvert au cours de l'année, 29 places supplémentaires ; 16 places supplémentaires ont également été ouvertes en HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile), ainsi que 16 places en HU (Hébergement d'urgence) dans l'Aube.

Dans le même temps, certaines de nos structures ont, ou vont, subir une mutation, comme les CAO (Centre d'Accueil et d'Observation) qui vont disparaître et laisser la place à des HUDA (Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile).

Enfin, nous avons enregistré la création de nouvelles structures, comme l'installation de notre nouvelle Résidence Sociale issue de l'ancien Foyer de Travailleurs Migrants de La Chapelle Saint Luc et l'ouverture d'un CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) dans les Ardennes. Nous sommes ravis que notre projet ait été choisi, car ce type d'établissement permet de continuer l'accompagnement des personnes qui, venant d'obtenir une protection, n'ont pas encore une autonomie suffisante ; ce suivi devant leur permettre une meilleure intégration. Nous regrettons cependant de ne pas avoir pu ouvrir un CPH dans l'Aube.

C'est ainsi que 2019 nous a permis de vivre des évènements particulièrement forts ; je pense à la réception puis l'inauguration de nouveaux locaux : ceux rénovés, grâce à Troyes Habitat, de notre Résidence sociale, ou encore à l'installation au sein de nos nouveaux bureaux à Langres.

Ainsi notre association, malgré son ancienneté se porte bien et l'avenir est plein de promesses. A Charleville Mézières, nous nous sommes portés acquéreur d'un bâtiment qui accueillera les bureaux du CADA et du CPH; les locaux actuels se révélant trop petits, seront transformés en hébergements, ce qui permettra au CPH d'atteindre la capacité initialement prévue.

De nouveaux locaux aussi pour le CADA à Bar sur Aube, qui a commencé à quitter les locaux vétustes actuels pour intégrer les résidents dans des appartements ; ainsi qu'une nouvelle construction en projet pour les bureaux.

Enfin, comme je l'indiquais déjà l'année dernière, notre association envisage la création d'une « Pension de Famille » dans des locaux appartenant à « Troyes Habitat » laissés disponibles par la fermeture d'une résidence pour personnes âgées. La Pension de Famille est un établissement destiné à accueillir des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes, ainsi que l'accompagnement par un responsable de maison et des bénévoles afin de créer un environnement sécurisant et offrir des chances de réinsertion durable.

Cela constituera un complément à notre résidence sociale. Il ne s'agit plus d'un projet mais d'une réalité, les travaux devraient commencer d'ici peu et l'on devrait pouvoir ouvrir en 2022.

Comme vous le montre les comptes qui vont vous être soumis, notre association gère parfaitement les budgets qui lui sont attribué. Cependant, je dois revenir sur une petite spécificité qui est celle du prix de journée de nos HUDA, nettement plus faible que pour les CADA, avec pourtant des missions similaires. La cour des compte dans un rapport en date du 5 mai a du reste souligné cette anomalie : « *la nature de l'accompagnement offert ne justifie pas les différences de coût* ». Cela pose la question: veut-on simplement héberger les demandeurs d'asile ou veut-on vraiment leur permettre d'avoir un accompagnement dans leur parcours ?

A ce sujet, je dois, hélas, revenir sur le triste évènement qui s'est produit à l'HUDA de Chaumont qui a été le théâtre d'un meurtre. Certes, il s'agit d'un acte dû à la folie meurtrière d'une personne, mais les conditions de l'accueil, qui nous sont budgétairement imposées, ne sont-elles pas à remettre en cause ? Nos résidents ont pratiquement tous vécu des moments tragiques et un parcours d'exil chaotique, qui laissent des traces psychologiques (particulièrement ceux qui sont passés par la Libye). Or, les contraintes budgétaires en HUDA nous obligent à les héberger, lorsqu'il s'agit de personnes isolées, dans des appartements où ils vivent à deux dans une même chambre. Cette cohabitation est d'autant plus pesante pour des personnes fragiles. Cela n'explique pas, ni excuse un crime, mais pose question à l'ensemble de l'association.

Au niveau des soucis, je citerai aussi l'exploitation de certains de nos résidents de Bar sur Aube au moment des vendanges de 2018 par des personnes sans scrupules dont le procès à Reims aurait dû débuter fin 2019 et a fait, finalement, la « une » nationale en 2020. Ceci nous rappelle, hélas, que nos résidents ont eu des parcours qui les rendent vulnérables.

Je voudrai, cependant, terminer ce mot par un éclairage plus positif et souligner l'action entreprise par nos équipes en Haute Marne en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les personnes que nous accompagnons se retrouvent dans notre société aux us et coutumes différents des leurs, en particulier en ce qui concerne la place faite aux femmes. C'est pourquoi, une série d'interventions sur le sujet a été montée dans le but de sensibiliser nos résidents, hommes et femmes, contre la violence faite aux femmes, le harcèlement de rue et le sexism. Que l'équipe de la Haute Marne en soit félicitée.

Ainsi donc le quotidien de notre association est fait de difficultés mais aussi de réussites, auxquelles contribuent activement nos salariés mais aussi nos bénévoles, qu'ils en soient tous chaleureusement remercié.

François MARGUET

Président

Vie associative

Evènements 2019

<u>Janvier 2019</u>	Transformation du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) Aube en Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
<u>Févr. à Déc. 2019</u>	Série d'actions de sensibilisation lutte contre le sexisme et le harcèlement de rue en Haute Marne (9 modalités d'intervention qui ont impactées 383 participants lors de 30 séances différentes)
<u>Février 2019</u>	Extension des places d'hébergement d'urgence dans l'Aube et recrutement d'une intervenante sociale dédiée au dispositif
<u>Mars 2019</u>	Livraison du Bâtiment A (14 studios) de la Résidence Sociale de La Chapelle Saint Luc
<u>Avril 2019</u>	Evaluation Externe CADA Aube
<u>Juin 2019</u>	Extension de 16 places de l'HUDA Aube réparties entre Vendeuvre sur Barse et Bar sur Aube
<u>Juillet 2019</u>	Extension de places dans l'ensemble des CADA gérés par l'association : <ul style="list-style-type: none">- + 10 places dans l'Aube à La Chapelle Saint Luc, en diffus- + 14 places à Langres par transformation de places du CAO- + 5 places à Charleville Livraison de la salle d'animation et du Bâtiment B de la Résidence sociale (6 studios et bureaux du siège social) de La Chapelle Saint Luc
<u>Septembre 2019</u>	Acquisition d'un bâtiment pour les bureaux administratifs de Charleville Déménagement d'une partie de l'équipe du siège social dans les nouveaux locaux au RDC du Bâtiment B de la résidence Sociale
<u>Octobre 2019</u>	Ouverture du Centre Provisoire d'Hébergement des Ardennes et recrutement de deux chargées d'insertion
<u>Novembre 2019</u>	Inauguration de la Résidence Sociale de La Chapelle Saint Luc, issue de la réhabilitation de l'ancien Foyer de Travailleurs Migrants

Difficultés générales rencontrées en 2019

➤ ***Les faibles taux d'occupation de nos structures du DN@ (CADA, HUDA)***

Nos structures du dn@ présentent des taux d'occupation plutôt faibles sur l'année 2019, pour plusieurs raisons combinées. Ces taux s'expliquent par la difficulté croissante à organiser le transfert des personnes orientées depuis leur précédent lieu d'hébergement, soit parce que le centre d'orientation n'arrive pas à joindre les personnes, soit parce que nous ne parvenons pas à joindre le centre d'orientation etc..).

Parfois les places vacantes restent bloquées plusieurs semaines (voire même mois) par l'OFII au niveau national pour des prévisions d'opérations de type démantèlement, programme de réinstallation ou de relocalisation, avant d'être enfin pourvues ou ré-ouvertes aux différents guichets uniques régionaux.

Enfin, l'année 2019 a également été marquée par la période des grèves qui a eu pour incidence de nombreux retards ou parfois annulation de transferts de résidents suite aux orientations vers notre établissements (suppression de trains...)

➤ ***La publication de plusieurs textes d'application de la dernière réforme du droit d'asile***

La Loi du 10 septembre 2018 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » a été publiée 3 ans après la dernière réforme, que l'on commençait à peine à maîtriser.

Cette réforme traduit une nouvelle volonté de réduire la durée d'examen des demandes d'asile (cela se traduit notamment par la dématérialisation des convocations, suspension du délai de recours en cas de demande d'aide juridictionnelle, alors qu'auparavant il était interrompu...).

Elle marque un recul pour les demandeurs d'asile originaires des pays considérés comme sûrs qui se voient retirer leur droit au maintien sur le territoire en cas de rejet OFPRA (le recours à la CNDA les concernant n'est donc plus suspensif).

Elle réduit les possibilités pour les personnes déboutées de bénéficier d'une régularisation liée au séjour.

Elle implique désormais également la nécessité pour les demandeurs d'asile de demander une autorisation d'absence auprès de l'OFII pour se déplacer dans une autre Région.

On peut tout de même relever quelques améliorations comme l'accès au marché du travail, la création de cartes de séjour pluriannuelles pour les bénéficiaires d'une protection internationale et le renforcement du Contrat d'Intégration Républicaine signé par les bénéficiaires d'une protection internationale.

Les principaux textes d'application (décrets et circulaires), près d'une vingtaine, ont été publiés au cours de l'année 2019, dont certains ont été abrogés pour être modifiés 4 mois après leur publication (tels les cahiers des charges des CADA et HUDA), au détriment de la qualité des prestations attendues, et nous faisant craindre un nivelingement par le bas.

En ce qui concerne les CADA, nous pouvons citer par exemple la disparition des références aux obligations de la Loi de 2002, liées au statut d'établissement social au sens du CASF, ainsi qu'à la

qualification des intervenants sociaux ou encore la réduction du nombre d'ETP par personnes accompagnées.

Tous ces éléments nous font craindre un affaiblissement de la qualité attendue au niveau des accompagnements de la part des financeurs.

Enfin, la réforme manque dangereusement de clarté et se montre fort ambiguë sur les fins de prises en charge dans les lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile ; ce qui n'est pas sans incidence sur les présences indues en structure.

En effet, la succession de situations administratives différentes engendrées par la réforme (demande d'asile enregistrées avant ou après le 1^e janvier et le 1^{er} mars 2019, ressortissants de pays d'origine considérés comme surs etc...), nous oblige à une vigilance accrue et une gymnastique intellectuelle incessante afin de nous assurer du respect des droits des personnes accompagnées.

Nous ne pouvons que prêcher pour un cadre réglementaire davantage clarifié et sécurisant permettant de mener à bien nos missions et d'offrir aux bénéficiaires des conditions d'accueil et d'accompagnement satisfaisantes.

➤ **L'évolution des cartes ADA en cartes de paiement**

La Loi de 2018 a également fait évoluer le mode de délivrance de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) sous la forme d'une carte de paiement, ce nouveau mode de versement se substituant à la carte de retrait.

La mise en fonction en carte de paiement a été opérée en novembre 2019, engendrant plusieurs difficultés d'adaptation et atteintes aux libertés pour les demandeurs d'asile :

- Impossibilité d'avoir de l'argent liquide, à l'encontre du besoin de liquidité pour les actes de la vie quotidienne (achats alimentaires en marché, boulangerie, paiement à l'unité de tickets de transports, laveries, cantines scolaires,
- report des achats vers des commerces proposant des prix plus élevés ou plus éloignés du lieu de vie des demandeurs d'asile,
- Impossibilité de régler les achats en carte de paiement ou alors avec un seuil de paiement élevé ,dans certains commerces, en particuliers en zones rurales,
- Nombre de paiements limité au départ à 25/mois
- Impossibilité de paiement sur internet
- Impossibilité d'opérer des virements bancaires

Nos structures d'accompagnement ont dès lors été sollicitées pour échanger des liquidités auprès des usagers, lesquelles sont indispensables à la gestion de la vie quotidienne ; ce qui ne relève pas des missions qui nous sont dévolues.

De plus, l'argent liquide est utilisé dans les structures d'hébergement pour encaisser les cautions (échelonnement sur plusieurs mois), le remboursement des avances effectuées avant l'ouverture des droits ADA, ainsi que la participation aux frais d'hébergement.

Enfin, cette mesure pèse sur les budgets des établissements (coût d'un équipement en TPE, intégrant notamment la location, les assurances et les mises à jour système, sans compter les taux retenus par les établissements bancaires).

Ces difficultés se rajoutent aux problèmes de retards ou erreurs de versement rencontrés par ailleurs (ménages restés parfois plusieurs mois sans ADA) et déjà signalés en 2018.

➤ ***La succession de départs impromptus de salariés- Sous effectif engendré***

Au cours de l'année 2019, nous avons dû faire face au départ de 9 salariés, dont un nouveau départ au sein du siège social (faisant suite au licenciement pour faute, quelques mois auparavant en fin d'année 2018, du cadre administratif comptable), ainsi que le licenciement pour faute autorisé par l'inspection du travail d'un salarié protégé de Bar sur Aube, et la démission de 5 salariés pour suivre un conjoint, pour un départ en CDI ou pour suivre une autre voix, auxquels se rajoutent 2 départs en retraite.

Plusieurs salariés ont également été longuement absents pour raisons de santé.

Le CADA Aube, le CADA Langres ainsi que le siège social ont été les plus impactés par le sous-effectif engendré et la charge de travail répercutée sur les équipes en place.

Orientations des années à venir

- Actualiser les projets d'établissements des CADA
- Adapter nos procédures suite à la dernière réforme – Equiper les structures de Terminaux de Paiement (TPE)
- Assurer le fonctionnement du CPH
- Pérenniser les solutions pour accompagner les réfugiés en manque d'autonomie après leur sortie des structures, maintenir les emplois de chargés d'insertion
- Poursuivre la communication sur la nouvelle résidence sociale et organiser le nouveau fonctionnement, élaborer des projets d'activité en partenariat au profit des résidents
- Communiquer sur le projet associatif
- Sensibiliser le public aux conditions d'accueil et de parcours administratif des migrants en France, lutter contre les préjugés
- Préparer l'ouverture de la Pension de Famille
- Finaliser la création du site internet de l'association

L'Hébergement d'Urgence

L'Hébergement d'urgence a pour objectif d'assurer la protection et le gîte par une mise à l'abri des personnes à la rue.

1. Configuration

Capacité actuelle d'accueil : **40 places réparties sur 2 sites** (La Chapelle St Luc et Bar sur Aube)

Année d'ouverture : 2012 (10 places)

Extension en 2013 (7 places pérennes + 5 places hiver) puis en 2014 pérennisation des 5 places hiver et 2 places supplémentaires pour répondre à l'accueil d'urgence des personnes à la rue.

Extension de 16 places en Février 2019.

Coordinnées

Antenne	BAR SUR AUBE	LA CHAPELLE SAINT LUC
Adresse	rue Puissant 10200 Bar sur Aube	2 rue Roger Thiéblemont 10600 La Chapelle saint Luc
Téléphone	03.25.27.53.09	03.25.80.00.06
		06.07.90.78.35
E-mail	hebergement-urgence@aatm.fr	

Nombre de logements mobilisés : 40 places, soit 16 logements mobilisés sur les 2 sites

Antenne	BAR SUR AUBE	LA CHAPELLE SAINT LUC
Du 01/01 au 06/02/2019	22 places (2 appartements + 7 chambres)	2 places (1 studio)
Du 07/02 au 11/07/2019		18 places (2 appartements en diffus + 1 studio)
A partir du 12/07/2019		18 places (5 studios)

▫ Antenne de Bar-sur-Aube :

- ⊕ Les chambres (de 1 à 3 personnes) sont au 2^{ème} étage d'un bâtiment occupé par l'AATM. La cuisine et les sanitaires sont partagés avec les personnes hébergées en A.L.T. à l'Hôtel social.
- ⊕ Un appartement accueille une famille de 5 personnes. Le second est aménagé en cohabitation, permettant ainsi l'accueil de 2 familles.

▫ Antenne de La Chapelle-Saint-Luc :

- ➡ Jusqu'au 06/02/2019, l'antenne de La Chapelle-Saint-Luc compte un seul studio accueillant une famille. Celui-ci est mis à disposition par la résidence sociale, dans l'attente de la livraison des studios destinés à l'hébergement d'urgence (travaux de requalification du FTM encore en cours).
- ➡ A partir du 07/02/2019, extension de 16 places : quatre familles sont accueillies en cohabitation dans 2 appartements loués par l'association en diffus sur la commune.
- ➡ A partir du 12/07/2019, les 5 familles intègrent les studios dédiés à l'hébergement d'urgence qui se situent au 1^{er} étage du bâtiment B de la nouvelle résidence sociale issue de l'ancien FTM.

Nombre de salariés au 31.12.2019 :

0,30 ETP Chef de service

0,28 ETP siège social

1 contrat d'apprentissage

1 intervenante sociale

Participation auxiliaire éducatif et sportif et coordonnatrice de secteur de BSA

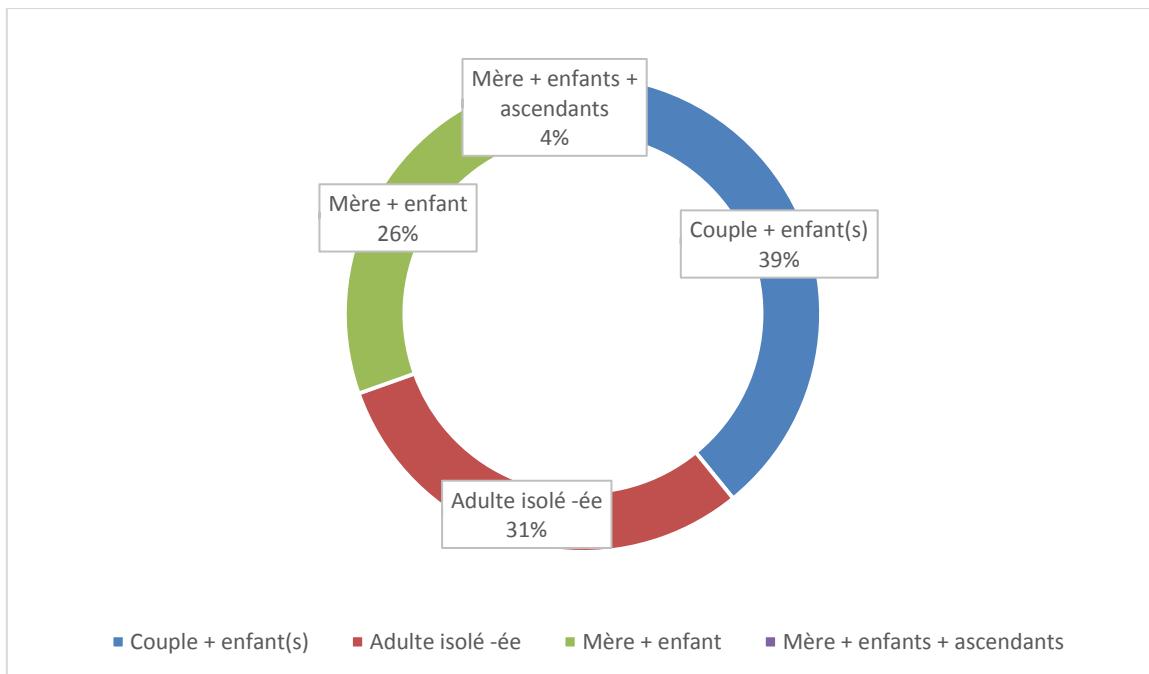
2. Données chiffrées 2019

2.1. Admissions

23 ménages (soit 59 personnes) ont été accueillis en 2019. Les admissions ont eu lieu essentiellement sur l'antenne de Bar-sur-Aube (près de 74 % des ménages accueillis).

Composition des ménages admis en 2019

Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Couple avec enfant(s)	5	4	9
Adulte isolé(e)	0	7	7
Mère avec enfant(s)	0	6	6
Mère avec enfants et descendant	1	0	1
Total	6 ménages (23 personnes)	17 ménages (36 personnes)	23 ménages (59 personnes)



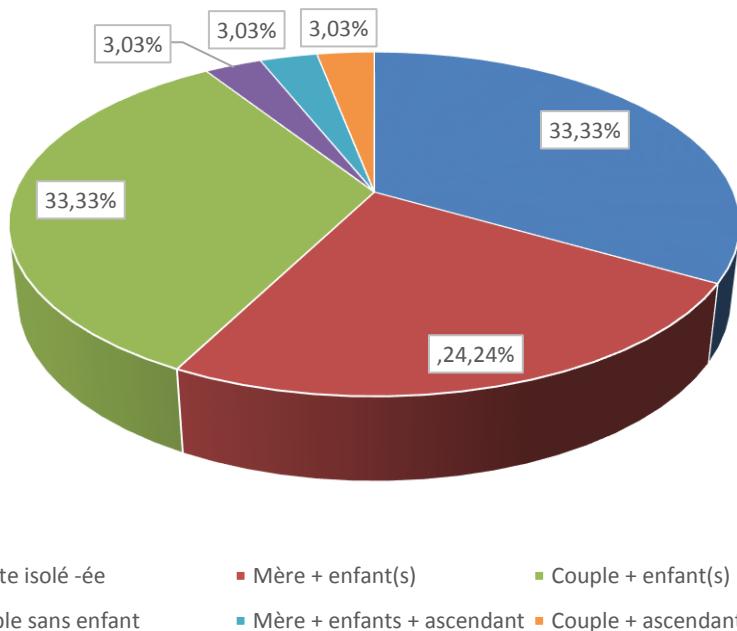
2.2 Effectif présent en 2019

33 ménages (soit 80 personnes) de 16 nationalités différentes ont été accompagnés au cours de l'année.

	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	TOTAL
Nombre de nuitées	5 538	7 216	12 754
Taux d'occupation	92.63 %	89.86 %	91.25 %

Composition des ménages présents sur l'année 2019

Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Adulte isolé(e)	0	11	11
Couple avec enfant(s)	5	6	11
Mère avec enfant(s)	1	7	1
Couple sans enfant	0	1	1
Mère avec enfants et descendant	1	0	1
Couple avec descendant	0	1	1
Total	7 ménages (25 personnes)	26 ménages (55 personnes)	33 ménages (80 personnes)



Situation administrative des ménages présents en 2019

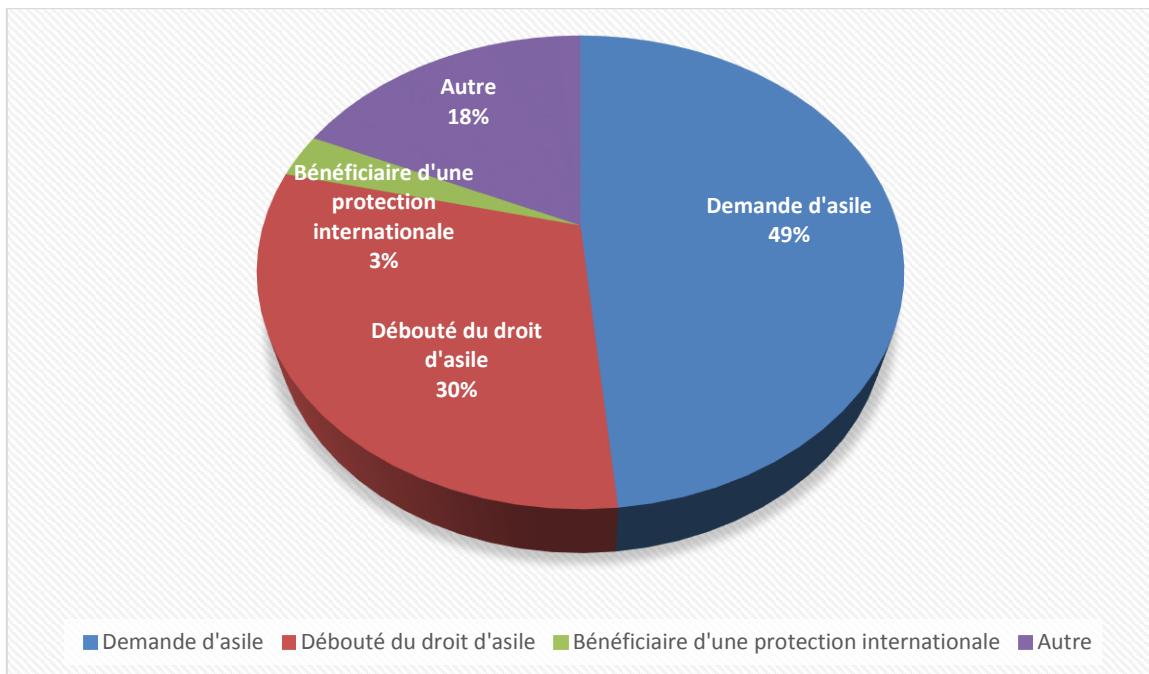
Situation administrative	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-Sur-Aube	Total
Demande d'asile	2	14	16 *
Débouté du droit d'asile	2	8	10
Bénéficiaire d'une protection internationale	0	1	1
Autre	3	3	6 **
Total	7 ménages (25 personnes)	26 ménages (55 personnes)	33 ménages (80 personnes)

* Procédures de demande d'asile :

7 procédures normales ; 3 procédures accélérées ; 6 procédures Dublin

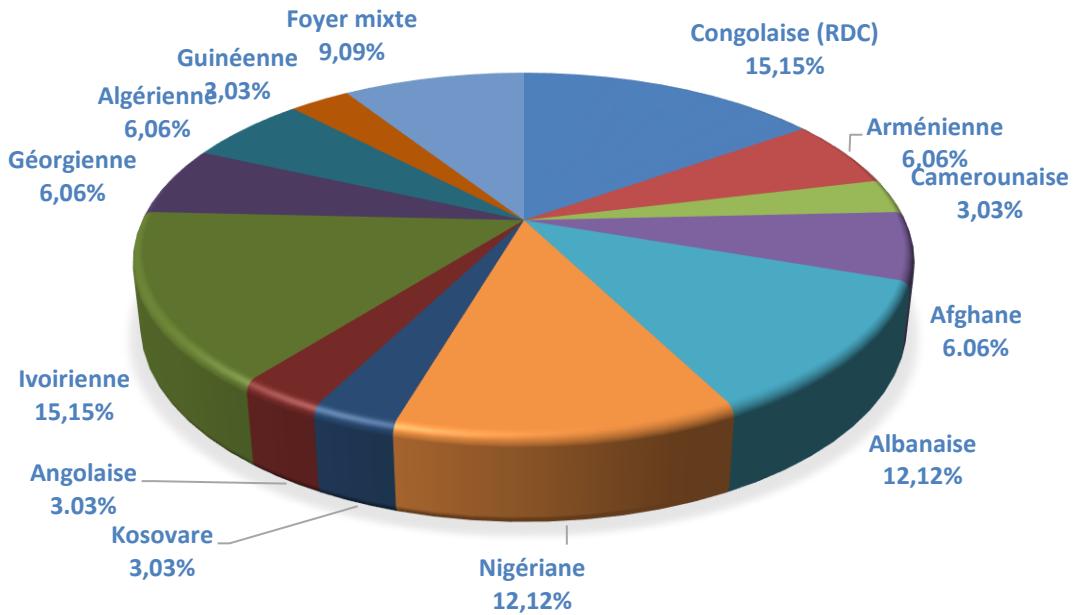
** Autres situations administratives :

- 1 ménage dont l'un des membres est français
- 1 ménage en cours d'obtention d'un titre de séjour vie privée - vie familiale
- 2 ménages ayant déposé une demande de titre de séjour étranger malade
- 2 ménages sans titre de séjour, n'ayant pas déposé de demande d'asile



Répartition des ménages présents en 2019 selon les nationalités

Nationalité	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-Sur-Aube	Total
Congolaise (RDC)	0	5	5
Ivoirienne	0	5	5
Albanaise	1	3	4
Nigériane	0	4	4
Arménienne	1	1	2
Cameroonaise	1	0	1
Afghane	0	2	2
Kosovare	0	1	1
Angolaise	0	1	1
Géorgienne	1	1	2
Algérienne	2	0	2
Guinéenne	0	1	1
Foyer mixte*	1	2	3
Total	7	26	33



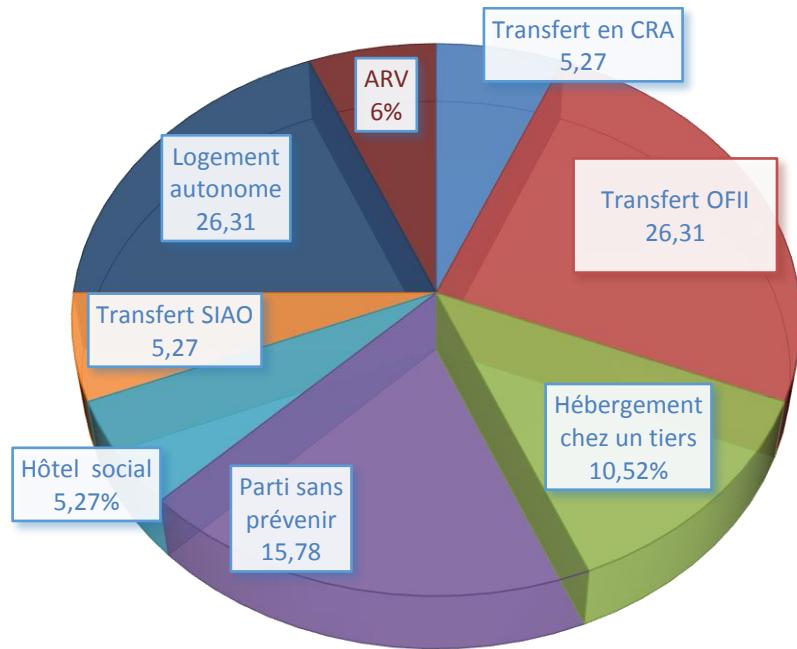
*1 : comorienne + française ; 1 : albanaise + roumaine ; 1 : ivoirienne + italienne

2.3 Sorties en 2019

16 ménages (soit 38 personnes) ont quitté l'hébergement d'urgence au cours de l'année 2019.

Motifs de sorties des ménages en 2019

Motifs de sortie	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-Sur-Aube	Total
Transfert OFII (vers HUDA, CADA)	1	3	4
Logement autonome	1	2	3
Transfert SIAO	0	1	1
Parti sans prévenir ou fuite	0	3	3
Hôtel social	0	1	1
Hébergement chez un tiers	0	2	2
Transfert en Centre de Rétention Administrative (CRA)	0	1	1
Aide au Retour Volontaire (ARV)	0	1	1
Total	2	14	16



Motifs de sortie des dublinés en 2019

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée HU	Date de sortie HU	Nombre de jours de prise en charge	Evolution de la procédure
NIGERIA	1 mère isolée + 1 enfant	26/06/2019	22/08/2019	58	Transfert OFII en cours de procédure
NIGERIA	1 isolée	14/09/2018	11/01/2019	120	Transfert OFII en cours de procédure
ALBANIE	1 couple + 1 enfant	25/01/2019	12/06/2019	139	Arrêté de transfert, fuite
IVOIRIENNE	1 couple + 1 enfant	30/05/2018	01/03/2019	215	Accès à un logement autonome en cours de procédure
IVOIRIENNE	1 isolée	05/06/2019	23/10/2019	210	Transfert SIAO en cours de procédure
TOTAL	5 ménages (10 personnes)				

3. Réalisations de l'année 2019

3.1 A destination des salariés

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée de formation	Intervenant
Compétences culturelles dans les pratiques sociales	responsable + 1 intervenante sociale	2 jours	Centre Minkowska
Mener un entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psycho traumatisme	1 intervenante sociale	2 jours	France Terre d'Asile
Gérer les violences et le stress en situation d'accompagnement	1 intervenante sociale	2 jours	Programme de professionnalisation Grand Est
Aide à la constitution des dossier OFPRA - niveau II	2 intervenantes sociales	2 jours	France Terre d'Asile
Accueil et vie collective en centre d'hébergement	responsable + 2 intervenantes sociales	2 jours	Forum Réfugiés
Addictologie	2 intervenantes sociales	2,5 jours (2 j. en 2019 et 0,5 j. en 2020)	ANPAA
S'affirmer en situation professionnelle	responsable	2 jours	Institut François Bocquet

Les 2 intervenantes sociales, ainsi que l'équipe du siège social de l'HU ont également participé au colloque « Le droit des étrangers pas à pas » organisé par le CDAD de l'Aube.

Pour la deuxième année, la responsable a représenté l'AATM lors des commissions de médiation DALO.

3.2 A destination des résidents :

- Plusieurs repas partagés réunissant les résidents de Bar-sur-Aube et les travailleurs sociaux ont eu lieu au cours de l'année (avec en moyenne une dizaine de participants), dont deux repas au bord du lac de Dienville, avec après-midi jeux (achat de nouveau matériel) et baignade ; et un barbecue. Ces moments ont été parfois partagés avec d'autres structures de l'AATM (CADA, HUDA, HS).



La mise en place de ces instants conviviaux est importante en termes de médiation et de prévention des conflits, au sein du bâtiment collectif de l'antenne de Bar sur Aube, où les résidents sont amenés à se partager de nombreux espaces.

La fête des voisins a quant à elle réunie les résidents de toutes les structures de La Chapelle-Saint-Luc (HU, CADA, RS).

Les résidents de La Chapelle-Saint-Luc ont également pu prendre part à la fête annuelle « Cosmopolyfête », que la ville organise chaque année en collaboration avec les associations locales (montage/démontage des stands, repas partagé).

Les résidents des 2 sites ont participé aux séances d'information collective du CADA Aube (ex : tri sélectif, infections sexuellement transmissibles, etc...).

Des résidents ont assisté aux manifestations organisées par la LDH dans le cadre de la Journée des droits de la femme (exposition, ateliers) ; ainsi qu'à des événements accessibles grâce à un partenariat avec Culture du Cœur (visite de l'exposition « Translation » au musée d'Art Moderne de Troyes, possibilité d'assister à une répétition de l'orchestre symphonique de l'Aube).



Enfin, la fin de l'année a été une nouvelle fois l'occasion de réunir les résidents de l'HU, avec les résidents d'autres établissements hébergés localement (Hôtel Social, CADA et HUDA à Bar sur Aube ; CADA et Résidence Sociale à La Chapelle Saint Luc).



4. Difficultés rencontrées

-L'extension de 16 places à La Chapelle-Saint-Luc a généré une charge de travail conséquente pour la responsable et l'intervenante sociale, au moment de l'emménagement dans les appartements diffus en février, puis lors du déménagement, 5 mois après, dans les appartements de la Résidence Sociale.

-La cohabitation dans les appartements diffus de La Chapelle Saint Luc (2 familles par appartement) a parfois été source de tensions. Le déménagement dans les studios individuels était attendu par les familles, ainsi que par l'intervenante sociale (proximité géographique avec les familles accompagnées).

- Les résidents de Bar-sur-Aube subissent toujours l'éloignement de l'agglomération troyenne où la plupart de leurs rdv ont lieu ; bien que la carte solidaire SNCF Grand-Est rende ce coût bien plus supportable qu'avant. Cependant, tous ne peuvent pas en bénéficier (uniquement les bénéficiaires de la CMU-C).

L'AATM prend en charge les coûts de transport des personnes sans ressources et ayant des rendez-vous importants à honorer (rendez-vous médicaux, à la préfecture, ...).

-Le licenciement de l'auxiliaire éducatif et sportif du CADA de Bar-sur-Aube, détaché sur l'HU, a généré une charge de travail plus importante et a nécessité une réorganisation, le temps qu'une nouvelle personne soit recrutée.

5. Projets pour 2020

- Inviter et encourager les résidents à faire des propositions d'animation, de sortie ; favoriser leur expression et participation par le biais de réunions, groupes de travail...
- Maintenir les repas partagés et les sorties au lac, qui sont des moments conviviaux très appréciés par les résidents ; et continuer les actions de prévention,
- Trouver de nouveaux partenaires afin de monter plus de projets à destination des résidents : ateliers en relation avec l'estime de soi et le bien-être, activités sportives, etc...
- Mutualiser davantage les projets entre les structures AATM auboisées,
- Investir la salle d'animation de La Chapelle-Saint-Luc,
- Les pourparlers avec le bailleur social concernant le changement des locaux pour l'antenne de Bar-sur-Aube n'ont pu aboutir fin 2019. La vétusté du bâtiment se faisant de plus en plus ressentir, un déménagement est espéré au plus tôt.

Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Au 31 décembre 2019, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/19	Nombre de journées réalisées			Taux d'occupation moyen		
			2017	2018	2019	2017	2018	2019
AUBE	Bar S/ Aube	80	61 273	59 759	57 990	99,47%	96,30%	90,77 %
	La Chapelle St Luc	100						
Charleville Mézières		95	31 732	31 463	31 395	96,60%	95,7%	92,97 %
Langres		144	34 281	38 303	44 699	93,92%	93,32%	89,35 %

En 2019, le **nombre de journées réalisées est de 134 084 (129 525 en 2018)** représentant un **taux moyen d'occupation de 91,03 % (95,11 % en 2018)**.

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CADA par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CADA.

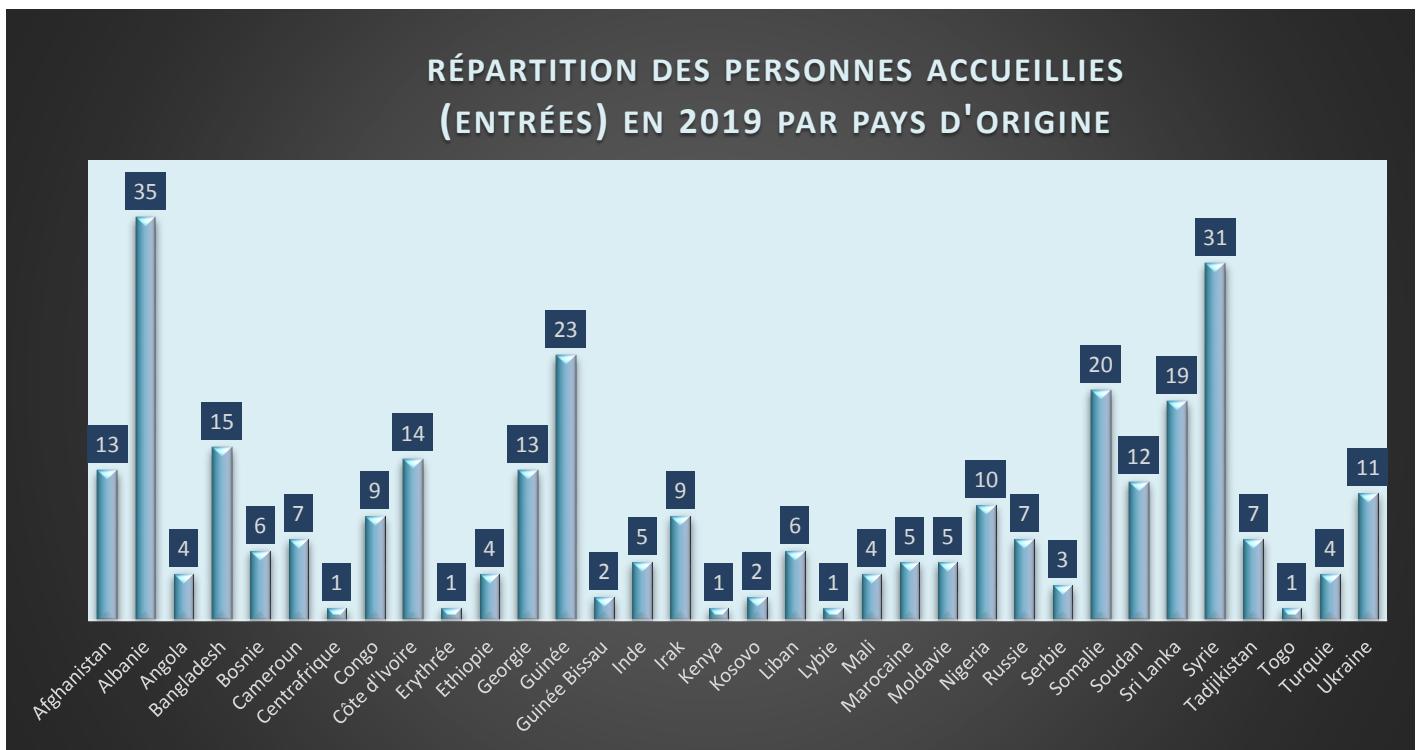
Depuis janvier 2017, les CADA de Langres et AUBE sont passés à orientation nationale. Le CADA de Charleville a quant à lui été sanctuarisé à 50 % au niveau national, le reste des places restant en orientations régionales.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

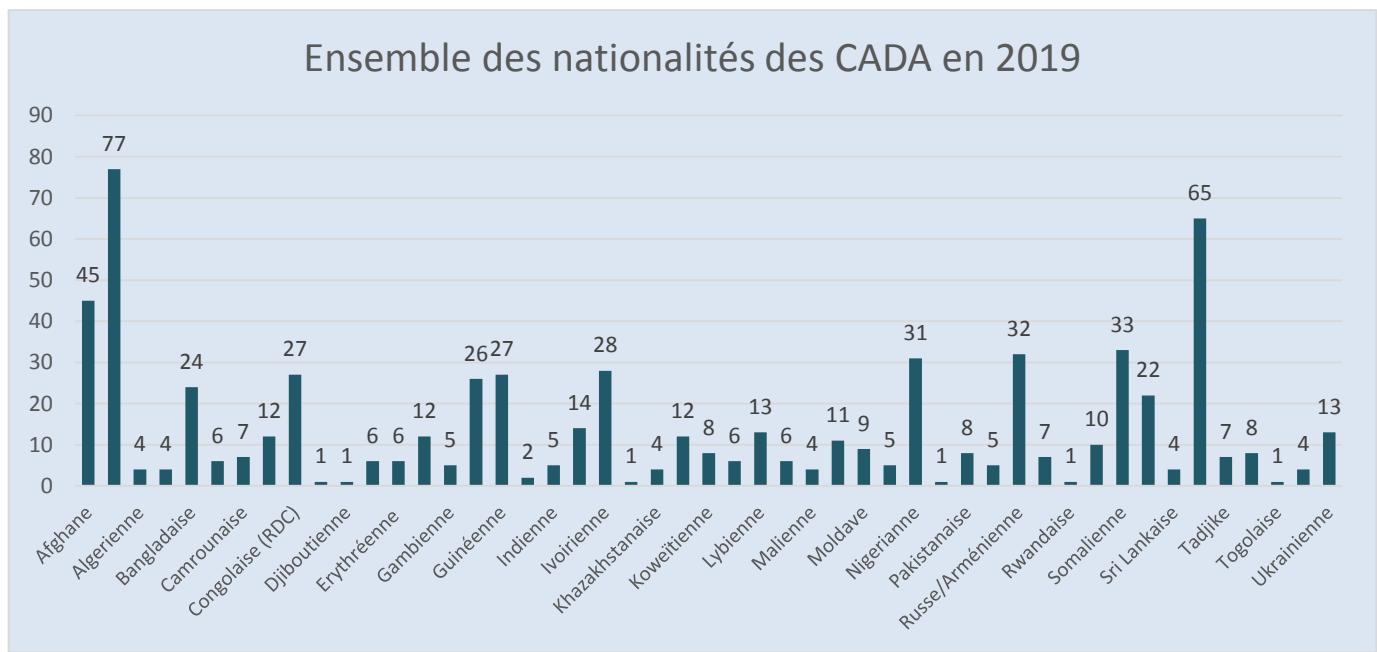
Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CADA concerné prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier de la famille et de convenir d'une date d'admission.

En 2019, les CADA de l'AATM ont **admis 312 personnes** (280 en 2018) sur l'année, soit une progression de 11,44 %, et **hébergés au total 670 résidents** (640 en 2018).

Répartition des personnes accueillies (entrées) en 2019 par pays d'origine

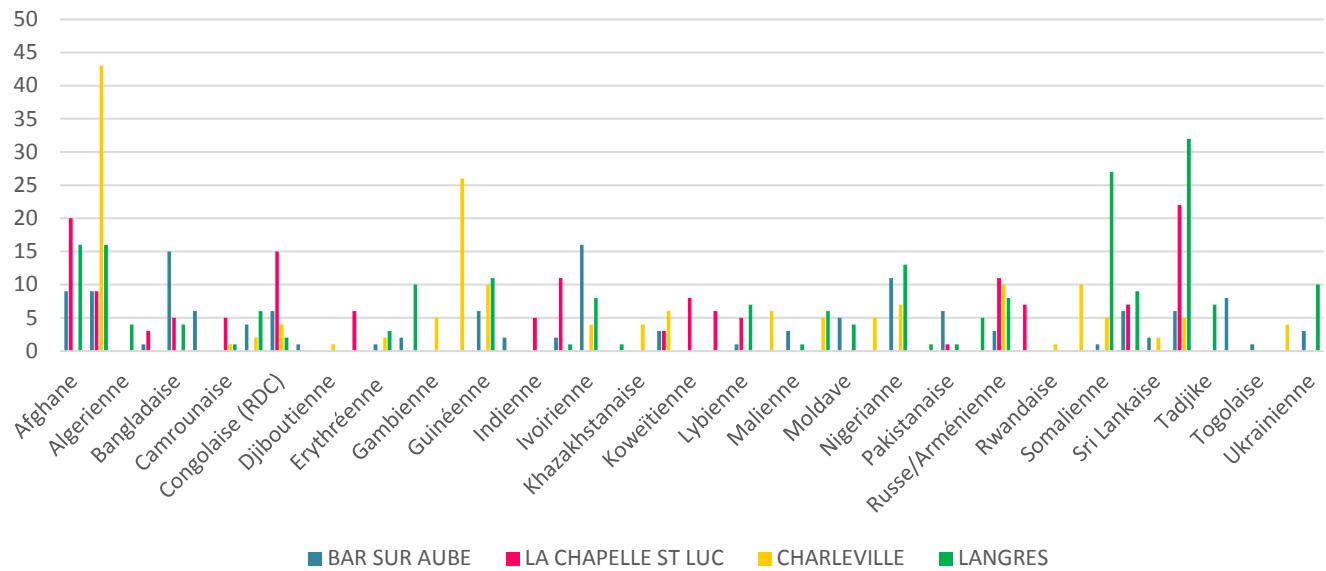


Répartition des personnes hébergées en 2019 par nationalité (49 nationalités représentées)



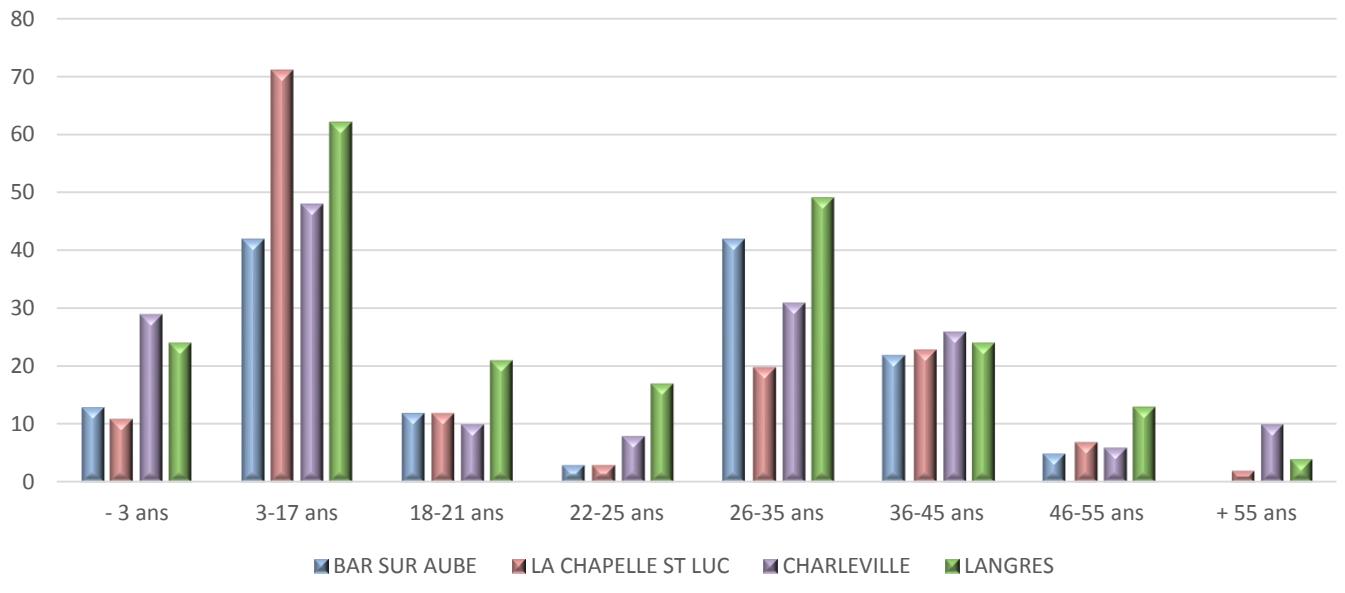
Répartition des personnes hébergées en 2019 par nationalité et par CADA

Répartition des personnes hébergés en 2019 par nationalité et par CADA

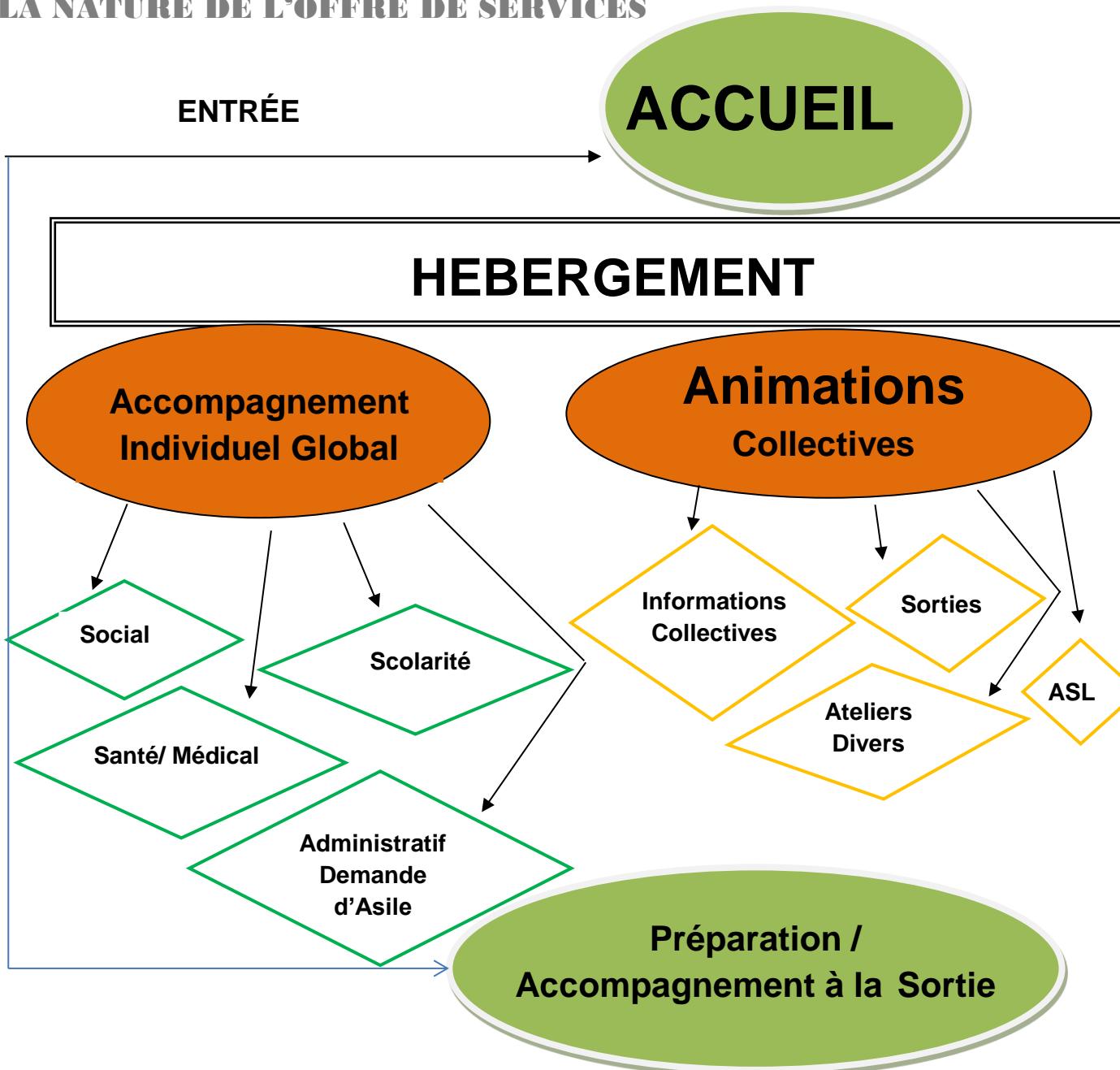


Tranches d'âges des personnes hébergées dans les CADA AATM en 2019

Tranches d'âges des personnes hébergées dans les CADA AATM en 2019



LA NATURE DE L'OFFRE DE SERVICES



Les missions des CADA

Les missions issues de la précédente réforme de l'asile (Loi du 29 juillet 2015), ont été revisitées après la publication de la Loi du 10 septembre 2018, par un **arrêté du 19 juin 2019 relatif au cahier des charges des CADA** :

- Accueil, hébergement et domiciliation des demandeurs d'asile
- Accompagnement dans les démarches administratives et juridiques
- Accompagnement sanitaire et social
- Développement de partenariat avec les collectivités locales et le tissu associatif
- Accompagnement à la sortie, notamment vers le logement

Nous pouvons relever que l'accompagnement juridique apparaît comme faisant partie des missions, notamment sur le droit au séjour des étrangers en France.

Les projets d'établissement des CADA AATM

La finalisation des projets d'établissement courant 2013 a abouti à la définition de plans d'actions afin d'atteindre les objectifs qui ont été fixés en termes d'amélioration de la qualité de nos services.

Plusieurs de ces objectifs sont communs aux 3 CADA.

Afin de permettre le suivi des plans d'action de chaque établissement, des réunions de suivi sont programmées afin de faire le point sur la réalisation des actions :

- 1 réunion de service annuelle au sein des établissements (courant janvier ou février) pour faire le point sur l'avancement des actions
- 1 réunion inter-CADA annuelle à la suite des réunions de service dans les 3 CADA, pour partager sur la mise en œuvre des projets respectifs, les bonnes pratiques et difficultés rencontrées par chaque CADA
- 1 échange des professionnels avec le CA sur l'avancement du projet d'établissement en continu, et plus particulièrement après le point d'étape annuel.

Le groupe interCADA (constitué de représentants salariés de chaque CADA géré par l'AATM) s'est réuni le 7 février 2019 pour dresser l'état d'avancement par structure. D'autres réunions ont été organisées sur l'année pour travailler sur l'actualisation du projet d'établissement à adopter pour les années à venir.

PLAN D'ACTIONS DES PROJETS D'ETABLISSEMENT CADA AAATM (2013-2018) (FA = Fiche Action)

Objectifs	Actions à réaliser	CADA
Garantir la participation des usagers pour être à l'écoute de leur(s) besoin(s) et les rendre acteur de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des projets personnalisés écrits ▪ Recourir aux réunions de résidents comme mode de participation collective ▪ Mettre en place des enquêtes de satisfaction écrites comme mode de participation complémentaire ▪ Expérimenter l'utilisation d'une boîte à idées comme mode d'expression complémentaire 	TOUS
Offrir un accueil personnalisé de qualité pour faciliter une arrivée sereine et en confiance des résidents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des packs alimentaires de première nécessité ▪ Faire traduire le livret d'accueil dans les langues les plus rencontrées au CADA ▪ Créer un répertoire commun des interprètes et traducteurs ▪ Organiser l'accueil des nouvelles familles en deux temps ▪ Aménager les locaux pour un meilleur accueil des usagers au quotidien 	TOUS
Améliorer les conditions d'hébergement pour une qualité de vie et de confort optimale et une image positive à l'extérieur de la structure et des résidents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à des actions partenariales et des projets sur le quartier ▪ Organiser une manifestation à l'occasion de la fête des voisins ▪ Organiser la traçabilité des travaux ▪ Continuer à sensibiliser les résidents aux règles de vie en collectivité et au respect de l'hygiène des parties communes ▪ Faire procéder aux gros travaux et réparation des locaux ▪ Etudier l'opportunité de mettre en place une connexion internet accessible aux résidents ▪ Aménager l'appartement dédié à l'hébergement de trois personnes isolées ▪ Créer un répertoire commun des interprètes et traducteurs 	08 08 TOUS 10 10,52 10 10 52 TOUS

Garantir un accompagnement équitable et personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer, actualiser et utiliser une grille des « Protocoles de prise en charge des demandeurs d'asile », et des Fiches de procédure, Outils et Courriers types ▪ Mettre en place des projets personnalisés écrits. ▪ Améliorer l'information des résidents sur la procédure de demande d'asile 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser le recours à un psychologue ou psychiatre pour les demandeurs d'asile les plus en souffrance ▪ Organiser le recours à un interprète pour nos résidents soignés au sein d'un établissement hospitalier 	TOUS
Favoriser l'accès aux soins par la responsabilisation des résidents et la sensibilisation des acteurs de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabiliser les résidents sur le respect de leurs RDV médicaux ▪ Lutter contre les refus de soins opposés à nos résidents ▪ Essayer de mettre en place un partenariat avec la permanence d'accès aux soins ▪ Impliquer les résidents dans l'ouverture et le renouvellement des droits à la CMU 	08,10
Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre/mettre en place des réunions parents professeurs spécifiques pour nos résidents ▪ Sensibiliser les parents aux règles et mode de fonctionnement de l'école maternelle 	10,52
Développer les animations dans le cadre de la gestion de l'attente et de la préparation à l'intégration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aborder les règles de vie en France et donner des repères sur la vie quotidienne / Mettre en place des ASL ▪ Mettre en place des projets d'animations susceptibles de valoriser les hommes ▪ Mettre en place des projets d'animation susceptibles de mobiliser les jeunes majeurs ▪ Développer l'animation ▪ Continuer à sensibiliser les résidents aux règles de vie en collectivité et au respect de l'hygiène des parties communes ▪ Sensibiliser davantage les familles sur les économies d'eau et énergie 	TOUS
Offrir les ressources suffisantes aux résidents pour une sortie dans les meilleures conditions possibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'information des résidents sur la procédure de demande d'asile ▪ Améliorer les délais et conditions de sortie des déboutés ▪ Obtenir des logements appropriés pour les personnes titulaires d'un titre de séjour sortantes du CADA 	10

Améliorer le partenariat afin de mieux se faire connaître et/ou améliorer la prise en charge des usagers	■ Améliorer le passage de relai avec les travailleurs sociaux de secteur pour les sortants du CADA	10
	■ Sensibiliser davantage les familles sur les économies d'eau et énergie	TOUS
	■ Consolider et développer le conventionnement	08
	■ Créer un répertoire dynamique des partenaires	08
	■ Participer à des actions partenariales et des projets sur le quartier	TOUS
	■ Faire procéder aux gros travaux et réparation des locaux	10
	■ Essayer de mettre en place un partenariat avec la permanence d'accès aux soins	08
	■ Poursuivre/mettre en place des réunions parents professeurs spécifiques pour nos résidents	10,52
	■ Obtenir des logements appropriés pour les personnes titulaires d'un titre de séjour sortantes du CADA	10
	■ Améliorer le passage de relai avec les travailleurs sociaux de secteur pour les sortants du CADA	10

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de l'Aube

- Antenne de La Chapelle Saint Luc
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité
2019

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation de l'établissement

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. Aube

Année de création: 2013 (de la fusion CADA Chapelle ouvert en 1992 et CADA Bar ouvert en 1998)

Capacité d'accueil : **180 places**

- Antenne de La Chapelle Saint Luc

Adresse des bureaux : 2, rue Roger Thiéblemont – 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : **03.25.74.70.22**

E-mail : cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

Capacité: **100 places** pour accueil principalement de familles en semi collectif. *Un appartement a été aménagé en mars 2017 pour l'hébergement de 5 isolés en cohabitation.*

- 90 places au sein de 15 appartements dans un bâtiment collectif loué au bailleur Mon Logis
- 10 places en diffus au sein de 2 appartements loués au bailleur Troyes Habitat

- Antenne de Bar sur Aube

Adresse des bureaux : Rue Puissant – 10 200 BAR SUR AUBE

Téléphone : **03.25.27.53.05**

E-mail : cada10.antenne-bar@aatm.fr

Capacité: **80 places** réparties en :

- 45 places en collectif au sein de chambres pour l'accueil d'isolés(es) et de couples ou petites familles.
- 35 places en diffus au sein de 9 appartements T3, répartis dans plusieurs immeubles d'un même quartier pour l'accueil exclusivement de petites familles de trois à quatre personnes ou de couples en cohabitation.

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2019 : **14,11 ETP**, dont 67,82 % d'intervenants socio-éducatifs.

- 1 Responsable des deux antennes 1 ETP
- Antenne de Bar sur Aube = 6 salariés sur site (6 ETP)
 - 1 Coordinatrice de secteur 1 ETP
 - 3 Référents sociaux 3 ETP
 - 1 Coordonnateur chargé de l'ouverture sur l'environnement 1 ETP
 - 1 ouvrier d'entretien 1 ETP

- Antenne de La Chapelle Saint Luc = 6 salariés sur site (5,57 ETP)
 - 1 Coordinatrice de secteur 1 ETP
 - 2 Référents sociaux 2 ETP
 - 1 Référent scolarité 0,57 ETP
 - 1 Auxiliaire Socio-éducative 1 ETP
 - 1 Agent technique d'entretien 1 ETP

Une jeune étudiante en droit a effectué 8 mois de service civique sur le site de La Chapelle St Luc du 14/01 au 13/09/19. Elle a participé à l'accompagnement des résidents en binôme avec son tuteur. Elle a également pris part aux différents ateliers mis en place (cuisine, couture, création). Avec deux autres jeunes, en service civique ou stagiaire dans d'autres CADA de l'AATM, elle a élaboré de nouveaux questionnaires, pour les enquêtes de satisfaction, adaptés aux difficultés linguistiques des résidents. Ces nouveaux questionnaires seront utilisés lors des enquêtes de satisfaction de 2020.

L'antenne a également accueilli 3 jeunes en mesure de réparation pénale, dans le cadre du partenariat de l'association avec la PJJ. Ils sont ainsi intervenus quelque journées effectuer divers petits travaux (pose de cadre, branchements internet, entretien espaces verts...) sous l'encadrement de l'agent technique.

- Siège social = 6 salariées (1,54 ETP)
 - 1 technicienne administrative 0,28 ETP
 - 2 aide-comptable 0,56 ETP
 - 1 cadre administrative comptable 0,28 ETP
 - 1 adjointe de direction 0,14 ETP
 - 1 directrice générale 0,28 ETP

2. Données chiffrées 2019

2.1. Admissions

128 personnes nouvellement accueillies en 2019 = **43 ménages (20 familles, un couple et 22 isolés)**, soit **un bond de 47 % par rapport à 2018 !**

60 personnes à La Chapelle : 10 familles et 3 isolés soit 13 ménages, ainsi que 3 naissances

68 personnes à Bar sur Aube : 10 familles, un couple et 19 isolés soit 30 ménages, ainsi que 4 naissances

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

Antenne Chapelle 2019

Pays	Nb de pers.	Composition ménages	Mode Admission
Syrie	16	Couple + 1 enfant Couple + 5 enfants Couple + 4 enfants	Nationale Nationale Réinstallés de Turquie
Irak	8	Couple + 6 enfants	Régionale
Bangladesh	5	Couple + 3 enfants	Nationale
Inde	5	Couple + 3 enfants	Nationale
Liban	6	Isolée + 5 enfants	Nationale
Soudan	7	Couple + 5 enfants	Nationale
Cameroun	4	Couple +2 enfants	Régionale
	1	Naissance	
Angola	3	Isolé + 2 enfants	Régionale
Afghanistan	3	Isolés	Nationale
Congo RDC	1	Naissance	
Libye	1	Naissance	
TOTAL	60		

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

Antenne Bar sur Aube 2019

PAYS	Nb de pers.	COMPOSITION MENAGES	MODE D'ADMISSION
Afghanistan	3	Isolés	Nationale
	2	Couple	Nationale
Albanie	1	Naissance	
Angola	1	Isolé	Nationale
Bangladesh	5	Couple + 3 enfants	Nationale
	5	Couple + 3 enfants	Nationale
Bosnie	6	Isolée + 5 enfants	Nationale
Centrafrique	1	Naissance	
Congo RDC	1	Isolé	Nationale
	5	Isolée + 4 enfants	Nationale
Côte d'Ivoire	1	Naissance	
	1	Isolé	Nationale
	4	Isolée + 3 enfants	Nationale
Ethiopie	2	Isolés	Nationale
Erythrée	1	Isolé	Réinstallé d'Italie
Guinée	3	Isolés	Nationale
Guinée Bissau	2	Isolée + naissance	Nationale
Irak	1	Isolé	Nationale
Mali	3	Isolés	Nationale
Moldavie	5	Couple + 3 enfants	Nationale
Somalie	1	Isolé	Locale (transfert HUDA)
Soudan	3	Couple + 1 enfant	Nationale
Sri Lanka	1	Isolé	Nationale
Syrie	6	Couple + 4 enfants	Nationale
Togo	1	Isolé	Nationale
Ukraine	3	Couple + 1 enfant	Nationale
TOTAL	68		

2.2. Présents (effectifs des hébergés en 2019, y compris ceux sortis en cours d'année)

Total des journées réalisées en 2019 : 57 990 journées

Taux annuel d'occupation : 90,77 %

288 personnes (149 Chapelle, 139 Bar) de **34 nationalités** différentes ont été hébergées et accompagnées en 2018.

Répartition des 149 présents à La Chapelle St L. en 2019 selon la composition des ménages
Soit 10 isolés et 26 familles de 18 nationalités

Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 5 enfants	Isolé + 7 enfants	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 3 Enfants + ascendant	Couple + 4 enfants	Couple + 5 enfants	Couple + 6 enfants
10	1	2	1	1	1	2	1	7	2	2	4	2
10	2	6	4	6	8	6	4	35	12	12	28	16

Effectifs scolaires Antenne de La Chapelle Saint Luc 2019

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01.01.2019	11	15	12	7	1	46
Sorties en cours d'année avec re-scolarisation sur secteur	4	7	6	8	1	26
Arrivées en cours d'année	3	14	6	4	0	27
Changements de cycle et 1^{er} accès Maternelle	4	2	3	2	0	11
Effectifs Rentrée 2019 - 2020	7	21	13	6	0	47
Effectif au 31.12.2019	7	21	13	5	0	46

Répartition des 139 présents à Bar sur Aube en 2019 selon la composition des ménages
Soit 37 isolés, 26 familles avec enfants et 2 couples de 28 nationalités

Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Isolé + 5 enfants	Isolé + 6 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants
37	4	1	2	3	1	1	2	5	1	4	2
37	8	3	8	15	6	7	4	15	4	20	12

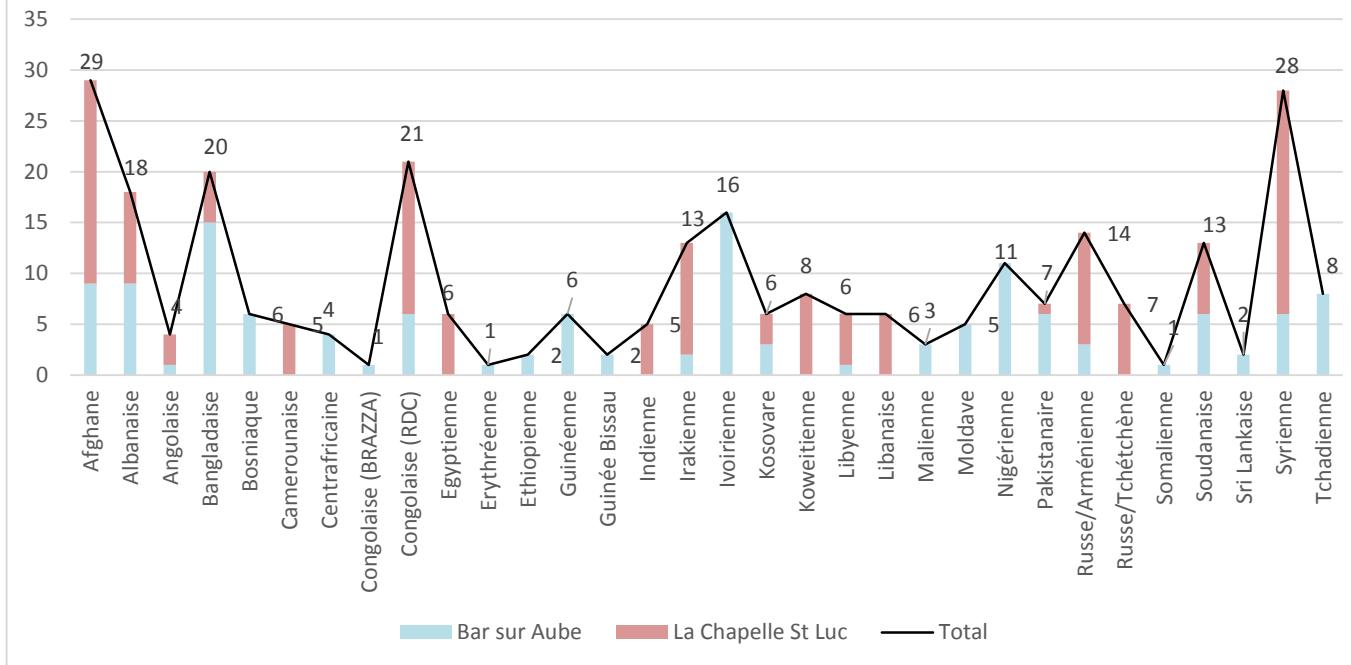
Effectifs scolaires Antenne de Bar sur Aube 2019

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01.01.2019	7	8	5	2	1	23
Sorties en cours d'année sans re-scolarisation sur secteur	5	10	7	1	1	24
Arrivées en cours d'année	6	9	2	0	0	17
Changements de cycles et 1^{er} accès Maternelle	4	1	0	0	0	5
Effectifs Rentrée 2019- 2020	8	10	3	1	0	22
Effectifs au 31.12.2019	7	8	2	1	0	18

Répartition des présents CADA AUBE en 2019 par nationalité

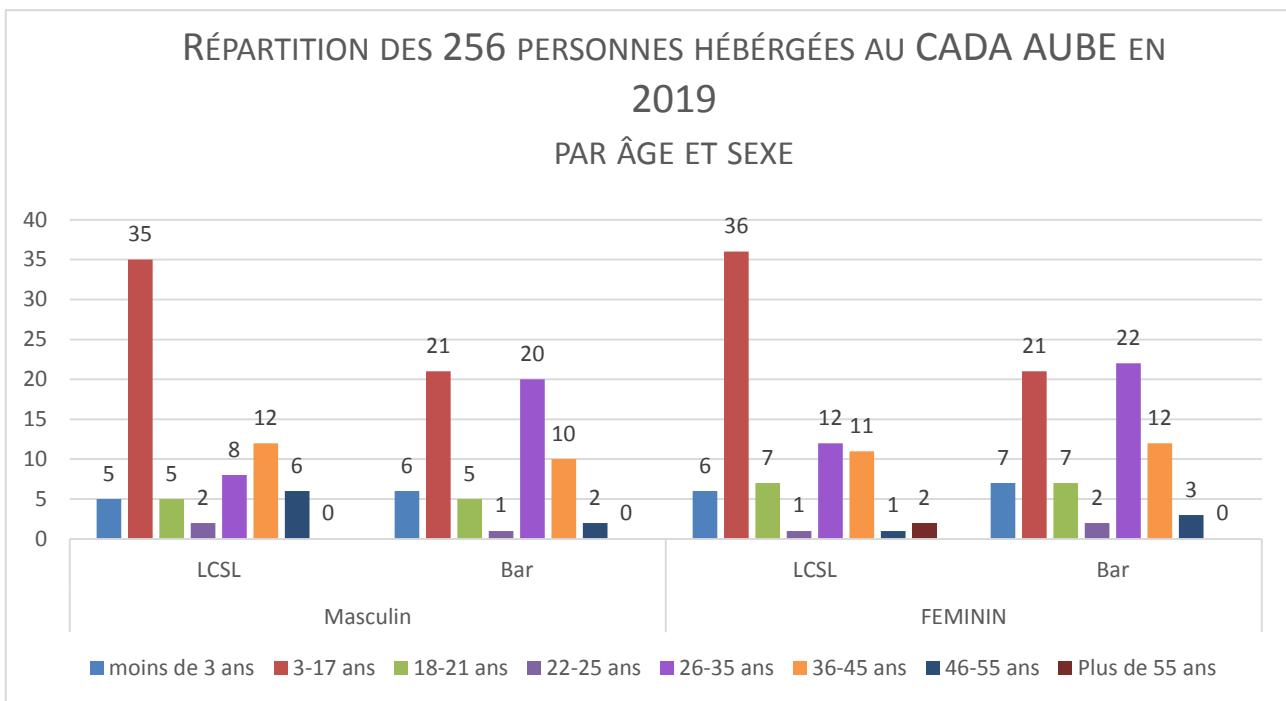
Nationalité/Pays	Nb de personnes La Chapelle	Nb de personnes Bar S/ Aube	Totaux
Albanaise	9	9	18
Afghane	20	9	29
Angolaise	3	1	4
Bangladaise	5	15	20
Bosniaque		6	6
Camerounaise	5		5
Centrafricaine		4	4
Congolaise RDC	15	6	21
Congolaise Brazza		1	1
Egyptienne	6		6
Erythrénne		1	1
Ethiopienne		2	2
Guinéenne		6	6
Guinée Bissau		2	2
Indienne	5		5
Irakienne	11	2	13
Ivoirienne		16	16
Kosovare	3	3	6
Koweitienne	8		8
Libyenne	5	1	6
Libanaise	6		6
Malienne		3	3
Moldave		5	5
Nigériane		11	11
Pakistanaise	1	6	7
Russe/Arménienne	11	3	14
Russe/Tchétchène	7		7
Somalienne		1	1
Soudanaise	7	6	13
Sri Lankaise		2	2
Syrienne	22	6	28
Tchadienne		8	8
Togolaise		1	1
Ukrainienne		3	3
TOTAUX	149	139	288

RÉPARTITION DES PRÉSENTS CADA AUBE EN 2019 PAR NATIONALITÉ



Répartition des personnes hébergées CADA Aube en 2019 par âge et sexe

Ages	Masculin		Féminin		Totaux
	LCSL	Bar	LCSL	Bar	
Moins de 3 ans	5	6	6	7	24
3-17 ans	35	21	36	21	113
18-21 ans	5	5	7	7	24
22-25 ans	2	1	1	2	6
26-35 ans	8	20	12	22	62
36-45 ans	12	10	11	12	45
46-55 ans	6	2	1	3	12
Plus de 55 ans	0	0	2	0	2
TOTAUX	73	65	76	74	288



2.3 Sorties / orientations et réorientations en cours de procédure

126 personnes réparties en **51 ménages** ont quitté l'établissement en 2019 dont :

- 16 ménages (30 personnes) ayant obtenu une protection,
 - 2 ménages ayant obtenu une carte de résident en tant que parents d'enfant(s) réfugié(s),
- Sur ces **18 ménages sortis avec une protection internationale**, 8 ont intégré un logement autonome (dont 5 avec un suivi ADLER), 3 sont partis avec une solution individuelle hors du département, 3 orientés en CHRS, 2 ménages (11 personnes) accompagnés hors département dans le cadre de la DIHAL, un isolé transféré en CPH et un à l'Hôtel Social de Bar sur Aube.
- **5 ménages régularisés** (12 personnes) par un titre de séjour pour le travail ou pour soins
 - **21 ménages (59 personnes) déboutés du droit d'asile**
 - 7 ménages ayant quitté le CADA pour divers motifs : 2 familles et un isolé partis sans prévenir en cours de procédure (12 personnes), une famille et un isolé ayant choisi l'ARV (4 personnes) et 2 transferts pour raisons de santé

Statut	Antenne Bar		Antenne Chapelle		Totaux ménages	Totaux personnes
	Configuration ménages	Isolés	Familles	Isolés	Familles	
BPI	11	1	2	2	16	30
Parents enfants réfugiés	/	2	/	/	2	7
Régularisés	2	/	1	2	5	12
Déboutés	7	6	3	5	21	59
Autres (départ en cours de procédure, ARV, transfert etc..)	4	3	/	/	7	18
Totaux	24	12	6	9	51	126

- **Antenne Chapelle = 52 sorties en 2019 (9 familles et 6 personnes isolées)**
- 4 ménages avec une protection internationale soit 12 personnes
- 8 ménages déboutés (30 personnes) dont 3 sortis sur des places en hébergement d'urgence et 5 ménages partis sans prévenir et/ou en solution individuelle
- 2 familles regularisées (9 personnes)
- Un isolé ayant obtenu une autorisation de travail en cours de procédure

Sorties Antenne Chapelle en 2019

Pays	Nb pers.	Composition ménages	Date entrée	Date sortie		Statut à la sortie & Modalités
Irak	3	1 isolée + 2 enfants	29/12/16	24/04/19		Déboutés- départ non signalé
Russie/Arménie	4	Conjoint + 3 enfants	19/11/14	18/11/19		Déboutés – HU
	1	Conjoint	19/11/14	15/01/19		Débouté
	6	Couple + 3 enfants + 1 ascendant	02/12/13	18/11/19		Régularisés par le travail – bail direct
Russie/Tchétchénie	7	Couple + 5 enfants	03/11/14	11/03/19		Déboutés - HU
Afghanistan	1	Isolé	30/04/18	15/01/19		PS – solution individuelle
	1	Isolé	08/03/17	07/06/19		Régularisé par le travail – bail direct
	1	Isolé	05/07/19	29/11/19		PS – bail direct- ADLER
	5	Couple + 3 enfants	03/09/18	11/06/19		Mr PS-Mme réfugiée – bail direct - ADLER
Congo RDC	8	Isolée + 7 enfants	26/10/15	10/07/19		Déboutés - HU
Libye	5	Couple + 3 enfants	09/10/18	30/04/19		Protection subsidiaire – bail direct
Pakistan	1	Isolé	24/09/18	25/06/19		Débouté – solution individuelle
Macédoine	1	Conjoint	16/11/16	15/01/19		Débouté – départ non signalé
Albanie	3	Couple + 1 enfant	18/02/16	25/02/19		CST pour soins – solution familiale
	5	Couple + 3 enfants	27/07/17	03/06/19		Déboutés- départ non signalé
TOTAL	52					

• **Antenne Bar = 74 sorties en 2019 (12 familles et 24 isolés)**

- 14 ménages soit 25 personnes (11 isolés et 3 familles)
- 13 ménages déboutés (6 familles et 7 isolés), soit 29 personnes, dont seulement 2 ménages (8 personnes) sortis sur des places en hébergement d'urgence, 10 ménages (16 personnes) partis sans prévenir et/ou en solution individuelle et un ménage éloigné
- 5 Ménages sortis en cours de procédure (16 personnes), dont 2 ayant sollicité l'ARV (une famille de 3 personnes et un isolé)
- 2 isolés regularisés pour raisons de santé
- 2 isolés transférés pour raisons de santé

Sorties Antenne Bar sur Aube 2019

PAYS	Nb pers.	Composition ménage	Date Entrée	Date Sortie		Statut à la sortie et modalités
Albanie	4	Couple + 2 enfants	23/05/17	12/08/19		Déboutés - Solution individuelle
	5	Couple + 3 enfants	12/09/16	03/07/19		Déboutés CNDA - Eloignement
Afghanistan	1	Isolé	09/11/18	24/10/19		PS OFPRA Bail direct - ADLER
	1	Isolé	22/11/17	13/11/19		PS OFPRA – CHRS
	1	Isolé	05/07/19	19/12/19		PS OFPRA –bail direct- ADLER
	1	Isolé	04/06/18	11/02/19		PS OFPRA – CHRS
	1	Isolé	23/10/17	11/04/19		PS OFPRA – bail direct- ADLER
	1	isolé	03/11/18	19/09/19		Départ non signalé en cours procédure OFPRA
Bangladesh	2	Couple	06/09/17	24/10/19		Débouté solution individuelle
Bosnie	6	Isolée + 5 enfants	15/07/19	12/11/19		Départ non signalé en cours procédure
Centrafrique	1	Isolé	03/05/16	18/12/19		Réfugié CNDA – bail direct
	1	isolé	24/05/16	17/09/19		Débouté CNDA solution individuelle
Congo Brazza	1	Isolé	25/09/17	09/10/19		Débouté CNDA – CST santé - CHRS
	1	Isolée	05/12/17	06/03/19		Réfugié CNDA- Solution individuelle IDF
Cote d'Ivoire	1	Isolé	22/05/18	06/02/19		Réfugié OFPRA – CHRS Troyes
	4	Femme seule + 3 enfants	20/07/18	26/06/19		Fille réfugiée OFPRA – DIHALCherbourg
	3	Couple + 1 enfant	06/11/18	18/11/19		Filles réfugiés OFPRA – bail direct
	1	Isolé	27/02/19	30/09/19		Débouté - solution individuelle
Erythrée	1	Isolé	28/08/19	04/12/19		Réfugié OFPRA – CPH Chaumont
Ethiopie	1	Isolé	22/02/19	15/05/19		Abandon de procédure – ARV
Guinée	1	Isolé	07/11/18	22/10/19		Débouté – CST sante - solution individuelle
Irak	1	Isolé	23/01/18	17/01/19		Débouté - solution individuelle
Kosovo	3	Femme seule + 2 enfants	29/10/15	22/07/19		Déboutée - solution familiale
Libye	1	Isolé	22/12/16	30/09/19		Réfugié CNDA transfert hôtel social
Mali	1	Isolé	24/01/19	19/06/19		Débouté - solution individuelle
	1	Isolé	21/01/19	08/11/19		Débouté - solution individuelle
Moldavie	5	Couple + 3 enfants	28/03/19	14/06/19		Départ non signalé en cours procédure OFPRA
Nigéria	5	Isolée + 4 enfants	22/01/14	01/08/19		Déboutés – HU
Soudan	1	Isolé	26/10/18	01/08/19		Débouté - solution individuelle
	1	Isolé	10/10/16	15/05/19		Débouté – solution individuelle
Tchad	7	Femme seule + 6 enfants	21/03/18	13/02/19		Réfugiée OFPRA – DIHAL Côtes d'Armor
	1	Isolé	31/07/17	10/01/19		Réfugiée CNDA – solution familiale
Sri Lanka	1	Isolé	05/12/18	09/10/ 19		Départ volontaire IDF
	1	Isolé	07/11/19	25/11/19		Transfert CADA IDF
Russie	3	Couple + 1 enfant	26/04/16	17/12/219		Débouté CNDA – HU
Ukraine	3	Couple + 1 enfant	12/02/19	08/08/19		Rejet OFPRA – ARV OFII
TOTAL	74					

3. Accompagnement à la sortie

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiés en 2019 par antenne

		Réfugiées ou PS 25 personnes		Parent(s) d'enfant(s) réfugiés) 9 personnes		Déboutées CNDA 18 personnes		Nombre d'ARV sollicitées en 2019 4 personnes	
Antennes		CHAPELLE	BAR	BAR		CHAPELLE	BAR	CHAPELLE	BAR
Familles		1 (6 pers.)	2 (8 pers.)		3 (9 pers.)	/	3 (10 pers.)	/	1 (3 pers.)
Isolés		3	8		/	/	8	/	1
Totaux en nb personnes par antenne		9	16		9	0	18	/	4

3.1 Accompagnement des réfugiés

61 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2019, soit 21,18 % des effectifs de l'année.

Des prolongations de délais de sortie ont dû être sollicitées auprès de l'OFII concernant plus particulièrement les parents de réfugiés, qui doivent attendre la délivrance de la carte de séjour avant d'engager les démarches d'ouverture de droits et les BPI en attente d'un logement social en raison des délais d'attribution de logements sur Troyes et agglomération.

Antenne Chapelle

9 personnes (1 famille et 3 isolés afghans) ont bénéficié d'une protection internationale en 2019. Elles ont rejoint les 11 autres personnes bénéficiaires d'une protection internationale (1 isolé et 2 familles) notifiée fin 2018 et sorties en cours d'année 2019, soit un total de **20 bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés sur l'année 2019**.

Nationalité	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification statut	Date sortie CADA	Nb de jours Prolongation Dépassement	Statut à la sortie &Modalités Raisons du délai de sortie
Afghans	1	Isolé	30.04.18	17.10.18	15.01.19	0	PS - Hébergement chez ami
	1	Isolé	05.07.19	08.08.19	29.11.19	20	PS – bail direct - ADLER
	1	Isolé	01.03.18	01.10.19	/	0	PS CNDA-Encore présent au CADA
	1	Isolé	19.06.19	12.10.19	/	0	Réfugié CNDA-Encore présent au CADA
	5	Couple +3 enfants	03.09.18	27.12.18	11.06.19	76	PS pour Mr / Mme Réfugiée- bail direct - ADLER
Libyens	5	Couple + 3 enfants	09.10.18	26.12.18	30/04/19	35	PS- OFPRA- bail direct - ADLER
Syriens	6	Couple + 4 enfants	25.04.19	14.05.19	/	139	Encore présents au CADA- Famille réinstallée en provenance de Turquie
TOTAL	20						

Antenne Bar

25 personnes (5 familles et 8 isolés) ont obtenu une protection internationale en 2019. Elles rejoignent les 5 isolés et 2 familles bénéficiaires d'une protection internationale notifiée en 2018 (16 personnes) et sortis au cours de l'année 2019.

Nationalité	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification Statut	Date sortie CADA	Nb de jours Prolongation Dépassement	Statut à la sortie et Modalité Raisons du délai de sortie
Afghans	1	Isolé	09/11/18	24/05/19	24/10/19	61	PS - bail direct - ADLER
	1	Isolé	22/11/17	20/09/19	13/11/19	0	PS - CHRS
	1	Isolé	05/07/19	21/08/19	19/12/19	27	PS – bail direct - ADLER
	1	Isolé	24/06/19	26/12/19		0	PS – Attente CHRS
	1	Isolé	04/06/18	13/11/18	11/02/19	0	PS - CHRS Troyes
	1	isolé	23/10/17	30/11/18	11/04/19	41	PS – bail direct - ADLER
Centrafricains	1	Isolé	03/05/16	22/07/19	18/12/19	158	Réfugié –bail direct
	2	Femme + 1 enfant	19/06/17	28/10/19		0	PS - attente logement
Congolais	1	Isolé	05/12/17	18/12/18	06/03/19	0	Réfugié - solution individuelle
Ivoiriens	1	Isolé	22/05/18	16/10/18	06/02/19	20	Réfugié - CHRS
	4	Femme + 3 enfants	20/07/18	05/12/18	26/06/19	532	Fille réfugiée - DIHAL
	3	Couple + 1 enfant	06/11/18	29/05/19	18/11/19	78	Fille réfugiée – bail direct
	2	Femme + 1 enfant	21/11/17	16/09/19		15	Fille réfugiée OFPRA
	4	Femme + 3 enfants	22/08/19	24/10/19		0	Filles réfugiées OFPRA
Erythréens	1	isolé	28/08/19	18/09/19	04/12/19	0	Réfugié - CPH
Libyens	1	isolé	22/12/16	26/06/19	30/09/19	0	Réfugié - hôtel social
Soudanais	1	isolé	04/01/19	15/11/19			Réfugié - attente logement social
Syriens	6	Couple + 4 enfants	05/09/19	17/12/19			PS - attente logement social
Tchadiens	7	Femme + 6 enfants	21/03/18	31/07/18	13/02/19	104	Réfugiée - DIHAL
	1	isolé	31/07/17	30/11/18	10/01/19	0	Réfugié - solution familiale
TOTAL	41						

3.2 Accompagnement des déboutés

94 personnes déboutées ont été présentes sur l'établissement au cours de l'année 2018, soit 32,64 % des effectifs de l'année, en baisse par rapport à 2018 où ils représentaient près de la moitié des personnes avec 48,05 %). Ces données s'expliquent par le maintien, pour certains depuis plusieurs années, de ménages déboutés en présence indue.

Antenne Chapelle

En 2019, aucune personne n'a été déboutée de sa demande d'asile.

L'antenne a enregistré la présence indue de 10 ménages déboutés les années antérieures (depuis 2015 pour les plus anciens), soit 49 personnes.

Familles déboutées LCSL sorties en 2019

Pays/Origine	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification Rejet CNDA	Date sortie CADA	Solution hébergement à la sortie	Nb de jours de prolongation
Irak	3	Isolée + 2 enfants	29.12.16	27.12.18	24.04.19	Solution individuelle	89
Russie/Arménienne	4	Isolée + 3 enfants	19.11.14	03.03.16	18.11.19	Hébergement d'urgence	1 355
	6	Couple + 3 enfants + Mère de Mr	02.12.13	06.07.16	18.11.19	Logement autonome	1 230
	1	Isolé (sorti sans sa famille)	19.11.14	03.03.16	15.01.19	Solution individuelle	1 048
Russie/Tchétchène	7	Couple + 5 enfants	03.11.14	23.10.15	11.03.19	Hébergement urgence	1 204
Congo/RDC	8	Isolée + 7 enfants	26.10.15	15.03.17	10.04.19	Hébergement urgence	816
Albanie	3	Couple + 1 enfant	18.02.16	13.12.16	25.02.19	Hébergés par famille	804
	5	Couple+ 3 enfants	27.07.17	12.03.18	03.06.19	Solution individuelle	418
Macédoine	1	Conjoint (sorti sans sa famille)	16.11.16	23.01.17	15.01.19	Solution individuelle	691
Pakistan	1	Isolé	24.09.18	28.12.18	25.06.19	Solution individuelle	149
TOTAL	39						

Familles déboutées présentes LCSL au 31.12.2019

Au 31 décembre 2019, sur les 10 ménages présents en début d'année, seulement 2 familles se maintenaient encore au CADA, soit 10 personnes (contre 8 familles et 1 isolé en début d'année)

Pays/Origine	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification rejet CNDA	Prolongation Nb de Jours
Kosovo	3	Isolée + 2 enfants	16.11.16	23.01.17	1 041
Congo RDC	7	Couple + 5 enfants	03.08.17	28.09.18	430
TOTAL	10				

Antenne Bar

18 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2019 : 2 couples, une famille de 6 personnes et 8 isolés.

Elles rejoignent les 27 personnes déboutées des années antérieures (depuis mi-2016), en présence indue en début d'année 2019.

2 familles déboutées (8 personnes) ont bénéficié d'une orientation sur des places en hébergement d'urgence.

3 familles déboutées sont parties par leurs propres moyens, de même que 9 personnes isolées, soit 18 personnes.

Personnes déboutées sorties BSA en 2019

PAYS	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification Rejet CNDA	Date sortie CADA	Solution hébergement à la sortie	Nb jours de prolongation
Albanie	4	Couple + 2 enfants	23/05/17	20/12/17	12/08/19	Solution individuelle	567
	5	Couple + 3 enfants	12/09/16	27/11/17	03/07/19	Eloignement	489
Bangladesh	2	couple	06/09/17	24/09/19	24/10/19	Solution individuelle	0
Centrafrique	1	isolé	24/05/16	30/08/19	17/09/19	Solution individuelle	0
Congo	1	isolé	25/09/17	31/05/19	09/10/19	Solution individuelle (CST)	38
Côte d'Ivoire	1	isolé	27/02/19	12/09/19	30/09/19	Solution individuelle	0
Guinée	1	isolé	07/11/18	10/10/19	22/10/19	Solution individuelle	0
Irak	1	isolé	23/01/18	28/12/18	17/01/19	Solution individuelle	0
Kosovo	3	Femme + 2 enfants	29/10/15	27/11/17	22/07/19	Solution individuelle	556
Mali	1	Isolé	24/01/19	21/05/19	19/06/19	Solution individuelle	0
	1	isolé	21/01/19	04/11/19	08/11/19	Solution individuelle	0
Nigeria	5	Isolée + 4 enfants	22/01/14	13/06/16	01/08/19	HU	1 112
Soudan	1	Isolé	26/10/18	12/07/19	01/08/19	Solution individuelle	0
	1	Isolé	10/10/16	25/07/18	15/05/19	Solution individuelle	201
Russie	3	Couple + 1 enfant	26/04/16	24/11/17	17/12/19	HU	660
TOTAL	31						

Au 31 décembre 2019, 3 familles et un isolé, soit 14 personnes se maintiennent au CADA dont deux familles avec des enfants mineurs ayant entamé une procédure de demande d'asile.

Personnes déboutées présentes BSA au 31.12.2019

PAYS	Nb Pers.	Configuration familiale	Date entrée CADA	Notification rejet CNDA	Prolongation Nb de jours
Nigeria	5	Femmes seule + 4 enfants dont 2 sont en demande d'asile	26/11/15	26/09/17	1 096
	1	Isolée	05/11/18	20/12/19	0
Pakistan	6	Couple + 4 enfants <i>Mr a une CST santé</i>	04/06/18	16/09/19	15
Côte d'Ivoire	2	Femme seule + 1 enfant en demande d'asile	08/10/18	04/12/19	0
TOTAL	14				

4. Réalisations de l'année 2019

4.1 Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Equipes	Compétences culturelles dans les pratiques sociales - Centre MINKOVSKA Accueil et vie collective en centre d'hébergement - Forum Réfugiés Fin de prise en charge et distanciation professionnelle – Forum Réfugiés Réforme du droit d'asile – CDAD Prévention des conduites addictives – ANPAA
Référents sociaux	Identification et protection des victimes de traite des Etres humains- ALC Techniques de recherche d'information sur les pays d'origine- FTDA Sensibilisation aux droits des étrangers - ADATE Entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psycho traumatisme- FTDA Prévenir l'usure professionnelle – ACR UNIFAF Accès aux droits et soins : réforme de la CMU et de l'ACS Connaissance des troubles psychiques– ACR UNIFAF
Auxiliaires socio-éducatifs + référents insertion	Vie affective et sexuelle des adolescents – ACR UNIFAF Parentalité et éducation aux écrans » IREPS Rencontres accompagnement emploi en structure d'hébergement- FAS BPJEPS – POINFOR
Salariés concernés	Comprendre le fonctionnement du régime de retraite et gérer sa fin de carrière – MALAKOFF S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein d'un CSE Préserver la santé et la sécurité des salariés et des publics accompagnés : contrôles et vérifications réglementaires dans les ESMS- URIOPSS, ARS, APAVE
Direction	Management d'une équipe intergénérationnelle - UNIFAF
Comptabilité	Maitriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS- URIOPSS

4.2. Animations et informations collectives

Bar sur Aube	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Café santé : préparation projet (stress, sommeil, nutrition, addiction...)	Hommes CADA, HU et HUDA	IREPS	Au sein du CADA 1 séance en janvier, <i>projet non abouti du fait manque de moyens humains</i>
	Prévention sur les MST	Adultes CADA et HUDA	Conseil départemental	Au sein de l'HUDA 1 séance en janvier
	Exposition sur les droits des femmes au fil du temps (tableaux et jeu ludique)	Femmes CADA et HU	Ligue des droits de l'Homme	Exposition à Ste Savine le 07 mars
	Prévention contre le cancer du sein	Femmes CADA et HU	Ligue contre le cancer	Au CADA 1 séance en mai
	Prévention contre le cancer de la peau	Enfants CADA	Ligue contre le cancer	Lac de Géraudot en aout
	La prévention routière	Tout public CADA, HU, HUDA	La prévention routière	Au CADA 1 séance en aout
Ouverture sur l'extérieur	Hygiène corporelle sous forme de jeu de société	Enfants CADA	Référent social	Au CADA 1 séance en octobre
	Lectures de contes	Enfants et parents	MPT	Au CADA mais ouvert aux personnes de l'extérieures 4 séances
	Participation à la semaine petite enfance	Enfants et parents	CMS Animateur	A l'extérieur 1 séance en mars
	Tournoi de futsal CADA/MPT	Adultes	MPT Animateur	A l'extérieur 2 matchs en avril
	Fête du jeu avec la MPT	Enfants	MPT Animateur	Quartier des miniets 1 séance en mai
	Tournois de foot avec des lycéens	Adultes	Animateur et classe foot Lycée Gaston Bachelard	A Bar sur Aube 1 séance en juin
Actions culturelles	Fête du réfugié en lien avec la MPT	Tout public CADA HUDA HU HS	Animateur MPT	3 séances de préparations en juin et fête en juillet
	Rencontre avec l'association OKUP et Caritas France suivi d'une après-midi jeu et partage	Adultes	OKUP Caritas France Référent social	Au CADA le matin et salle à l'extérieur l'après-midi en novembre
	Assister à une répétition de l'orchestre symphonique de l'Aube	Adultes CADA HU HS	Anie (bénévole)	A l'espace Davot 1 séance en février
	Visionnage de courts métrages	Adultes	L'accord Parfait	A Troyes Décembre
	Spectacle de magie et clown à la fête de fin d'année	Tout public CADA HUDA HU HS	Fabien SIKO Couette couette la clownette Toute l'équipe	Salle des miniers Bar sur aube Décembre

Valorisation	Bénévolat à CRESREL montage de volières, fabrication de nid pour oiseaux et hérissons	Hommes	CRESREL et référent social	Atelier bois au CADA plusieurs fois dans l'année pour la fabrication des nids et 4 journées à CRESREL pour dons et montage voilières
	Activités manuelles sur différentes thématiques (épiphanie, chandeleur, carnaval, paques, halloween...)	Enfants	Référents sociaux	Au CADA
	Bénévolat pour préparer le carnaval	Adultes	MPT	A la MPT 4 séances : 3 en février et 1 en mars
	Cuisine	Adultes	Animateur Bénévole	Au CADA 1 séance en février et 1 en avril
	Atelier apprendre à fabriquer ses cosmétiques et massages avec une professionnelle	Femmes CADA et HU	Esthéticienne	Au CADA 1 séance en mars
	Stage dans les vignes	Adultes	CREERA	1 séance en avril
	Elaboration d'une fresque avec deux artistes pour le CADA de LCSL	Adultes	Animateur Bar sur Aube et LCSL Artiste	Au CADA de LCSL 2 séances en juin
	Barbecue	Tout public CADA HUDA HU HS	Toute l'équipe	Au CADA en juillet
	Sortie pour achats résidents (Emmaüs, Troyes)	Adultes	Animateur	Troyes ou Chaumont 5 sorties au total en 2019
Sorties	Activités sportives (randonnées, football, vélo)	Adultes CADA HUDA HU	Animateur et référents sociaux	Bar sur Aube 1 à 2 fois par mois aux beaux jours
	Cinéma	Enfants	Animateur	Bar sur Aube 1 séance en février

LCSL	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Information sur le sommeil	Adultes	Centre de Santé Chapelain	1 séance Janvier
	Sensibilisation aux gestes de 1ers secours	Adultes	UFOLEP	4 séances Février/Mars
	Information santé Hommes	Hommes	IREPS	1 séance Février
	Informations destinées aux déboutés	Adultes	CADA	1 séance Mars
	Informations sur la réforme de l'asile	Adultes	CADA	1 séance Mars

	Informations sur le tri sélectif	Adultes	TCM	1 séance Avril
	Informations sur les MST (VIH/hépatite B)	Adultes	CeGIDD (CHT)	1 séance Mai
	Atelier Gestion du Budget	Adultes	Finance et Pédagogie	1 séance Mai
	Informations sur les risques domestiques	Adultes	Centre de Santé Chapelain	1 séance Juin
	Action sur la parentalité (responsabilité vis-à-vis de la scolarité)	Adultes et enfants	CADA	2 réunions Septembre
	Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement (tri sélectif, compostage, recyclage,...)	Enfants/ados	CADA + Troyes Champagne Métropole	10 séances Octobre
	Informations sur le système de santé en France N° 1	Adultes	CPAM	1 séance Octobre
	Atelier Mère-fille sur le cycle féminin Cyclo-show	Femmes et filles	Centre de Santé Chapelain	1 séance Octobre
	Atelier de prévention informations cancer du sein	Femmes	Centre de Santé Chapelain (Ligue contre le cancer)	1 séance Octobre
	Atelier sport et santé	Adolescents	UFOLEP et Centre de santé Chapelain	1 séance Octobre
	Informations sur le système de santé en France N° 2	Adultes	CADA	1 séance Novembre
	Informations sur le système de santé en France N° 3	Adultes	CADA	1 séance Novembre
	Jeux sur les valeurs de la République	Adultes	AVIM	1 séance Novembre
	Se repérer sur un plan, code de la rue citoyenne	Adultes	Bénévoles, via ASL	Plusieurs séances
	Informations sur la géographie de la France, et son organisation administrative	Adultes	Bénévoles, via ASL	Plusieurs séances
	Atelier sociolinguistique	Adultes	Bénévoles + CADA	Toute l'année
Ouverture sur l'extérieur	COSMO POLY fête (repas partage)	Familles	Gestion Urbaine et Sociale de Proximité + Associations	1x/an Juillet
	Tournoi Futsal	Enfants/ados	Service Sport Mairie LCSL	1x/an Février

	Stage de foot	Enfants/ados	Football Club ESTAC de L'AUBE	Juillet/août
Actions culturelles	Stage d'handball, gospel, tennis, boxe, hip hop, jeux de société Stage « 3 raquettes »	Ados filles Ados mixte	Rosières Saint Julien Handball Rosières Omnisports section Tennis	Vacances scolaires 2 séances Janvier
	Activités sportives	Enfants/ados	Service sport Mairie LCSL	Vacances scolaires
	Semaine du sport et de l'enfant	Enfants/ados	Service sport Mairie LCSL	1x Mai
	Projet activités sportives	Enfants/ados	UFOLEP	1x/semaine Période scolaire
	Tournoi « 3 ballons » à Romilly	Ados	UFOLEP	Février
	Centre aéré	Enfants/ados	Mille Couleurs	Vacances scolaires
	Promenade des chiens	Enfants/ados	SPA	Mercredi 1x mars 2x avril
	Journée de la Femme : visite exposition	Adultes	Ligue des Droits de l'Homme	1x Mars
	Visite Musée de l'Immigration	Adultes	AATM	1x Avril
Valorisation	Projet Fresque murale	Familles	Deux artistes	Juin/juillet
	Invitation ouverture de saison culturelle	Familles	Centre Culturel Didier BIENAIME	Août
	Visite Musée St LOUP (exposé projet sensibilisation respect environnement)	Jeunes	CADA + Musée + Les Cultures du Cœur	Octobre
	Escape Game	Jeunes	Bibliothèque LCSL	Octobre
	Rallye citoyen dans la ville de Troyes (découverte des lieux culturels)	Adultes	CIDFF	Octobre
	Musée Mémorial et Champs de Bataille Verdun	Adultes	Association Familiale	Juin (Atelier sociolinguistique)
	Atelier cuisine « galettes des Rois »	Femmes	CADA	1x/an Janvier
Actions culturelles	Cuisine par les femmes pour repas partage	Familles, bénévoles, CA, HU, RS, salariés	AATM	1x/an Août
	Atelier cuisine « gâteaux » pour Cosmo Poly Fête	Femmes	CADA +Gestion Urbaine et Sociale de Proximité LCSL	Juillet
	Atelier couture « fabrication de sacs » pour Cosmo Poly Fête	Femmes	CADA +Gestion Urbaine et sociale de Proximité LCSL	Plusieurs séances
	Atelier tatouage au henné	Jeune fille	CADA	3 séances

Sorties			Août	
	Atelier « Bien-être »	Femmes	CADA	Plusieurs séances
	Atelier cuisine pédagogique	Adultes (ASL)	Bénévole CADA	Juillet
	Activités manuelles diverses	Femmes, enfants	CADA	Toute l'année
	Atelier création affiches respect environnement	Enfants/ados	CADA	Octobre
	Atelier créativité fresque murale	Familles		Juillet
	Faire découvrir son pays d'origine, sa langue et le vocabulaire lié à la cuisine	Femmes	CADA	15 séances De Mai à Août
	Spectacle « équitation »	Enfants/ados	Service Enfance Jeunesse LCSL	Juillet
Cirque en famille		Familles	Service Enfance Jeunesse LCSL	Août
Invitations Foot matches ESTAC		Familles	Service Enfance Jeunesse + Service sport Mairie LCSL	Toute l'année
Comédie musicale « le temps de l'amour »		Familles	Les Tréteaux du Cœur Volant	1x Décembre
Entreprise atelier recyclage Foyer Aubois		Enfants/ados	Foyer Aubois	Octobre
Visite de la déchetterie		Enfants/ados	TCM	Octobre

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Projets personnalisés

Antenne Chapelle

- 12 nouveaux PP signés ;
- 6 PP non signés (procédures courtes),
- 2 PP clos (1 pour fin de procédure, 1 pour non-adhésion)
- 0 refus.

Antenne de Bar

- 39 nouveaux PP signés,
- 18 PP clos (fin de procédure, ARV, départs etc...)
- 2 refus.

4.3.2. Réunions de résidents

Deux réunions de résidents ont été organisées par site en 2019, en présence des bénévoles.

Les sujets récurrents qui préoccupent les résidents sont le manque d'entretien des espaces partagés à Bar sur Aube (cuisines, douches et WC) et des escaliers et paliers des entrées, ainsi que des extérieurs (local poubelles en particulier) à La Chapelle-Saint Luc.

Les rappels concernent le respect des différences culturelles et religieuses et de la nécessité de demander à l'OFII l'autorisation de s'absenter hors de la région Grand Est.

Lors des réunions du mois de mars 2019, les résultats des enquêtes de satisfaction de l'année précédente, appréciations majoritairement positives, ont été portés à la connaissance des résidents.

Les comptes rendus traduits sont distribués aux résidents présents et aux nouveaux admis de l'année.

D'autres réunions ont été organisées au cours de l'année : autour des questions d'entretien courant des espaces communs et de dégradation de l'équipement, de la situation des ménages déboutés, ainsi que de la nouvelle carte ADA.

- Antenne Chapelle**

Le 22/03/2019 avec 95% de participation, en légère baisse

Le 17/10/2019 avec 90,48% de participation, en légère baisse

- Antenne Bar**

Le 20/03/2019 avec 50,30% de participation, en légère hausse

Le 15/10/2019 avec 47% de participation, en baisse

4.3.3 Enquêtes de satisfaction

Les taux de retour sont légèrement en hausse.

S'ils ne sont pas représentatifs des appréciations de l'ensemble des résidents, les résultats recueillis traduisent une forte tendance à la satisfaction des résidents qui se sont exprimés. Ils attirent aussi notre attention sur ce qui peut être amélioré.

Les commentaires sont très positifs.

Les doléances portent essentiellement sur le chauffage, le mobilier, ainsi que le manque d'entretien des espaces communs par les résidents.

Questionnaires	Antenne La Chapelle St Luc		Antenne Bar sur Aube	
	Taux de retour	Appréciations	Taux de retour	Appréciations
Accueil	100%	++	62%	++
Prépa OFPRA	100%	++	50%	++
Prépa CNDA	0%		53%	++
Bientraitance	66,67%	++	59%	++

- **Antenne Chapelle**

Dépouillement des questionnaires rendus en 2019 : le 21/02/2020
Analyse des résultats : le 02/03/2020

Pistes d'amélioration :

Réfléchir à ce qui peut permettre l'accès à l'autonomie de plus de résidents.

Il reste une marge d'amélioration du taux de distribution des questionnaires. Rappel des échéances de distribution et de recueil des questionnaires en réunions d'équipe.

- **Antenne Bar**

Dépouillement des questionnaires rendus en 2019 : le 13/02/2020
Analyse des résultats : le 18/02/2020

Pistes d'amélioration :

L'atelier home staging rattaché à l'atelier bois, envisagé récemment, peut redonner une deuxième vie à du vieux mobilier et améliorer le confort dans les appartements en cohabitation et les logements des bénéficiaires d'une protection internationale

Réfléchir à un système de parrainage entre nouveaux et anciens résidents, si possible de même nationalité, pour favoriser l'intégration

Renforcer les visites à domicile et le travail de médiation dans les cohabitations afin que les points de désaccord entre résidents n'atteignent pas le point de non-retour.

5. Faits marquants en 2019

L'évaluation externe de l'établissement

L'évaluation externe du CADA Aube a été réalisée par le cabinet « i = mc2 » en avril 2019.
Le rapport d'évaluation externe conclut que :

« Le CADA de l'Aube est un établissement en phase avec ses missions, développant un souci de prestations de qualité, dans le respect du cahier des charges des CADA.

Soutenu par une association qui a, depuis son origine, développé une expertise dans l'accompagnement des personnes étrangères, porteuse de valeurs, mais s'inscrivant dans une logique de service et non de militantisme politique ou idéologique, l'établissement fait preuve de professionnalisme, ce qui est d'ailleurs affirmé comme une de ses valeurs.

Les personnels rencontrés sont qualifiés, compétents et motivés et la qualité de leur accompagnement est reconnue par les usagers entendus et les partenaires interrogés. Quelques points d'amélioration technique peuvent être développés, le principal concernant une amélioration de la traçabilité des projets personnalisés, par ailleurs bien maîtrisés par l'équipe, mais pas toujours bien formalisés.

Le bâtiment de Bar sur Aube, vétuste et pas des mieux adapté à la mission, représente une priorité à laquelle s'emploie l'association

Le projet d'établissement est cohérent et atteste d'une bonne compréhension et adaptation à la mission. Il démontre également une vraie démarche d'évaluation continue, bien intégrée par l'équipe et l'association. Quelques éléments d'amélioration de la structuration de la démarche qualité pourraient encore étoffer celle-ci.

Le dispositif managérial est opérationnel et efficace et le soutien aux salariés bien présent.

Les usagers interrogés et les partenaires font ressortir une ouverture importante de l'établissement et une bonne intégration de la structure dans son environnement local. »

Les recommandations et suggestions des évaluateurs ont été traduites en un plan d'actions validé par le Conseil d'Administration de l'association en octobre 2019.

Antenne Chapelle

- Réalisation d'une fresque par les résidents, adultes et enfants, (sur le mur de séparation entre le site de La Chapelle Saint Luc et les pavillons voisins), encadrés par deux artistes. Le choix du camaïeu de bleus symbolise le ciel et les mers que beaucoup ont traversés avant de se poser en France. C'est aussi la couleur de l'espoir et du rêve. Le projet a réuni adultes et enfants, résidents présents et d'autres récemment sortis, dans une réalisation collective, accessible à tous et respectueuse de la contribution de chacun. La fresque « faire le mur » est le fruit d'une démarche collective avant d'être une œuvre esthétique.



- Initiation d'une vingtaine de résidents aux gestes de premiers secours, en 3 séances animées par l'UFOLEP
- L'auxiliaire socio-éducative a mené dans le cadre de sa formation au BPJEPS un projet de sensibilisation des jeunes à l'environnement face aux incivilités constatées : déchets et mégots de cigarettes jetés par terre, par les fenêtres alors que des poubelles sont installées un peu partout dans la cour, et que des cendriers sont mis à disposition, local poubelles souvent sale, tri sélectif des déchets domestiques non respecté, sacs poubelles jetés à même le sol et éventrés (alors qu'il y a des containers mis à disposition et souvent vides), couches de bébés retrouvées derrière le bâtiment même parfois dans les pots de fleurs etc..

Ce sont souvent les enfants qui descendent les poubelles : certains ne sont pas assez grands pour ouvrir les containers, alors ils jettent tout par terre ; d'autres, sont pressés d'aller jouer, et ne prennent même pas le temps de déposer les sacs dans les bons containers.

Compte tenu de ces éléments et l'antenne comptabilisant une cinquantaine d'enfants, 10 séances, en partenariat avec Troyes Champagne Métropole, ont été mises en place, avec pour objectif de sensibiliser les enfants au respect de leur environnement, en espérant toucher aussi les parents et agir sur les comportements de tous.

Les séances de sensibilisation ont porté sur le tri sélectif et le compostage. Des visites ont été organisées à la déchetterie, au Foyer Aubois pour le recyclage et au Musée de l'Histoire Naturelle pour comprendre le temps que met chaque objet jeté dans la nature à se dégrader.

Au cours d'une de ses interventions auprès des jeunes, TCM a trouvé très intéressantes les affiches réalisées par les jeunes, et a suggéré de nous rapprocher du service développement durable de la Mairie, pour demander une exposition. La démarche est en cours...

Ce projet a touché presque tous les jeunes du CADA, mais 18 enfants y ont participé régulièrement. Depuis la fin de ce projet, certains jeunes viennent d'eux-mêmes, demander à ramasser les déchets dans la cour et à l'arrière du bâtiment. Ils sont plus attentifs aux écarts des adultes.

- L'extension de 10 places intervenue en juillet 2019 s'est traduite par la location de deux appartements en diffus sur la commune de La Chapelle Saint Luc.
- Le SIAO a proposé des places en hébergement d'urgence à 3 familles déboutées du droit d'asile depuis plusieurs années. Cela a permis de rénover les appartements et d'accueillir de nouvelles familles en début de procédure d'asile. Une de ces sorties s'est faite avec l'intervention des forces de police ce qui a marqué les autres résidents. 3 autres familles déboutées et un isolé ont quitté le CADA par leurs propres moyens.

- Deux ménages (1 famille et 1 isolé) ont obtenu un titre de séjour en lien avec une promesse d'embauche et 1 résidente a obtenu une CST pour soins.

Antenne Bar

- Renforcement de la mutualisation des moyens du CADA, de l'HU et de l'HUDA AATM de Bar sur Aube autour de la mise en place d'actions collectives et de projets culturels et sportifs.
- Le projet de restitution du bâtiment collectif a enfin pu se concrétiser en décembre 2019. C'est ainsi que 14 résidents (9 isolés (es) et 2 familles de 2 et 3 personnes) du bâtiment collectif ont pu déménager vers 4 nouveaux appartements en cohabitation, pour une amélioration certaine de leurs conditions d'hébergement (confort matériel ; intimité, sécurité).

6. Principales difficultés rencontrées en 2019

-Depuis que les orientations du DNA sont nationales, il est difficile, voire impossible d'obtenir des informations en amont de l'arrivée des nouveaux résidents. Ce qui ne permet pas de préparer au mieux les entrées.

Les admissions sont parfois précipitées et d'autres fois tardives laissant les places réservées non occupées des semaines durant. La grève de la SNCF en fin d'année 2019 n'a pas arrangé les choses.

-Les équipes des deux sites ont fait face à des baisses d'effectifs salariés durant plusieurs mois (mise à pied, suivie d'un licenciement et deux longs arrêts maladie de 3 mois pour l'équipe de Bar sur Aube ; un long arrêt maladie et un départ en formation en alternance pour l'équipe de La Chapelle Saint Luc), alors que l'activité de l'établissement n'a pas baissé. Un recrutement a été effectué début décembre à Bar sur Aube en remplacement du salarié licencié en octobre à l'issue de la procédure disciplinaire engagée durant l'été. Un remplacement n'était pas envisageable pour combler chaque absence. Les informations collectives et les visites à domicile sont passées au second plan par rapport à l'accompagnement médical et juridique.

-La nouvelle carte ADA est à l'origine de la raréfaction de l'argent liquide car le cash back a un coût dans l'agglomération Troyenne (20 €) et n'existe pas à Bar sur Aube. Les remboursements des avances ADA et les versements des cautions sont compromis depuis novembre 2019.

Antenne Chapelle

- Malgré les traitements engagés en 2018, nous ne sommes venus à bout des punaises de lit. De nouvelles interventions d'une entreprise spécialisée ont été nécessaires à quatre reprises en 2019.
- La sortie précipitée de certaines familles déboutées a impacté l'état des logements restitués (hygiène, encombrants).
- Le CADA a accueilli à titre dérogatoire en avril 2019 une famille réinstallée de Turquie (couple + 4 enfants). Cette famille devait être redirigée vers un logement équipé dans un délai de 15 jours. L'association financée pour assurer d'assurer l'accueil, le relogement et l'accompagnement de cette famille n'a pas accompli sa mission. Nous avons hébergé, accompagné la famille et scolarisé les enfants sans percevoir le remboursement des frais avancés (péculia en attendant le versement du RSA et des prestations familiales, traduction de documents, frais de déplacement). La famille est en attente d'un logement qu'elle devra équiper sans aide financière, contrairement aux autres familles réinstallé

Antenne Bar

- Un turnover toujours de plus en plus important + 61 % (68 personnes-admises en 2019 contre 42 personnes en 2018)

L'accélération des procédures, conjuguée à une proportion importante de résidents isolés et à de plus en plus de départs en cours de procédure conduisent à un renouvellement continu des résidents. Cela accroît la charge de travail de l'équipe qui court toujours après le temps.

Surtout que du fait de l'accélération des procédures, il n'est pas rare que de nouveaux admis soient en recours CNDA et arrivent sans copie de leur dossier d'asile, ce qui nécessite de consacrer du temps à retrouver les informations manquantes.

- En décembre, le transfert de 11 ménages (9 isolés et deux familles) de l'hébergement collectif vers les appartements, l'organisation de la cohabitation et l'installation du nouveau mobilier se sont ajoutés à la charge de travail de l'équipe, amputée d'une référente.
- Les délais de résolution des problèmes techniques dans les appartements sont longs
- Les délais de traitement des dossiers par la CPAM (plus de six semaines à moins de faire une demande urgente par mail) et la CAF (multiples demandes répétées de copies es récépiissés) sont de plus en plus longs ce qui met les demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection en difficulté pour l'accès aux soins et au logement et les laisse plusieurs semaines sans ressources.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2020

Poursuite de l'actualisation du projet d'établissement pour les cinq prochaines années en s'appuyant sur le projet associatif, les résultats des enquêtes de satisfaction auprès des résidents et le cadre réglementaire défini par la réforme du droit d'asile de 2018.

+ Actualisation des procédures et fiches protocole en adéquation avec les dispositions de la nouvelle loi asile de 2018 et les textes d'entrée en application parus en 2019.

Antenne Chapelle

Le retour à plein temps de l'animatrice (en formation en 2019) permettra en 2020 de mettre en œuvre de nouveaux projets (jardinage avec les enfants ; espace femmes ; activités pour les hommes) et d'augmenter la fréquence des animations.

Il est important de conserver des moments d'échanges entre résidents afin de prendre le pouls et prévenir les conflits.

Le projet jardinage a notamment été construit avec une bénévole qui maîtrise bien le jardinage. L'emplacement du jardin a été choisi en tenant compte de l'espace disponible au CADA.

Les intérêts de cette activité :

- Le plaisir de remuer la terre ensemble (en famille), de désherber, de planter, d'arroser, de cueillir, et la joie de partager après ce qu'ils auront produit (légumes et herbes aromatiques)
- Retrouver des gestes familiers pour certains (dans leur pays)

- Permettre aux enfants de créer un lien avec la terre et d'avoir de bonne raisons de respecter leur environnement en commençant par leur jardin
- Développer l'estime de soi par cette activité valorisante pour certains
- Permettre aux résidents de communiquer entre eux, de choisir ensemble les légumes à faire pousser, et surtout apprendre aux enfants à respecter le jardin collectif
- Faire d'une manière systématique le compost, pour réduire le poids des déchets ménagers.

Antenne Bar sur Aube

- Renforcement de la mutualisation des moyens du CADA, de l'HU et de l'HUDA AATM de Bar sur Aube autour de la mise en place d'actions collectives et de projets culturels et sportifs.
- Achèvement ou poursuite du transfert de tous les résidents du bâtiment collectif vers les appartements en cohabitation avec la réception de 8 autres appartements attendus courant 2020. A terme le site ne proposera plus d'hébergement collectif ; tous les résidents seront logés en appartements diffus, individuels ou en cohabitation, situés dans le quartier des Miniers. L'accompagnement devra nécessairement s'adapter à ces changements : plus de médiation entre résidents et avec le voisinage, plus de visites à domicile et amélioration du suivi des réparations et intervention techniques dans les appartements.



Est Eclair 19 juin 2019

Une rencontre (de foot) conviviale



A l'issue de la rencontre, goûter pour tous.

A l'initiative du Secours catholique de l'Aube (présence d'Anne-Fleur Clouard salariée pour le département, Monique Boosz, Alain Oliveira, bénévoles à Bar-sur-Aube), et avec ses partenaires : l'ACE (Action catholique des enfants catholique de Pierrette Teixeira) la MPT - Jean-Luc Petit avec Arnaud Ortillon -, un moment foot convivial a eu lieu mercredi 12 juin de 14 h à 17 h 30 sur le "terrain d'honneur des Varennes", appellation qui montre bien qu'il est bichonné et prisé par les joueurs du quartier qui le fréquentent. Le terrain était prêté par la société Mon Logis. La rencontre a opposé des équipes des Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine et des Huda

(Hébergement d'urgence de demandeurs d'asile : ex-CAO, Centre d'accueil et d'orientation) de Bar-sur-Aube, Aix-en-Othe et Vendeuvre. Sébastien Ségetto, animateur salarié du Cada de Bar-sur-Aube, a expliqué les objectifs de l'après-midi : « *C'est faire en sorte que les demandeurs d'asile du département se connaissent. Le foot est un excellent vecteur pour cela. Il leur permet de savoir d'où ils viennent, comment ils sont venus en France, bref de raconter leur histoire, de tisser des liens... et peut-être de faire des projets. Cette rencontre permet surtout de les faire sortir de leurs structures et de voir des gens différents. C'est comme une bouffée d'oxygène pour eux, qui vivent cloîtrés dans nos structures* ». Alain Oliveira a

eu la tâche de trouver des ballons, des chasubles ou maillots de couleurs différentes et un sifflet. Il a joué le rôle d'arbitre. A la fin des matches, un goûter était offert à tout le monde.

Correspondant du journal : André Auguste, tél. 06.76.53.67.55 ; courriel : andre.auguste@orange.fr

URGENCES

Smur : hôpital, tél. 03.25.27.17.84.

Pharmacie de garde : tél. 3237 (0,35 €/mn) ou 3237.fr ou lepharmacien.fr (gratuit).

AUJOURD'HUI

Déchetterie : de 13 h 30 à 18 h 30.

Croix-Rouge : de 14 h à 18 h, collecte et vente de vêtements et de linge, place du Corps-de-Garde.

Office de tourisme : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, tél. 03.25.27.24.25.

Abbaye de Clairvaux : visites guidées à 10 h 30 et 15 h.

Groupes sur réservation au 03.25.27.52.55.

Cinéma : "Aladdin" : à 14 h et à 18 h 30 (3D) ; "Le chant de la forêt" en VO : à 14 h ; "Les crevettes pailletées" : à 20 h 45 ; "Douleur et gloire" en VO : à 16 h 30 ; "X-Men dark Phoenix" : à 16 h 15 ; "Her job" en VO : à 18 h 45 ; "Godzilla II roi des monstres" : à 21 h.

Une journée pour changer de regard sur les migrants

BAR-SUR-AUBE. Le Secours catholique organisait hier une journée autour de l'accueil des demandeurs d'asile, profitant de la visite d'une association bangladaise, Okup.

Il est 14 h 30, dans la salle Sainte-Anne de Bar-sur-Aube, ce mercredi. Autour de quelques tables, une quarantaine de joueurs s'affrontent autour de jeux de société parfois étonnantes. Ces personnes, ce sont des bénévoles ou bénéficiaires du Secours catholique, des demandeurs d'asile du Cada (centre d'accueil des demandeurs d'asile) de Bar-sur-Aube, ou bien des membres d'Okup, une association bangladaise. Un panel de joueurs aux horizons variés, réunis à l'initiative de la délégation Champagne sud, s'étendant sur l'Aube et la Haute-Marne, du Secours catholique.

« On peut s'enrichir de l'expérience d'Okup, et eux en profitent pour essayer de comprendre comment fonctionne l'accueil des migrants en France »

Cette dernière organisait hier une journée dont la thématique était le changement de regard sur les personnes migrantes. « Cette journée s'inscrit dans une campagne mondiale initiée par le Pape », explique Cyril Pierson, directeur de la délégation Champagne sud. Le constat posé, c'est que les migrations engendrent deux problématiques. D'une part, les migrants sont accueillis dans des conditions difficiles et le respect de leurs droits est loin d'être effectif. De l'autre, on sent des tensions au sein de la société, sur le regard porté sur les gens qui migrent. » Le Secours catholique français fait partie d'un réseau mondial d'associations à but caritatif, Caritas Internationalis, « et on se pose tous les mêmes questions, reprend Cyril Pierson. On est dans la logique d'apprendre de l'autre, et c'est l'objet de l'accueil d'Okup. » Cette association bangladaise est en visite toute la semaine dans la région Grand Est. « Une délégation du Secours catholique s'était rendue au Bangladesh l'année dernière, on apporte un soutien aux actions qu'ils mènent », explique Robert Pays, bénévole du Secours catholique. Crée en 2004, l'association s'est fixée pour mission de préparer au



les participants ont pu s'essayer à de nombreux jeux venus du monde entier, comme le billard indien.

mieux les personnes souhaitant quitter le Bangladesh. « Il s'agit souvent d'un exil forcé, économique et qui, demain, sera climatique, précise Cyril Pierson. On peut s'enrichir de l'expérience d'Okup, et eux en profitent pour essayer de comprendre comment fonctionne l'accueil des mi-

grants en France. » Le matin, les représentants de l'association ont ainsi été reçus au Cada de Bar-sur-Aube, pour en apprendre plus sur le parcours migratoire en France. Une visite source de bonnes surprises pour la petite délégation : « On a été étonné que l'accue

ueil soit aussi complet, témoigne Supria. Les gens ont de l'espace, il y a des services pour les familles, de l'aide administrative... » Les informations qu'ils ont réunies, mercredi et tout au long de leur séjour, ils pourront les partager à leur retour au Bangladesh. « Notre but, c'est que

les gens qui veulent venir en Europe ou en France sachent ce qui les y attend », reprend Supria.

L'après-midi, les jeux de société venus de différents pays qui occupaient les tables ont permis aux participants de découvrir de façon ludique différentes cultures. « Je n'ai jamais vu la plupart des jeux qui sont ici », s'amuse Supria. Mais le support était avant tout un prétexte pour délier les langues et pousser les acteurs de cette journée à apprendre à se connaître. « Autour des jeux de leur pays d'origine, les gens peuvent parler de leur parcours, observe Cyril Pierson. C'est dans la même optique qu'on a organisé une journée de partage musical à Chaumont, ou un tournoi de football en juin à Bar-sur-Aube. Il faut changer les mentalités, on n'a pas à avoir peur des migrants. » ■ ROBIN PHILIPPO

UNE ASSOCIATION ROMPUE À L'AIDE AUX DEMANDEURS D'ASILE

Le Secours catholique à l'habitude de venir en aide aux demandeurs d'asile, quelle que soit leur situation. « Quand les personnes arrivent, elles sont dans un parcours d'intégration, elles ont un accompagnement, constate Cyril Pierson. Mais quand elles sont débouillées du droit d'asile mais maintenues en France, elles se retrouvent en extrême pauvreté. Et quand elles sont régularisées, rien n'est réglé, puisqu'elles vivent des minima sociaux lorsqu'elles ne travaillent pas, et il est difficile de trouver du travail. »

Le Secours catholique entre alors en scène pour leur venir en aide, exactement de la même manière qu'ils le font avec les

Français en situation de pauvreté. « On a des bénévoles qui proposent de l'aide à l'apprentissage du français, mais en dehors de ça, ils sont exactement dans la même situation que les Français qui vivent des minima sociaux, et on ne vit pas décentement des minima sociaux », note Cyril Pierson. Le soutien apporté par le Secours catholique est néanmoins de moins en moins financier, et de plus en plus humain : « On a moins de demandes d'aide d'urgence qu'avant. Sur la délégation Champagne sud, 34 % des gens qu'on rencontre ne demandent pas d'aide financière. Ils veulent un soutien moral, vivre quelque chose avec nous car ils souffrent d'isolement social. »

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Charleville-Mézières

Rapport d'Activité **2019**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. de Charleville-Mézières

Adresse des bureaux : 10, avenue des Martyrs de la Résistance – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 17 33

E-mail : cadacharleville@aatm.fr

Date d'ouverture : Juillet 2003

Capacité d'accueil : 95 places (dont extension de 30 places en mai 2016 et 5 places en juillet 2019)

Configuration : CADA éclaté au sein de 22 appartements et 2 chambres individuelles à la résidence sociale AFTAR.

Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2019, l'équipe comptait **6,17 ETP** dont 61,59 % d'emploi socio-éducatif.

Equipe sur site : 6 salariés (5,40 ETP)

➤ 1 responsable de site	0,60 ETP
➤ 1 technicienne administrative	1 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif	1 ETP
➤ 3 référentes sociales	2,80 ETP

L'équipe a accueilli du 1^{er} janvier au 3 mai 2019 une stagiaire 1^{ère} année au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES).

Siège social = 6 salariées (0,77 ETP)

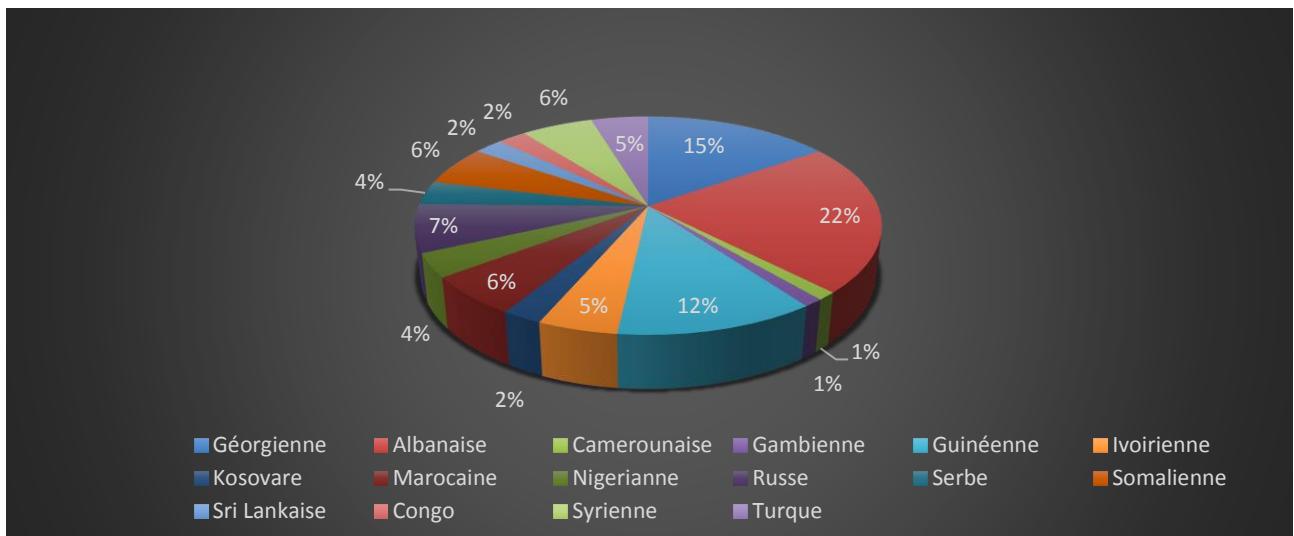
➤ 1 technicienne administrative	0,14 ETP
➤ 2 aides comptable	0,28 ETP
➤ 1 cadre comptable	0,14 ETP
➤ 1 adjointe de direction	0,07 ETP
➤ 1 directrice générale	0,14 ETP

2. Données chiffrées 2019

2.1 Admission

85 entrées de personnes, correspondant à **21 familles et 3 personnes isolées**, de 16 nationalités différentes, ainsi que 2 naissances enregistrées en 2019.

Répartition des entrées 2019 selon la nationalité



Nationalités	Nbre de personnes	Nbre de ménages
Albanaise	18	5
Congo	2	1
Camerounaise	1	1
Géorgienne	13	3
Guinéenne	10	4
Ivoirienne	4	1
Kosovare	2	1
Marocaine	5	1
Nigériane	3	1
Russe	6	1
Serbe	3	1
Somalienne	5	1
Sri Lankaise	2	1
Syrienne	5	1
Turque	4	1
Total	83 + 2 naissances	24

Les ménages entrés en CADA en 2019 sont essentiellement composés du couple parental avec enfants (15 familles), de parents isolés avec enfants (2 familles), de couples sans enfants (4 couples) et de personnes isolées (3 personnes).

Répartition des entrées selon la date d'entrée, le pays et la configuration familiale

Pays	Configuration familiale	Date entrée CADA
CAMEROUN	1 Femme isolée	23/01/2019
GEORGIE	Couple + 2 enfants	25/01/2019
GEORGIE	Couple + 3 enfants	28/01/2019
ALBANIE	Couple	29/01/2019
ALBANIE	Couple + 1 enfant	31/01/2019
GUINEE	1 Femme isolée	08/03/2019
ALBANIE	Naissance	26/03/2019
GUINEE	Couple + 2 enfants	30/04/2019
ALBANIE	Couple + 1 enfant	15/05/2019
GEORGIE	Couple + 2 enfants	11/07/2019
COTE D'IVOIRE	1 mère + 3 enfants	12/07/2019
GUINEE	1 Homme isolé	17/07/2019
RUSSIE	Couple + 4 enfants	24/07/2019
SOMALIE	Couple + 3 enfants	26/07/2019
ALBANIE	Couple + 2 enfants	08/08/2019
GAMBIE	Naissance	18/08/2019
SERBIE	Couple + 1 enfant	26/09/2019
CONGO	Couple	07/10/2019
TURQUIE	Couple + 2 enfants	06/11/2019
NIGERIA	Couple + 1 enfant	06/11/2019
SRI LANKA	Couple	07/11/2019
MAROC	Couple + 3 enfants	15/11/2019
ALBANIE	Couple + 4 enfants	18/11/2019

SYRIE	Couple + 3 enfants	25/11/2019
GUINEE	1 mère + 3 enfants	27/11/2019
KOSOVO	Couple	31/12/2019

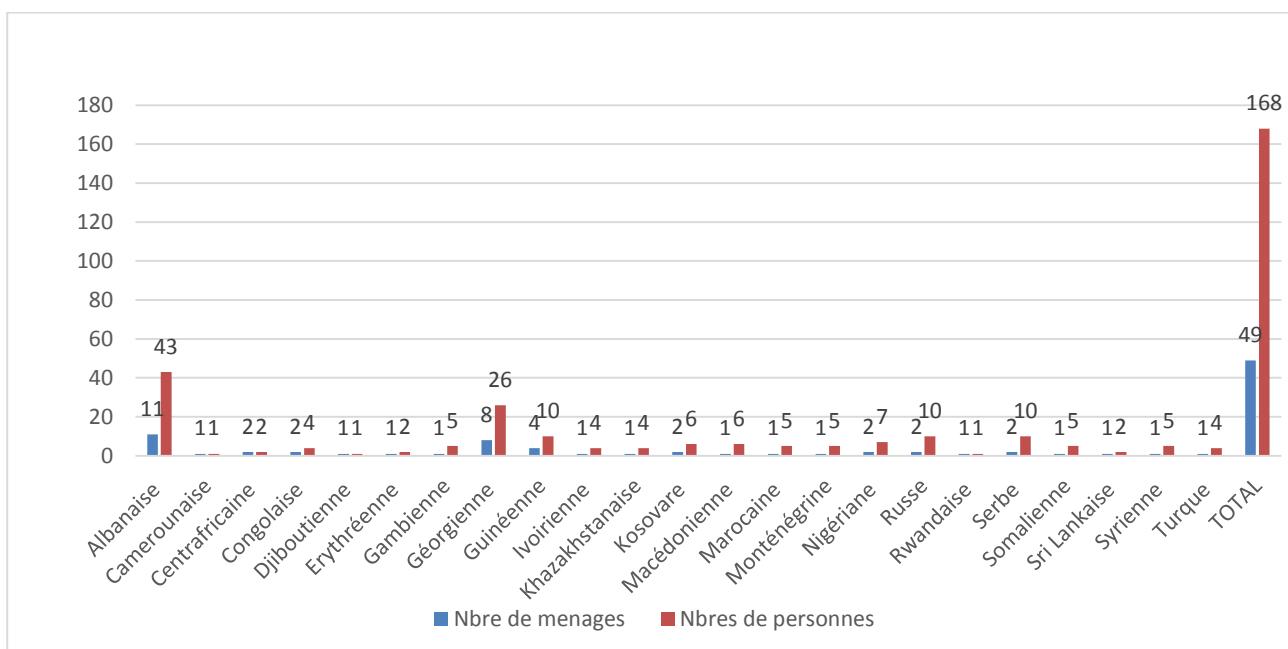
2.2. Présents

Total des journées réalisées en 2019 : 31 395 journées

Taux annuel d'occupation en 2019 : 92,97 %

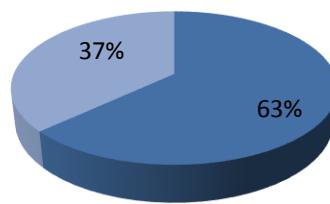
- La situation dégradée de 3 logements (P4, P4 et P5), loués auprès des bailleurs sociaux, nous a contraints à devoir envisager des déménagements pour offrir aux résidents de meilleures conditions d'accueil. La durée nécessaire à l'attribution de nouveaux logements, le temps indispensable à la réalisation de certains travaux de rafraîchissement et la période liée au transfert et installation du mobilier ont entraîné l'impossibilité d'accueillir des familles sur différentes périodes (Temps estimé = 1 mois soit 30 jours x 13 personnes = 390 journées).
- L'année 2019 a également été marquée par la période des grèves qui a eu pour incidence de nombreux retards ou parfois annulation de transferts de résidents suite aux orientations vers notre établissement (suppression de trains...).

Sur l'ensemble de l'année 2019 nous avons accueilli **168 personnes**, soit 49 foyers de 23 nationalités différentes, dont 63% de personnes placées en procédure accélérée (en recul par rapport aux années précédentes).



Procédures accélérées et normales

■ Procédures accélérées ■ Procédures Normales

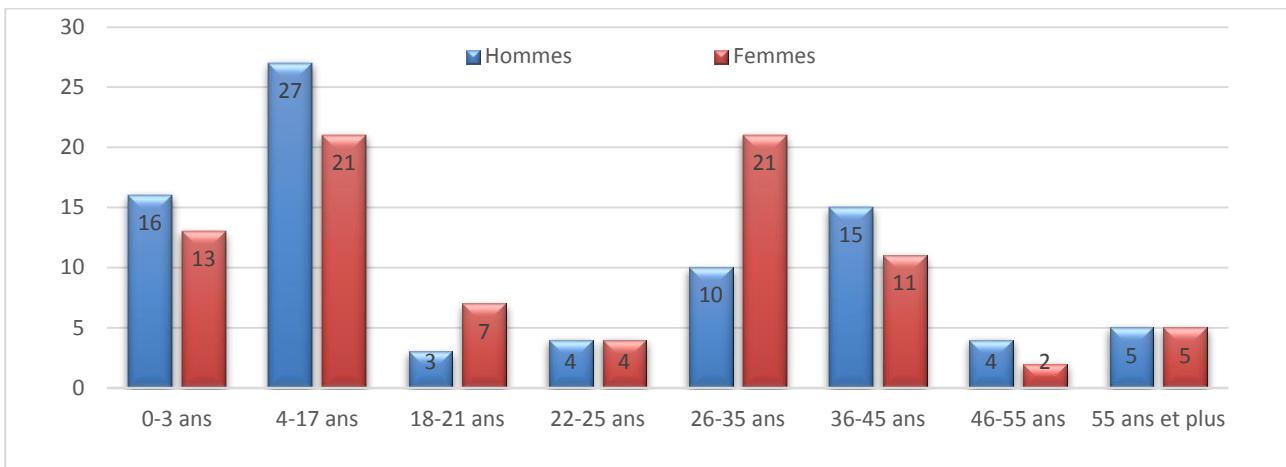


La prise en charge de personnes en procédures accélérées sur la demande d'asile a reculé par rapport aux années précédentes (moins 18%). L'établissement a donc accueilli davantage de demandeurs d'asile en procédure normale (plus 61%), même si elles restent minoritaires.

PROCEDURES ACCELEREES				
Pays d'origine	Nb de Familles	Nb de couples	Isolés	Nb de personnes
Nigéria	1			4
Albanie	10	1		43
Serbie	2			10
Géorgie	6	2		26
Macédoine	1			6
Russe	1			6
Monténégro	1			5
Kosovo	1	1		6
Total	23	4	0	106

PROCEDURES NORMALES				
Pays d'origine	Nb de Familles	Nb de couples	Isolés	Nb de personnes
Cameroun			1	1
Centrafrique			2	2
Congo		2		4
Côte d'Ivoire	1			4
Djibouti			1	1
Erythrée	1			2
Gambie	1			5
Guinée	2		2	10
Kazakhstan	1			4
Maroc	1			5
Nigeria	1			3
Russe	1			4
Rwanda			1	1
Somalie	1			5
Sri Lanka		1		2
Syrie	1			5
Turquie	1			4
Total	12	3	7	62

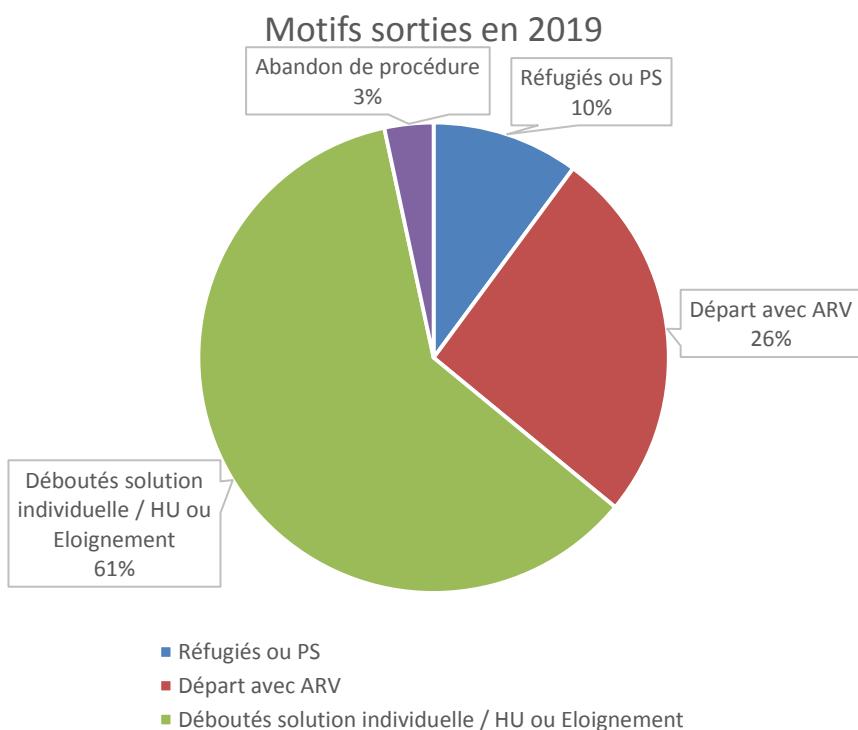
Répartition des personnes accompagnées en 2019 selon l'âge et le sexe



2.3. Sorties

89 personnes ont quitté le CADA en 2019 dont :

- 4 ménages avec le statut de réfugié ou la protection subsidiaire (9 personnes),
- **21 ménages déboutés (77 personnes)**, soit 86,52 % des motifs de sortie : dont 10 ménages partis de leur propre initiative (36 personnes), 6 ayant sollicité l'ARV (23 personnes), 4 ayant intégré un hébergement d'urgence (13 personnes) et un ménage ayant fait l'objet d'une mesure d'éloignement (5 personnes)
- 1 ménage ayant souhaité interrompre la procédure de demande d'asile (3 personnes)



Répartition des sorties selon le pays, la configuration et le statut administratif

Pays d'origine	Nbre de pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date sortie CADA	Statut	Modalités de sortie
Albanie 33 pers.	4	1 père + 3 enfants	23/10/17	14/01/19	Débouté	Solution individuelle
	5	1 couple + 3 enfants	24/08/18	24/10/19	Débouté	Solution individuelle
	3	1 couple + 1 enfant	15/05/19	07/10/19	Débouté	HU
	3	1 couple + 1 enfant	31/01/19	17/12/19	Débouté	Solution individuelle
	4	1 couple + 2 enfants	02/08/18	26/06/19	Débouté	ARV
	3	1 couple + 1 enfant	12/04/18	21/01/19	Débouté	Solution individuelle
	4	1 mère + 3 enfants	21/08/17	11/06/19	Débouté	Solution individuelle
	2	1 couple	29/01/19	19/08/19	Débouté	ARV
	5	1 couple + 3 enfants	29/09/16	18/07/19	Débouté	Eloignement
Géorgie 19 pers.	2	1 couple	18/12/18	25/10/19	PS	Logement social
	4	1 couple + 2 enfants	25/01/19	24/10/19	Débouté	ARV
	3	1mère + 1enfant + 1 isolée	01/06/18	02/05/19	Débouté	Solution individuelle
	2	1 mère + 1 enfant	26/07/17	05/04/19	Débouté	Solution individuelle
	2	1 couple	15/03/18	27/11/19	Débouté	ARV
	4	Couple + 2 enfants	26/03/18	12/04/19	Débouté	Solution individuelle
	5	1 couple + 3 enfants	28/01/19	20/12/19	Débouté	HU
Centrafrique	1	Isolé	25/07/16	22/10/19	Débouté	HU
	1	Isolée	04/07/16	28/02/19	Débouté	Solution individuelle
Macédoine	6	1 couple + 4 enfants	14/11/18	04/11/19	Débouté	ARV
Kazakhstan	4	1 couple + 2 enfants	09/08/18	07/10/19	Débouté	HU
Djibouti	1	Isolé	12/03/15	09/07/19	Réfugié	Logement social
Nigéria	4	1 couple + 2 enfants	19/11/18	05/11/19	Réfugié	Logement social
Serbie	7	1 couple + 5 enfants	13/08/18	08/07/19	Débouté	Solution individuelle
	3	1 couple + 1 enfant	26/09/19	27/11/19	Abandon	Solution individuelle
Erythrée	2	1 mère + 1 enfant	12/12/18	10/09/19	Réfugié	Logement social
Monténégro	5	1 couple + 3 enfants	10/09/18	16/07/19	Débouté	ARV

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2019

	Réfugiés ou PS	Déboutés	Nombre d'ARV sollicitées
Famille	3	10	4
Personne isolée	2	2	/
Couple	2	2	2
Nombre de personnes	16	52	23

3.1. Accompagnement des réfugiés

7 ménages (16 personnes) ont obtenu une protection en 2019 :

- 1 mère avec son enfant (réfugiés devant l'OFPRA)
- 2 familles de 4 personnes (réfugiée devant la CNDA)
- 2 personnes isolées (réfugié CNDA)
- 2 couples (protection subsidiaire CNDA)

Délais de sortie des bénéficiaires d'une protection internationale en 2019

Pays d'origine	Nb de Pers.	Configuration familiale	Date réglementaire de sortie	Date effective de sortie	Jours de prolongation d'accueil 2019	Modalités de sortie
Djibouti	1	Homme isolé	20/05/2019	09/07/2019	48	Logement autonome Charleville Mézières
Erythrée	2	Famille	25/07/2019	10/09/2019	47	Logement autonome Charleville Mézières
Nigéria	4	Famille	17/07/2019	05/11/2019	111	Logement autonome Charleville Mézières
Géorgie	2	Couple	31/10/2019	25/10/2019	0	Logement autonome Charleville Mézières
Guinée	4	Famille parent d'enfant réfugié	Statut de réfugié reconnu à 1 enfant le 4/7/2019 uniquement. Le reste de la famille en cours de procédure en 2019			Attente orientation vers CPH
Rwanda	1	Femme isolée	08/01/2020	Toujours présents au 31.12.2019		
Congo	2	Couple	02/01/2020			

Une famille a rencontré d'importantes difficultés relatives à l'ouverture de droits auprès de la CAF ce qui a considérablement prolongé leur séjour au centre.

Une famille a également dû patienter dans l'attente d'une place en CPH (Centre Provisoire d'Hébergement).

3.2. Accompagnement des déboutés

52 personnes, soit 10 familles, 2 couples et 2 personnes isolées ont été déboutées de leur demande d'asile au cours de l'année 2019. Parmi eux 6 ménages (23 personnes) ont sollicité l'ARV.

Ces ménages se sont rajoutés aux familles déboutées en 2018 et toujours présentes dans l'établissement en 2019, soit 8 familles, représentant au total 29 personnes.

Soit au total 22 ménages déboutés (81 personnes) présents au cours de l'année 2019 -Soit 48,21 % des effectifs de l'année ; ce qui s'explique en raison des orientations régionales de ménages en provenance de pays d'origine considérés comme sûrs et qui obtiennent rarement une protection internationale.

A noter qu'un seul de ces ménages était toujours présent au 31 décembre 2019 et que la majorité des personnes sont parties d'elles-mêmes (10 ménages + 6 ménages en ARV), alors que 4 ménages ont pu être orientés en Hébergement d'Urgence.

Un ménage a fait l'objet d'une mesure d'éloignement.

Délais de sortie des déboutés en 2019

Pays d'origine	Nbre de personne	Configuration familiale	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Jours prolongation au 31/12/19	Modalités de sortie
ALBANIE	4	Isolé + 3 enfants	31/10/18	14/01/19	75	Solution individuelle
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	07/04/19	24/10/19	201	Solution individuelle
GEORGIE	4	Couple + 2 enfants	09/10/19	24/10/19	16	ARV
SERBIE	7	Couple + 5 enfants	05/03/2019	08/07/19	126	Solution individuelle
GEORGIE	3	2 isolés +1 enfant	28/12/18	02/05/19	125	Solution individuelle
GEORGIE	2	Isolée + 1 enfant	07/10/18	05/04/19	180	Solution individuelle
ALBANIE	3	Couple + 1 enfant	03/09/19	07/10/19	35	HU
ALBANIE	3	Couple + 1 enfant	31/07/19	17/12/19	140	Solution individuelle
RCA	1	Isolé	25/08/19	22/10/19	59	HU
GEORGIE	2	Couple	17/06/19	27/11/19	164	ARV
KAZAKHSTAN	4	Couple + 2 enfants	26/07/19	07/10/19	74	HU
ALBANIE	4	Couple +2 enfants	26/05/19	26/06/19	32	ARV
GEORGIE	4	Couple + 2 enfants	27/12/18	12/04/19	106	Solution individuelle
ALBANIE	3	Couple + 1 enfant	04/11/18	21/01/19	78	Solution individuelle
ALBANIE	4	Isolée + 3 enfants	21/07/18	11/06/19	325	Solution individuelle
MACEDOINE	6	Couple + 4 enfants	09/08/19	04/11/19	88	ARV
ALBANIE	2	Couple	02/08/19	19/08/19	18	ARV
MONTENEGRO	5	couple + 3 enfants	30/06/19	16/07/19	16	ARV
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	06/11/18	18/07/19	254	Eloignement
RCA	1	Isolée	16/02/19	28/02/19	13	Solution individuelle
GEORGIE	5	Couple + 3 enfants	12/12/19	20/12/19	9	HU
KOSOVO	4	Isolée+3 enfants	15/11/18	-	411	Toujours présents au 31.12.19

4. Réalisations de l'année 2019

4.1 Formations suivies par l'équipe

Personnel	Intitulé de la formation
Equipe	PSC1 et maniement des extincteurs
Référentes sociales	-L'aide à la constitution des demandes d'asile - Niveau 2 -Compétence culturelle dans les pratiques sociales -Fin de prise en charge et distanciation : postures professionnelles
Auxiliaire socio-éducatif	Rapport à l'écrit et accès à la culture Accueil et vie collective en centre d'hébergement
Direction	Management intergénérationnel Accueil et vie collective en centre d'hébergement
Comptabilité	-Maitriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS -SAGE
CSE	-S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein d'un CSE, -Préserver la santé et la sécurité des salariés et des publics accompagnés : contrôles et vérifications réglementaires dans les ESMS

4.2. Animations et informations collectives

	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Information Collectives	Alimentation	Enfants	Référente sociale	Animation
	La Scolarité	Adultes	Référente sociale	Action Co
	Initiation gestes 1ers secours	Tous	UFOLEP	Animation
	Hygiène dentaire	Enfants	Référente sociale	Action Co
	Les impôts	Adultes	Référente sociale	Action Co
	Appart Eco	Adultes	PACT	Action Co
	Le carnet de santé	Adultes	Référente sociale	Action Co
	Le budget	Adultes	Finances & pédagogie	Action Co
Ouverture sur l'extérieur	Festival « Soupes du Monde »	Adultes	Association soupes et cultures	CS Manchester
	Atelier cuisine et repas partagé	Adultes	CS Manchester	Animation
	Initiation à la pétanque	Hommes	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Ciné-Gouter	Enfants	Bibliothèque/La Pellicule Ensorcelée	Animation
	Inscription Bibliothèque	Ados	Auxiliaire socio-éducatif	Animation
	Inscription CLSH	Enfants	Auxiliaire socio-éducative / Ville de Charleville-Mézières	Animation
	Découverte de la ville « Charlevil'Express »	Adultes	Alméo Formations / J'SPR 08	Action partenariale
	Inscription Salle de sport Ronde, Couture	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	"C'est quoi un centre-social ?" - Visite guidée du SARC	Adultes	SARC	Action partenariale
	Téléthon - Tournoi de Futsal	Adultes	Mairie de la Francheville	Action partenariale

	Festival "Migrant'scène" Projection Débat "On a beau tuer les hirondelles"	Adultes	La Cimade/ J'SPR 08	Action partenariale
	« Les Festivités de la ville »	Enfants	Lycée Chanzy	Animation/Action partenariale
	Projet : "C'est mon patrimoine"	Tous	Compagnie « On regardera par la fenêtre »	Animation/Action partenariale
	Visite du Fort des Ayvelles	Enfants	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Parcours « Fresque Rimbaud »	Adultes	Auxiliaire socio-éducative / Bénévoles	Animation
	Visite du Musée de l'Ardennes	Adultes	Musée de l'Ardennes	Animation
	"Un art inattendu : Fabrique une marionnette"	Enfants	Musée de l'Ardennes	Animation
	Atelier Charlevil'Lecture « Calligraphie »	Adultes	Charlevil'Lecture / CS Manchester	Animation/Action partenariale
	Festival Mondial Marionnettes : Spectacle « Joe 5 »	Adultes	Cultures du Cœur / Festival Mondial des Marionnettes	Animation/Action partenariale
	Visite guidée de l'exposition "Portrait de l'étranger"	Adultes	Médiathèque Ronde	Animation
Valorisation	Fabrication de lessive et de produits maison	Femmes	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Journée de la femme : Atelier bien-être	Femmes	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Atelier fabrication et test de masque de beauté naturels	Femmes	CS Manchester	Action partenariale
	Atelier pâtisseries	Enfants	Lycée Chanzy	Action partenariale
	Atelier Théâtre	Enfants	Lycée Chanzy	Animation/Action partenariale
	Atelier Cosmétiques	Femmes	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Travaux manuels « Fête de Fin d'année »	Enfants	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Travaux manuels « Halloween »	Enfants	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Chants « Fête de Fin d'année »	Hommes	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	« Fête de fin d'année »	Tous	Equipe CADA	Animation
Sortie	Cuisine	Tous	Auxiliaire socio-éducative	Animation
	Sortie friperie	Adultes	Auxiliaire socio-éducative / Association J'SPR 08	Animation
	Parc animalier	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif	Animation
	Marche de 5 km	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif	Animation
	Marche voie verte	Homme	Auxiliaire socio-éducatif	Animation
	Sortie Nature	Enfants	Cultures du Cœur	Animation
	Parcours « Fresque Rimbaud »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Bénévoles	Animation
	Découverte de Mézières	Tous	Culture du Cœur / Musée de l'	Action partenariale
	Piscine	Hommes	Auxiliaire socio-éducatif	Animation

	Piscine	Femmes	Agent administratif	Animation
	Patinoire	Tous	Auxiliaire socio-éducatif	Animation
	Visite du Marché de Noël de Reims	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif	Animation

Les thématiques abordées en cours de français :

L'identité, les heures, les transports, l'administration, la santé, Droits et devoirs du citoyen, l'école, le logement...

Les thématiques sont abordées en fonction des besoins identifiés par les résidents ou signalés par les référents sociaux mais aussi en fonction du calendrier ou bien de l'actualité.

Un bilan du thème traité est effectué chaque fin de mois pour identifier les acquis.

Afin de diversifier les techniques d'apprentissage du français et d'ouverture vers l'extérieur, des sorties, ou des cours dans des lieux externes au CADA sont mis en place : gare, bibliothèque, ville, parcs...

Ces actions sont organisées par l'auxiliaire socio-éducatif qui est assistée par une équipe de 4 bénévoles.

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Projets personnalisés

Deux réunions spécifiques de coordination des projets personnalisés ont été organisées le 26/03/2019 et 24/09/2019 :

- 43 Projets personnalisés ont été proposés aux personnes accueillies en 2019.
- 19 nouveaux PP signés,
- 4 arrêts pour fin de procédure et 2 suite départ avec l'Aide au Retour Volontaire de l'OFII
- 12 refus

4.3.2. Réunions de résidents

Deux réunions de résidents ont été organisées en 2019.

Ces réunions sont considérées comme des temps privilégiés d'échanges et de participation entre les résidents et les salariés. Les sujets récurrents qui préoccupent les résidents sont souvent liés aux problèmes techniques rencontrés dans leur logement, aux difficultés vécues dans le cadre de certaines cohabitations et l'absence de perspectives des familles déboutées...

Ces temps sont également l'occasion, de reprendre certaines règles de fonctionnements du CADA, informer sur les futurs projets et recueillir les suggestions des résidents.

D'autres réunions ont été organisées au cours de l'année : avec l'équipe mobile de la préfecture et l'OFII autour de la situation des déboutés, ainsi que dans le cadre des informations collectives.

Participation :

Le 03/05/19 : avec 85,71 % de taux participation

Le 04/11/19 : avec 57,14 % de taux de participation

Les comptes rendus de ces réunions ont été traduits et diffusés en plusieurs langues (Albanais, Géorgien et Serbe) et distribués aux nouveaux arrivants.

4.3.3. Enquêtes de satisfaction

Comme l'année précédente, le retour des questionnaires reste faible en 2019. L'accélération des procédures s'ajoute à la présence de proportions importantes de familles déboutées, démotivées et aux difficultés de lecture et d'écriture ; ce qui explique ce faible retour des questionnaires.

Les résultats recueillis sont majoritairement très satisfaisants. Les questionnaires sont traduits dans plusieurs langues et certains sont étudiés en Ateliers Sociaux Linguistiques mais restent parfois mal renseignés.

Questionnaires	Taux de retour	Appréciations
Accueil	16 %	++
Prépa OFPRA	55,50 %	++
Prépa CNDA	22,20 %	++
Bientraitance	9 %	++

Dépouillement et analyse des questionnaires rendus en 2019 : le 04/02/2020

Pistes d'amélioration : Garder une vigilance dans les situations de logement en cohabitation. Mieux communiquer et insister sur l'importance des questionnaires pour une meilleure prise en charge des résidents.

5. Faits marquants en 2019

- Extension de 5 places de l'établissement intervenue en juillet 2019
- Suite au départ en retraite de l'auxiliaire socio-éducatif, arrivée d'un nouveau collaborateur formé BPJEPS dans l'équipe. Répercussion très positive pour le secteur et le service en général
- Les actions partenariales et d'ouverture sur l'extérieur ont continué à se développer (Festival Soupes du Monde, actions en partenariat avec le Centre Social Manchester, le SARC, l'UFOLEP, le Lycée Chanzy...).
- Un projet avec le CFA de Charleville-Mézières, en lien avec les élèves formés au BPJEPS animation sociale, qui a démarré en 2018 a abouti sur une journée d'animation avec différents publics avec pour thème la découverte de leur ville. D'autres actions partagées sont programmées pour l'année 2020
- Création d'un nouveau dispositif géré par l'AATM dans les Ardennes : un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH), ayant engendré l'acquisition de nouveaux locaux administratifs qui seront partagés par les 2 établissements et le renforcement des moyens humains via le recrutement de 2 nouveaux collaborateurs chargés d'insertion ; un poste d'agent des services logistiques partagé entre les 2 structures (CADA et CPH) a également été créé mais était non pourvu à la fin de l'année 2019.
- Prise en charge de davantage de demandeurs d'asile placés en procédure normale. Au dernier trimestre 2019, ils étaient même pour la première fois depuis longtemps en effectif supérieur aux demandeurs d'asile en procédure accélérée.
- Le fête de fin d'année avec les résidents du CADA et du CPH a de nouveau été une belle réussite : de nombreux spectacles préparés en amont et en associant parents, enfants et équipe du CADA-CPH ont favorisé un après-midi conviviale et riche de partage dans une ambiance très festive.

6. Difficultés rencontrées

- L'application de la nouvelle réforme de l'asile a engendré des difficultés d'explication, de compréhension et d'accompagnement, notamment auprès des demandeurs d'asile en procédure accélérée, ressortissants de pays d'origine sur. La prise en charge de ces résidents ainsi que leur droit de se maintenir sur le territoire prenant désormais fin avec la notification d'une OQTF qui fait généralement suite à un rejet de leur demande d'asile par l'OFPRA.
- Constat de l'élévation du nombre de résidents orienté souffrant de pathologies médicales ou psychiques graves et nécessitant une prise en charge et vigilance particulières, alors que l'équipe n'est pas dotée de personnel soignant.
- La situation dégradée de 3 logements (P4, P4 et P5), loués auprès des bailleurs sociaux, nous a contraints à devoir envisager des déménagements pour offrir aux résidents de meilleures conditions d'accueil. La durée nécessaire à l'attribution de nouveaux logements, le temps indispensable à la réalisation de certains travaux de rafraîchissement et la période liée au transfert et installation du mobilier ont entraîné l'impossibilité d'accueillir des familles sur différentes périodes (Temps estimé = 1 mois soit 30 jours x 13 personnes = 390 journées).

7. Perspectives et projets pour 2020

- Poursuivre les actions d'ouvertures vers l'extérieur et en partenariat ex : « AATM Sport Evasion »...
- Renouveler la participation aux différentes actions ou projets pertinents : « festi migrant » 2020, « festival des soupes » et s'inscrire dans d'autres actions.
- Organiser des temps de rencontres avec l'équipe du CADA ANCRE de Charleville Mézières + ADOMA pour des échanges, réflexion, partages d'expérience et actions communes
- Déménagement et installation dans les nouveaux locaux acquis en 2019
- Assurer une bonne liaison des 2 dispositifs CADA -CPH
- Recruter sur le poste d'agent des services logistiques partagé entre le CADA et le CPH, non pourvu en 2019

L'ACTUALITE EN FLASH



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Journée d'accueil pour les migrants

Le CFA Interpro Almée des Ardennes a décidé pour la première fois de collaborer avec le CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) de Charleville-Mézières et J'SPR08 pour organiser une journée de découverte de la ville pour les nouveaux arrivants étrangers. C'est la classe de BPJEPS animation sociale emmenée par Brice Gallot et son formateur référent Yannick Leverenz qui a proposé aux participants, hormis cette partie de basket au Mont Olympe, des jeux de piste dans toute la ville pour mieux la connaître et savoir s'y déplacer plus aisément.

arrivants étrangers. C'est la classe de BPJEPS animation sociale emmenée par Brice Gallot et son formateur référent Yannick Leverenz qui a proposé aux participants, hormis cette partie de basket au Mont Olympe, des jeux de piste dans toute la ville pour mieux la connaître et savoir s'y déplacer plus aisément.



Visite découverte de Mézières



Sortie friperie de Villers semeuse



Participation téléthon 2019



Festival soupe du Monde



Initiation aux premiers secours



Ciné gouter enfants

Fête de fin d'année 2019 CADA-CPH



Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Langres

Rapport d'Activité

2019

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de l'établissement

Nom : C.A.D.A. de Langres

Adresse des bureaux : 74 rue de la Liberté - 52 200 LANGRES

Téléphone : 03.25.90.23.75

E-mail : cadalangres@aatm.fr

Date d'ouverture : 13 mai 2002

	Du 01/01/19 au 30/06/19	Du 01/07/19 au 31/12/19
Capacité d'accueil	130	144
Nombre de logements	T3 : 6 T4 : 20 T5 : 2 T 6 : 1 TOTAL : 29	T3 : 7 T4 : 22 T5 : 2 T 6 : 1 TOTAL : 32
Nombre d'ETP	Sur site : 8,5 (+ un poste et demi non pourvus) Siège social : 1.21 Total au 31.12: 9,71 Dont 66,94 % d'emploi socio-éducatif Service civique du 04/02/20019 au 03/10/2019 Stagiaire Assistante de service social du 09/09/19 au 31/12/19	

2. Données Chiffrées

2.1 Admissions

99 entrées ont été enregistrées en 2019 ce qui représente 35 ménages (14 familles dont 2 réinstallées, 2 couples et 19 isolés) ainsi que 7 naissances.

Isolés	Naissance	Couple	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants	Couple + 5 enfants
19	7	2	1	2	2	1

Femme + 1 enfant	Femme + 4 enfants	Couple + 2 enfants + 1 adulte	Couple + 3 enfants + 2 adultes	Couple + 4 enfants + 1 adulte	3 adultes + 3 enfants
3	1	1	1	1	1

Nationalité	Mode d'admission	Procédure N/A	Total
Afghane	Nationale	2 PN (2 isolés) 1 PA (1 isolé) 2 PN (2 isolés)	5
	Transfert		
Albanaise	Nationale	3 PA (3 familles)	16
Camerounaise	Nationale	1 PN (1 isolée)	1
Ethiopienne	<i>Naissance</i>		2
Guinéenne	Nationale	8 PN (7 isolées et 1 famille)	9
	Transfert	1 PN	
Ivoirienne	Nationale	2 PN (1 isolée et 1 famille)	3
	<i>Naissance</i>		
Malienne	Transfert	1 PN (1 isolé)	1
Kenyanie	Nationale	1 PN (1 isolée)	1
Nigériane	Nationale	1 PN (1 famille)	4
	<i>Naissance</i>		
	Transfert	1 PN (1 famille)	
Russe	<i>Naissance</i>		1
Somaliennes	Nationale	3 PN (1 couple et 2 familles)	13
	<i>Naissance</i>		
Soudanaise	Transfert	2 PN (2 isolés)	2
Syrienne	Nationale	1 PN (1 famille)	5
	<i>Naissance</i>		
	Nationale	2 Réinstallés (2 familles)	
Ukrainienne	Nationale	2 PN (1 couple et 1 famille)	8
Tadjike	Transfert	1 PN (famille)	7
Total : 99 personnes			

2.2 Effectif présent

Total des journées réalisées en 2019 : 44 699 journées

Attention il convient de noter une différence de 652 jours entre les données de l'OFII et les données internes au CADA, qui correspond à la naissance de 2 enfants qui n'avaient pas été déclarées à l'OFII avant l'entrée au CADA de leur famille. Ces situations ont été régularisées 95 jours et 37 jours plus tard.

La différence s'explique également par l'accueil de 2 familles syriennes réinstallées (14 personnes) qui n'ont pas été intégrées aux effectifs du dn@, mobilisant tout de même 14 places pendant un mois, soit 196 jours pour l'une, et 189 jour pour l'autre.

Taux annuel d'occupation 89,35 %

Ce taux d'occupation s'explique en grande partie par la difficulté croissante à organiser le transfert des personnes orientées depuis leur précédent lieu d'hébergement, soit car le centre d'orientation n'arrive pas à joindre les personnes, soit parce que nous ne parvenons pas à joindre le centre d'orientation etc..)

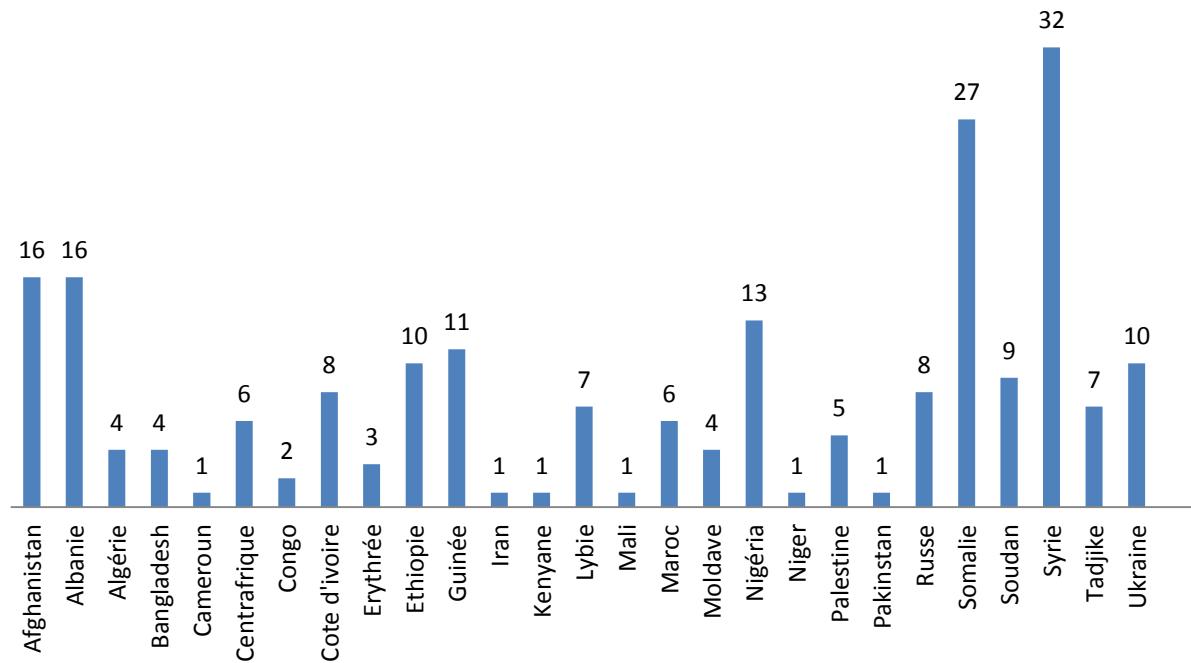
La grève de fin d'année 2019 n'a pas arrangé les choses, empêchant l'arrivée des personnes orientées.

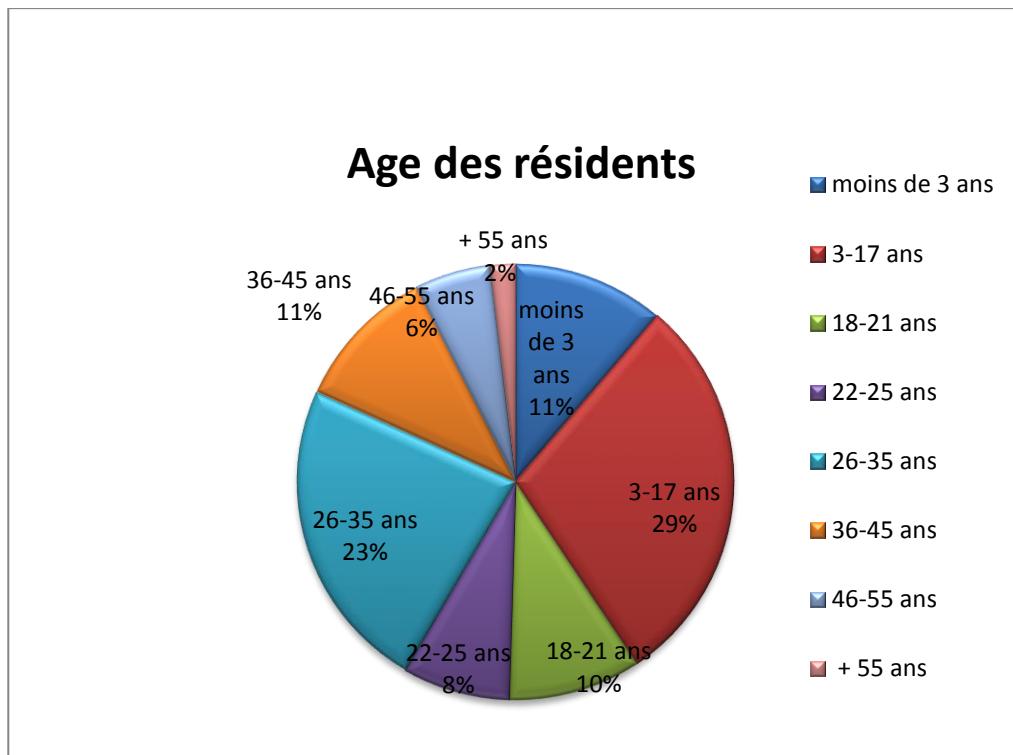
D'autre part, à de nombreuses reprises les personnes orientées ont refusé leur orientation sur le CADA de Langres, ce qui a eu pour effet une grande déperdition de temps pour pourvoir les places. Une personne a également fait valoir des raisons médicales pour refuser son orientation, procédure qui a mis plusieurs mois avant d'aboutir, pendant lesquels la place vacante a été bloquée.

Par ailleurs, les places déclarées comme vacantes sont parfois restées bloquées plusieurs semaines par l'OFII au niveau national avant d'être ouvertes aux différents guichets uniques ce qui a là aussi fortement impacté le taux d'occupation.

214 personnes de 27 nationalités différentes ont été hébergées en 2019

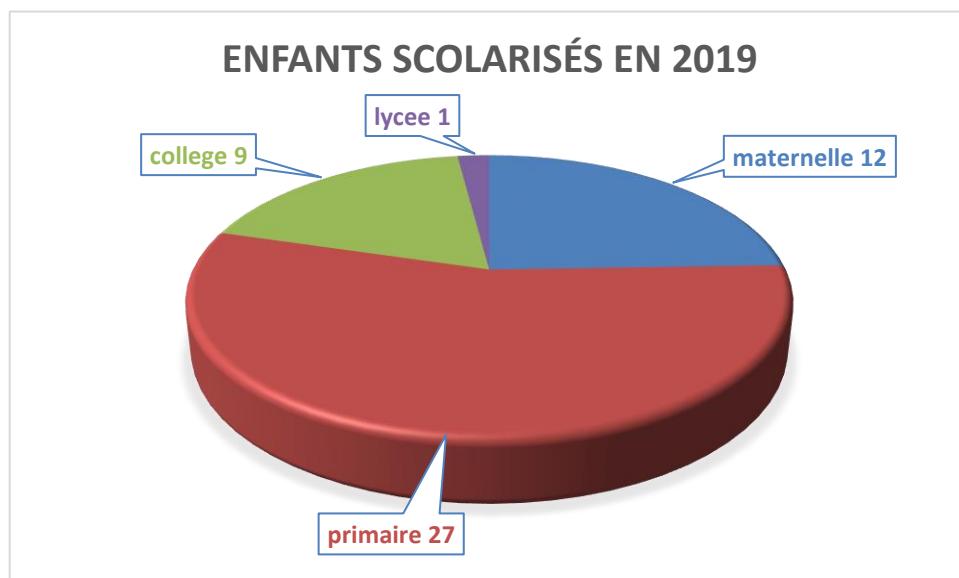
Origines géographiques



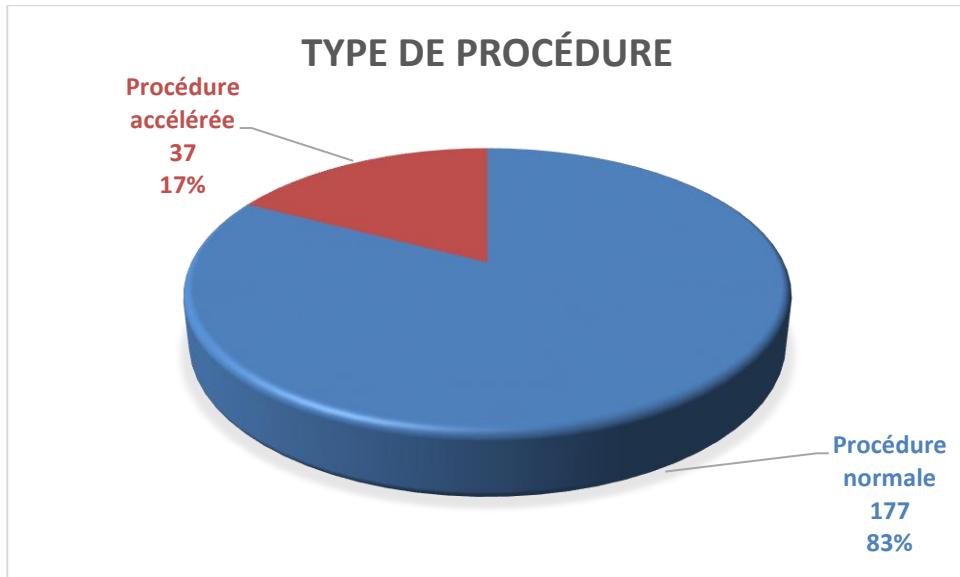


La part des 26 – 35 ans continue d'augmenter. Cela s'explique par la transformation de 14 places de CAO en places de CADA, le public CAO étant majoritairement composé d'hommes jeunes. C'est depuis 2018 la tranche d'âge la plus représentée après les enfants.

Au total, en 2019, **49 enfants ont été scolarisés**.



La majorité des personnes orientées est en procédure normale, compte tenu des orientations à dominante nationale, mais il convient de noter une augmentation des procédures accélérées de 6 points par rapport à 2018.



Il convient de noter qu'il y a de plus en plus de familles monoparentales.

Cela s'explique en partie par le fait que les places de type P2 que le CADA déclare, qui s'adressent initialement à des couples sans enfants, sont assez souvent pourvues par des femmes seules avec un enfant.

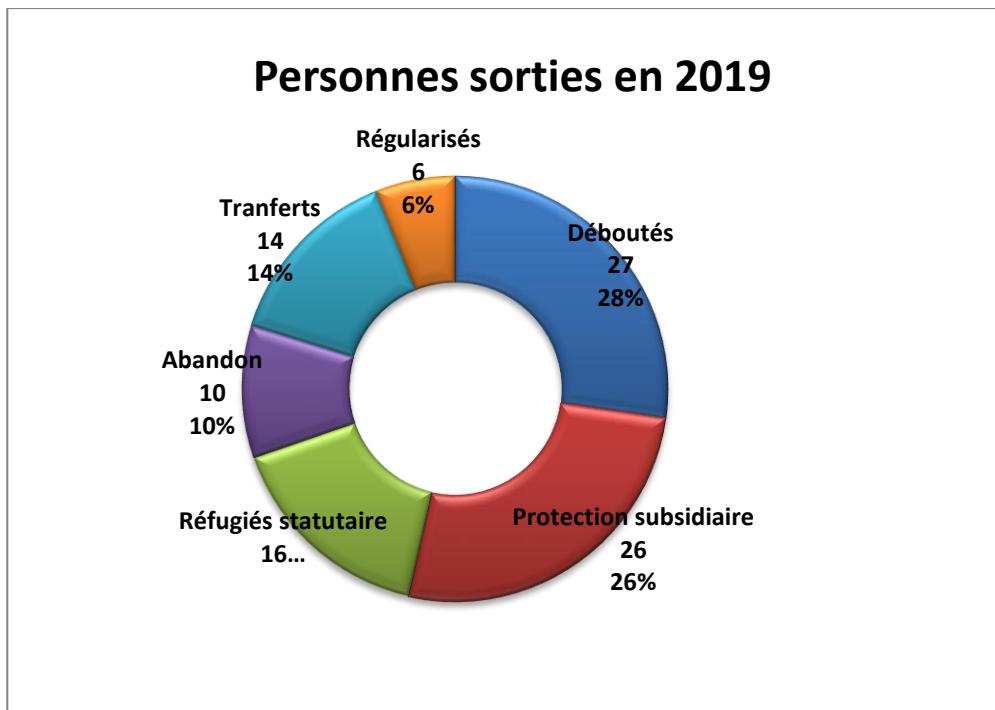
Composition des ménages hébergés au 31 décembre 2019

Nationalité	Total de personnes	Configuration Familiales
Afghane	9	9 isolés (8 PN / 1 PA)
Algérienne	4	1 couple + 2 enfants (PN)
Bangladaise	4	1 couple + 2 enfants (PN)
Erythréenne	1	1 isolé (1 PN)
Ethiopienne	6	1 couple + 3 enfant (PN) 1 isolé (1 PN)
Guinéenne	10	8 isolées (8 PN) 1 isolée + 1 enfant
Albanaise	16	1 couple + 1 majeur + 2 enfants (PA) 1 couple + 3 enfants 1 couple + 4 enfants
Ivoirienne	8	1 couple et 3 enfants (PA) 1 isolée (PN) 1 isolée + 1 enfant (PN)
Tadjike	7	1 couple et 5 enfants (PN)
Camerounaise	1	1 isolée (PN)
Moldave	4	1 isolé + 3 enfants (PA)
Nigériane	7	1 couple + 3 enfants (PN) 1 isolé + 1 enfant (PN)
Nigérienne	1	1 isolé (PN)
Somalienne	26	1 couple + 6 enfants (PN) 1 couple + 1 enfant (PN) 1 adulte + 2 majeurs + 3 enfants (PN) 1 isolé + 4 enfants 4 isolés (4 PN)
Soudanaise	2	2 isolés (2 PN)
Syrienne	7	1 couple + 1 enfants (PN) 4 isolés (4 PN)
Ukrainienne	2	1 couple (PN)
Total : 115 personnes		
32 isolés - 1 couple- 18 familles		

2.3 Les sorties en 2019

En 2019, **99 personnes issues de 41 ménages** sont sorties du CADA de Langres, dont

- 20 sorties positives (13 isolés et 7 familles), 48 personnes
- 15 sorties négatives (12 isolés et 3 familles), 27 personnes,
- 2 abandons (2 isolés)
- 2 Aides au Retour Volontaire (1 famille et 1 couple), 8 personnes
- 2 transferts Adoma, dans le cadre de la procédure de réinstallation (2 famille de 7 personnes)



	Nombre de personnes sorties	Nombre de ménages sortis
Logement Social ou privé autonome	34	10 dont 7 avec dispositif ADLER
Solution Individuelle	23	18
Hébergement d'urgence	14	3
ARV	8	2
ALT	2	2 avec dispositif ADLER
Transfert	14	2
CPH	1	1
Résidence sociale	3	3
TOTAL	99	41

	Configuration familiale	Durée séjour au CADA	Modalités sortie	Situation administrative	Total
Afghane <i>7 personnes</i>	Isolé	10 mois	Logement social + ADLER	PS	1
	Isolé	12 mois	CPH	PS	1
	Isolé	7 mois	ALT + ADLER	PS	1
	Isolé	12 mois	ALT + ADLER	PS	1
	Isolé	13 mois	Solution personnelle	PS	1
	Isolé	12 mois	Logement social + ADLER	PS	1
	Isolé	8 mois	Solution personnelle	Abandon	1
Centrafricaine	Couple + 4 enfants	42 mois	Logement social	Régularisé	6
Congolaise	Isolée + 1 enfant	9 mois	Solution personnelle	Déboutée	2
Erythrénne	Isolé	7 mois	Résidence sociale	Réfugié	1

2 personnes	Isolé	6 mois	Solution personnelle	Réfugié	1
Ethiopienne 4 personnes	Isolé	6 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolé	16 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolé	16 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolé	14 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Guinéenne	Isolé	15 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Iranienne	Isolé	16 mois	Solution personnelle	Réfugié	1
Kenyanne	Isolé	7 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Libyenne 7 personnes	Couple + 1 enfant	16 mois	Logement social	PS	3
	Couple + 2 majeurs	8 mois	Logement social	PS	4
Malienne	Isolé	2 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Marocaine	Couple + 4 enfants	21 mois	Logement social + ADLER	PS	6
Nigériane	Couple + 3 enfants	15 mois	HU	Déboutés	5
	Isolé	16 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Palestinienne	Couple + 3 enfants	7 mois	Logement social + ADLER	Apatrides	5
Russe	Couple + 6 enfants	19 mois	HU	Déboutés	8
Somalienne	Isolé	10 mois	Logement social + ADLER	PS	1
Soudanaise 7 personnes	Isolé	16 mois	Solution personnelle	Abandon	1
	Isolé	25 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolé	8 mois	Résidence sociale	Réfugié	1
	Isolé	14 mois	Résidence sociale	Réfugié	1
	Isolé	29 mois	Logement social + ADLER	Réfugié	1
	Isolé	11 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolé	17 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Syrienne 25 pers.	Couple + 3 enfants	8 mois	Solution personnelle	Réfugié	5
	Couple + 2 majeurs +3 enfants	1 mois	Logement social	Réinstallés	7
	Couple + 1 majeur +4 enfants	1 mois	Logement social	Réinstallés	7
	Couple + 3 majeurs +1 enfant	9 mois	Logement social + ADLER	PS	6
Ukrainienne 8 personnes	Couple	4 mois	ARV	Rejet OFPRA	2
	Couple + 4 enfants	5 mois	ARV	Désistement	6
Pakistanaise	Isolé	8 mois	HU	Débouté	1
Total : 99 personnes					
27 isolés 1 couple 13 familles					

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2019

	Réfugiés ou PS	Réinstallés	Déboutés	ARV sollicitée
Famille	4	2	3	1
Couple	/	/	/	1
Isolé	18	/	11	/
Nombre de personnes	35 personnes	14 personnes	24 personnes	6 personnes

3.1 Accompagnement des réfugiés

60 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2019, soit 28,04 % des effectifs de l'année.

35 personnes (4 familles et 18 isolés afghans) ont bénéficié d'une protection internationale en 2019.

Elles ont rejoint les 25 autres personnes bénéficiaires d'une protection internationale (4 isolés et 4 familles) notifiée fin 2018 et sorties en cours d'année 2019.

Les personnes qui obtiennent une protection internationale disposent d'un délai de trois mois pour quitter l'établissement. Néanmoins, elles sont le plus souvent contraintes de demander une prolongation de leur prise en charge pour trois mois supplémentaires à l'issue de ce délai.

Le nombre moyen de jours de prolongation pour 2019 a été de 40,7, mais il apparaît que certains ménages respectent le délai de trois mois quand d'autres le dépassent de plus de trois mois. Cela dépend en grande partie des logements sociaux disponibles, mais aussi du délai d'ouverture des droits CAF et parfois du projet d'insertion des personnes dans de grandes villes, et qui demande du temps de négociation avec elles pour travailler sur une insertion locale en parallèle. Une famille a notamment refusé une attribution de logement sur Langres et a quitté le CADA pour partir dans une grande ville où elle n'avait pas de solution de logement ou d'hébergement

Des orientations vers le dispositif ADLER, pour les personnes plus fragiles accédant à un logement autonome (47,37 % des ménages BPI sortis – 23 personnes sur 42) ont pu être faites afin de les accompagner vers plus d'autonomie (difficulté de compréhension d'un courrier, gestion du budget, ...).

Pays	Nb pers	Configurati on familiale	Date entrée CADA	Date de notification	Date sortie CADA et modalités	Nb jours prolongation 31/12/19
Erythrée	1	Isolé	01/08/18	01/09/18	18/03/19 CHRS	108 jours
Soudan	1	Isolé	01/08/18	04/09/18	18/03/19 CHRS	105 jours
Maroc	6	Couple + 4 enfants	24/05/17	10/10/18	12/03/19 Logement social - ADLER	62 jours
Erythrée	1	Isolé	30/08/18	16/10/18	01/03/19 Solution personnelle	45 jours
Palestine	5	Couple + 3 enfants	06/06/18	22/10/18	04/02/19 Logement social - ADLER	14 jours
Syrie	6	Couple + 3 majeurs + 1 enfant	16/08/18	06/11/18	23/04/19 Logement social - ADLER	77 jours
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	13/11/18	15/03/19 ALT -ADLER	32 jours
Libye	4	Couple + 2 majeurs	09/10/18	20/12/18	21/06/19 Logement social	94 jours
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	21/01/19	06/06/19 Logement social - ADLER	43 jours
Somalie	1	Isolé	01/08/18	18/02/19	12/06/19 Logement social - ADLER	32 jours
Soudan	1	Isolé	05/01/17	01/03/19	24/05/19 Logement social - ADLER	/

Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	15/04/19	26/07/19	ALT -ADLER	11 jours
Afghanistan	1	Isolé	26/09/18	16/04/19	25/09/19	Logement social - ADLER	71 jours
Syrie	5	Couple + 3 enfants	05/03/19	18/04/19	07/11/19	Solution personnelle	112 jours
Libye	3	Couple + 1 enfant	02/05/18	15/07/19	17/09/19	Logement social	/
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	22/07/19	08/08/19	CPH	/
Soudan	1	Isolé	01/08/18	31/07/19	02/10/19	Logement social	/
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	27/08/19	16/09/19	Solution personnelle	/
Bangladesh	4	Couple + 2 enfants	02/07/18	26/09/19			4 jours
Soudan	1	Isolé	17/06/19	27/09/19			4 jours
Iran	1	Isolé	01/08/18	27/09/19	19/12/19	Solution personnelle	/
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	07/10/19	<i>Toujours présents au 31.12.19</i>		
Albanie	5	Couple + 3 enfants	11/07/19	22/10/19			
Erythrée	1	Isolé	01/08/18	06/11/19			
Syrie	1	Isolé	09/10/18	25/11/19			
Syrie	1	Isolé	09/10/18	25/11/19			
Syrie	1	Isolé	09/10/18	25/11/19			
Niger	1	Isolé	01/08/18	02/12/18			
Syrie	1	Isolé	09/10/18	04/12/19			
Côte d'Ivoire	1	Isolé	30/04/19	05/12/19			

3.2 Accompagnement des déboutés

3 familles (13 personnes) et 11 isolés ont été déboutés de leur demande d'asile en 2019. Auxquels s'ajoutent une famille et un isolé déboutés en 2018 mais toujours présents au CADA début 2019.

2 familles et 2 isolés, soit 15 personnes, se sont vues proposer une place en hébergement d'urgence via le SIAO et 10 isolés, ainsi qu'une mère et son enfant sont partis par leurs propres moyens.

Au 31/12/2019, seule une famille de 6 personnes, déboutée en fin d'année était toujours présente.

Pays	Nb Pers.	Configuration Familiale	Date Entrée	Fin de prise en charge	Date sortie	Nb jours prolongation au 31/12/19	Modalités de sortie
Ethiopie	1	Isolé	01/08/18	07/03/19	08/02/19	/	Solution personnelle
Soudan	1	Isolé	05/10/17	27/01/19	11/02/19	15 jours	Solution personnelle
Soudan	1	Isolé	10/01/17	01/03/19	22/02/19	/	Solution personnelle
Pakistan	1	Isolé	01/08/18	21/04/19	19/04/19	/	HU
Niger	5	Couple + 3 enfants	06/03/18	12/03/19	18/06/19	98 jours	HU
Soudan	1	Isolé	01/08/18	25/07/19	09/07/19	/	HU
Congo	2	Isolé + 1 enfant	30/10/18	20/07/19	31/07/19	11 jours	Solution personnelle

Russie	8	Couple + 6 enfants	19/12/17	20/07/18	08/08/19	384 jours	HU
Mali	1	Isolé	25/06/19	02/09/19	10/09/19	8 jours	Solution personnelle
Ethiopie	1	Isolé	01/08/18	14/11/19	23/10/19	/	Solution personnelle
Kenya	1	Isolé	05/04/19	04/11/19	04/11/19	/	Solution personnelle
Nigéria	1	Isolé	01/08/18	12/12/19	06/12/19	/	Solution personnelle
Ethiopie	1	Isolé	01/08/18	19/12/19	12/12/19	/	Solution personnelle
Ethiopie	1	Isolé	01/08/18	01/01/20	17/12/19	/	Solution personnelle
Guinée	1	Isolé	26/09/18	18/12/19	20/12/19	2 jours	Solution personnelle
Albanie	6	Couple + 4 enfants	16/01/19	30/11/19	/	31 jours	/

4. Réalisations de l'année

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée formation	Intervenant
Entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psycho traumatisme	2 référentes sociales + 1 stagiaire	2 jours	France Terre d'Asile
Aide à la constitution de dossiers niveau II	1 référente sociale	2 jours	France Terre d'Asile
Les Recours dans le cadre de la Demande d'Asile	1 référente sociale	2 jours	France Terre d'Asile
Compétences culturelles dans les pratiques sociales	1 référente sociale Directrice	2 jours	Centre Minkowska
Fin de prise en charge et distanciation : postures professionnelles	2 référentes sociales	2 jours	Forum Réfugiés
Aide à la constitution de dossiers niveau I	2 référentes sociales	2 jours	France Terre d'Asile
Accueil et vie collective en centre d'hébergement	1 référente sociale + auxiliaire socioéducative + DG	2 jours	Forum Réfugiés
Colloque « le droit des étrangers pas à pas »	4 intervenantes sociales	1 jour	CDAD 10
Rencontres accompagnement emploi en structure d'hébergement	Chargée d'insertion	2 X 2h	FAS
Réunion d'échanges et visite pole formation UIMM	Chargée d'insertion	2h	UIMM
Initiation à l'entretien motivationnel	Chargée d'insertion + responsable	2 ½ journées	IREPS
Ordonnance de protection et prévention des violences intrafamiliales	3 référentes sociales + auxiliaire socioéducative + responsable	1 jour	CDAD 52
Présentation générale des migrations et conditions d'entrée en France : les visas L'immigration et l'admission au séjour en France hors asile : les titres de séjour	2 référentes sociales	2 X 1h30	Bureau des Etrangers Préfecture de Haute Marne
PSC1	Equipe entière	1 jour	UDSP 52
Maniement des extincteurs	Equipe entière	1 ½ journée	UDSP 52

S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein d'un CSE	Direction et membres du CSE	1 journée	ARACT
Préserver la santé et la sécurité des salariés et des publics accompagnés : contrôles et vérifications réglementaires dans les ESMS	Adjoint de Direction	1 journée	URIOPSS
Management intergénérationnel	Direction	2 jours	ACR Unifaf
Maitriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Cadre administratif comptable	2 jours	URIOPSS

4.2. Animations et informations collectives

	Action/thématique	Public	Partenaires/Intervenants	Modalités
Informations collectives	Gestion du budget	BPI	Finance et pédagogie	1 séance
	Logement	Adultes	Auxiliaire Socioéducative	1 séance
	Prévention addictions	Adultes	CSAPA	2 séances
	Prévention accidents domestique et alimentation du bébé	Jeunes parents	PMI + référente sociale	1 séance
	Système médical en France	Tout public	Référente sociale	1 séance
	Hygiène Bucco-dentaire	enfants	Référente sociale	1 séance
	Système scolaire	Parents d'enfants scolarisés	Référente scolarité + 1 référente sociale	1 séance
	Election des délégués de parents d'élève	Parents d'enfants scolarisés	Référente scolarité + 1 référente sociale	1 séance
	CIDFF (mieux appréhender le droit des femmes et les inégalités H/F en France)	Adultes	CIDFF <i>(Projet de lutte contre sexisme et harcèlement de rue)</i>	2 groupes – 4 séances
	Sexualité	Hommes du CADA et du CAO	Centre de Planification <i>(Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue)</i>	2 séances
Ouverture sur l'extérieur	Séance d'animation collective avec la compagnie Olympio : « Tchao Tarzan »	Adultes	OLYMPIO <i>(Projet lutte contre le sexisme et harcèlement de rue)</i>	2 groupes
	Séance d'animation collective avec la compagnie Olympio : « Lilou » (sexisme et cyber sexism)	Adultes	OLYMPIO <i>(Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue)</i>	2 groupes
	Noël pour tous	Tout public	PHILL, Epide, LAS	1 après-midi
	Repas partagé à la M2K	Tout public	M2K + ADPJ + LAS + GEM + CADA	1 journée
	Goûter à l'école Jean Duvet	résidents du CAO et CADA	Ecole Jean Duvet, 2 intervenantes	1 Après-midi
	Atelier théâtre avec école Jean duvet	Adultes CADA et CAO	Ecole Jean Duvet	4 matinées
	Marche dans le cadre de la Journée internationale du droit des femmes	Adultes	Sous-préfecture + Phill + Stéphane Algand + CIDFF + CADA	1 après midi

	Nettoyage des quartiers	Tout public	ADPJ + HAMARIS + M2K + Grand Langres + CADA	4 séances par an
	Partenariat avec le Parc Floral de Maizièvre sur Amance	Adultes	Auxiliaire Socioéducative	4 journées
	Bénévolat Cross des écoles	Résidents CADA/CAO	Académie	1 après midi
	Chasse aux œufs	Tout Public	CADA + Secours Populaire + Epide + Grand Langres + M2K...	1 après midi
	Piéton avisé	Résidents CADA/CAO	Inspection Académique	1 journée
	Bénévolat Raid de Villegusien	Résidents CADA/CAO	Association la Montagne	2 journées
	Fête de la Citadelle	Tout public	Hamars + M2k + ADPJ...	1 journée
	Elles bougent	Filles 12-17 ans	M2K + ADPJ + CADA + PRE + Foyers ruraux	mercredis + 1 semaine pdt grandes vacances
	Bénévolat Festival des Hallebardiers	2 résidents bénévoles	Compagnie des hallebardiers	pendant le festival
	Rallye Terre Langres	résidents CADA / CAO	ASA Langres Bénévoles	4 jours
	Bénévolat Festival Tinta'mars	Résidents CADA/ CAO	Association Tinta'Mars	durant le festival
	Bénévolat Festival du Chien à plume	Résidents CAO/CADA	Résidents	1 semaine
	Rencontres philosophiques	Résidents CAO/CADA	Service Spectacles et associations - Bénévoles	1 semaine
	Grandir en famille	Parents et enfants	M2K + ADPJ + PRE + MECS + Conseil Départemental + CADA	1 après midi
Sorties culturelles	Atelier au musée de Langres	Enfants 4-7 ans	Musée de Langres	2 séances
	Atelier au musée de Langres	Enfants 8-12 ans	Musée de Langres	1 séance
	Visite du musée de la Vannerie	Adultes	Auxiliaire Socioéducative	1 séance
	Visite de Dijon	Adultes	Auxiliaire Socioéducative + intervenante	1 après midi
	Visite des jardins de Cohons	Femmes	M2K + ADPJ + GEM + LAS + CADA	1 journée
	Visite musée de la Coutellerie	Hommes	Auxiliaire socioéducative	1 après midi
	Visite de la Divine Fromagerie	Hommes	Auxiliaire socioéducatif + référente	1 après midi
	Jeu de piste	Adultes	Bénévoles + salariés	1 matinée
	Visite Mettalurgic park	Hommes	Auxiliaire socioéducative	1 après-midi
	Visite Musée de Champlitte	Adultes	Bénévole + référentes	2 matinées
	Spectacle « Femmes en danger »	Adultes	Compagnie Marie Rugieri (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	1 après midi
	Atelier décoration à la M2K	Adultes	ADPJ + GEM + M2K + CADA + LAS	1 après midi

Valorisation	Kirigami	Tout public	Bénévoles du CADA et intervenantes	1 après-midi
	Atelier sérigraphie et graffiti Naps Hart suite aux interventions sur le sexisme et harcèlement de rue	Résidents CADA et CAO+ADLER	Intervenantes + Naps (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	2 séances création, 2 graffiti, 2 sérigraphie
	Atelier Cartonnage	Tout public	Intervenante du CADA	5 après-midi
	Atelier cuisine	Femmes	ADPJ + M2K+ LAS+ GEM	1 par mois
	Café/jeu	Hommes isolés	intervenante	1 après-midi
	Atelier zéro déchet	Adultes	Auxiliaire Socioéducative	2 séances
	Atelier estime de soi	Femmes	Auxiliaire Socioéducative	1 séance
	Préparation d'un repas + animation magie lors de la semaine Bleue	Adultes CADA/CAO	Salariés CADA/CAO + CIAS + EPIDE	1 journée + 4 séances magie + 1 décoration
	Préparation de bonnets de noëls pour « Noel pour tous »	Adultes	CADA + EPIDE + CIAS	3 séances
	Marche sportive	Hommes	Intervenante sociale	1 séance
Sorties	Théâtre participatif	Adultes (ADLER et CAO)	Compagnie Marie Ruggeri. M2K, bénévoles... (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	6 gr de langues
	Atelier sportif (vélo)	Hommes	Intervenante	
	Visite Régie Rurale	Hommes	Auxiliaire Socioéducative + Intervenante	1 séance
	Découverte de la pêche	Hommes	Bénévole + intervenante	
	Parc Floral	Femmes	Auxiliaire socioéducative + référente	1 après midi
	Parc de la Bannie	Enfants de maternelle	Auxiliaire socioéducative	1 après midi
	Journée conviviale	Tout public	Salariés du CADA	1 journée



4.3. Modalités de participation des usagers

En 2019, 40 projets personnalisés ont été signés avec les résidents hébergés et pris en charge au CADA de Langres.

6 d'entre eux ont été clôturés car les personnes avaient été déboutées, 11 car les personnes avaient obtenu une protection et 2 parce que les intéressés ont fait le choix d'un retour dans leur pays avec l'ARV

Deux réunions de résidents ont été organisées : l'une en avril (68,52 % de participation), en deux groupes, et l'autre en octobre, en deux groupes également (taux de participation de 58,93%).

Les résidents ont également été consultés tout au long de leur prise en charge sur l'offre de service du CADA, grâce à des enquêtes de satisfaction.

En 2019, suite à des taux de retours très faibles les années précédentes, des dispositions ont été mises en œuvre afin de d'inciter les résidents à s'approprier et utiliser cet outil d'expression.

Ainsi, les enquêtes portant sur l'accueil ont été remplies par les résidents à l'issue de l'entretien d'accueil qui a eu lieu à leur arrivée avec la responsable du CADA, dans des conditions qui garantissent l'anonymat.

Les enquêtes « bientraitance » portant sur la prise en charge au CADA de manière générale, qui doivent être restituées par les résidents lors de la seconde réunion de résidents et qui sont distribuées deux semaines avant, ont été travaillées en amont en cours de français avec les bénévoles. C'est ainsi que le questionnaire accueil a connu un taux de retour de 42,85% et le questionnaire bientraitance un taux de retour de 67,64%. Restent les questionnaires procédure qui ne sont que peu retournés (8% pour l'OFPRA et 12% pour la CNDA). Cela porte le taux de retour moyen à 32,62% pour l'année, contre 16% en 2018.

Dépouillement des questionnaires rendus en 2019 et analyse des résultats : le 17/02/2020

Pistes d'amélioration

L'équipe aimerait proposer de nouveaux questionnaires de satisfaction, afin qu'ils soient plus compréhensibles, plus facile d'utilisation par nos résidents et ainsi permettre un plus fort retour.

5. Faits marquants de l'année 2019

✓ ***Transformation de places de CAO en places de CADA*** : au 01/07/2019, 14 places du CAO AATM de Langres ont été transformées en places de CADA, comme cela avait déjà été fait pour 30 places en 2018. Le nombre de personnes isolées, hébergées en cohabitation, étant déjà conséquent sur l'établissement (36), ce sont 3 familles qui ont été accueillies sur ces nouvelles places. Sur cette transformation, la réorganisation du CADA a été moins importante qu'en 2018, et a notamment porté sur l'équipe, en répartissant 0,5 ETP de chaque salarié sur le CADA. Cette extension porté le nombre de logements du CADA à 32, pour une capacité d'accueil de 144 places.

✓ ***Nouveaux locaux administratifs*** : Les travaux de rénovation de la maison acquise en 2018 ont été effectués sur le premier semestre de l'année 2019 et ont donné lieu au déménagement du CADA en juin. L'extension de cette maison a été réalisée sur le second semestre, et le déménagement du reste de l'équipe AATM de Langres sur le même site que le CADA s'est déroulé en fin d'année. C'est donc en toute fin d'année que l'ensemble des salariés a été réuni sur un seul et même site, facilitant considérablement le travail et la communication au quotidien.

Néanmoins, l'installation dans ces nouveaux locaux a demandé une grande énergie tout au long de l'année (suivi des travaux, installation des équipements de téléphonie et d'internet, déménagement et manutention de tout le stock de fournitures hôtelières ...)

✓ **L'hébergement de femmes isolées en cohabitation** : Le CADA, organisant l'accueil de 36 personnes isolées de sexe masculin en cohabitation, a choisi de diversifier son offre d'hébergement en proposant 9 places dédiées à l'hébergement de femmes seules. Cette réorganisation n'a malheureusement pas permis de diminuer les conflits liés à la cohabitation et a donc été aussi énergivore en besoin de médiation.

✓ **Travail en partenariat** : le CADA de Langres, qui existe depuis 17 ans, est identifié et travaille en lien étroit avec les acteurs de terrain.

En 2019, une présentation des différents établissements de l'AATM présents sur Langres et de leurs actions a été réalisée auprès des agents Hamaris, de la Mission Locale et de Commission Technique d'Animation, instance ou sont représentés tous les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique.

Par ailleurs, des partenariats déjà existants ont été renforcés, comme cela a été le cas avec :

- ✓ l'EPIDE, qui a convié nos résidents à participer à un tournoi de Volley en septembre ainsi qu'à la levée du drapeau qui a lieu tous les vendredi matin. Nous avons également travaillé ensemble sur l'insertion d'un jeune bénéficiaire de protection qui s'est engagé comme volontaire en mai 2019.
- ✓ L'ADPJ, qui met en place l'action « *Elles bougent* », en partenariat avec les foyers ruraux, et qui propose aux jeunes filles de 12 à 17 de venir pratiquer une activité sportive

L'Education Nationale a été en 2019 l'un des nouveaux partenariats particulièrement riches : en effet, quelques résidents ont travaillé avec des classes de CM1 et CM2 sur le thème de la citoyenneté dans le cadre d'un Projet Artistique Globalisé, qui a donné lieu en mai à une représentation théâtrale. Cela leur a permis de tisser de véritables liens avec les enfants, et ils ont été invités dans ce cadre à partager différentes activités avec eux (kermesse, tournoi de foot, pique-nique ...).

Une présentation du public demandeur d'asile et du CADA a également été réalisée auprès de deux écoles primaires afin de permettre aux enfants d'avoir les bonnes informations, dans une société où les préjugés sur le public migrant font circuler toutes sortes de rumeurs infondées. Les enfants se sont d'ailleurs montrés particulièrement intéressés et ont posé énormément de questions.

Le CADA a également, comme tous les ans, participé aux actions partenariales comme la fête de la Citadelle, le nettoyage des quartiers ou encore le Noël pour Tous.

Il s'est aussi associé en 2019 à d'autres actions partenariales pour la première fois :

- ✓ L'organisation d'un repas intergénérationnel dans le cadre de la semaine bleue, en partenariat avec le CIAS et l'EPIDE. C'est ainsi que des résidents ont participé à des ateliers magie afin de proposer un spectacle le jour du repas, et que des résidentes africaines ont confectionné ce repas qui a ensuite été partagé avec les personnes âgées.
- ✓ L'action Grandir en famille, en partenariat avec le Centre social M2K et le Conseil Départemental propose 2 demi-journées par an (une au printemps et une à l'automne) à destination des familles sur des thématiques différentes. En octobre 2019, l'action a porté sur le thème des émotions.

✓ **Bénévolat des résidents**: en place sur diverses manifestations locales depuis maintenant plusieurs années. Des signatures de conventions de partenariat ont été signées avec 5 associations. Ce type de collaboration permet de mettre en valeur le public demandeur d'asile et permet à nos résidents de se sentir utiles, mais aussi de s'ouvrir sur l'extérieur en côtoyant d'autres personnes. En 2019, leur bénévolat a été reconduit sur plusieurs manifestations, et de nouveaux partenariats ont vu le jour. C'est ainsi qu'ils ont été associés à l'organisation d'une grande manifestation sportive locale, dont l'association leur a par la suite offert une après-midi nautique en guise de remerciement. L'Education Nationale a également sollicité une collaboration avec les demandeurs d'asile pour l'organisation du cross des écoles ou du permis piéton.

✓ L'AATM s'est engagée dans ***La lutte contre le sexisme et le harcèlement de rue*** en signant, en décembre 2017, le plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Cet engagement s'est largement concrétisé en 2019 avec la conduite d'un vaste projet de prévention et de lutte contre le sexisme et le harcèlement de rue, grâce à des financements émanant des services de l'Etat. C'est ainsi que différentes actions ont permis à toutes les personnes en situation de précarité sur le secteur de Langres de se retrouver et de réfléchir ensemble sur des thèmes comme le sexisme, les stéréotypes sexués, le harcèlement, l'égalité homme / femmes, la sexualité, les codes de rencontre... Ces réflexions ont bien entendu été abordées sous l'angle des différences culturelles, et ont pris la forme de débats, mais aussi de théâtre participatif, d'une représentation théâtrale, d'apports plus théoriques sur les droits et devoirs en France, ... Des ateliers de création artistique (dessin, sérigraphie, graffitis) ont été proposés afin de permettre aux résidents de s'exprimer sur la question de l'égalité hommes / femmes, et dont le résultat a été affiché dans les arrêts de bus langrois en fin d'année pour amener le grand public à partager leur fruit de leur réflexion. L'ensemble de ces actions a été mené en collaboration avec des partenaires et prestataires extérieurs comme la Compagnie Olympio, la Compagnie Marie Ruggeri, le CIDFF, le Centre de planification, l'artiste Naps Hart.

6. Difficultés rencontrées

✓ **L'équipe** : Comme les deux années précédentes, l'équipe du CADA a été affectée par l'absence de l'une des référentes sociales pour des raisons personnelles particulièrement difficiles. Plusieurs personnes se sont succédées pour renforcer l'équipe éducative en son absence en assurant des accompagnements administratifs et médicaux, l'accompagnement juridique étant trop pointu et spécifique pour être conduit sans formation ni expérience. En septembre 2019, le CADA de Langres a recruté une référente sociale afin d'effectuer ce remplacement sur des missions équivalentes, et a donc entrepris de former cette nouvelle salariée à l'accompagnement à la demande d'asile.

Suite à la transformation des places de CAO en places de CADA au 01/07/2019, le choix a été fait par l'AATM de pourvoir l'ETP correspondant par 0,5 ETP de chacun des salariés du CAO (0,5 ETP référente sociale et 0,5 ETP auxiliaire socioéducatif /référent logement). Cela a demandé à chacun d'entre eux de très bonnes capacités d'adaptation, devant exercer leurs missions sur deux établissements différents simultanément, avec des fonctionnements et des procédures relativement proches mais pas identiques.

L'année 2019 a aussi été marquée par le départ de plusieurs salariés expérimentés qu'il a fallu remplacer. Deux référentes sociales du CADA ont quitté l'établissement, une référente sociale en CDD n'a pas souhaité renouveler son contrat, et l'auxiliaire socioéducatif qui était à 50% sur le CADA et à

50% sur le CAO, et qui aurait dû intégrer le CADA en contrat d'apprentissage, a finalement décidé de changer de voie.

Les deux salariées qui avaient vu leurs missions évoluer en 2018 suite à la transformation de 30 places de CAO en places de CADA ont continué au long de cette année 2019 à prendre leurs marques avec leurs nouvelles fonctions. Ces nouveaux postes étant des créations ou des aménagements, certaines difficultés sont apparues.

- ✓ Concernant le poste de chargée d'insertion / référente scolarité, la complexité d'organiser ses missions réside dans l'irrégularité de la charge de travail, qui s'explique principalement par deux facteurs. L'accompagnement à la scolarité tout d'abord est marqué par quelques périodes très chargées (rentrée scolaire et fin d'année scolaire), tandis que l'accompagnement à la sortie des bénéficiaires de protection tient au nombre de personnes qui obtiennent un statut, qui a été restreint par moments et élevé à d'autres périodes.
- ✓ Concernant le poste d'auxiliaire socioéducative / référente logement, la grosse difficulté est liée au suivi des logements. En effet, depuis la transformation de places de CAO en places de CADA (30 en 2018 et 14 en 2019), le nombre de logements a considérablement augmenté. Si la première partie de l'année, la référente logement a tout mis en œuvre pour mener les deux missions de front, la conclusion s'est rapidement imposée que ce poste devait mobiliser désormais un salarié dédié.
- ✓ Le CADA a donc choisi de recruter un agent polyvalent (plutôt qu'une référente sociale) capable à la fois d'effectuer les travaux de réparation courante, le suivi des travaux effectués par les prestataires et la manutention dans le cadre de l'adaptation des équipements des logements aux compositions familiales accueillies. Cet agent polyvalent devra aussi effectuer un premier niveau de médiation et de travail éducatif sur l'occupation du logement. Ce profil étant très particulier, le poste n'était toujours pas pourvu au 31/12/2019.

✓ **Vacance des places d'hébergement** : La principale difficulté de l'année concernant l'hébergement a été la vacance des places disponibles. En effet, le taux d'occupation du CADA a souffert de gros disfonctionnements lors des orientations : places pourvues très tardivement (parfois plusieurs mois après leur déclaration), nombreux refus d'orientation qui ont fait perdre plusieurs semaines à chaque fois, mouvements sociaux en fin d'année qui ont bloqué tous les accueils programmés, en l'absence de trains pour acheminer les personnes...

✓ L'OFII a également mobilisé 14 places pour organiser l'accueil de 2 familles réinstallées de nationalité syrienne en provenance de Libye et de Turquie. L'arrivée de ces personnes, déjà bénéficiaires de protection, sur le territoire français devait être organisé par l'association ADOMA, mais leurs logements n'étant pas prêts, ils ont transité par le CADA pendant un mois. Les équipes du CADA mais aussi du siège social ont ainsi été confrontées à des procédures inhabituelles auxquelles il a fallu se consacrer et s'adapter. De plus, ces deux familles, au regard de leur procédure particulière, n'ont pas été intégrées aux effectifs de l'établissement par l'OFII, impactant donc également le taux d'occupation.

✓ **Disparition inquiétante** : en octobre 2019, l'équipe a constaté l'absence d'un résident, qui a été source d'une grande inquiétude. En effet, celui-ci était injoignable, il a manqué des rendez-vous importants concernant sa procédure et ses compatriotes et amis n'avaient aucune nouvelle non plus. C'est ainsi qu'un signalement pour disparition inquiétante a été déposé à la gendarmerie, qui a diligenté une enquête. Si l'équipe du CADA n'a pas eu plus de nouvelle de ce résident par la suite, il semble qu'il ait fait le choix de quitter la France pour aller vivre dans un pays frontalier.

✓ **Retard dans l'actualisation du Projet d'Etablissement** qui avait été écrit en 2013. Ce travail devait permettre notamment de réfléchir aux évolutions du cadre d'intervention, de la structure, du public, et des missions du CADA, avec toujours pour objectif d'améliorer la prise en charge des demandeurs d'asile. Si ce travail essentiel a été entamé en 2019, l'activité importante du CADA n'a pas permis de la mener à son terme.

✓ La majorité des dispositions de la **Réforme de l'asile** du 10 septembre 2018 sont entrées en vigueur en 2019, ce qui n'a pas été sans poser de nombreux problèmes.

Le principal a été la lecture et l'interprétation des textes qui n'étaient pas toujours la même en fonction des interlocuteurs, mais qui est pourtant lourde de conséquence sur la prise en charge et l'accompagnement des demandeurs d'asile. Cela a été le cas par exemple pour les délais de prise en charge, dont les règles varient en fonction du type de procédure, de la date de dépôt de la demande d'asile et de la date de la décision rendue.

Cette réforme a également donné lieu à de nouvelles procédures avec lesquelles il a fallu se familiariser, comme les recours contre les Obligations de Quitter le Territoire Français devant le Tribunal Administratif.

Le versement de l'Allocation pour Demandeurs d'Asile a également connu des changements puisque la carte ADA qui est délivrée aux demandeurs d'asile ne leur permet plus, depuis le mois de novembre 2019, de retirer des espèces. Cela pose aux personnes de nombreuses difficultés dans leur quotidien (titres de transports, petits commerces non équipés de terminaux de paiement, versement de la participation aux associations caritatives pour les colis alimentaires...) mais aussi pour le CADA qui ne peut donc plus, sans acquérir un terminal de paiement, encaisser les cautions des résidents et les remboursements d'avances. Or, le fait de s'équiper en TPE va impacter le budget de l'établissement et fournir une charge de travail supplémentaire aux salariés du siège social.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2020

✓ L'installation dans les **nouveaux locaux** a été l'un des gros chantiers de l'année 2019, et n'a été effective qu'en toute fin d'année. Une inauguration officielle de ces locaux sera donc organisée en 2020, à laquelle seront conviés bénévoles et partenaires, mais aussi bien sûr les officiels. Une formation en termes d'organisation et de travail d'équipe est programmée dans le courant de l'année 2020 afin de permettre à chacun de trouver sa place et de veiller à une bonne communication au sein de l'équipe conséquente de 11 salariés sur site.

✓ **Le bénévolat des résidents** qui a été institué ces dernières années et officialisé en 2019 par la signature de conventions de partenariat sera bien entendu reconduit, étant une grande source de satisfaction pour les résidents comme pour les associations qui organisent les manifestations.

✓ **Poursuite des projets de 2019 qui n'ont pas pu aboutir :**

- ✓ Finalisation de la réactualisation du projet d'établissement
- ✓ Recrutement d'un agent polyvalent du bâtiment

✓ **Nouvelle réorganisation des cours de français** suite au déménagement du CAO qui a eu lieu en décembre 2019. En effet, les locaux du CADA et du CAO étant communs, le choix des équipes a été de rassembler les résidents du CADA et du CAO sur les mêmes cours. Cela supposera donc pour

2020 de retravailler les différents groupes, de réévaluer le niveau de chaque résident du CAO, mais aussi de retravailler le planning des bénévoles afin d'y intégrer les bénévoles du CAO qui le souhaitent en tenant compte de leurs disponibilités et souhaits.

✓ ***Elles bougent*** : Le format ayant évolué en 2019 pour pouvoir répondre aux « exigences » de la Fondation de France qui finance le projet, les structures partenaires ne se contentent plus d'orienter des jeunes filles, elles participent toutes à l'organisation d'ateliers... Ainsi le CADA animera 6 séances en 2020 autour de l'interculturalité (présentation de l'asile autour d'un jeu de l'oie, séance de découvertes de sport et de cuisine...)

Articles de presse du CADA de Langres :

Mardi 5 mars 2019

Mercredi 6 mars 2019

SOCIAL

Prévenir et lutter contre le harcèlement de rue

Signataire en décembre 2017 du dispositif contre les violences faites aux femmes, l'association pour l'accueil des travailleurs migrants (AATM) et le centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) organisent jeudi une session d'information à destination des professionnels pour lutter contre le harcèlement de rue.

Confronté à un public déraciné et qui se retrouve dans une société aux us et coutumes différents de ce qu'il connaît, le CADA - AATM a souhaité conformément à son engagement contre les violences faites aux femmes lutter contre le harcèlement de rue et le sexism. Pour Emilie Boulanger, la directrice de la structure, « il est important de contrecarrer toutes formes d'inégalité homme/femme mais aussi faciliter l'intégration à la dimension culturelle de la société ». Pour le public concerné (étrangers en situation régulière, demandeurs d'asile et personnes en situation de précarité), l'association entend mettre en place durant toute l'année une série d'actions pour sensibiliser à la problématique du harcèlement de rue. Prévues pour se dérouler jusqu'à la fin de l'année, ces opérations débutent jeudi par un rendez-vous destiné aux structures partenaires du CADA - AATM et aux professionnels de l'action sociale.

Une session d'échanges

Pour l'association, l'intérêt de réunir pour le premier rendez-vous les acteurs de l'action sociale vise à pouvoir inciter tous les professionnels à diffuser l'information auprès de leurs différents publics. L'ambition étant de toucher autant de personnes que possi-

sible. Pour cela, le CADA - AATM, qui a pu développer cette série d'action avec le soutien financier de l'Etat, va proposer jeudi une session d'échanges de pratique entre professionnels. Pour cela, les organisateurs vont faire appel à la compagnie Olympio qui va animer cette session avec son spectacle « *L'empire du mâle* » qui évoque le fait qu'en entretenant l'idée d'une inégalité homme/femme, les stéréotypes du genre ils légi-

timent les discriminations et les violences qui participent à la banalisation du harcèlement, et notamment dans la rue. L'action à destination des professionnels se déroulera en deux temps avec notamment un temps de jeu de rôle durant lequel les participants seront confrontés à des positions exprimées dans des messages où la violence est minimisée par son auteur. Un bon moyen pour les acteurs de l'action sociale de réfléchir aux

réponses à apporter mais aussi à chacun de se pencher sur sa propre attitude. Si la première opération est dédiée aux professionnels, les prochains rendez-vous à raison d'un par mois seront destinés au grand public avec la participation de la compagnie Olympio et des opérations qui se dérouleront non seulement à Langres mais aussi à Chaumont afin de toucher un plus grand nombre de personnes.

P. G.



La compagnie Olympio sera présente à plusieurs reprises, notamment ce jeudi, durant les opérations mises en place pour lutter contre le harcèlement et les inégalités. (Minolta DSC)

Société

Droits des femmes : un long combat



C'était hier la Journée internationale des droits des femmes, marquée par plusieurs manifestations en Haute-Moselle (notre photo à Langres), mais aussi en France et dans le monde.

Pages 7, 19 et 44

JOURNÉE DE LA FEMME

JTH 08/03/19

Trouver en soi les outils contre le harcèlement de rue

Afin de lutter contre les stéréotypes et clichés entre hommes et femmes et promouvoir les droits des femmes, différentes actions ont été mises en place à Langres à destination des professionnels de l'action sociale et du grand public.

Février mois sous le signe des projets pour lutter contre le harcèlement de rue à Langres. Une intervention, jeudi, d'Ulrich Vautrin-Césario de l'association Olympia. Cette session, réservée aux professionnels de l'action sociale, a été organisée par l'association CADA-AATM (centre d'accueil des demandeurs d'asile - association d'accueil des travailleurs migrants) et a permis de dialoguer et d'échanger autour de ce sujet mais aussi des clichés et stéréotypes attachés des individus hommes-femmes.

Ulrich Vautrin-Césario s'est employé à travers son intervention à faire évoluer les participants à travers son intervention. Il a rappelé que le harcèlement de rue est une forme de violence sexuelle, de harcèlement ou de persécution des images caricaturales pratiquées par certains hommes. « On n'arrive pas sans une certaine conscience des attitudes inégales », a-t-il expliqué. Puis il a invité les participants à la discussion, la vingtaine de professionnels présents pour la session du matin et à la mi-journée, à se dévoiler, à parler de leur vie privée mais aussi professionnelle vis-à-vis des relations hommes-femmes et des comportements qui n'ont pas permis pas à l'autre de se sentir bien. « Cela ne pourra se faire que lorsque il y aura l'égalité entre hommes et femmes ». À travers des témoignages, la prévention du harcèlement de rue

ou des inégalités a été largement balayée avec toujours la volonté de pouvoir apporter des éléments dans la lutte contre les lignes et changer les mentalités.

Comprendre les ressorts du harcèlement

Pour l'intervenant, le harcèlement ne doit pas être vu uniquement par le biais de la violence mais aussi par le fait de regarder et tenir de comprendre les faits et voir ce qu'il peut amener l'agresseur à adopter ce comportement. « Un homme n'a pas de mal intention, chacun était bien conscient que l'évolution doit venir de la personne et ne pas attendre que la situation soit dégradée », a-t-il souligné. Puisant part de son expérience familiale, Ulrich Vautrin-Césario souligne comment il était important pour lui de voir ses frères et ses amis faire ce qu'ils font. « Ces jeunes doivent évidemment essayer de pouvoir rejoindre avec un certain respect le modèle qui existe, mais si on voit que les personnes ne peuvent pas reproduire ces comportements, on ne peut que malresser des inégalités », a-t-il poursuivi. Les participants ont également pu voir les personnes professionnelles qui viennent pour démontrer et repérer le résultat de cette session d'information auprès des acteurs de l'insertion. Un public en cours de participation à l'initiative du CADA-AATM aux différents ateliers programmés jusqu'à la fin de l'année à raison d'un par mois.

P. G.



L'échange instauré lors de la rencontre avec les acteurs de l'action sociale sur le thème du harcèlement de rue a permis à chacun de faire partie de son expérience sur cette problématique.

Une marche pour le droit des femmes



Une marche pour le droit des femmes. Pour l'occasion de la journée pour le droit des femmes, une marche a été organisée sur les rues de Langres. Une action symbolique à laquelle plusieurs dizaines de personnes, hommes et femmes, ont participé. Celle marche dont le départ s'est effectué depuis le parc de la sous-préfecture, s'est déroulée dans un esprit bon enfant qui sied à ce type de manifestation. Pour les participants, au-delà de partager un moment d'activité physique, effectuer un parcours autour des nombreux établissements de la ville, c'est aussi une manière de montrer où elles se situent sur le terrain social, professionnel, personnel ou économique.

JTH lundi 26 mars 2018
ANIMATION

Un menu printanier à la M2K



Les participants ont apprécié la préparation et la dégustation du menu du jour.

Les ateliers cuisine organisés chaque mois, en alternance, par le centre social M2K, l'Association départementale prévention jeunesse (ADPJ), le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) et l'association Langres accueil solidarité, sont des rendez-vous très prisés par les habitants et les usagers des cinq structures implantées sur les Quartiers-Neufs.

Dans l'atelier organisé, jeudi, par le centre social M2K, les participants ont suivi à la

lettre, la préparation du menu du jour, proposé par l'animator, Sylvie Vaucouleur. Répartis en trois groupes, la vingtaine de participants et leurs accompagnatrices ont ainsi préparé les soufflés au fromage, les roulés de brocolis et les feuilletés du verger, le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Un moment de partage et d'échanges entre les différents participants, avant de déguster, avec satisfaction et gourmandise, les mets préparés.



Roulés de brocolis, soufflés au fromage et feuilletés aux poires, ont ravi les papilles.

JTH lundi 8 avril 2019
SOCIAL

Mettre à mal les stéréotypes sexistes

Après une première animation destinée aux professionnels, c'est cette fois-ci aux différents publics de ces acteurs de l'action sociale qu'était destiné l'atelier organisé par le Cada - AATM (centre d'accueil des demandeurs d'asile - association pour l'accueil des travailleurs et des migrants).



Une douzaine de personnes ont participé à la séance organisée vendredi matin à la cyberbase.

Répartis en trois sessions, l'atelier "Tchao Tarzan" proposé par la compagnie Olympio dans le cadre de la sensibilisation au harcèlement de rue et au sexismes initiée par le Cada - AATM a réuni une cinquantaine de personnes à Langres jeudi et vendredi à l'ancienne cyberbase. L'objectif étant de mettre à mal les clichés liés à la perception que l'on a des hommes et des femmes. Menées par Francis Ressort, ces séances avaient pour vocation de montrer aux participants les stéréotypes sexistes qui existent et perdurent dans la société.

A travers des exemples pris dans l'éducation, les livres mais aussi les jouets proposés aux enfants, l'intervenant a voulu montrer que les comportements de chacun trouvent bien

souvent leurs origines dans la manière dont le quotidien s'articule. Par le biais de la représentation de clichés sur les différences homme - femme, Francis Ressort a voulu également montrer que les décalages culturels doivent être interprétés avec beaucoup de recul afin de ne pas tomber dans des raccommodages mais aussi faire comprendre à chacun la manière dont les choses se passent là où l'on vit. La tenue de cet atelier, ouvert à tout public en insertion et qui a accueilli un groupe de français langue étrangère en formation BTP à Poinfor, s'inscrit dans la programmation mise en place jusqu'à la fin de l'année par le Cada.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà prévu les 9 et 10 mai prochain.

VIE SCOLAIRE

Créer du lien en défendant ses couleurs

Le projet artistique globalisé "poésie et langues vivantes" se poursuit entre l'école Jean-Duvet et les migrants. Après plusieurs rencontres complices pour se découvrir, désormais, place est faite à la mise en scène et au voyage.



Après plusieurs rencontres, des complicités naissent entre les migrants et les élèves. Et la mise en scène est aussi un prétexte à la rigolade.

"Good morning", "Konnichiwa", "Guten tag"... A l'école Jean-Duvet, on sait désormais dire "boujour" en plusieurs langues. Dans le cadre de leur projet artistique globalisé, les élèves des classes de CM1 et CM2 font un travail sur la poésie et les langues vivantes. Dans ce sens, après avoir partagé plusieurs rencontres avec une dizaine de migrants, ils se mettent à la mise en scène ensemble et suivent les bons conseils de Sylvain Chiarelli, de la compagnie Préface.

Rencontres enrichissantes

Après un premier passage, où chaque groupe représentant différentes fédérations défend ses couleurs, place aux commentaires. Du metteur en scène. « Qu'est-ce que

l'on peut améliorer ? », questionne Sylvain Chiarelli. Mettre plus de volume et d'énergie, ainsi que ne pas oublier de regarder le public sera la première leçon. En effet, le théâtre n'est pas inné et certains le découvrent à l'image de Zubair, de Mohammad Isa et de Abdi, les trois migrants venus avec le Centre d'accueil pour demandeur d'asile (Cada) et Association pour l'accueil des travailleurs migrants et leur famille (AATM). Eux n'ont jamais fait de théâtre mais se prêtent facilement au jeu avec les enfants qui les connaissent déjà très bien et ils rigolent ensemble. En effet, plusieurs rencontres autour de jeux, de la cuisine, de la présentation de leur pays ont déjà eu lieu et se sont avérées enrichissantes pour tout le monde.



Les élèves accompagnés des jeunes du Cada ont matérialisé les différents pays par la langue et la gestuelle.

« Les enfants ont réalisé des exposés sur l'histoire, la politique, la culture françaises. Ils sont affichés au Cada et servent de support pour le travail des bénévoles avec les migrants », confie Lisa, animatrice du Cada/AATM. Le spectacle qui est en cours de préparation sera basé sur des poésies et contes qui viennent des pays des migrants qui participent à ce projet et qui seront repris sous forme de mise en scène avec les enfants. Une restitution aura lieu le 6 mai à Chaumont.

Carnets de voyage

En parallèle de ce projet théâtralisé, les classes de CM1 et CM2 sont inscrites au concours "Se construire citoyens". Ainsi, les élèves ont également concocté des carnets de

voyage qu'ils vont rendre à leur retour de vacances. « Les enfants ont rencontré les jeunes du Cada et ont créé leurs carnets de voyage avec des vidéos et des photos à partir de ces moments d'échanges », détaille Sylvie Liégey, l'une des professeures investies dans le projet. Une initiative liée à la présence d'un Centre d'accueil et d'orientation (CAO) en face de l'école entre octobre 2016 et décembre 2017. « Nous voulions travailler sur l'ouverture aux migrants, faire comprendre aux enfants leur monde et créer du lien », ajoute le professeur qui confie vouloir associer les jeunes du Cada à d'autres événements, par exemple, la kermesse de fin d'année.

**M. P.
m.prodhon@jhm.fr**

Les élèves de l'école Jean-Duvet relèvent un challenge citoyen

Suite au concours organisé par l'Éducation nationale dans lequel la citoyenneté est un objectif prioritaire, deux classes de l'école Jean-Duvet ont mené un projet sur ce thème, qui a reçu vendredi un prix.

Les deux enseignantes porteuses du projet, Sylvie Llégey et Isabelle Ravenne, ont travaillé en collaboration avec Marie Auvigne, présidente des DDEN (délégués départementaux de l'Éducation nationale) du secteur.

Lors de la présentation aux élèves, des idées ont fusé pour ce projet qui devait être fondé sur le principe de la Laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République. Le thème retenu était celui de partir à la rencontre de jeunes migrants et d'avoir un projet qui nécessitait de coopérer avec des jeunes du CADA (Centre d'Aide des Demandeurs d'Asile).

Differents objectifs ont été définis : travail sur la langue, écrite et parlée, organisation du travail personnel et en groupes, rechercher de l'information et la traiter, utiliser les outils numériques pour échanger et communiquer,

se former citoyen, réflexion sur sa responsabilité, ses choix, son sens de l'engagement, ses initiatives et leurs conséquences.

Mise en actions

A partir de novembre, tous sont passés à l'action avec la

découverte de ce qu'est la migration. En décembre, a eu lieu la première rencontre avec les migrants et plusieurs groupes composés des élèves, des enseignants et des jeunes du CADA ont préparé des sablés de Noël, la glace était ainsi rompue.

Le PAG poésie n'était pas oublié et des rencontres entre janvier et mai étaient partagées avec les migrants. Tous étaient très fiers

de présenter les résultats du projet artistique. Lors de la rencontre de fin d'année, tous ont affirmé avoir beaucoup appris sur les migrants. Ils ont rencontré ces jeunes, ont discuté avec eux, travaillé et chanté avec eux, ont acquis une notion du « vivre ensemble ».

Ce projet, bien mené, a été salué par Françoise Bourdeau, directrice de l'école. Elle a expliqué

que les actions menées par ces 50 enfants travaillant ensemble toute l'année avec des migrants passent à tous un message positif dans le cadre d'une éducation citoyenne. Alain Lavallée vice-président des DDEN et Agnès Fruet-Maillet, Inspectrice de l'Éducation nationale ont eux aussi félicité les élèves pour leur engagement de citoyen responsable.



Danses et chants préparées par les élèves et des migrants ont été présentées.



Intervenants et représentants de l'Education nationale ont félicité les écoliers.

JEUNESSE

L'action "Elles bougent" renouvelée pour deux ans

Mise en place en 2017, l'action "Elles bougent", qui propose aux jeunes filles de participer à des ateliers sportifs, s'est conclue sur un bilan plus que positif pour sa deuxième année d'exercice. L'opération a vu ses financements être renouvelés pour deux ans et se poursuivra donc jusqu'en 2021.



L'action auprès des adolescentes est renouvelée pour deux ans jusqu'en 2021.

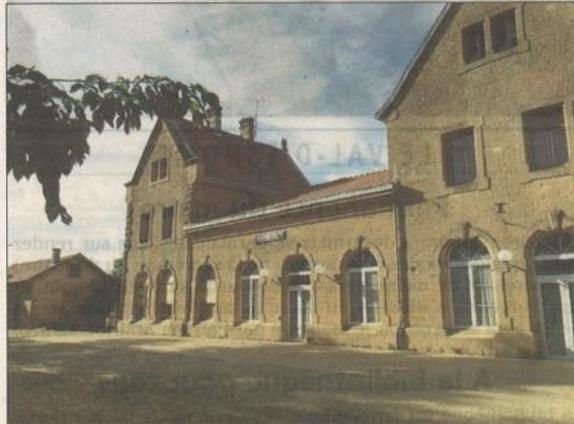
Avec une douzaine de jeunes filles, âgées de 13 à 17 ans, qui ont participé chaque mercredi aux ateliers sportifs mis en place par les Foyers ruraux, l'opération "Elles bougent" a, pour la deuxième année, atteint ses objectifs en permettant aux adolescentes de pratiquer différents sports entre elles.

Animateur sportif au sein de la fédération des foyers ruraux, Thomas Matter dresse un bilan positif de l'action menée depuis septembre dernier : « Je suis plutôt satisfait de la participation des filles tout au long de l'année, notamment de celle des adolescentes venues par le biais du Cada (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) », souligne l'animateur. Ce dernier explique que la présence de ces jeunes filles issues de culture et de pays différents a enrichi les échanges entre les participantes. « Les filles ont trouvé des moyens de communiquer entre elles, notamment en utilisant l'anglais, ce qui leur a permis de comprendre

que c'est utile de pratiquer des langues étrangères ».

L'action reconduite jusqu'en 2021

Initialement prévue pour durer deux ans, l'opération "Elles bougent" devait s'arrêter cette année. Mais face aux résultats obtenus et à l'intérêt suscité chez les jeunes, les différentes structures participantes à l'action ont réussi à obtenir un renouvellement par la Fondation de France des financements pour deux années supplémentaires. Un prolongement qui ne peut que réjouir Thomas Matter qui souligne que « les financeurs, lors de leur décision, ont mis en avant le sérieux et les différents apports que l'opération a eus depuis deux ans ». Par ailleurs, l'opération "Elles bougent" figure parmi les dossiers retenus par la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) pour un appel à projets. Fort d'une visibilité financière jusqu'en 2021, l'animateur va donc pouvoir poursuivre son travail auprès



C'est dans un centre des foyers ruraux que l'année de "Elles bougent" s'est terminée.

des jeunes filles et mettre en place, comme cela vient d'être le cas, des séjours organisés de A à Z par les participantes. « Cette année, les filles ont organisé le séjour de fin d'année à Chambrey, en Moselle, dans un centre des Foyers ruraux en établissant le budget mais aussi en établissant une liste de tâches à faire pour que le séjour se passe bien », indique Thomas

Matter.

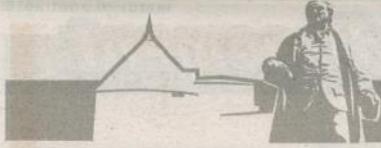
L'animateur explique que, pour financer le séjour, les jeunes ont organisé deux sessions de lavage de voitures mais aussi une souscription volontaire. Une manière de pour les jeunes de mettre en pratique leur implication dans le projet des Foyers ruraux.

P. G.

p.gaudiot@jhm.fr



Les jeunes ont pu pratiquer de nombreuses activités durant leur séjour à Chambrey.



ESTIVAL DES HALLEBARDIERS

Dans les coulisses de "la popote des Hallebardiers"

Autour de l'équipe de comédiens, il y a toute une logistique. Une partie de celle-ci se joue en cuisine quand il faut penser à remplir le ventre d'une cinquantaine de bénévoles les soirs de spectacle. Et l'équipe peut compter, cette année, sur deux nouvelles recrues venues du Cada.



Fanta et Alamako se sont vite intégrées dans cette famille.

Il est 15 h, ce jeudi après-midi, et si la cour du collège Diderot vit quelques heures de répit avant que ne sonne la Révolution... En cuisine, les bénévoles, couteaux et ciseaux en mains, sont prêts à la mener, casseroles battantes. « Il faut préparer le goûter et le repas pour une cinquantaine de personnes... Et cela pendant trois jours. Mais le plus difficile reste les courses », confie Thérèse, la chef des cuisines ou "Maman Thérèse" qui s'attelle à la tâche à chaque début mardi et jeudi. Au menu, des salades de crudités, des terrines de poissons et toujours de la viande pour ceux qui sont moins friands de poisson. La cuisine, c'est tout une logistique. Et pour remplir au mieux la mission qui lui est confiée, Thérèse peut compter sur une équipe dévouée. Elle compte au sein de sa troupe, Cathy, Joël et "Kiki", des bénévoles de longue date et deux nouvelles recrues, Fanta et

Alamako, qui sont déjà définies par leurs collègues de cuisine comme « sympathiques et travailleuses ».

Renfort apprécié

Les deux jeunes femmes viennent du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) de Langres et sont raviées de participer pour la première fois aux Hallebardiers. En préparant à manger aux comédiens, aux techniciens et bénévoles de la sécurité, elles se sentent « utiles » et considèrent l'équipe en cuisine comme une grande famille. « Il y a maman Thérèse et maman Cathy et le cousin "Kiki" », soulignent-elles. Un cousin qui ne manque pas une occasion de les charrier, le tout dans une ambiance bon enfant. « Le lien avec le Cada s'est fait l'année dernière. Thierry, l'un des bénévoles de l'association, donnait aussi des cours de français aux réfugiés. Il a eu l'idée d'en faire venir au sein des Hallebardiers et en a parlé avec



A chaque spectacle, il faut préparer le goûter et le repas des bénévoles. Toute une logistique pour l'équipe des cuisines.

la directrice qui a accepté ». Cette année, Fanta, originaire de Côte d'Ivoire et Alamako, de Guinée se sont portées volontaires pour rejoindre l'équipe. « L'ambiance ici, c'est comme une grande famille. Les autres bénévoles sont vraiment sympathiques et on rigole beaucoup. On se sent bien et on est à l'aise et cela nous permet de rencontrer du monde », explique Fanta qui est présente aux Hallebardiers tous les jeudis et vendredis.

M. P.



Alamako s'est vite habituée aux taquineries de Kiki.

ANIMATION

SOCIAL

Le message se diffuse contre le harcèlement de rue

Afin de lutter contre les stéréotypes et clichés mais aussi le harcèlement de rue, le CADA-AATM (centre d'accueil des demandeurs d'asile - association d'accueil des travailleurs migrants) a lancé, depuis le mois de mars, et jusqu'en fin d'année différentes actions à destination des acteurs de l'action sociale et du grand public.

Comportement mis sous le feu des projecteurs depuis quelques mois plus particulièrement, le harcèlement de rue est au centre des opérations portées par le CADA depuis le printemps dernier.

A raison d'une fois par mois, des actions sont menées auprès des professionnels de l'action sociale mais surtout des personnes accueillies par le CADA et les différentes structures d'insertion. Cela avait notamment été le cas en avril dernier, quand une douzaine de personnes avaient participé à une action à l'ancienne cyberbase à Langres sur le thème du sexism.

Directrice du CADA-AATM à Langres, Emilie Boulanger confie, alors que seule la moitié des actions a été menée, être satisfaite de ce qui a pu être déjà réalisé « avec l'ensemble des partenaires mais aussi avec les personnes qui ont participé aux séances ».

Toucher tous les publics

Soulignant notamment que la dernière session en date au mois de mai avait été « remplie avec la présence de volontaires de l'Epide, de personnes suivies au Phill ou au CADA », la responsable de la structure d'insertion estime que les échanges intervenus lors de ces journées « sont très profitables pour faire avancer les perceptions et avoir un maximum de retour d'expérience ».



La première action portée par le CADA contre le sexism et le harcèlement de rue avait réuni des professionnels de l'action sociale au mois de mars.

Au-delà de toucher son public, le CADA-AATM cherche également à ce que les autres acteurs sociaux puissent, eux aussi, transmettre les informations et ainsi inciter les personnes qu'ils suivent à s'inscrire. A l'occasion du premier atelier en mars dernier, ce sont en premier lieu les clichés et stéréotypes autour des inégalités hommes - femmes qui avaient alimenté le débat.

Pour donner un aspect plus ludique mais néanmoins très

sérieux aux ateliers, le CADA fait appel à des organismes et compagnies spécialisés dans ce type d'action. Cette présence de facilitateur de parole rend les séances ainsi plus vivantes et permet de libérer la remontée d'informations ou d'expériences personnelles.

Alors que les vacances d'été se terminent, l'heure est à la reprise pour les actions s'inscrivant dans cette opération de sensibilisation. « Il reste encore quelques détails à fina-

liser mais on s'achemine vers un rythme d'une action par mois jusqu'à la fin de l'année », explique Emilie Boulanger, qui espère que comme pour les précédentes journées, les participants seront nombreux et motivés. Un bon moyen de mettre à mal certains comportements ou mauvais réflexes en touchant un large public, chaque personne présente aux ateliers pouvant ensuite repartager son vécu.

P. G.

JHM 21 octobre 2019

SEMAINE BLEUE

Tous à table !



En cuisine, tous ont mis la main à la pâte pour la préparation du repas.

L'atelier cuisine est incontournable des animations proposées dans le cadre de la Semaine bleue. Habituellement organisé par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), en partenariat, avec l'Epite, l'atelier de cette année a été consacré à la cuisine de l'Afrique de l'Ouest et à des spécialités Albanaises. En effet, les organisateurs ont souhaité associer à cette animation intergénérationnelle, le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (AATM) et le Centre d'accueil et d'orientation

'CAO), ravis de participer à cet atelier, jeudi, dans la salle Jean-Favre. En cuisine, tous ont aidé à la préparation du riz au gras et ses légumes, plat traditionnel de l'Afrique de l'Ouest et à la boisson au jus de gingembre et deux dames albanaises ont préparé les bureks (friands aux épinards) et les gâteaux. Pendant ce temps, des jeunes volontaires de l'Epite, ont dressé les tables dans le hall, afin d'accueillir les convives. Un repas apprécié par tous, tout comme l'animation jeux de magie proposée par des jeunes du CIO.



Une cinquantaine de convives réunis dans le hall de la salle Jean-Favre aux couleurs multiculturelles.

Le CADA boucle son cycle d'actions sur le sexisme

Lancé au mois de mars, le cycle d'actions autour de la lutte contre les stéréotypes et clichés initié par le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) de Langres va toucher à sa fin le 4 décembre prochain, avec le spectacle "Femmes en danger", de la compagnie Marie Ruggeri.



Marie Ruggeri donnera un spectacle sur les violences faites aux femmes le 4 décembre dans le cadre des actions du CADA.

Après avoir évoqué à travers différents ateliers le sexisme, la mysogynie, la sexualité ou bien encore les différences culturelles lors des précédentes sessions d'animations, le Cada va proposer, pour son dernier rendez-vous, un spectacle de la compagnie Marie Ruggeri autour des violences faites aux femmes.

Un thème qui fait actuellement l'actualité, notamment avec la tenue du Grenelle des violences contre les femmes, et qui devrait attirer un large public au théâtre. Pour Emilie Boulanger, la directrice du CADA, le bilan des différentes opérations mises sur pied que ce soit avec les professionnels ou avec les publics des diffé-

rents partenaires est positif. « Au mois de novembre, les quatre séances du CIDIFF sur la place de la femme dans la société française ont intéressé une trentaine de personnes sur le cycle », souligne la responsable du centre d'accueil, désormais installé au cœur des Quartiers-Neufs, à deux pas du centre social.

Stéréotypes sexistes et décalage culturel

Si le dernier rendez-vous portera sur les femmes en danger, les participants ont eu droit au mois de novembre, toujours avec la compagnie Marie-Ruggeri, à des séances autour des stéréotypes sexistes. L'évocation de ces clichés, ainsi que les discus-



Le cycle d'actions mis en place par le CADA avait débuté au mois de mars avec une rencontre entre professionnels.

sions qui en ont émergé, ont permis à chacun d'apporter sa pierre au débat mais aussi de voir combien certains réflexes sexistes sont parfois très marqués dans l'esprit des gens, du fait de différences culturelles. C'est justement sur ces différences et sur leur compréhension que les actions du Cada ont voulu mettre l'accent pour que chaque participant puisse voir comment fonctionne la société française.

Après le théâtre participatif au mois de novembre, c'est donc par le biais d'un spectacle que les participants vont conclure ce cycle d'actions qui s'est étalé sur près de huit mois. Une manière pour le Cada de mettre un point final au dispositif d'animation mais

pour autant de ne pas refermer cette question de la lutte contre les clichés. En effet, l'objectif au-delà de la sensibilisation immédiate, est de pouvoir poursuivre le travail avec les différents publics des structures participantes sur la durée.

Pour cela, le Cada a réalisé une campagne d'affichage et de communication sur les violences faites aux femmes et le harcèlement de rue. Ces outils d'information ont été réalisés avec la participation de plusieurs personnes dont s'occupe le Cada. Une manière pour eux d'être acteur de la sensibilisation contre le sexisme.

P. G.

SOCIETE

Mots et maux de femmes

Les membres du Cada/ AATM ont assisté, mercredi après-midi, à la représentation de "Femmes en danger" par Marie Ruggeri. Une représentation qui vient clôturer une année de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.



Marie Ruggeri a interprété son spectacle "Femmes en danger", mercredi au théâtre Michel-Humbert.

Des textes, des chants ou encore des témoignages... La comédienne Marie Ruggeri a trouvé les mots, mercredi après-midi, pour parler des femmes parfois "amoureuses", d'autrefois "nervouse" dans son spectacle "Femmes en danger". En partant de textes théâtraux écrits par Xavier Durringer, elle a mis en scène la jalousie, les violences conjugales, le harcèlement... Des thèmes malheureusement toujours d'actualité. Comme elle le souligne au début de spectacle pourquoi donner systématiquement la couleur rose aux filles alors que pour beaucoup la vie n'est pas rose. Marie Ruggeri a aussi lu des témoignages marquant. Un premier parlant de la prostitution, un deuxième d'un sujet tout aussi compliqué qui est l'excision. Ce dernier est tiré de "Fleur de désert", le livre de Xaris Dirie qui a subi cette tradition et qui se bat aujourd'hui pour que d'autres petites filles n'aient plus à la subir notamment dans son pays la Somalie. « J'ai eu la chance et le plaisir de la rencontrer et elle a accepté que je lise son témoignage dans mon spectacle », souligne la comé-

dienne au moment d'échanger avec le public. A l'origine, elle a créé ce spectacle pour répondre à une commande d'Amnesty International qui souhaitait avoir une représentation sur les violences faites aux femmes. « Au départ, je me suis demandé ce que j'allais y mettre car c'était un vaste domaine », détaille-t-elle. C'est dans un cadre tout aussi important que la pièce a été jouée mercredi au théâtre Michel-Humbert.

Le point d'orgue d'un projet de sensibilisation

En effet, elle constituait le point d'orgue d'un projet mené tout au long de l'année sur les



Après la pièce, le public a pu échanger avec la comédienne mais aussi au sein du hall ou un gouter les attendait.

violences faites aux femmes et la place de ces dernières dans les différentes cultures. C'est le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) et l'Association pour l'accueil des travailleurs (AATM) qui ont porté ce projet en lien avec plusieurs partenaires qui accompagnent au quotidien le public en insertion. Il a été financé par les services de l'État et a permis de sensibiliser ce public sur ces questions à travers différents temps forts.

« Nous avons travaillé avec l'association Olympio autour du sexism, des stéréotypes sexués et sur la place de la femme en général, les violences

subies mais aussi les progrès réalisés en termes d'égalité », détaille Emilie Boulanger, la directrice du Cada. Ainsi des ateliers de théâtre participatif ont permis d'échanger sur ce sujet avec toujours une dimension culturelle. Des actions ont également été menées avec le centre de planification et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). Ainsi qu'une campagne de sensibilisation réalisée avec l'artiste Naps (Voir ci-dessous).

M. P.

Une campagne d'affichage

Parmi les actions menées au cours de l'année, il y en a eu une portée par l'artiste Naps qui visitait à confectionner avec les demandeurs d'asile des affiches pour sensibiliser le public à cette thématique. L'artiste pratiquant la sérigraphie, c'est sur ce même principe qu'elles ont été réalisées en représentant des images ou des petites phrases. Elles sont d'ailleurs affichées dans plusieurs abribus de la ville depuis le début de la semaine.



ANIMATION

Noël avant l'heure !

L'événement "Noël pour tous", c'était hier après-midi à la salle Jean-Favre. Près de 195 enfants et leurs familles ont profité de ce moment festif et chaleureux.



Quelle surprise ! A la sortie du cinéma deux pères Noël attendaient les enfants pour leur distribuer des bonbons.

"Petit papa Noël, quand tu descendras du ciel". Les chants de Noël se sont répandus dans la cité lingonne, hier après-midi, alors que les 195 enfants et leurs parents sortaient ravis du cinéma. Ils ont été d'ailleurs surpris de voir le père Noël non pas descendre du ciel mais d'une calèche en compagnie d'un autre père Noël, lui, habillé tout de vert et symbolisant notamment l'association du Secours populaire. Deux pères Noël réunis donc pour faire plaisir aux enfants en leur distribuant des bonbons... Un symbole qui marque aussi la 22e édition du Noël pour tous

mais la seconde seulement avec l'implication de toutes les associations sociales du territoire de Langres. « C'est le seul événement que l'on fait tous ensemble. Il y a douze associations : la Croix rouge, l'Epidé, le Lion's club, le Rotary club, le secours catholique, Langres accueil solidarité, l'aumônerie, le Cada, le CAO, le Phill, le Secours populaire et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) », souligne Cathy Poirson, directrice du CIAS.

Des ateliers et des cadeaux

Après un défilé en compagnie des pères Noël, enfants et



Après avoir profité d'un goûter et d'animations, les enfants se sont vus distribuer leurs cadeaux.

parents ont pu profiter d'un goûter à la salle Jean-Favre avant de profiter de diverses animations proposées par les organisateurs. C'est d'abord l'Epidé qui a proposé une animation musicale à base de danse afro, de djembé mais aussi des doigts de fée de Mathias au piano. Les enfants ont pu ensuite se diriger vers des stands de confection pour réaliser des décorations de Noël. Ils ont également pu se faire maquiller en spider-man, papillon, petit chat et autres, avant d'aller se faire prendre en photo en compagnie du père Noël. « Il est venu prin-

cipalement pour voir le père Noël. Et quand, il l'a vu son visage s'est illuminé et ses yeux brillaient », confie Stéphanie, la maman du petit Noan et de Victoria. Elle trouve cet après-midi génial car cela permet de rencontrer d'autres adultes. « C'est très festif et chaleureux et bien organisé ». Puis vient le moment tant attendu, la distribution des cadeaux. Le petit Olivier est comblé par un jeu de voiture. « C'est Noël avant Noël, on reviendra pour la 23e édition », confie Edwige, sa maman et Marie-Lise, sa tante.

M. P.

Langres

SHU 18/12/19 ANIMATION

Un repas de Noël amical et solidaire

Pas moins de 52 convives se sont régalés, vendredi, à l'occasion du traditionnel repas de Noël organisé au centre social M2K.



Le père Noël a été très sollicité pour les photos.

Dans le cadre des micros projets du service Politique de la Ville, 52 convives des Quartiers-Neufs ont été invités, vendredi, au centre social M2K, pour partager un repas de Noël organisé par le personnel du centre social, les membres de l'association Langres accueil solidarité, le Groupement d'entraide mutuel (GEM), les animatrices du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) et de l'Association départementale de prévention jeunesse (ADPJ).

Ils ont ainsi passé un moment convivial autour d'un menu préparé par les membres et des usagers des cinq structures, partenaires associatifs, tout au long de l'année, dans l'organisation de rencontres,

d'animations et de manifestations sur le quartier. Pour ce moment festif, les tables décorées par les adhérents du GEM ont accueilli les convives autour d'une petite mise en bouche de feuilletés maison et crudités, suivie de dardes de saumon ou de poulets braisés, servis avec des écrasés de pomme de terre et de patates douces.

Après la salade et ses fromages, la salade de fruits et l'assiette gourmande, le père Noël a fait son entrée sous les applaudissements, pour distribuer à chacun des friandises dans une petite boîte à bijoux, customisée pour l'occasion dans les ateliers du GEM. Un moment convivial, sous le signe de la solidarité, apprécié par tous les participants.



Un repas de Noël amical pour les usagers des structures des Quartiers-Neufs.

Centres d'Accueil et d'Orientation transformés en Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

La crise migratoire qu'a traversé l'Europe depuis 2015 a conduit à l'intensification de l'occupation du Calaisis par des migrants cherchant à rejoindre le Royaume Uni.

La note interministérielle du 9 novembre 2015, ayant pour objet la création de centre de mise à l'abri pour les migrants de Calais, affirmait « la volonté d'offrir à ces migrants un sas d'accueil et d'orientation » qui « doivent leur permettre de bénéficier d'un temps de répit et de reconsidérer leur projet migratoire ».

C'est dans ce contexte que l'AATM a été sollicitée pour la première fois en novembre 2015 pour la gestion de places de CAO en Haute Marne tout d'abord (CAO de La Liez ouvert de novembre 2015 à février 2016) puis dans l'Aube en mai 2016, avant de connaître une forte sollicitation en septembre 2016 (extension du CAO Aube et ouverture CAO Langres en octobre 2016), dans le cadre du démantèlement de Calais.

Les CAO étaient des **centres temporaires de mise à l'abri** qui permettaient de mettre en œuvre ou approfondir une **première évaluation de la situation sociale et administrative des personnes accueillies**.

Ils offraient un **accompagnement approprié**, comprenant l'hébergement et la restauration (accompagnement sur la demande d'asile, le suivi sanitaire et l'accompagnement social et administratif quotidien).

La durée de prise en charge devait être limitée au temps nécessaire à l'orientation des migrants vers un dispositif adapté à leurs droits, notamment vers le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (CADA, ATSA, HUDA).

Mais en réalité, les demandeurs d'asile restaient en CAO jusqu'à la fin de leur procédure...

La réforme de 2018 tend vers une simplification et une structuration du parc d'hébergement autour de 3 dispositifs : CAES, HUDA et CADA, contre 6 auparavant (CAES, CAO, HUDA, ATSA et PRADHA).

C'est ainsi que **l'information du 31 décembre 2018** relative au parc d'hébergement des demandeurs d'asile met en œuvre un plan de fermeture des CAO à la fin du 1^{er} semestre 2020 au plus tard, invitant prioritairement à les transformer en HUDA cité comme hébergement adapté aux personnes sous procédure Dublin ou en procédure accélérée.

ADMISSIONS ET EFFECTIFS HEBERGÉS PAR L'AATM EN 2019

Au 31 décembre 2019, l'A.A.T.M. assurait la gestion d'un **Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)** dans l'Aube et de 2 Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) en Haute Marne.

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/19	Nombre de personnes arrivées en 2019	Nb de personnes accompagnées sur l'année
HUDA AUBE	Bar S/ Aube	41	34	66
	Vendeuvre sur Barse	32	16	40
	Aix en Othe	32	16	47
TOTAL HUDA AUBE		89	66	153
CAO Langres		16	0	30
CAO Chaumont		50	23	73
TOTAL		171	89	256

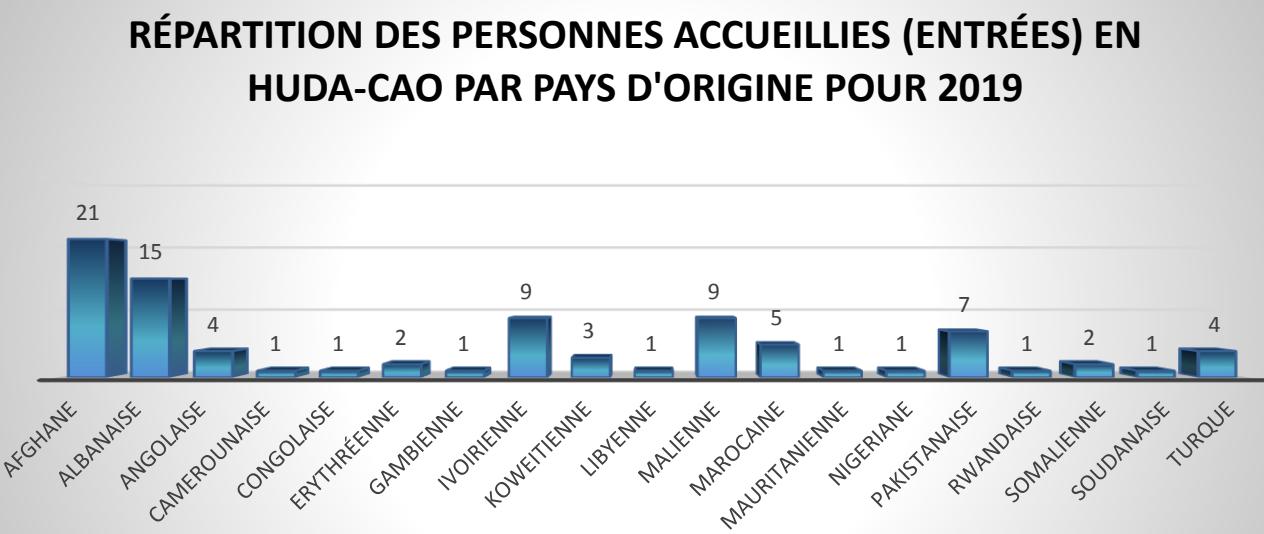
Depuis la fin de l'année 2016, les admissions concernent principalement des personnes orientées depuis l'Ile de France.

Tout comme pour les CADA, les orientations sont décidées par l'OFII et aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres.

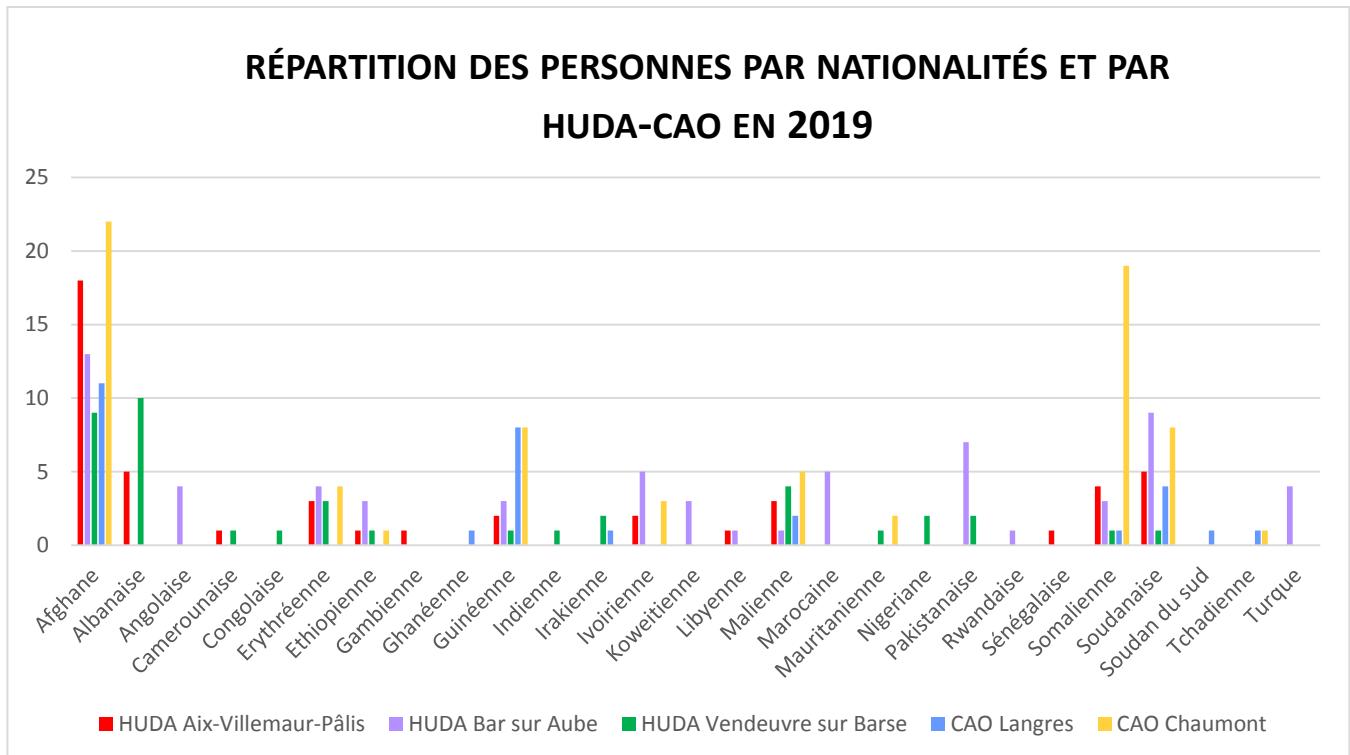
En 2019, les HUDA et CAO de l'AATM ont admis **89 personnes de 19 nationalités différentes**. Les personnes orientées restent essentiellement de nationalités afghanes (23,60%) et albanaise (16,85%).

Au total **256 personnes ont été accompagnées** (contre 327 en 2018).

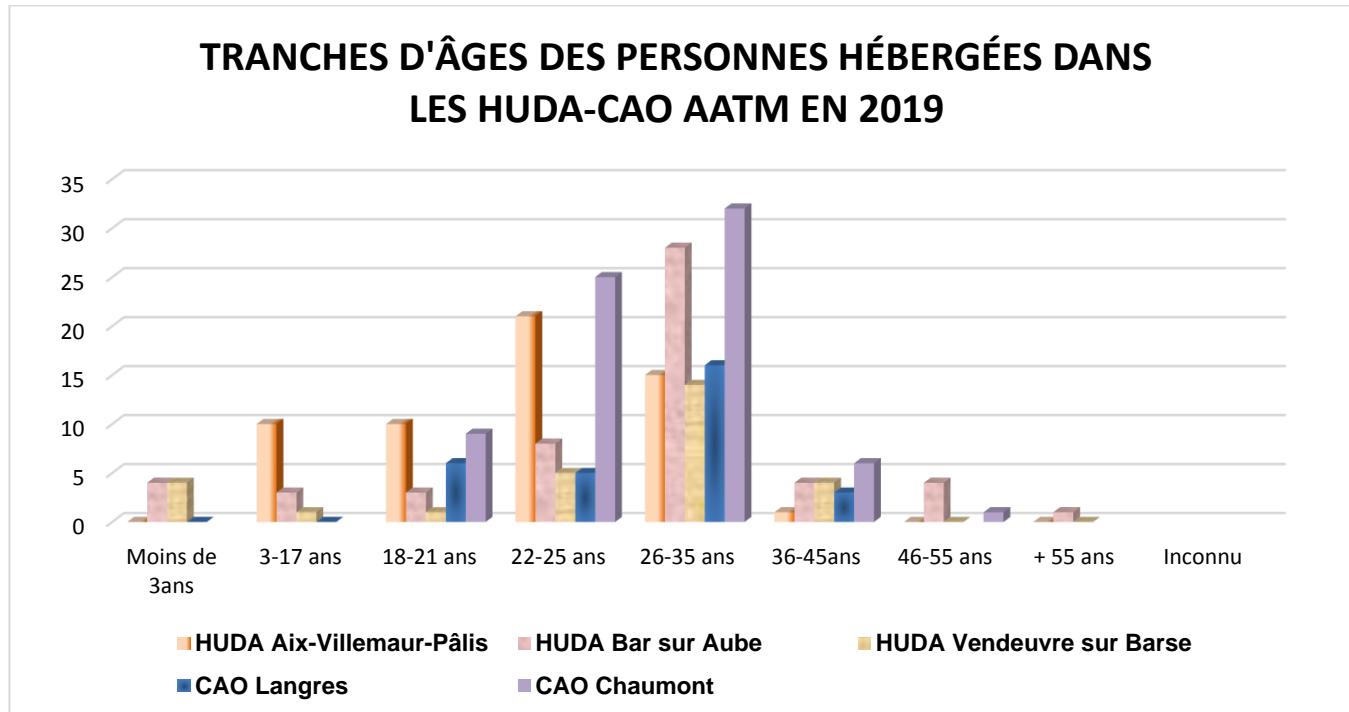
Répartition des personnes arrivées en HUDA- CAO en 2019 par nationalité



Répartition des personnes accompagnées en 2019 par nationalité et par HUDA-CAO



La moyenne d'âge des personnes accueillies en HUDA-CAO se situe entre 26 et 35 ans (43,03%), seulement 9,84 % ont plus de 35 ans.



Les HUDA-CAO ont enregistré **91 sorties** en 2019 :

- 35 bénéficiaires d'une protection, dont 8 ont intégré un logement autonome, 16 ont intégré un logement adapté (CPH, FTM, RS) afin de bénéficier d'un accompagnement après leur sortie de la structure, 10 avec une solution personnelle et 1 moins de 25 ans orienté au SIAO
- 13 migrants ont été reconduits dans le cadre de la procédure Dublin
- 6 personnes ont intégré un CADA
- 10 ont quitté la structure sans prévenir
- 6 personnes ont été exclues pour non-respect du règlement de fonctionnement
- 21 personnes déboutées

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne d'Aix en Othe
- Antenne de Vendeuvre sur Barse
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité **2019**

A.A.T.M

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : H.U.D.A. Aube

Année de création: 2016 (CAO) → 2019 (HUDA)

Capacité d'accueil au 31/12/2019: **105 places**

Profil des personnes accueillies : femmes isolées, hommes isolés et familles

Nombre de logements mobilisés : 28 appartements, dont 3 pour les bureaux et 25 pour l'hébergement des demandeurs d'asile

Type d'hébergement : diffus et en cohabitation (pour les couples et personnes isolées)

- Antenne d'Aix en Othe

Date d'ouverture : 25 mai 2016

Capacité : 32 places pour hommes isolés au sein de 8 appartements

Adresse des bureaux : **6 E rue Georges Renaudot – 10 160 AIX VILLEMAUR PALIS**

Téléphone : **03.25.81.34.85**

E-mail : huda.aatm.antenne.aix@gmail.com

- Antenne de Vendevre sur Barse

Date d'ouverture : 17 octobre 2016

Capacité : 24 places puis 32 places à partir du 01/06/2019 (femmes isolées, hommes isolés et familles) au sein de 8 appartements

Adresse des bureaux : **2 rue Rolland Garros – 10 140 VENDEUVRE SUR BARSE**

Téléphone : **03.25.41.45.45**

E-mail : huda.aatm.antenne.vendeuvre@gmail.com

- Antenne de Bar sur Aube

Date d'ouverture : 20 octobre 2016

Capacité : 33 places puis 41 places à partir du 01/06/2019 (hommes isolés et familles) au sein de 9 appartements

Adresse des bureaux : **3 rue du Docteur Schweitzer – 10 200 BAR SUR AUBE**

Téléphone : **03.25.57.16.92**

E-mail : huda.aatm.antenne.bar@gmail.com

Au 31 décembre 2019, l'établissement comptait **7,32 ETP** répartis comme suit :

Responsable	Antenne Aix	Antenne Vendevre	Antenne BSA	Siège social	TOTAL
0,70 ETP	2 ETP intervenantes sociales	1,80 ETP intervenantes sociales	2 ETP intervenantes sociales	0,82	7,32

2. Données chiffrées

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/2019	Nb de personnes accompagnées sur l'année 2019	Nb de personnes arrivées en 2019	Nb de départs en 2019
AUBE	Bar-sur-Aube	41	66 (= 40 ménages)	34 (= 10 ménages)	28 (= 19 ménages)
	Vendeuvre-Sur-Barse	32	40 (= 21 ménages)	16 (= 8 ménages)	5 (= 5 ménages)
	Aix-en-Othe	32	47 (= 47 ménages)	16 (= 16 ménages)	18 (= 18 ménages)
TOTAL		105	153 (= 108 ménages)	66 (= 34 ménages)	51 (= 42 ménages)

Bien que l'établissement ait connu une extension au cours de l'année 2019, il a accueilli moins de ménages qu'en 2018 et a accompagné sensiblement le même nombre de personnes ; ce qui s'explique par l'accueil de davantage familles en 2019.

2.1 Admissions

→ **66 personnes (34 ménages)** de 16 nationalités différentes sont arrivées à l'HUDA Aube au cours de l'année 2018.

Provenance des personnes admises en 2019

Région	Grand Est	Ile de France	TOTAL
Nombre de personnes	46	20	66

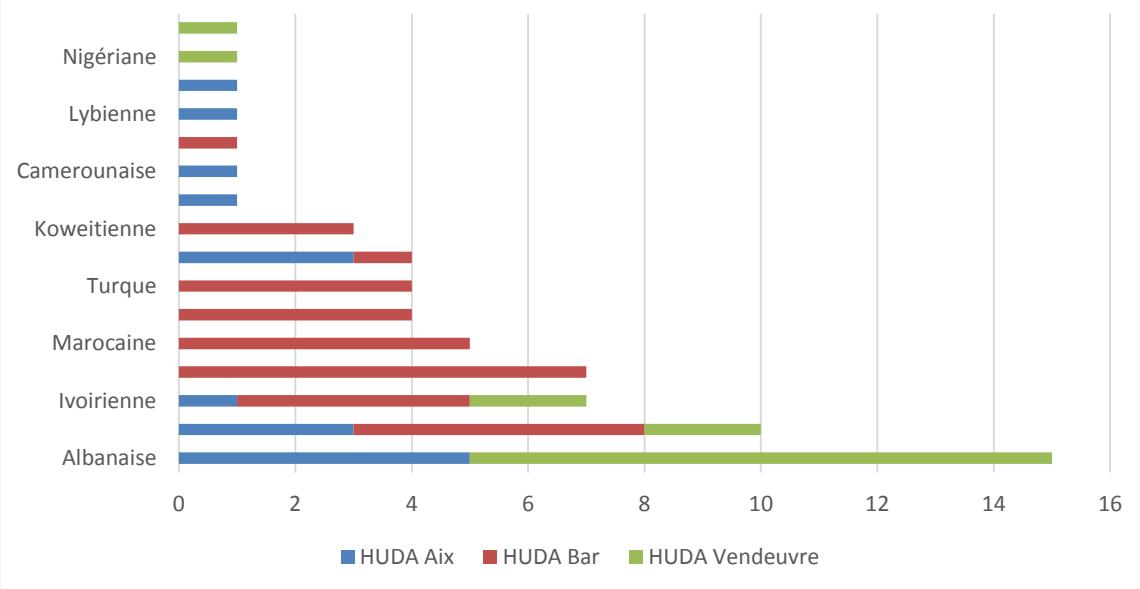
En 2018, les personnes arrivaient presque toutes en provenance d'Ile de France.

En 2019, plus des 2/3 des orientations ont été régionales. L'HUDA Aube a notamment accueilli 28 personnes qui étaient déjà dans le département de l'Aube.

Nationalités des personnes admises en 2019

Nationalité / Antenne HUDA	Aix-en-Othe	BSA	Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Albanaise	5	0	10	15
Afghane	3	5	2	10
Ivoirienne	1	4	2	7
Pakistanaise	0	7	0	7
Marocaine	0	5	0	5
Angolaise	0	4	0	4
Turque	0	4	0	4
Malienne	3	1	0	4
Koweitienne	0	3	0	3
Erythréenne	1	0	0	1
Camerounaise	1	0	0	1
Rwandaise	0	1	0	1
Libyenne	1	0	0	1
Gambienne	1	0	0	1
Nigériane	0	0	1	1
Congolaise	0	0	1	1
TOTAL	16 personnes 8 nationalités	34 personnes 9 nationalités	16 personnes 5 nationalités	66 personnes 16 nationalités

**Nationalités des personnes admises
à l'HUDA Aube en 2019**



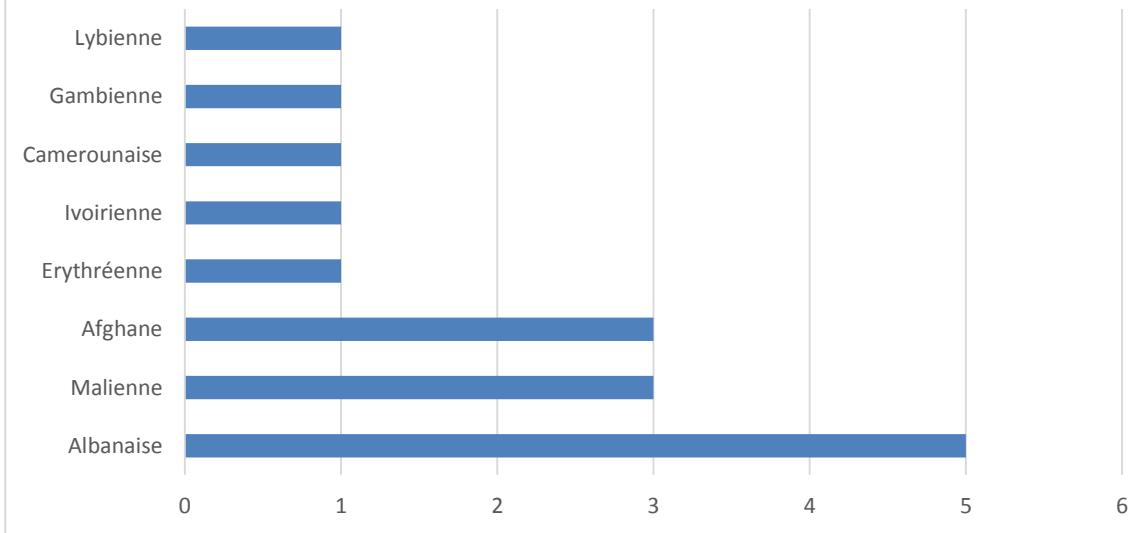
- Antenne d'Aix en Othe

16 personnes / 16 ménages (16 hommes isolés) de 8 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne d'Aix en Othe de l'HUDA Aube au cours de l'année 2019.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2019 Antenne d'Aix-en-Othe

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de pers. accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	12/02/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	afghan
2	07/03/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	malien
3	21/03/2019	Grand-Est	6	6 isolés hommes	4 albanais 1 camerounais 1 ivoirien
4	07/06/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	malien
5	06/08/2019	Grand-Est (Aube)	1	1 isolé homme	libyen
6	14/08/2019	Grand-Est (Aube)	1	1 isolé homme	malien
7	21/08/2019	Grand-Est (Aube)	1	1 isolé homme	afghan
8	27/08/2019	Ile-de-France	2	2 isolés hommes	1 afghan 1 érythréen
9	28/10/2019	Grand-Est	1	1 isolé homme	albanais
10	29/10/2019	Grand-Est	1	1 isolé homme	malien
TOTAL = 16 personnes					

**Nationalités des personnes admises en 2019
Antenne d'Aix-en-Othe**



- Antenne de Bar sur Aube

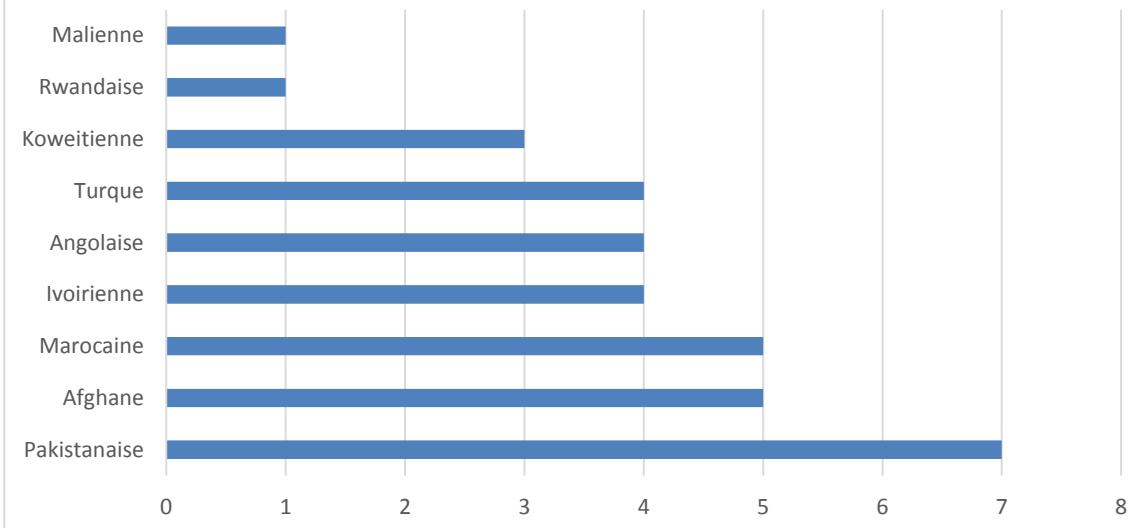
→ **34 personnes */ 10 ménages (3 hommes isolés et 7 familles)** de 9 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne de Bar-sur-Aube de l'HUDA Aube au cours de l'année 2019.

* dont 1 naissance au cours du séjour d'une famille à l'HUDA

Composition des groupes par date d'arrivée en 2019 sur l'antenne de Bar-sur-Aube

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de pers. accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	09/01/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	malien
2	30/01/2019	Ile-de-France	3	couple + 1 enfant	koweitiens
3	12/02/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	rwandais
4	24/04/2019	Ile-de-France	7	couple + 5 enfants	pakistanais
5	15/07/2019	Grand-Est (Aube)	4	couple + 2 enfants	afghans
6	17/07/2019	Grand-Est (Aube)	5	couple + 3 enfants	marocains *
7	28/08/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	afghan
8	01/10/2019	Grand-Est (Aube)	4	couple + 2 enfants	ivoiriens
9	02/12/2019	Grand-Est	4	couple + 2 enfants	angolais
10	23/12/2019	Grand-Est	4	couple + 2 enfants	turques
Total = 34 personnes					

**Nationalités des personnes admises en 2019
Antenne de Bar-sur-Aube**



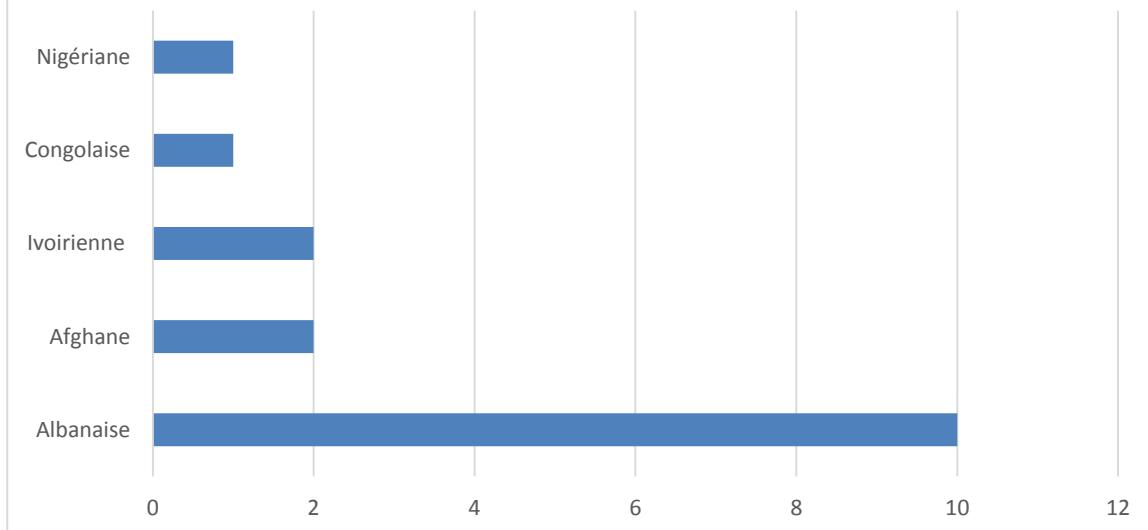
- Antenne de Vendeuvre sur Barse

→ **16 personnes / 8 ménages (3 hommes isolés, 3 femmes isolées et 2 familles)** de 5 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne de Vendeuvre-sur-Barse de l'HUDA Aube au cours de l'année 2019.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2019 sur l'antenne de Vendeuvre

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de pers.	Composition du groupe	Nationalité
1	10/01/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	afghan
2	10/01/2019	Ile-de-France	1	1 isolé homme	afghan
3	14/03/2019	Grand-Est	1	1 isolée femme	ivoirienne
4	26/03/2019	Grand-Est	1	1 isolée femme	ivoirienne
5	15/07/2019	Grand-Est	5	couple + 3 enfants	albanais
6	16/07/2019	Grand-Est	5	couple + 3 enfants	albanais
7	08/08/2019	Grand-Est	1	1 isolée femme	congolaise
8	03/09/2019	Grand-Est	1	1 isolé homme	nigérian
Total = 16 personnes					

**Nationalités des personnes admises en 2019
Antenne de Vendeuvre-sur-Barse**



2.2 Effectif présent sur l'année

Nombre de journées réalisées en 2019

Antenne Aix	Antenne Bar	Antenne Vendeuvre	Total HUDA Aube
11 153	11 602	10 895	33 650

Taux d'occupation en 2019

Antenne Aix	Antenne Bar	Antenne Vendeuvre	Total HUDA Aube
95,5 %	84,3 % *	93,9%	93,7 %

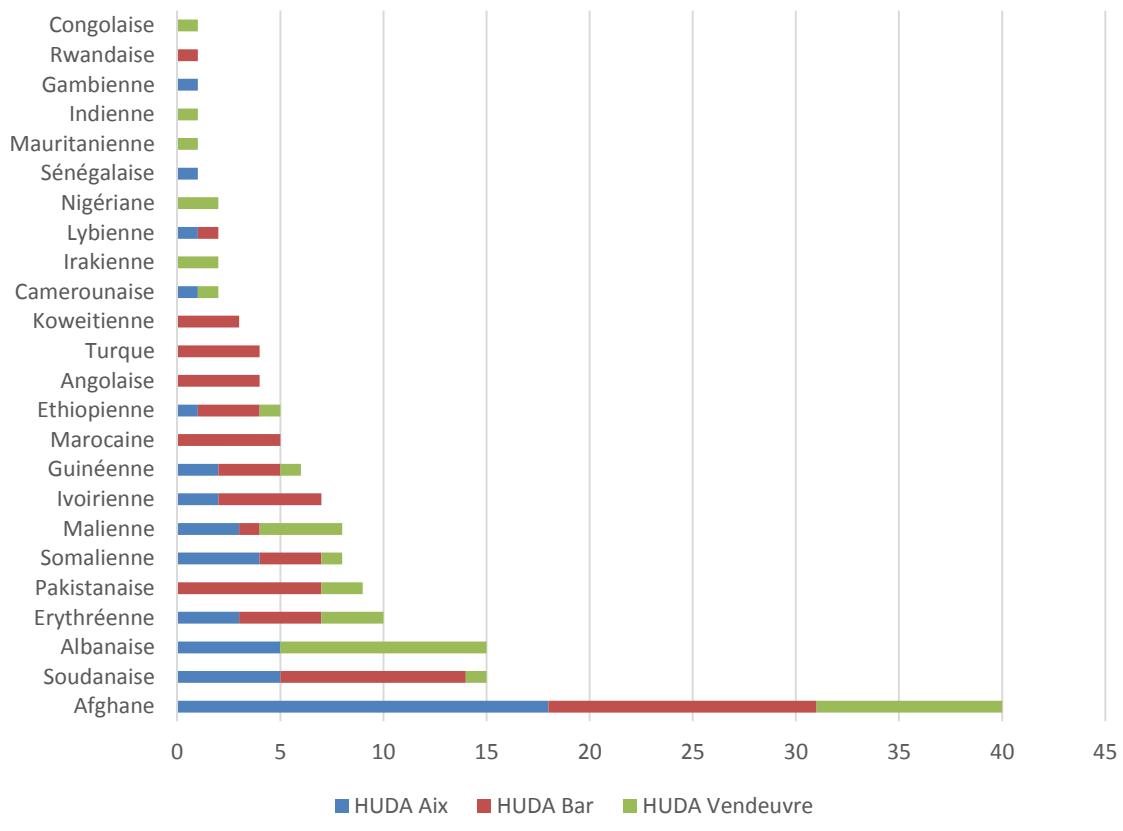
(*) En 2018, l'antenne de Bar-sur-Aube n'a accueilli qu'une seule famille. Afin d'en accueillir davantage en 2019, les places libérées suite aux sorties des hommées isolés sont restées vacantes parfois plusieurs mois, jusqu'à ce que les appartements soient totalement inoccupés afin de pouvoir y installer des familles. D'où un taux d'occupation plus faible pour cette antenne de l'HUDA.

→ **153 personnes (108 ménages)** de 24 nationalités différentes ont été accompagnées au cours de l'année 2019.

Nationalités des personnes accompagnées par l'HUDA Aube en 2019

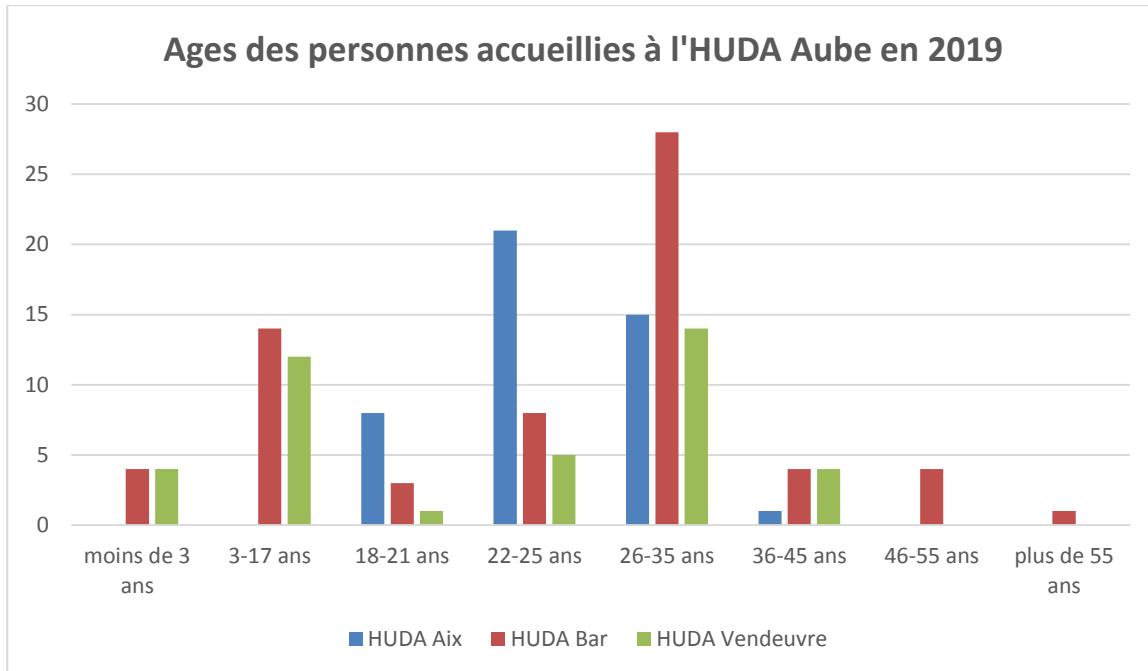
Nationalité / Antenne HUDA	Aix-en-Othe	Bar-sur-Aube	Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Afghane	18	13	9	40
Soudanaise	5	9	1	15
Albanaise	5	0	10	15
Erythréenne	3	4	3	10
Pakistanaise	0	7	2	9
Somaliennes	4	3	1	8
Maliennes	3	1	4	8
Ivoirienne	2	5	0	7
Guinéenne	2	3	1	6
Marocaine	0	5	0	5
Ethiopienne	1	3	1	5
Angolaise	0	4	0	4
Turque	0	4	0	4
Koweitienne	0	3	0	3
Camerounaise	1	0	1	2
Irakienne	0	0	2	2
Libyenne	1	1	0	2
Nigériane	0	0	2	2
Sénégalaise	1	0	0	1
Mauritanienne	0	0	1	1
Indienne	0	0	1	1
Gambienne	1	0	0	1
Rwandaise	0	1	0	1
Congolaise	0	0	1	1
TOTAL	47 personnes 13 nationalités	66 personnes 15 nationalités	40 personnes 15 nationalités	153 personnes 24 nationalités

Nationalités des personnes accueillies à l'HUDA Aube en 2019



Ages des personnes accueillies HUDA Aube en 2019

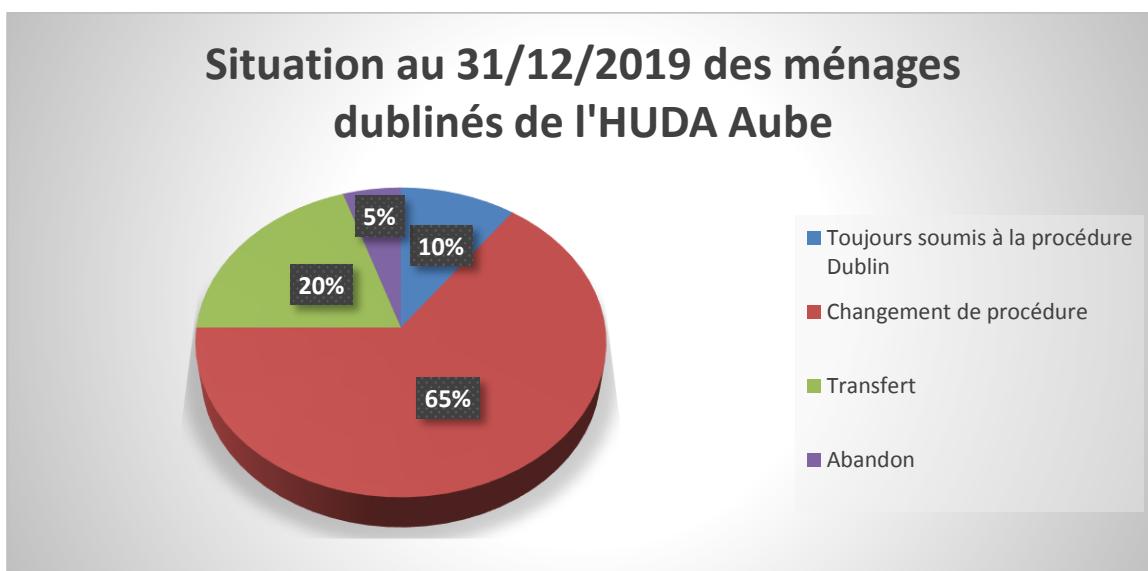
Tranche d'âge / Antenne HUDA	Aix-en-Othe	Bar-sur-Aube	Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Moins de 3 ans	0	4	4	8
3 – 17 ans	0	14	12	26
18 – 21 ans	10	3	1	14
22 – 25 ans	21	8	5	34
26 – 35 ans	15	28	14	57
36 – 45 ans	1	4	4	9
46 – 55 ans	0	4	0	4
Plus de 55 ans	0	1	0	1
TOTAL	47	66	40	153



→ **39 personnes / 20 ménages** faisant l'objet d'une procédure Dublin ont été accompagnées au cours de l'année. **La moitié des ménages étaient pris en charge sur l'antenne de Bar sur Aube.**

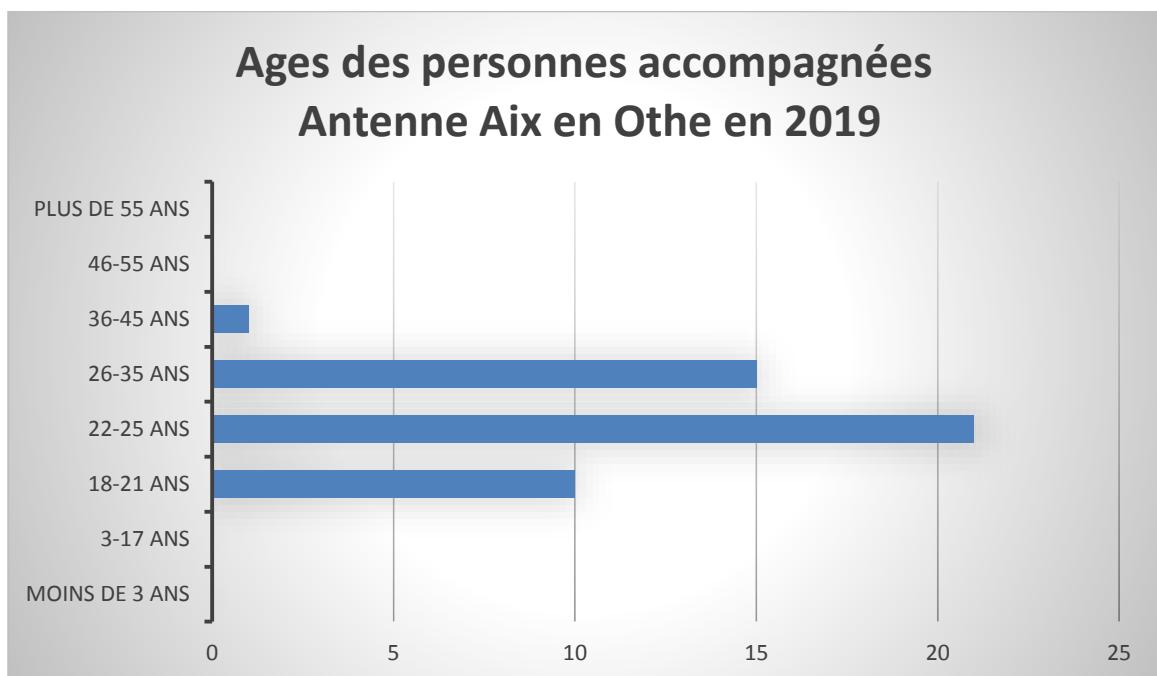
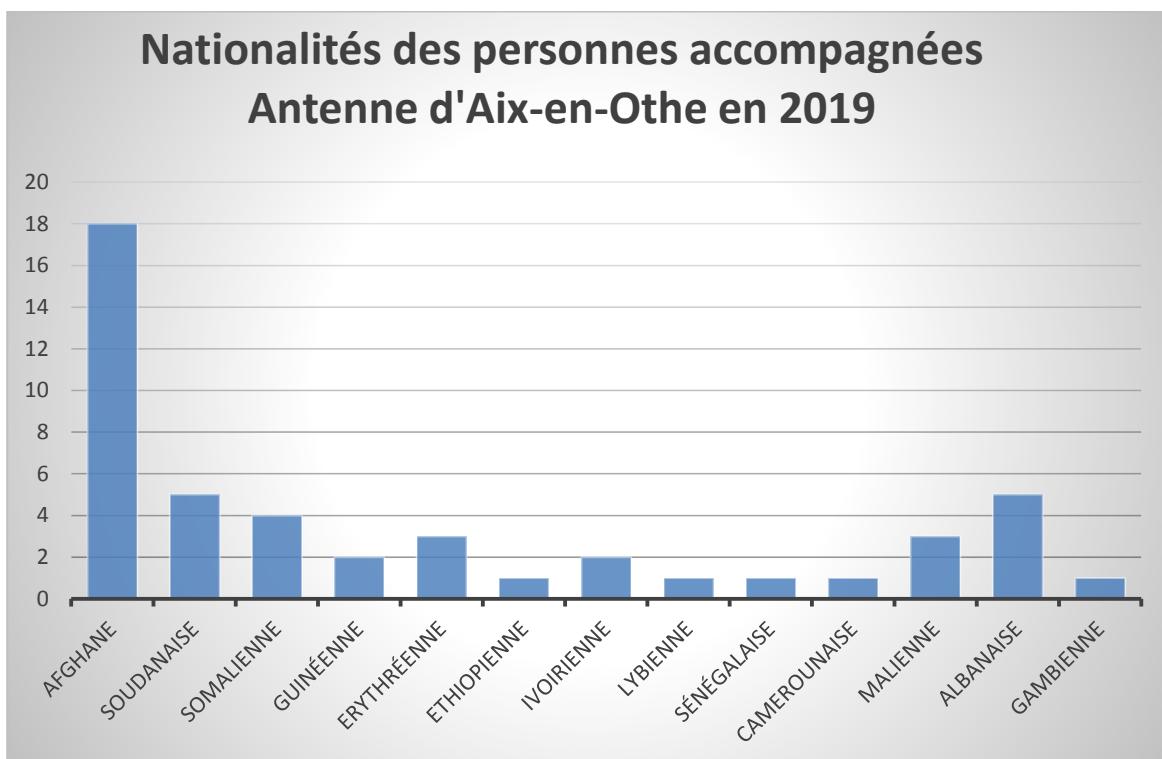
Situations au 31/12/2019 des ménages dublinés accompagnés au cours de l'année 2019 à l'HUDA Aube

Antennes / Situations	antenne Aix	antenne Bar	antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Changement de procédure (normale ou accélérée)	3	6	4	13 (24 pers.)
Toujours sous procédure Dublin	1	0	1	2 (5 pers.)
Transfert	0	4	0	4 (9 pers.)
Abandon	1	0	0	1
TOTAL	5	10	5	20



- Antenne d'Aix en Othe

→ **47 personnes / 47 ménages (47 hommes isolés)** de **13 nationalités différentes** ont été accompagnées à l'antenne d'Aix en Othe au cours de l'année 2019.



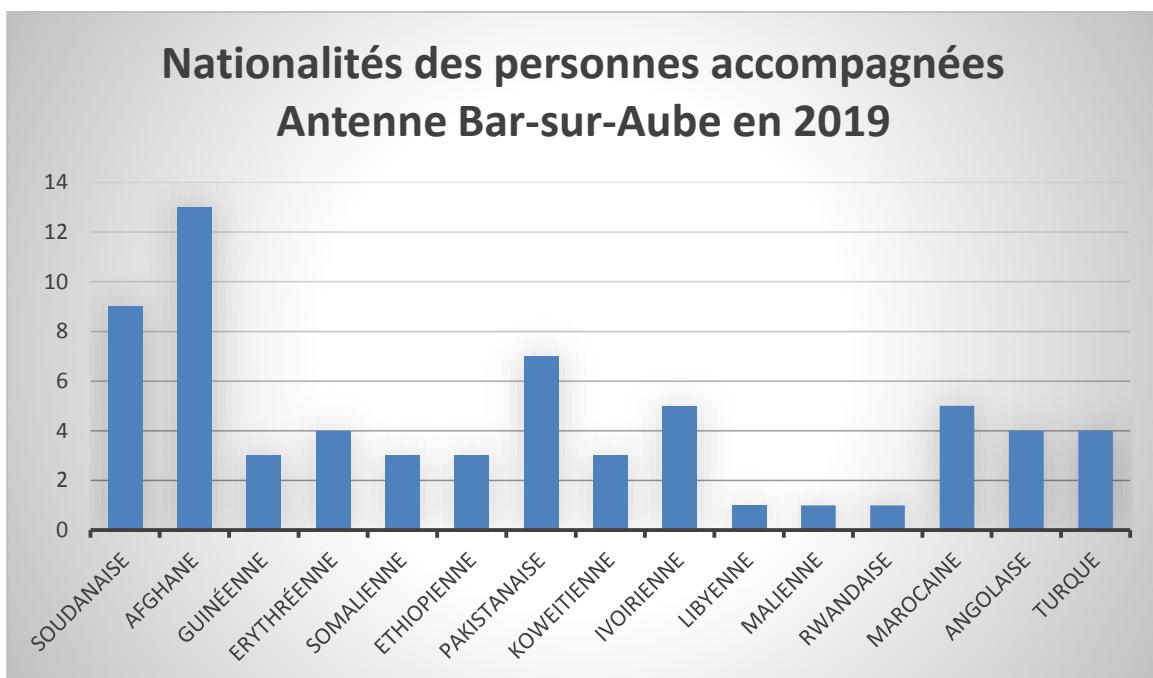
→ **5 personnes / 5 ménages** faisant l'objet d'une procédure Dublin ont été accompagnées au cours de l'année.

Evolution des procédures Dublin Antenne Aix au cours de l'année 2019

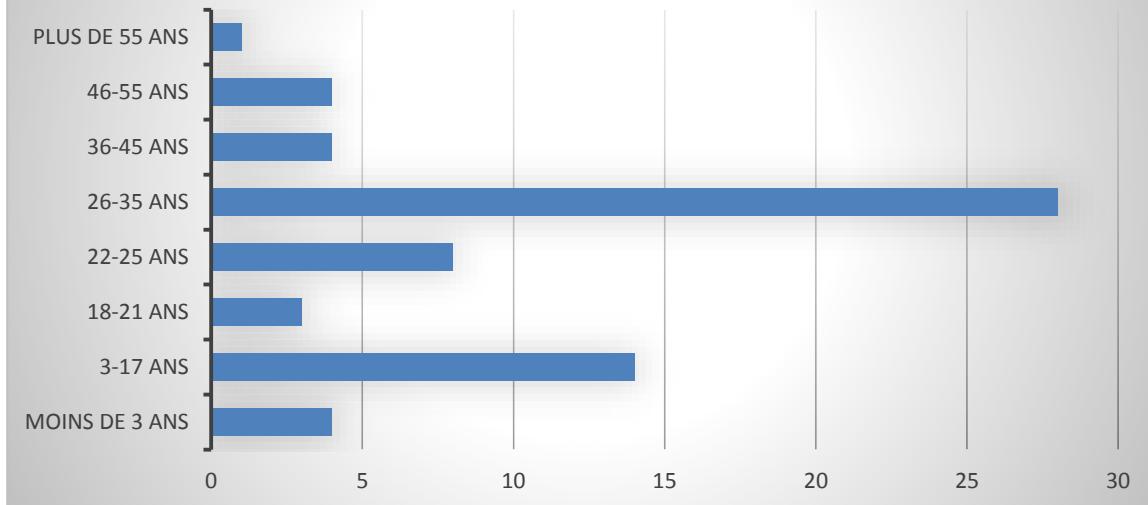
Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb de jours de présence	Evolution de la procédure
Erythrée	Homme isolé	01/08/2018	11/03/2019	222	Abandon
Soudan	Homme isolé	26/09/2018	Toujours présent au 31/12/19	461	Procédure accélérée
Soudan	Homme isolé	09/10/2018	Toujours présent au 31/12/19	448	Procédure normale
Gambie	Homme isolé	07/06/2019	Toujours présent au 31/12/19	207	Procédure accélérée
Erythrée	Homme isolé	27/08/2019	Toujours présent au 31/12/19	126	Procédure Dublin

- Antenne de Bar sur Aube

→ **66 personnes / 40 ménages (32 hommes isolés et 8 familles)** de **15 nationalités** différentes ont été accompagnées à l'antenne de Bar-sur-Aube au cours de l'année 2019.



Ages des personnes accompagnées Antenne Bar-sur-Aube en 2019



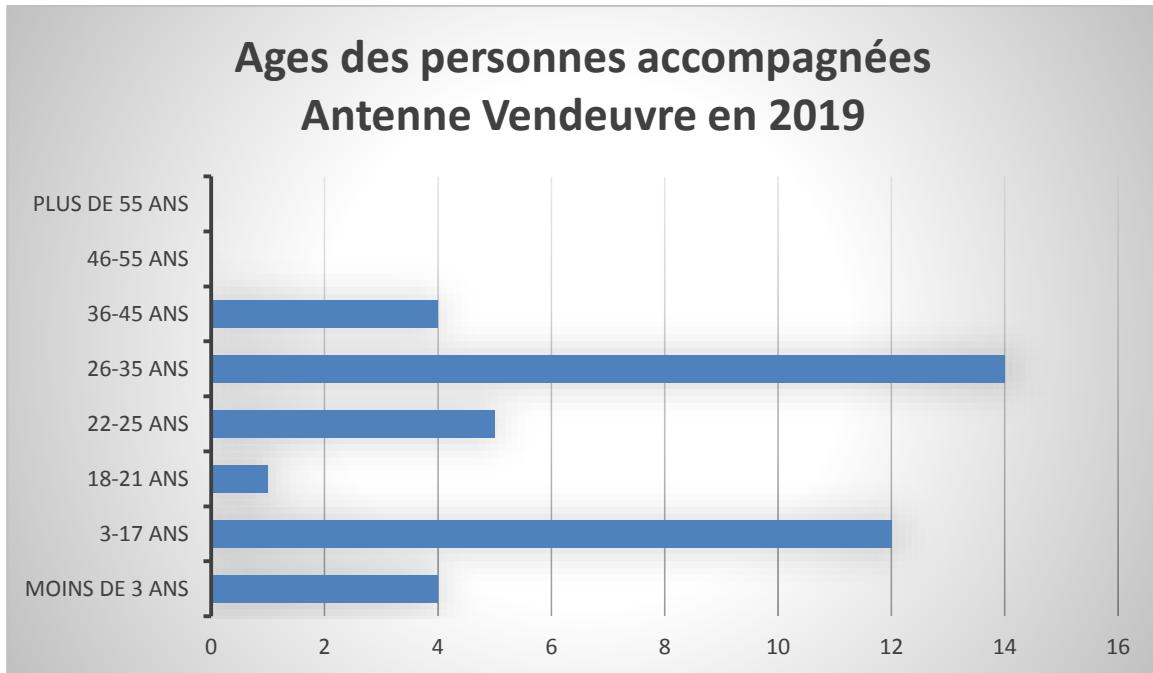
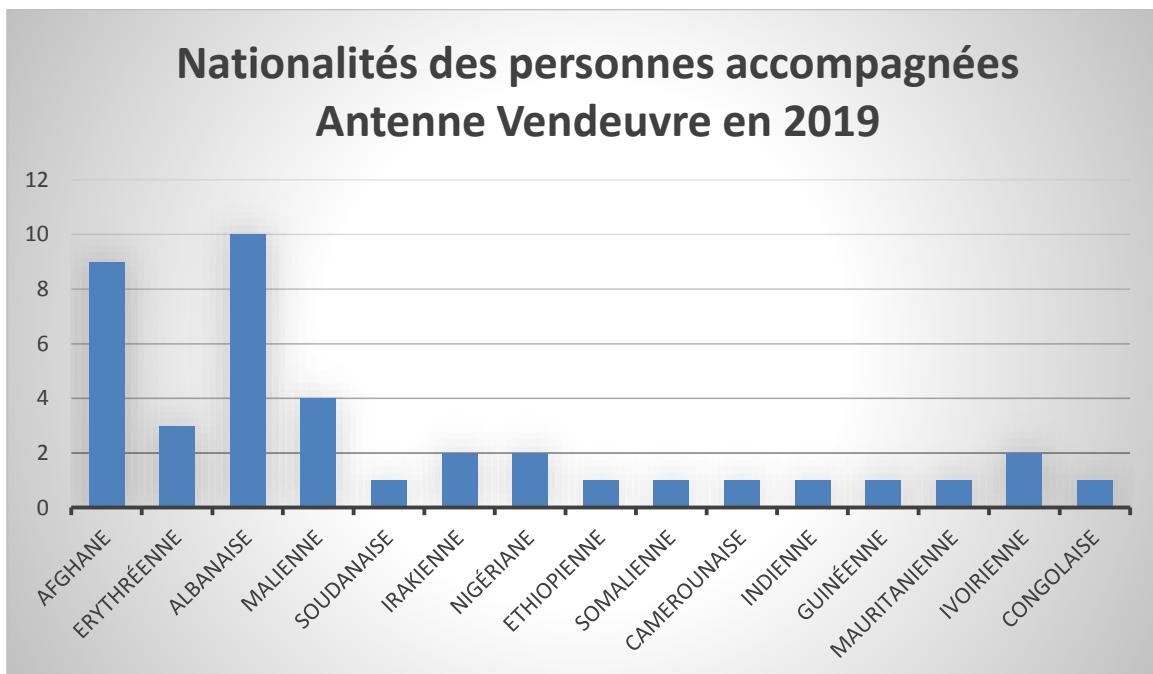
→ **23 personnes / 10 ménages sur 40** faisaient l'objet d'une procédure Dublin, soit 25 % des effectifs (stable par rapport à 2018). Plus de la moitié (60 %) ont été autorisés à déposer une demande d'asile en France

Evolution des procédures Dublin Antenne Bar au cours de l'année 2019

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb de jours de présence	Evolution de la procédure
Soudan	Homme isolé	18/01/2018	01/04/2019	438	Transfert Italie
Afghanistan	Homme isolé	13/07/2018	07/03/2019	237	Transfert Italie
Afghanistan	Homme isolé	13/07/2018	Toujours présent au 31/12/19	536	Procédure accélérée
quels	Homme isolé	08/08/2018	Toujours présent au 31/12/19	510	Procédure normale
Afghanistan	Homme isolé	09/08/2018	Toujours présent au 31/12/19	509	Procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	09/08/2018	Toujours présent au 31/12/19	509	Procédure normale
Erythrée	Couple + 1 enfant	16/08/2018	07/01/19	144	Transfert Italie
Koweit	Couple + 1 enfant	30/01/2019	Toujours présents au 31/12/19	336	Procédure normale
Pakistan	Couple + 5 enfants	24/04/2019	Toujours présents au 31/12/19	252	Procédure normale
Côte d'Ivoire	Couple + 2 enfants	01/10/2019	09/12/2019	69	Transfert Italie

- Antenne de Vendeuvre-sur-Barse

→ **40 personnes / 21 ménages (16 isolés dont 7 femmes et 5 familles)** de 15 nationalités différentes ont été accueillies à l'antenne de Vendeuvre-sur-Barse au cours de l'année 2019.



→ **11 personnes / 5 ménages** faisaient l'objet d'une procédure Dublin

Evolution des procédures Dublin Antenne Vendeuvre au cours de l'année 2019

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb de jours de présence	Evolution de la procédure
Afghanistan	Père + 3 enfants	03/05/2018	Toujours présents au 31/12/19	608	Procédure Dublin
Mali	Couple + 2 enfants	12/12/2018	Toujours présents au 31/12/19	384	Procédure normale
Guinée	Homme isolé	17/12/2018	Toujours présent au 31/12/19	379	Procédure normale
Côte d'Ivoire	Femme isolée	14/03/2019	Toujours présente au 31/12/19	293	Procédure normale
Nigéria	Homme isolé	03/09/2019	Toujours présent au 31/12/19	120	Procédure accélérée

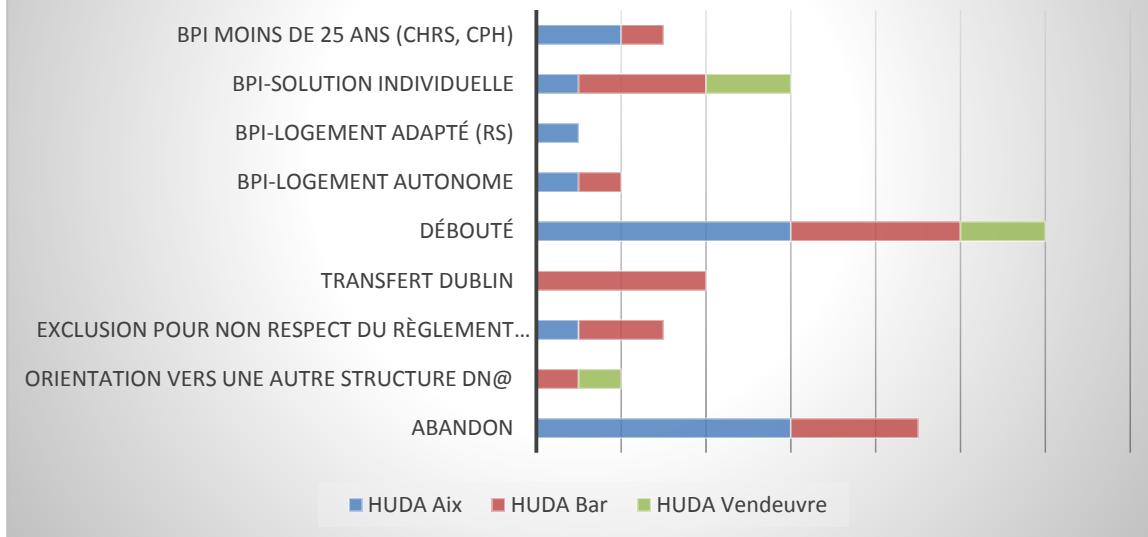
2.3 Sorties

→ **51 personnes (42 ménages)** ont quitté l'HUDA Aube au cours de l'année 2019.
L'antenne de Vendeuvre est celle qui enregistre le moins de sorties.

Modalités de sortie des résidents de l'HUDA Aube en 2019

Modalités de sortie	Vendeuvre	Aix en Othe	Bar sur Aube	TOTAL
Abandon (en cours de procédure)	0	6 personnes 6 ménages	3 personnes 3 ménages	9 personnes 9 ménages
Orientation vers une autre structure DN@ (CADA)	1 personne 1 ménage	0	5 personnes 1 ménage	6 personnes 2 ménages
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	0	1 personne 1 ménage	2 personnes 2 ménages	3 personnes 3 ménages
Transfert Dublin	0	0	9 personnes 4 ménages	9 personnes 4 ménages
Débouté de la demande d'asile	2 personnes 2 ménages	6 personnes 6 ménages	4 personnes 4 ménages	12 personnes 12 ménages
BPI – logement autonome	0	1 personne 1 ménage	1 personne 1 ménage	2 personnes 2 ménages
BPI – logement adapté (Résidence sociale)	0	1 personne 1 ménage	0	1 personne 1 ménage
BPI – solution individuelle	2 personnes 2 ménages	1 personne 1 ménage	3 personnes 3 ménages	6 personnes 6 ménages
BPI de moins de 25 ans (CPH)	0	2 personnes 2 ménages	1 personne 1 ménage	3 personnes 4 ménages
TOTAL	5 personnes 5 ménages	18 personnes 18 ménages	28 personnes 19 ménages	51 personnes 42 ménages

Modalités de sortie des ménages de l'HUDA Aube en 2019



- Antenne Aix en Othe

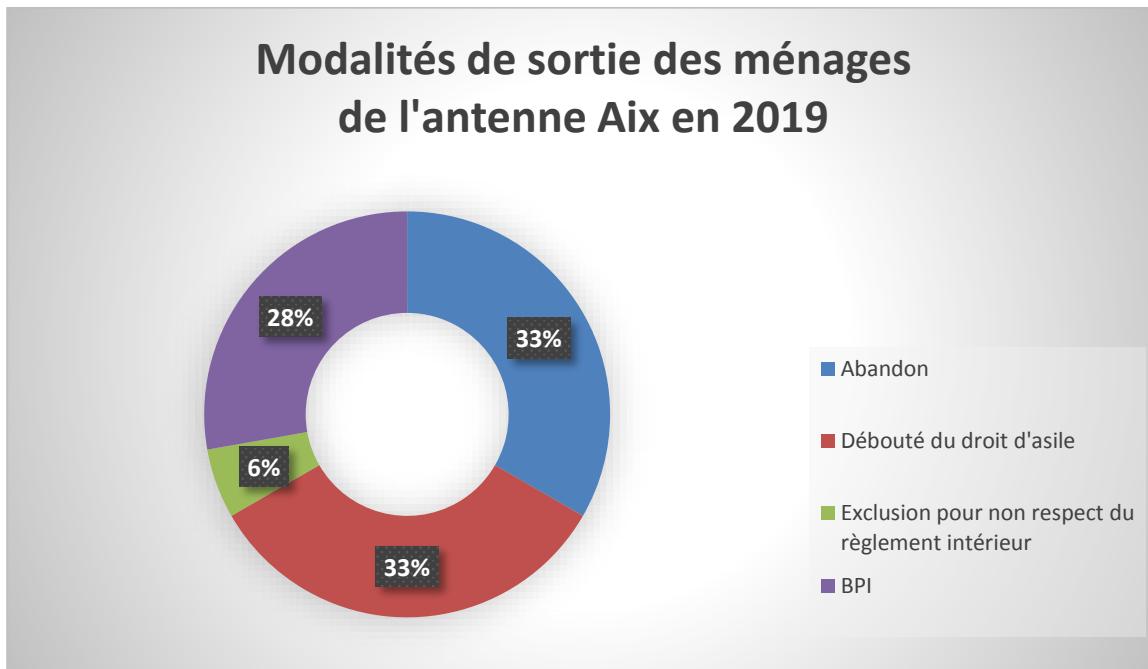


Tableau descriptif des sorties Antenne Aix en Othe en 2019

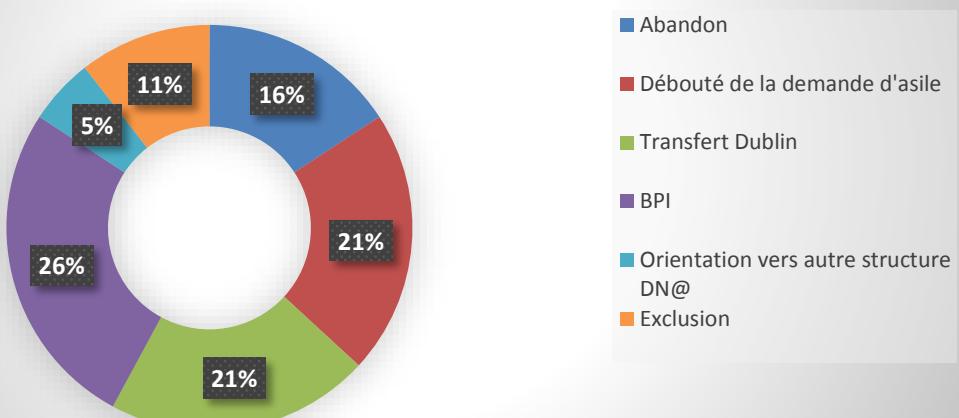
Configuration familiale et nationalité	Nb de personnes	Durée séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Homme isolé albanais	1	5 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé albanais	1	3 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé ivoirien	1	8 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	2 mois	Exclusion
Homme isolé albanais	1	2 mois	Abandon
Homme isolé érythréen	1	11 mois	Réfugié – CPH Chaumont
Homme isolé érythréen	1	7 mois	Abandon
Homme isolé somalien	1	8 mois	Abandon
Homme isolé somalien	1	9 mois	Abandon
Homme isolé afghan	1	12 mois	Protection subsidiaire – Résidence sociale AATM
Homme isolé sénégalais	1	13 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé somalien	1	9 mois	Abandon
Homme isolé guinéen	1	14 mois	Abandon
Homme isolé ivoirien	1	19 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	15 mois	Protection subsidiaire – CPH Chaumont
Homme isolé afghan	1	25 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé soudanais	1	17 mois	Réfugié – Solution individuelle
Homme isolé afghan	36	36 mois	Protection subsidiaire – Logement autonome LCSL + Accompagnement ADLER
Total = 18 hommes isolés			

- Antenne Bar-sur-Aube

Tableau descriptif des sorties Antenne Bar sur Aube en 2019

Configuration familiale et nationalité	Nb de personnes	Durée séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Couple + 1 enfant érythréen	3	5 mois	Transfert Dublin (Italie)
Homme isolé afghan	1	1 mois	Exclusion
Homme isolé soudanais	1	28 mois	Protection subsidiaire – Solution individuelle
Homme isolé soudanais	1	24 mois	Réfugié – Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	8 mois	Transfert Dublin (Italie)
Homme isolé somalien	1	6 mois	Abandon
Homme isolé éthiopien	1	25 mois	Abandon
Homme isolé soudanais	1	29 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé soudanais	1	3 mois	Réfugié – Solution individuelle
Homme isolé soudanais	1	14 mois	Transfert Dublin (Italie)
Homme isolé ivoirien	1	16 mois	Débouté - Logement adapté (Les Hestiades) (parent d'enfant français)
Homme isolé somalien	1	10 mois	Exclusion
Homme isolé éthiopien	1	29 mois	Débouté – Solution individuelle
Homme isolé guinéen	1	10 mois	Abandon
Homme isolé éthiopien	1	32 mois	Réfugié - CPH AATM Ardennes
Homme isolé malien	1	10 mois	Débouté – Solution individuelle
Couple + 3 enfants marocain	5	4 mois	Orientation CADA AATM Charleville
Homme isolé soudanais	1	37 mois	Réfugié – Logement autonome Troyes + accompagnement ADLER
Couple + 2 enfants ivoirien	4	2 mois	Transfert Dublin (Italie)
Total = 28 personnes / 19 ménages			
16 hommes isolés + 3 familles			

Modalités de sortie des ménages de l'antenne Bar en 2019



- Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Tableau descriptif des sorties Antenne Vendeuvre-sur-Barse en 2019

Configuration familiale et nationalité	Nombre de personnes	Durée du séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Femme isolée irakienne	1	33 mois	Réfugiée – Solution individuelle
Femme isolée indienne	1	27 mois	Déboutée – Solution individuelle
Femme isolée nigériane	1	8 mois	Déboutée – Solution individuelle
Femme isolée somalienne	1	12 mois	Orientation CADA AATM Aube
Homme isolé irakien	1	33 mois	Réfugié – Solution individuelle
Total = 5 personnes / 5 ménages			
5 isolés (4 femmes et 1 homme)			

Modalités de sortie des ménages de l'antenne Vendeuvre en 2019



3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2019

	Réfugié ou PS	Déboutés
Antenne Aix	7	8
Antenne Vendeuvre	2	2
Antenne BSA	9	5
TOTAL	18	15

3.1. Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

→ Au cours de l'année, l'HUDA Aube a accompagné **au total 20 ménages/20 personnes bénéficiaires d'une protection internationale**, dont 18 personnes isolées ayant eu leur notification en 2019.

Parmi eux :

- 8 personnes isolées étaient toujours présentes au 31/12/2019
- 6 sont sorties par leurs propres moyens
- 3 ont intégré un CPH
- 2 ont intégré un logement autonome à Troyes ou dans son agglomération, et ont souhaité bénéficier d'un accompagnement par le service ADLER
- 1 a intégré une Résidence sociale

Tableau suivi des BPI en 2019 - Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date d'entrée HUDA	Date de notification du statut	Date de sortie HUDA	Nb de jours de prolongation + raisons	Modalités de sortie
Irak	Homme isolé	1	20/10/2016	07/05/2019 Réfugié CNDA	11/07/2019	0	Solution individuelle
Irak	Femme isolée	1	20/10/2016	07/05/2019 Réfugiée CNDA	17/07/2019	0	Solution individuelle
TOTAL = 2 personnes – 2 ménages							

Tableau suivi des BPI en 2019 - Antenne Aix

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date d'entrée HUDA	Date de notification du statut	Date de sortie HUDA	Nb de jours de prolongation + raisons	Modalités de sortie
Afghanistan	Homme isolé	1	24/10/2016	22/05/2019 PS CNDA	15/10/2019	54 – Attente proposition de logement	Logement autonome LCSL + ADLER
Soudan	Homme isolé	1	13/01/2017	13/09/2019 Réfugié CNDA	Toujours présent au 31/12/2019	18 - Attente proposition de logement	-
Soudan	Homme isolé	1	05/10/2017	25/09/2018 Réfugié OFPRA	04/03/2019	69 - Attente proposition logement + Refus du logement attribué	solution individuelle
Afghanistan	Homme isolé	1	26/10/2017	08/06/2019 PS OFPRA	Toujours présent au 31/12/2019	114 - moins de 25 ans en attente d'hébergement	-
Afghanistan	Homme isolé	1	19/12/2017	26/09/2018 PS OFPRA	08/03/2019	72 - moins de 25 ans en attente d'hébergement	CPH Chaumont
Afghanistan	Homme isolé	1	28/05/2018	17/12/2019 PS OFPRA	Toujours présent au 31/12/2019		
Afghanistan	Homme isolé	1	28/05/2018	22/10/2019 PS OFPRA	Toujours présent au 31/12/2019		
Erythrée	Homme isolé	1	09/08/2018	05/04/2019 Réfugié OFPRA	25/06/2019	0	CPH Chaumont
Afghanistan	Homme isolé	1	28/05/2018	28/02/2019 PS OFPRA	16/05/2019	0	Résidence sociale
TOTAL = 9 personnes – 9 ménages							

Tableau suivi des BPI en 2019 - Antenne Bar sur Aube

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date d'entrée HUDA	Date de notification du statut	Date de sortie HUDA	Nb de jours de prolongation + raisons	Modalités de sortie
Soudan	Homme isolé	1	24/10/2016	05/02/2019 PS CNDA	12/02/2019	0	Solution individuelle
Soudan	Homme isolé	1	07/02/2017	12/02/2019 Réfugié CNDA	19/02/2019	0	Solution individuelle
Soudan	Homme isolé	1	14/12/2018	13/03/2019 Réfugié OFPRA	20/03/2019	0	Solution individuelle
Soudan	Homme isolé	1	24/10/2016	28/05/2019 Réfugié CNDA	03/12/2019	97 – Attente proposition de logement	Logement autonome Troyes + ADLER
Afghanistan	Homme isolé	1	12/07/2018	16/07/2019 PS OFPRA	<i>Toujours présent au 31/12/2019</i>	76 – Attente proposition de logement	-
Ethiopie	Homme isolé	1	08/02/2017	21/08/2019 Réfugié CNDA	21/10/2019	0	CPH Charleville
Soudan	Homme isolé	1	13/11/2016	03/09/2019 Réfugié CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2019</i>	28 – Attente proposition de logement	-
Erythrée	Homme isolé	1	24/10/2016	23/10/2019 Réfugié CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2019</i>	0	-
Soudan	Homme isolé	1	25/11/2016	18/09/2019 PS CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2019</i>	13	-
TOTAL = 9 personnes – 9 ménages							

3.2. Accompagnement des déboutés

En 2019, l'HUDA Aube a accompagné au total **17 ménages / 25 personnes** déboutés de leur demande d'asile, dont 15 ménages ayant reçu leur décision en 2019, venus se rajouter à 2 ménages (femmes isolées) déboutés en 2018

Parmi eux :

- **12 personnes / 12 ménages ont quitté l'HUDA Aube :**
 - 11 personnes pour une destination inconnue
 - 1 homme isolé devenu parent d'un enfant français (démarches de régularisation à entreprendre), a pu intégrer un logement adapté afin de bénéficier d'un accompagnement dans sa parentalité.
- **13 personnes / 5 ménages étaient toujours présents au 31/12/2019**

Un ressortissant albanais a déposé un dossier de demande d'ARV afin de pouvoir repartir dans son pays d'origine.

Tableau suivi des Déboutés en 2019 - Antenne Aix

Pays d'origine	Nb de pers	Configuration familiale	Date d'entrée HUDA	Date de notification rejet OFPRA / CNDA	Date de sortie HUDA	Solution d'hébergement à la sortie	Nb jours présence indue
Afghanistan	1	Homme isolé	02/11/2017	réputé notifié 17/05/2019 (OFPRA) *	19/11/2019	Solution individuelle	155
Côte d'Ivoire	1	Homme isolé	10/01/2018	23/07/2019 (CNDA)	26/07/2019	Solution individuelle	0
Sénégal	1	Homme isolé	07/05/2018	27/05/2019 (CNDA)	06/06/2019	Solution individuelle	0
Albanie	1	Homme isolé	21/03/2019	04/06/2019 (OFPRA)	24/06/2019	Solution individuelle	0
Albanie	1	Homme isolé	21/03/2019	27/05/2019 (CNDA)	14/08/2019	Solution individuelle	48
Albanie	1	Homme isolé	21/03/2019	07/10/2019 (CNDA)	<i>Toujours présent au 31/12/2019 (demande ARV en cours)</i>		54
Albanie	1	Homme isolé	21/03/2019	09/12/2019 (CNDA)	<i>Toujours présent au 31/12/2019</i>		0
Côte d'Ivoire	1	Homme isolé	21/03/2019	15/11/2019 (CNDA)	25/11/2019	Solution individuelle	0
TOTAL = 8 personnes – 8 ménages							

(*) Homme isolé qui n'a jamais reçu la décision de l'OFPRA à sa demande d'asile. Le rejet OFPRA a été réputé notifié. Les démarches pour former un recours auprès de la CNDA n'ont pas pu être engagées car le délai pour les effectuer était expiré lorsque le résident a eu connaissance de sa situation particulière.

Tableau suivi des Déboutés en 2019 - Antenne BSA

Pays d'origine	Nb de pers	Configuration familiale	Date d'entrée HUDA	Date de notification rejet CNDA	Date de sortie HUDA	Solution d'hébergement à la sortie	Nb de jours présence indue
Soudan	1	Homme isolé	24/10/2016	23/02/2019	22/03/2019	Solution individuelle	0
Ethiopie	1	Homme isolé	21/02/2017	24/07/2019	07/08/2019	Solution individuelle	0
Soudan	1	Homme isolé	29/08/2017	23/10/2019	<i>Toujours présent au 31/12/2019</i>		38
Côte d'Ivoire	1	Homme isolé	25/01/2018	25/05/2019	31/05/2019	Logement adapté (accompagnement à la parentalité)	0
Mali	1	Homme isolé	09/01/2019	06/11/2019	15/11/2019	Solution individuelle	0
TOTAL = 5 personnes – 5 ménages							

Tableau suivi des Déboutés en 2019 - Antenne Vendeuvre

Pays d'origine	Nb de pers	Configuration familiale	Date d'entrée HUDA	Date de notification rejet OFPRA / CNDA	Date sortie HUDA	Solution d'hébergement à la sortie	Nb jours présence indue
Inde	1	Femme isolée	20/10/2016	26/11/2018 CNDA	04/01/2019	Solution individuelle	15
Nigéria	1	Femme isolée	25/05/2018	27/12/2018 CNDA	07/01/2019	Solution individuelle	0
Albanie	5	Couple + 3 enfants	16/07/2019	03/09/2019 OFPRA	<i>Toujours présents au 31/12/2019</i>	0	1
Albanie	5	Couple + 3 enfants	15/07/2019	15/10/2019 OFPRA			
TOTAL = 12 personnes – 4 ménages							

4. Réalisations de l'année 2019

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Durée	Salariés concernés
Mener un entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psycho traumatisme	FTDA	2 jours	3 intervenantes sociales
Compétences culturelles dans les pratiques sociales	Centre Minkowska	2 jours	3 intervenantes sociales + responsable
Connaissance des troubles psychiques	UNIFAF	4 jours	1 intervenante sociale
Aide à la constitution des dossiers OFPRA – niveau 2	FTDA	2 jours	2 intervenantes sociales
Techniques et outils d'intervention : comment les utiliser ?	IREPS	4 jours	1 intervenante sociale
Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers	EDIAC	3 jours	1 intervenante sociale
Addictologie	ANPAA	2,5 jours (2 jours en 2019 et 1 demi-journée en 2020)	6 intervenantes sociales
Accueil et vie collective en centre d'hébergement	Forum réfugiés	2 jours	3 intervenantes sociales + responsable
Gérer les violences et le stress en situation d'accompagnement	Expression (Programme de professionnalisation de la région Grand Est)	2 jours	1 intervenante sociale
S'affirmer en situation professionnelle	Institut François Bocquet	2 jours	responsable

Des membres de l'équipe ont également participé :

- Au colloque « Le droit des étrangers pas à pas » (CDAD) → 6 intervenantes sociales + Siège
- Au colloque « Les conséquences de la violence sur les enfants et la parentalité » (Solidarité Femmes) → 1 intervenante sociale
- A une journée de présentation autour de la démarche de responsabilité populationnelle à destination des personnes en situation de précarité → 1 intervenante sociale

Réunions	Antenne Aix	Antenne Bar	Antenne Vendeuvre
Résidents	14/03/2019 24/10/2019	08/04/2019 07/10/2019	28/03/2019 05/11/2019 10/12/2019
Bénévoles	10/04/2019 09/10/2019	11/03/2019 21/10/2019	22/10/2019

4.2. A destination des résidents

Tableau récapitulatif des animations / sorties Antenne Aix en 2019

Action / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Projet vivre ensemble	Résidents + enfants et instructeurs de catéchisme	La paroisse d'Estissac	15
Jardins solidaires	Résidents + population aixoise	Secours Catholique et Ensemble paroissial d'Aix en Othe	1
Après-midi avec les acteurs de la paroisse d'Estissac	Résidents + enfants et instructeurs catéchisme	La paroisse d'Estissac	35
Journée à Paris (musée de l'immigration)	Résidents + population aixoise	Bénévole	24
Information collective « Information prévention vaccination » et	Résidents	CLAT de l'hôpital de Troyes	32
Tournoi de foot	Résidents HUDA Aube et CADA de Bar-sur-Seine et Bar sur Aube	Secours Catholique	16
Rummikub	Résidents	Bénévole	1
Information collective « Gestion du compte bancaire et du budget »	Résidents	Finances et pédagogie	8
Fête de fin d'année	Résidents + bénévoles + partenaires		12

Tableau récapitulatif des animations / sorties du Antenne Bar en 2019

Action / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Galette des rois	Résidents + bénévoles		10
Information collective « Information et prévention vaccination »	Résidents	CLAT de l'hôpital de Troyes	20
Information collective sur la santé (rythmes de vie, hygiène)	Résidents	IREPS	3
Information collective sur les MST	Résidents	IREPS et Conseil Départemental	10
Randonnée au lac du Der	Résidents		2
Information collective sur la tuberculose	Résidents	CLAT	12
Barbecue	Résidents		20
Tournoi de foot	Résidents HUDA Aube, du CADA Aube et CADA de Bar-sur-Seine	Secours Catholique	15
2 journées au lac de Dienville	Résidents		15 + 8
Journée de prévention routière	Résidents	Prévention routière	15

Information collective « Gestion du compte bancaire et du budget »	Résidents	Finances et Pédagogie	5
Visite de la ferme pédagogique de La Marque	Résidents	Ferme pédagogique La Marque	18
Atelier « Tricot »	Résidentes	Bénévole	4
Atelier « Décoration du sapin de Noël »	Résidents		10
Atelier « Cuisine pour la fête de fin d'année »	Résidents	Bénévoles	4
Fête de fin d'année avec le CADA, l'HU et l'HS de BSA	Résidents + bénévoles + partenaires		20

Tableau récapitulatif des animations / sorties du Antenne Vendeuvre en 2019

Animation / thématique	Public	Partenaires	Nombre de participants
Activité « Bien-être »	Résidentes		4
Répétition de l'orchestre symphonique de l'Aube	Résidents	Orchestre symphonique de l'Aube	10
Atelier « Fabrication de lessive »	Résidents + bénévole	Epicerie solidaire	8
Visite de la ferme pédagogique de la Marque	Résidents (familles)	Ferme pédagogique de la Marque	11
Visite de l'Abbaye de Clairvaux	Résidents	Abbaye de Clairvaux	7
Tournoi de foot	Résidents HUDA Aube, CADA Aube et CADA Bar-sur-Seine	Secours Catholique	8
Activité cuisine	Résidents	Epicerie solidaire	4
Journée à Essoyes « La belle époque, sur les pas de Renoir »	Résidents	Secours Catholique	7
Information collective « Information et prévention vaccination »	Résidents	CLAT de l'hôpital de Troyes	8
Information collective « Rythme de vie d'un enfant scolarisé »	Résidents (familles)		9
Information collective sur la tuberculose	Résidents	CLAT de l'hôpital de Troyes	10
Journée de prévention routière	Résidents	Prévention routière	12
Information collective « Gestion du compte bancaire et du budget »	Résidents	Finances et pédagogie	4
Fête de fin d'année	Résidents + partenaires + bénévole		21

5. Faits marquants de l'année

- La transformation du CAO en HUDA le 01/01/2019.
- L'extension de 16 places le 01/06/2019 (antennes Vendeuvre et Bar).
- L'absence prolongée pour arrêt maladie d'une intervenante sociale de l'Antenne Bar.
- Le développement des accueils de familles sur l'antenne de Bar sur Aube, suite à la transformation d'appartements pour hommes isolés en appartements pour familles (= 3 logements) et à l'extension de 8 places (= 2 logements). 7 des 10 ménages arrivés en 2019 sur cette antenne étaient des familles.
- L'évolution des procédures Dublin : peu de transferts, presque 2/3 des ménages dublinés ont pu déposer un dossier à l'OFPRA, afin que leur demande d'asile soit étudiée par la France.
- L'intégration de résidents de moins de 26 ans dans des dispositifs pilotés par les Missions Locales : le Parcours d'intégration par l'Apprentissage de la Langue (PIAL) pour ceux en cours de procédure, et la Garantie Jeunes pour les BPI.
- La persistance des faits de violence (résidents, voisinage). C'est ainsi que 5 signalements de disfonctionnement ont été adressés aux services de l'Etat en 2019.
- L'augmentation du nombre de résidents souffrant d'addictions (alcool, produits stupéfiants) ou de troubles psychiatriques. L'HUDA Aube a notamment accompagné 5 personnes, dans le déni de leurs difficultés et refusant tout soins, dont le comportement inadapté a impacté à la fois leur accompagnement et la vie en collectivité.
- L'aménagement par les résidents, d'un lieu de culte non autorisé, dans un appartement de l'antenne Aix.
- Le changement de fonctionnement de la carte ADA, et les difficultés que cela a engendré pour les résidents dans leur quotidien (plus de retrait d'espèces possible – uniquement des paiements par carte).
- Les mouvements de grève à la SNCF qui ont retardé les orientations de nouveaux résidents sur les places disponibles.



Tournoi de foot organisé par le Secours Catholique



Randonnée au lac du Der



Journée Prévention routière



Journée à la ferme pédagogique de la Marque



Atelier tricot



Atelier décoration du sapin de Noël



Fête de fin d'année

6. Principales difficultés rencontrées

➤ L'emplacement géographique

L'emplacement géographique des 3 antennes de l'HUDA reste problématique à différents niveaux :

Les résidents déplorent le manque d'activités, d'animations et de services sur les communes d'implantation, ainsi que l'éloignement de leur lieu d'hébergement de la ville de Troyes.

Malgré les contacts pris avec les associations locales, il est parfois difficile de les intégrer aux activités proposées.

- Les intervenantes sociales doivent se déplacer régulièrement à Troyes afin d'accompagner les résidents à leurs différents rendez-vous administratifs, médicaux..., ce qui a une répercussion sur leur temps et leur charge de travail
- La part du budget allouée aux transports est conséquente, de même que les frais de carburant
- Les frais de locaux administratifs sont multipliés par 3
- La cheffe de service doit se partager entre les 3 sites, d'autant plus que son propre bureau se trouve sur un autre site géographique
- L'organisation des temps de réunions d'équipe n'est pas simple et a un cout, compte tenu de l'éloignement entre les antennes.

➤ **Le voisinage**

Cette année, nous avons de nouveau rencontré des difficultés avec certains voisins : propos racistes, consommation excessive d'alcool à proximité des structures, vente de produits stupéfiants aux résidents, comportements inadaptés vis-à-vis des intervenantes sociales, violences envers les résidents...

➤ **La cohabitation des résidents au sein des appartements**

L'hébergement en cohabitation des personnes isolées (de 4 à 6 personnes) reste parfois source de tensions. Des temps de médiation et de recadrage ont été nécessaires afin de limiter les difficultés de certains à s'adapter à la vie en collectivité (respect du temps de sommeil des autres, participation à l'entretien des appartements...).

➤ **La multiplication des comportements violents de la part des résidents**

Plusieurs faits de violence (physique, verbale) à l'égard des travailleurs sociaux, entre résidents ou envers les locaux / le mobilier ont été relevés au cours de cette année. Ces incidents ont eu entre autres pour origine des troubles psychiatriques ou des addictions.

L'accueil de résidents présentant des troubles psychiatriques

L'HUDA a accueilli cette année plusieurs résidents souffrant d'une pathologie psychiatrique non prise en charge (dénial, refus de soins, difficulté d'accès aux soins) ; ce qui a rendu difficile voire impossible leur accompagnement, et a impacté la vie en collectivité dans les appartements partagés.

➤ **Les droits et obligations financières des résidents**

- Certains résidents ont rencontré des difficultés quant au versement de leur ADA (versements incomplets ou interrompus à tort par l'OFII), ce qui a pu parfois être source de tension avec les équipes, tenues alors pour responsables des longs délais de régularisation des situations.
- Malgré l'insistance des travailleurs sociaux, de nombreux résidents n'ont pas respecté leurs obligations de paiement (remboursement des avances faites, versement des cautions mensuelles).

Cette difficulté a été aggravée par le changement du mode de fonctionnement des cartes ADA.

➤ **Les contraintes de sortie des structures d'hébergement**

- Afin de respecter les délais de sortie imposés suite à l'obtention d'une protection internationale (3 mois renouvelables une fois), les demandes de logement sont effectuées auprès des bailleurs sociaux de Troyes, ce qui ne correspond pas toujours aux souhaits des résidents qui préfèrent régulièrement s'installer dans de plus grandes villes (où les délais d'attribution d'un logement sont très longs). Certains sont alors contraints d'accepter des logements qui ne correspondent pas à leur choix initial, d'autres préfèrent quitter la structure pour se faire héberger chez des tiers.
- L'absence de ressources des BPI de moins de 25 ans réduit leurs possibilités de sortie. Leur situation les conduit à être orientés vers d'autres structures d'hébergement (CHRS, CPH) où les listes d'attente sont très longues

➤ L'autonomie des résidents et le non-respect des horaires

Lorsqu'ils doivent se rendre seuls à des rendez-vous, certains résidents ne respectent pas les horaires fixés par les partenaires ou les professionnels de santé ; ce qui conduit parfois ces derniers à ne plus vouloir les recevoir.

De la même façon, les intervenantes sociales doivent régulièrement aller chercher les résidents dans leur appartement quand ils ne se présentent pas à l'heure au bureau afin qu'elles les accompagnent à un rendez-vous.

➤ L'organisation et le déroulement des cours de français

Des bénévoles continuent d'exprimer des difficultés concernant le déroulement des cours de français : assiduité fluctuante, non-respect des horaires, restructurations successives des groupes suite aux différentes arrivées...

La mobilisation et la participation des résidents

L'investissement des résidents (notamment les hommes isolés) dans les activités ou animations proposées reste très fluctuant, voire parfois inexistant ; ce qui génère de la déception et du découragement dans l'équipe.

7. Perspectives pour 2020

- Les équipes continueront à travailler l'autonomie et la responsabilisation des résidents, afin de les préparer au mieux pour leur sortie de l'établissement.
Par exemple, l'équipe de l'antenne Bar devra veiller à l'utilisation systématique des agendas qui ont été offerts à chaque résident lors de la fête de fin d'année, afin de les accompagner dans la gestion de leurs rendez-vous.
- La volonté constante d'ouverture sur l'extérieur et de connaissance de la société française devra se concrétiser par le développement d'animations et d'informations collectives portant sur des thèmes susceptibles de susciter l'intérêt des résidents, en s'appuyant notamment sur un partenariat de proximité.
- Chaque antenne de l'HUDA devra être équipée d'un Terminal de Paiement Electronique, afin que les résidents puissent s'acquitter de leurs cautions et rembourser les avances qui leur ont été faites

Centre d'Accueil et d'Orientation AATM
de Langres

Rapport d'Activité **2019**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : **CAO AATM de Langres**

Adresse: **152 Les Tilleuls – 21 Place Le Corbusier
52200 LANGRES**

Téléphone : **03.25.88.96.65**

E-mail : cao.aatm.langres@gmail.com

Date d'ouverture : 24 octobre 2016

	Du 01/01/19 au 30/06/19	Du 01/07/19 au 31/12/19
Capacité d'accueil	30	16
Nombre de logements	T3 : 1 T4 : 5 TOTAL : 6	T4 : 3 TOTAL : 3
Nombre d'ETP au 31.12.19	Sur site : 1 Siège social : 0,11 Total : 1,11 Une stagiaire assistante de service social a été accueillie du 29/04/19 au 28/06/19	

2. Données chiffrées

2.1 Admissions

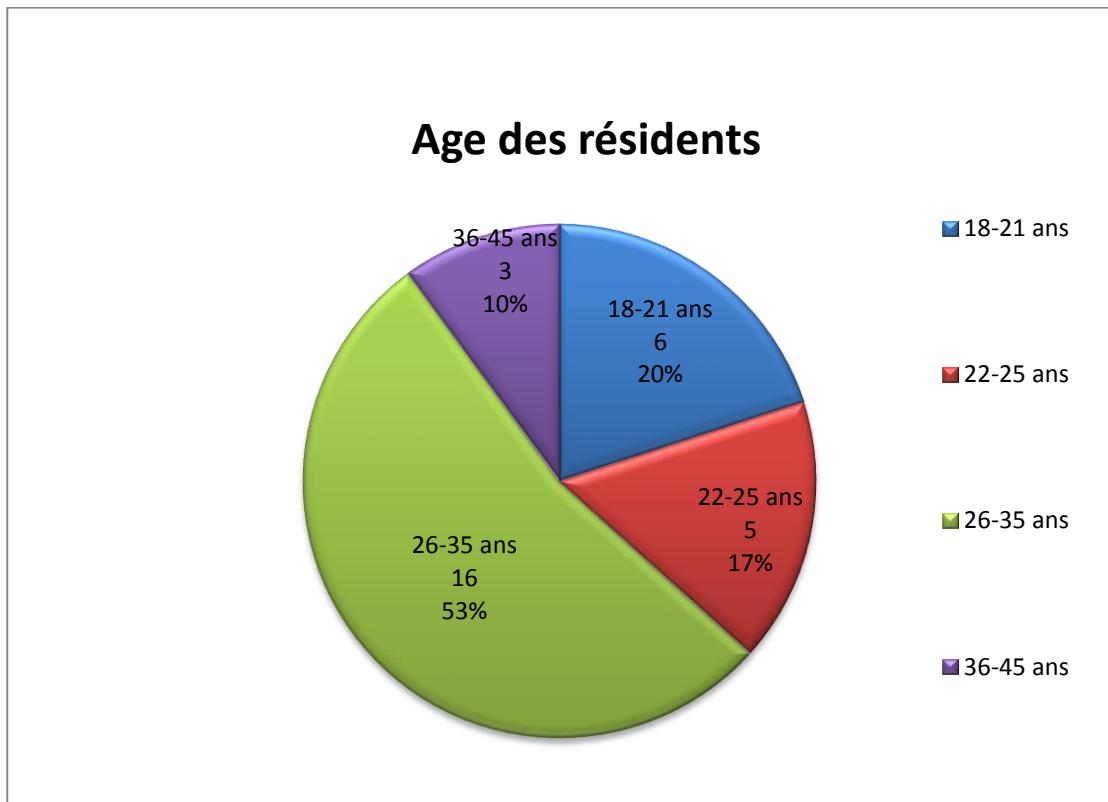
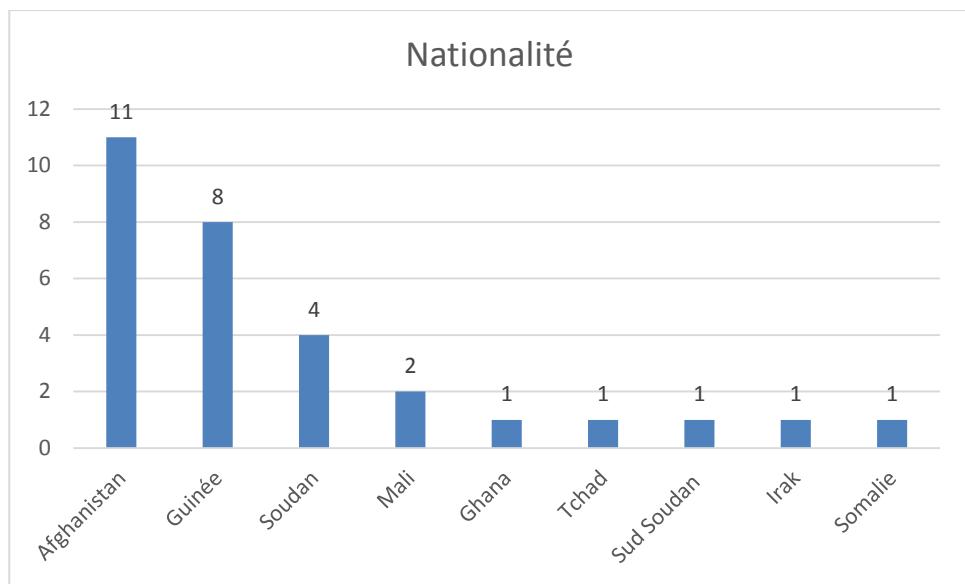
Aucune entrée n'a été enregistrée en 2019.

Cela s'explique par la baisse de capacité d'accueil opérée en juillet 2019. En effet, 14 places de CAO ayant été transformées en places de CADA au 1^{er} juillet 2019, les places qui se sont libérées au fil du premier semestre n'ont pas été déclarées comme vacantes afin d'arriver à un effectif de 16 résidents, qui n'a été atteint qu'en fin d'année 2019.

2.2 Effectif présent

8 438 journées ont été réalisées en 2019

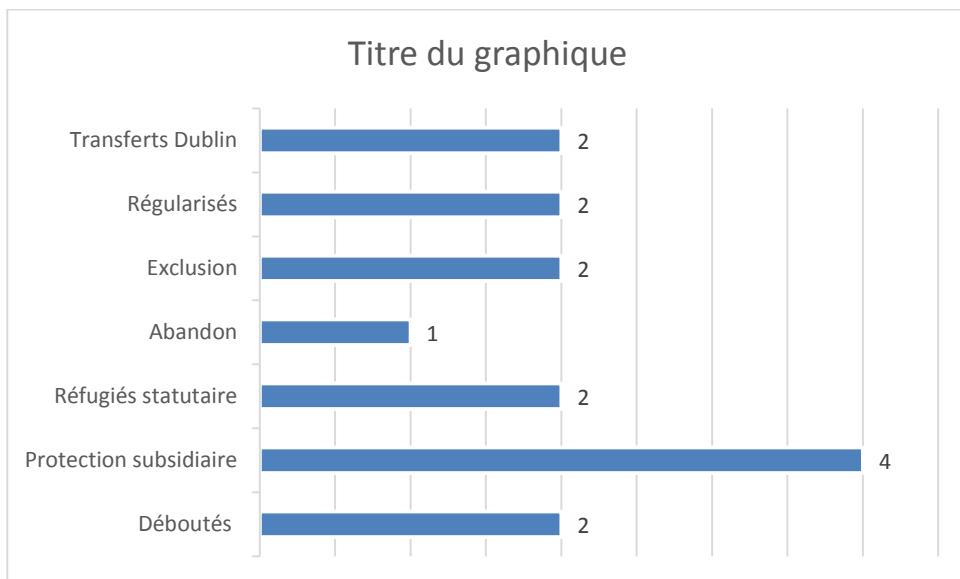
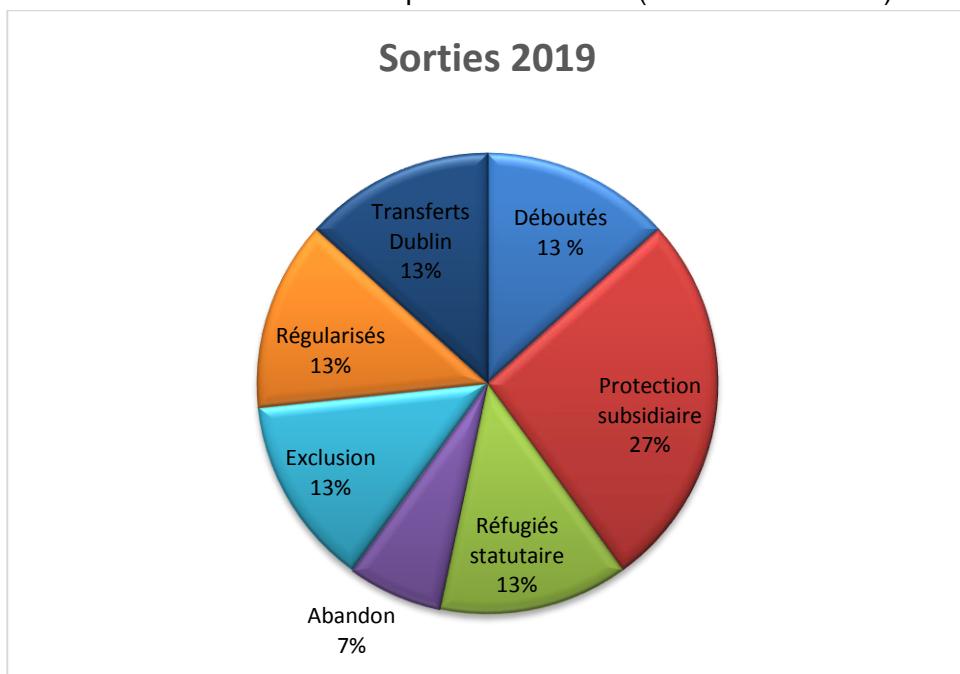
Au total 30 personnes, hommes isolés, de 9 nationalités différentes ont été accompagnées en 2019.



La population du CAO reste jeune, avec 90 % des résidents ayant moins de 36 ans.

2.3 Les sorties

En 2019, **15 personnes** sont sorties du CAO de Langres, dont 8 sorties positives, 2 personnes déboutées et 2 transferts dans le cadre de la procédure Dublin (contre 15 en 2018).



3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2019

	Réfugié ou PS		Déboutés
	OFPRA	CNDA	
Nombre de personnes	5	1	4

3.1 Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

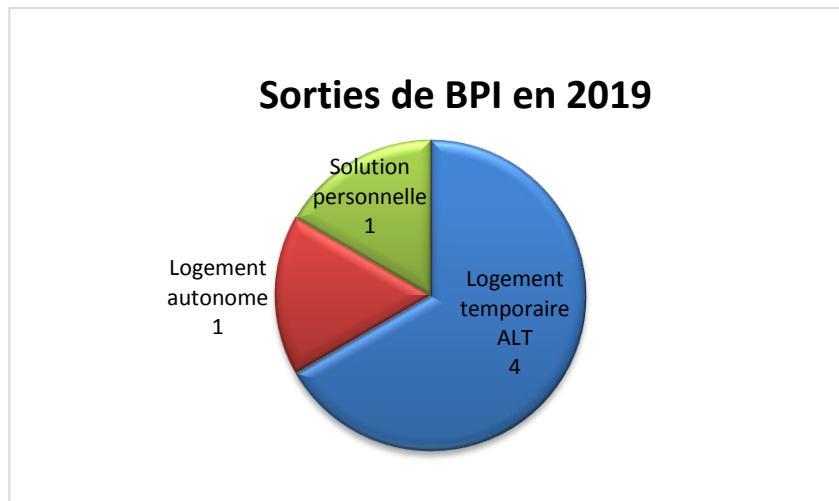
6 résidents ont obtenu une protection internationale en 2019.

L'équipe a accompagné, au total sur l'année 2019, 7 bénéficiaires d'une protection internationale, essentiellement afghans, compte tenu de la présence en début d'année d'un résident ayant obtenu une protection notifiée fin 2018.

Pays	Nb pers	Date entrée CAO	Date de notification	Date de sortie CAO	Nb jours prolongation 31/12/19	Modalité de sortie
Afghanistan	1	29/03/19	26/11/18	15/03/19	17	ALT + ADLER AARM
Afghanistan	1	19/04/18	16/01/19	11/07/19	86	Solution personnelle
Afghanistan	1	16/04/18	30/01/19	15/03/19	-	ALT + ADLER AATM
Soudan	1	19/04/18	06/03/19	18/09/19	104	Bail social Langres + ADLER
Afghanistan	1	08/03/18	20/03/19	28/06/19	8	ALT + ADLER AATM
Soudan	1	09/10/19	02/05/19	25/09/19	54	ALT + ADLER AATM
Afghanistan	1	29/03/18	12/09/19		19	Toujours présent au 31.12.19

Sur ces 7 personnes, 6 sont sorties du CAO dont 5 avec un accompagnement ADLER.

4 d'entre eux avaient moins de 25 ans et donc pas de ressources permettant d'accéder à un logement autonome. L'AATM leur a donc proposé d'intégrer le logement ALT en cohabitation, leur permettant ainsi de continuer à bénéficier d'un accompagnement dans le logement et de poursuivre leur inclusion locale (contrat d'apprentissage dans le bâtiment pour l'un d'eux et intégration de l'Epite de Langres pour un autre).



3.2 Accompagnement des déboutés

4 résidents ont été déboutés de leur demande d'asile en 2019, ils ont tous pu quitter la structure au cours de l'année.

2 d'entre eux ont été régularisés par le travail et ont ainsi pu intégrer, grâce à une orientation via le SIAO, des places en CHRS à Langres leur permettant de conserver leur emploi.

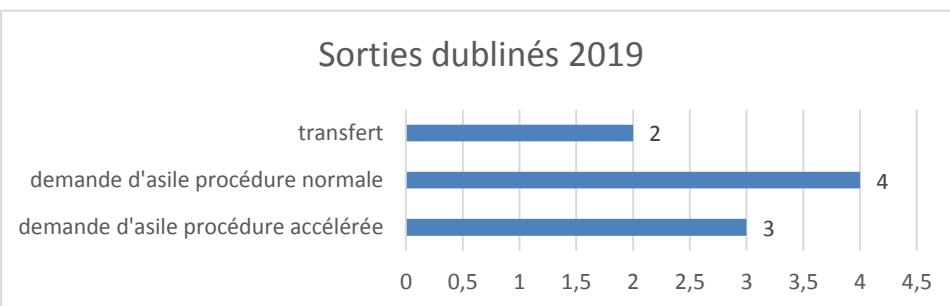
Pays	Nb pers	Date entrée CAO	Date de fin de prise en charge	Date de sortie CAO	Nb jours prolongation au 31/12/2019	Modalité de sortie
Guinée	1	18/01/2018	28/03/2019	24/04/2019	27	CHRS PHILL
Mali	1	28/11/2018	24/07/2019	12/08/2019	-	Solution personnelle
Guinée	1	14/03/2018	29/07/2019	08/08/2019	-	Solution personnelle
Guinée	1	09/10/2018	10/10/2019	30/10/2019	20	CHRS PHILL

3.3 Accompagnement des dublinés

En 2019, **9 résidents** accompagnés étaient en procédure Dublin (soit 30 % des effectifs de l'année), parmi eux :

- 7 résidents ont pu déposer une demande d'asile (3 en procédure accélérée -PA et 4 en procédure normale - PN).
- 2 résidents ont été transférés vers le pays responsable de leur demande d'asile.

Nationalité	Nb pers	Date entrée au CAO	Date sortie CAO	Nb jours PEC	Modalités de sortie	Passage en procédure (accélérée ou normale)
Guinée	1	11/04/2018	21/05/2019	405	Transfert Italie	
Somalienne	1	19/04/2018	-	-	-	PA à compter du 14/02/19
Tchadienne	1	12/06/2018	-	-	-	PN à compter du 21/06/19
Afghanistan	1	15/06/2018	23/06/2019	373	Transfert Autriche	
Sud soudanaise	1	15/06/2018	-	-	-	PA à compter du 02/04/19
Irakienne	1	04/07/2018	-	-	-	PA à compter du 14/02/19
Malienne	1	28/11/2018	-			PN à compter du 02/04/19
Guinéenne	1	11/12/2018	-	-	-	PN à compter du 20/06/19
Guinéenne	1	11/12/2018	-	-	-	PN à compter du 20/06/19



4. Réalisations de l'année 2019

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée	Intervenant
Compétences culturelles en travail social	DG et Auxiliaire socioéducatif	2 jours	Centre Minkoska
Fin de prise en charge et distanciation- Postures professionnelles	Auxiliaire socioéducatif	2 jours	Forum Réfugiés
Entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psycho traumatisme	Intervenante sociale	2 jours	FTDA
Aide à la constitution de dossiers niveau II	Intervenante sociale	2 jours	France Terre d'Asile
Présentation générale des migrations et des conditions d'entrée en France : les visas L'immigration et l'admission au séjour en France hors asile : les titres de séjour	Intervenante sociale	0,5 jour	Préfecture Haute Marne
PSC1 et maniement des extincteurs	Intervenante sociale	1,5 jours	UDSP 52
S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein d'un CSE	Membres du CSE	1 jour	ARACT
Préserver la santé et la sécurité des salariés et des publics accompagnés : contrôles et vérifications réglementaires dans les ESMS	Adjoint Direction	1 jour	URIOPSS
Management intergénérationnel	Directrice Générale	2 jours	ACR Unifaf
Initiation à l'entretien motivationnel	Cheffe de service	1 jour	IREPS
Maitriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Cadre administrative comptable	2 jours	URIOPSS

4.2. Animations et informations collectives

Action / thématique		Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Egalité et mixité	CAO-CADA	Cie Olympio (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	Ateliers interactifs 5 participants CAO
	Prévention des Addictions	Résidents CAO	CSAPA Langres	3 Ateliers de 2h00 28 participants CAO
	Prévention et sexualité	Public Hommes CAO-CADA	Centre de planification (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	1 Atelier de 2h00 14 participants CAO
Ouverture sur l'extérieur	Projet Théâtre Jean Duvet	Elèves + enseignants + résidents CAO-CADA	Ecole Jean Duvet	5 Ateliers Janv.- Mai 19 + représentation Théâtrale Chaumont 4 participants CAO

	Atelier sérigraphie et graffiti	Tout public CAO-CADA	Naps Hart (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	2 séances 3 Participants CAO
	Cross des écoles	Elèves de Langres CAO-CADA	Académie Langres	26 Mars 19 Après-midi 4 Participants CAO
	Festival Tinta'mars	Résidents bénévoles CAO+CADA	Association Tinta'Mars	2 participants CAO
	Permis piéton	Elèves de Langres CAO-CADA	Académie Langres	9 Mai 19 2 Participants CAO
	Fête de la Citadelle	Habitants de Quartier neuf	Hamaris, Phill, M2K, ADPJ	Réunions de prépa + 1 journée fête
	Bénévolat Raid de Villegusien	CAO-CADA	Association La Montagne	3 résidents CAO du 13 au 18 Juin 19
	Bénévolat Rallye Terre Langres	Tout public	ASA Langres	2 résidents CAO durant 4 jours
	Bénévolat Festival du Chien à plume	Résidents CAO+CADA		4 résidents CAO 1 semaine
	Rencontres philosophiques	Résidents CAO+CADA	Service Spectacles et associations	2 résidents CAO bénévoles - 1 semaine
	Spectacle « Femmes en danger »	Tout public CAO-CADA	Cie Marie Ruggieri (<i>Projet lutte contre sexisme et harcèlement de rue</i>)	Théâtre de langres Décembre 2019
Sorties	Noël Pour Tous	Habitants de Langres (précaires)	CIAS Caritas –L.A.Solidarité Secours pop. Phill - Epide	3 Réunions de prépa avec résidents bénévoles (confection bonnets) + 1 après-midi Fête
	Jeux de piste / découverte du patrimoine Langrois	Résidents CAO+CADA	Bénévoles + salariés AATM	1 matinée
	Raid de Villegusien	Remerciement aux 3 bénévoles CAO	Association la Montagne	Après –midi Bateau

Deux réunions de résidents ont été organisées dans l'année, au cours desquelles diverses informations et rappels ont été donnés. Néanmoins, l'équipe fait malheureusement le constat que les résidents ne saisissent pas l'occasion pour s'exprimer.

5. Faits marquants de l'année

✓ **Transformation de places de CAO en places de CADA :** L'année 2019, ayant vu une nouvelle baisse de sa capacité d'accueil (après une première baisse de 30 places en aout 2018), a été particulièrement calme sur le plan des mouvements de résidents. En effet, 14 nouvelles places de CAO ont été transformées en places de CADA eu 1^{er} juillet 2019. Ainsi, les places laissées vacantes lors de

chaque sortie au cours du premier semestre 2019 n'ont pas été déclarées, ce qui a engendré le fait qu'aucune entrée n'a été réalisée sur l'année.

✓ **Les actions partenariales**, telles que la fête de la Citadelle ou le Noel pour Tous, ont été reconduites en 2019, et le CAO a également pu s'associer à de nouvelles, comme l'organisation d'un repas intergénérationnel à l'occasion de la semaine bleue. Des ateliers magie, en partenariat avec l'Epide, ont permis à quelques résidents du CAO d'apprendre des tours de magie, qu'ils ont reproduit aux convives le jour de du repas.

L'Education Nationale a permis à quelques résidents de travailler avec des classes de CM1 et CM2 sur le thème de la citoyenneté dans le cadre d'un Projet Artistique Globalisé. Ce travail a abouti en mai 2019 à une représentation théâtrale, mais a surtout permis aux résidents qui y ont participé de tisser de véritables liens avec les enfants. Ils ont été invités dans ce cadre à partager différentes activités avec eux (kermesse, tournoi de foot, pique-nique ...).

Une présentation du public demandeur d'asile et du CADA a également été réalisée auprès de deux écoles primaires afin de permettre aux enfants d'avoir les bonnes informations, dans une société où les préjugés sur le public migrant font circuler toutes sortes de rumeurs infondées. Les enfants se sont d'ailleurs montrés particulièrement intéressés et ont posé énormément de questions.

Enfin, une présentation des différents établissements de l'AATM présents sur Langres et de leurs actions a été réalisée auprès des agents Hamaris, de la Mission Locale et de Commission Technique d'Animation, instance où sont représentés tous les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique.

✓ **Actions de prévention**: Du point de vue médical, l'accès à des consultations avec une psychologue libérale a été rendu possible pour les résidents les plus en souffrance.

Par ailleurs, l'équipe ayant constaté une forte consommation d'alcool de certains résidents, a mis en œuvre, avec le soutien de l'ANPAA, une sensibilisation autour du thème des addictions. Ces séances d'information collective ont d'ailleurs donné lieu à un suivi individualisé pour engager une démarche de soin.

Toujours dans le cadre de la prévention, l'AATM, qui s'est engagée dans **La lutte contre le sexisme et le harcèlement de rue** en signant, en décembre 2017, le plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes a conduit un vaste projet de prévention et de lutte contre le sexisme et le harcèlement de rue, grâce à des financements émanant des services de l'Etat. C'est ainsi que différentes actions ont permis à toutes les personnes en situation de précarité sur le secteur de Langres de se retrouver et de réfléchir ensemble sur des thèmes comme le sexisme, les stéréotypes sexués, le harcèlement, l'égalité homme / femmes, la sexualité, les codes de rencontre... Ces réflexions ont bien entendu été abordées sous l'angle des différences culturelles, et ont pris la forme de débats, mais aussi de théâtre participatif, d'une représentation théâtrale, d'apports plus théoriques sur les droits et devoirs en France, ... Des ateliers de création artistique (dessin, sérigraphie, graffitis) ont été proposés afin de permettre aux résidents de s'exprimer sur la question de l'égalité hommes / femmes, et dont le résultat a été affiché dans les arrêts de bus langrois en fin d'année pour amener le grand public à partager leur fruit de leur réflexion.

L'ensemble de ces actions a été mené en collaboration avec des partenaires et prestataires extérieurs comme la Compagnie Olympio, la Compagnie Marie Ruggeri, le CIDFF, le Centre de planification, l'artiste Naps Hart.

6. Difficultés rencontrées en 2019

✓ **L'équipe** : Si l'équipe du CAO est relativement petite, elle a connu en 2019 à plusieurs reprises des évènements nécessitant une réorganisation. La transformation de places de CAO en places de CADA au 01/07/2019 a entraîné une baisse du nombre de salariés pour effectuer les missions du CAO. L'AATM a fait le choix de pourvoir l'ETP correspondant par 0,5 ETP de chacun des salariés du CAO (0,5 ETP référente sociale et 0,5 ETP auxiliaire socioéducatif /référent logement), afin de permettre une continuité de service en cas d'absence de l'un des deux. Cela a demandé à chacun d'entre eux de très bonnes capacités d'adaptation dans la mesure où ils ont dû exercer leurs missions sur deux établissements différents simultanément, avec des fonctionnements et des procédures relativement proches mais pas identiques. Le CAO a donc fonctionné ainsi durant deux mois avant le départ de l'auxiliaire socioéducatif, qui a finalement choisi de ne pas signer son contrat d'apprentissage avec l'AATM et donc de quitter l'association mi-septembre. L'intervenante sociale a donc été contrainte d'assurer l'accompagnement des résidents seule jusqu'à la fin de l'année.

✓ **Les locaux administratifs**, établis dans un logement des Tilleuls depuis la fin de l'année 2017, ont constitué une grande avancée dans les conditions de travail des salariés, en comparaison avec l'unique bureau qui leur était octroyé au sein du bâtiment collectif à l'ouverture du CAO. Cependant, en l'absence d'employée administrative, c'est bien à l'équipe de salariés exerçant dans les locaux des Tilleuls que revenait la gestion des flux de résidents, obligeant à tenir une permanence pour leur ouvrir la porte et les orienter. Elles ont représenté un lourd fardeau, monopolisant des demi-journées entières. L'ensemble du personnel des Tilleuls a finalement pu rejoindre les nouveaux locaux du CADA en toute fin d'année, promettant une organisation et une communication quotidiennes largement facilitées.

✓ Une nouvelle fois, **le respect du règlement de fonctionnement** a posé problème sur différents aspects en 2019.

Le paiement mensuel par les résidents des cautions, et le remboursement des avances, a souvent été source de difficultés et a donné lieu en milieu d'année à une série d'avertissements écrits avant exclusion, afin de contraindre les résidents concernés à s'acquitter de leurs obligations en la matière. Pour l'un d'entre eux, qui a refusé catégoriquement de rembourser les sommes perçues au titre des avances sur ADA à son arrivée, une exclusion a été prononcée. S'il a dans un premier temps refusé de quitter l'établissement, il est finalement parti dans le courant de l'été.

Les absences non signalées à l'équipe ont, comme les années précédentes, été trop nombreuses. Cela a été d'autant plus problématique que les règles d'autorisation d'absence ont été modifiées avec la réforme de l'asile de 2018, obligeant les demandeurs d'asile à s'adresser à l'OFII pour demander l'autorisation de quitter la région Grand Est. Dans ce cadre aussi des avertissements, oraux et écrits, ont été adressés aux contrevenants, et un résident a été exclu en fin d'année.

✓ La majorité des dispositions de la **Réforme de l'asile** du 10 septembre 2018 sont entrées en vigueur en 2019, ce qui n'a pas été sans poser de nombreux problèmes.

Le principal a été la lecture et l'interprétation des textes qui n'était pas toujours la même en fonction des interlocuteurs, mais qui est pourtant lourde de conséquence sur la prise en charge et l'accompagnement des demandeurs d'asile. Cela a été le cas par exemple pour les délais de prise en charge dont les règles varient en fonction du type de procédure, de la date de dépôt de la demande d'asile et de la date de la décision rendue.

Cette réforme a également donné lieu à de nouvelles procédures avec lesquelles il a fallu se familiariser, comme les recours contre les Obligations de Quitter le Territoire Français devant le tribunal administratif.

Le versement de l'Allocation Demandeurs d'Asile a également connu des changements puisque la carte ADA qui est délivrée aux demandeurs d'asile ne leur permet plus, depuis le mois de novembre 2019, de retirer des espèces. Cela pose aux personnes de nombreuses difficultés dans leur quotidien (titres de transports, petits commerces non équipés de terminaux de paiement, versement de la participation aux associations caritatives pour les colis alimentaires...) mais aussi pour le CADA qui ne peut donc plus, sans acquérir un terminal de paiement, encaisser les cautions des résidents et les remboursements d'avances. Or, le fait de s'équiper en TPE va impacter le budget de l'établissement et fournir une charge de travail supplémentaire aux salariés du siège social.

7. Projets spécifiques à la structure pour 2020

- ✓ L'installation dans les **nouveaux locaux** n'ayant eu lieu qu'en fin d'année 2019, l'organisation quotidienne de la seule salariée restante sur le CAO sera facilitée par ce rapprochement du CADA, notamment en ce qui concerne la gestion du flux de résidents qui impliquait dans les anciens locaux la tenue d'une permanence pour les accueillir. Une inauguration officielle de ces locaux sera d'ailleurs organisée en début d'année.
- ✓ **Avenir du CAO** : l'AATM, en lien étroit avec les services de l'Etat, travaille sur la transformation des 16 places restantes en places d'HUDA (Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile). Néanmoins, un établissement de 16 places n'étant pas viable financièrement au regard du prix de journée, ces 16 places seront rattachées à l'HUDA AATM de Chaumont (transformation du CAO). Le CAO AATM de Langres fermera donc en milieu d'année 2020. L'objectif sera donc de ne pas pouvoir les places laissées vacantes lors de chaque sortie afin de permettre un transfert des places vers l'HUDA de Chaumont en ayant le moins possible de résidents à déménager.
- ✓ **Ouverture sur l'extérieur** : Le CAO poursuivra tant que possible les différentes actions permettant l'ouverture sur l'extérieur des résidents sur les manifestations qui auront lieu durant le premier semestre.

Voir pages 99 pour les articles de presse



Projet jean Duvet



Fête de la Citadelle



Prévention et sexualité

🏆 félicitations à tous les participants du concours de cuisine amateurs. Mention très bien pour les jeunes du Centre EPIDE de Langres et surtout au jeune afghan arrivé depuis peu au centre qui remporte ce concours de l'académie national de cuisine. Merci aussi à tous les exposants qui ont offert les cadeaux récompensants les participants. Vous pouvez voir son plat dressé comme un pro et qui a fait l'unanimité auprès du jury 🥑🥔🥔



Jeune afghan, résident CAO



Bénévolat des résidents au Cross des écoles

Centre d'Accueil et d'Orientation AATM
de Chaumont

Rapport d'Activité **2019**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : **CAO AATM de Chaumont**

Adresse : **Espace Vermeil
6 rue Saint Exupéry
52 000 CHAUMONT**

Téléphone : **03.25.01.60.28**

E-mail : cao.aatm.chaumont@gmail.com

Date d'ouverture : 9 novembre 2016 (à l'époque sous la gestion de FTDA)

Reprise par AATM : 15/02/2018

Capacité d'accueil : 50

Capacité d'accueil	50
Nombre de logements	T3 : 1 T4 : 8 TOTAL : 9
Nombre d'ETP	Sur site : 3,00 Siège social : 0,38 Total : 3,38

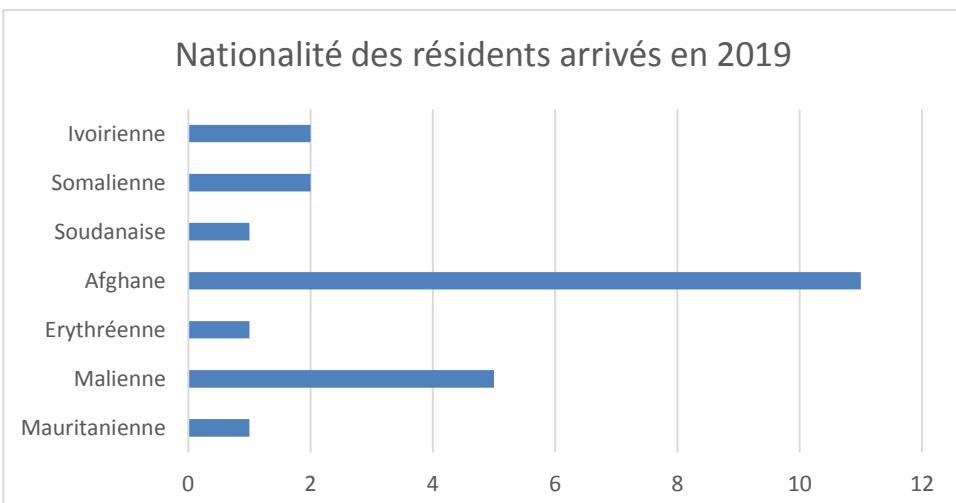
2. Données chiffrées

2.1 Admissions

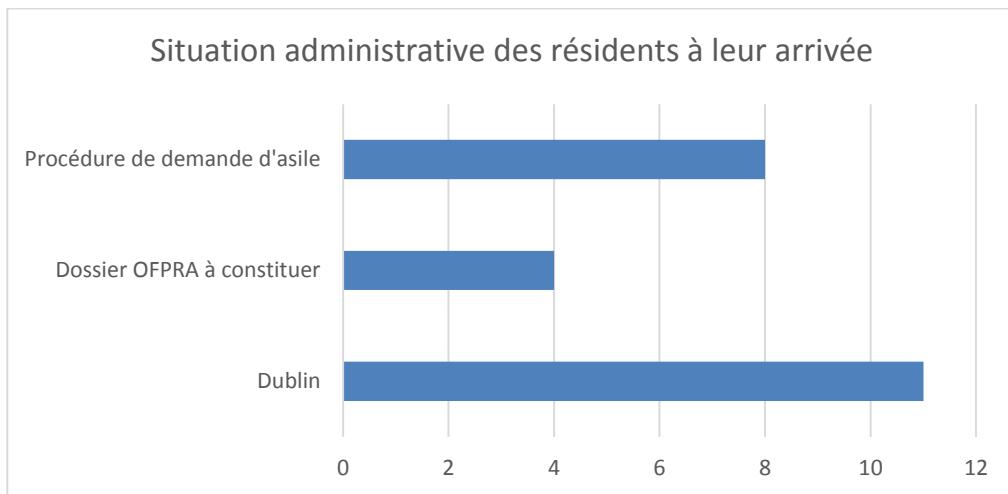
23 personnes de 7 nationalités différentes ont été accueillies en 2019.

Sur ces admissions, les personnes proviennent uniquement de l'Ile de France. Les orientations ont majoritairement été organisées en bus.

La majorité des personnes accueillies étaient de nationalité afghane.



A leur arrivée, 11 résidents étaient en procédure Dublin, 8 avaient déjà engagé des démarches liées à leur demande d'asile et 4 n'avaient entamé aucune démarche.

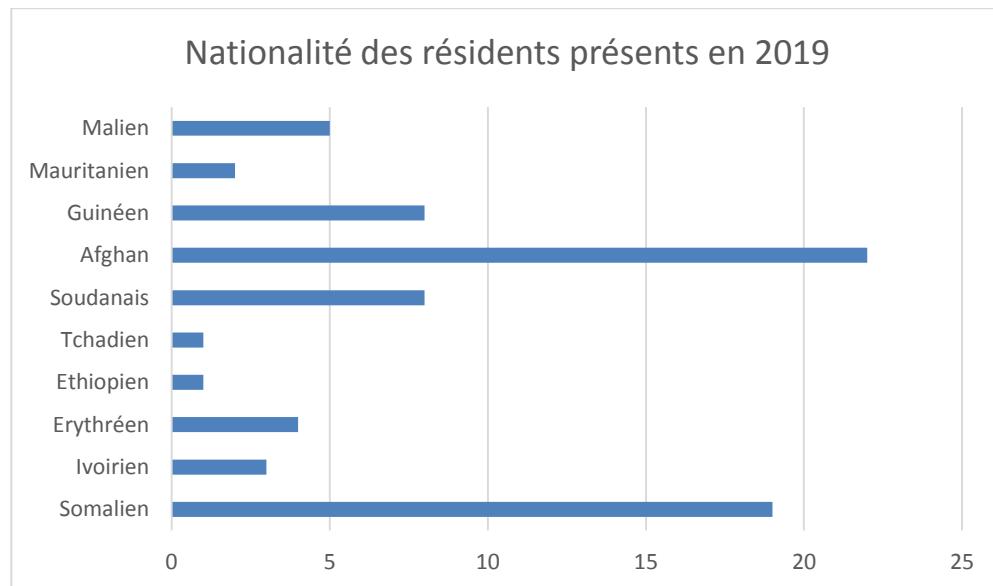


2.2 Effectif présent

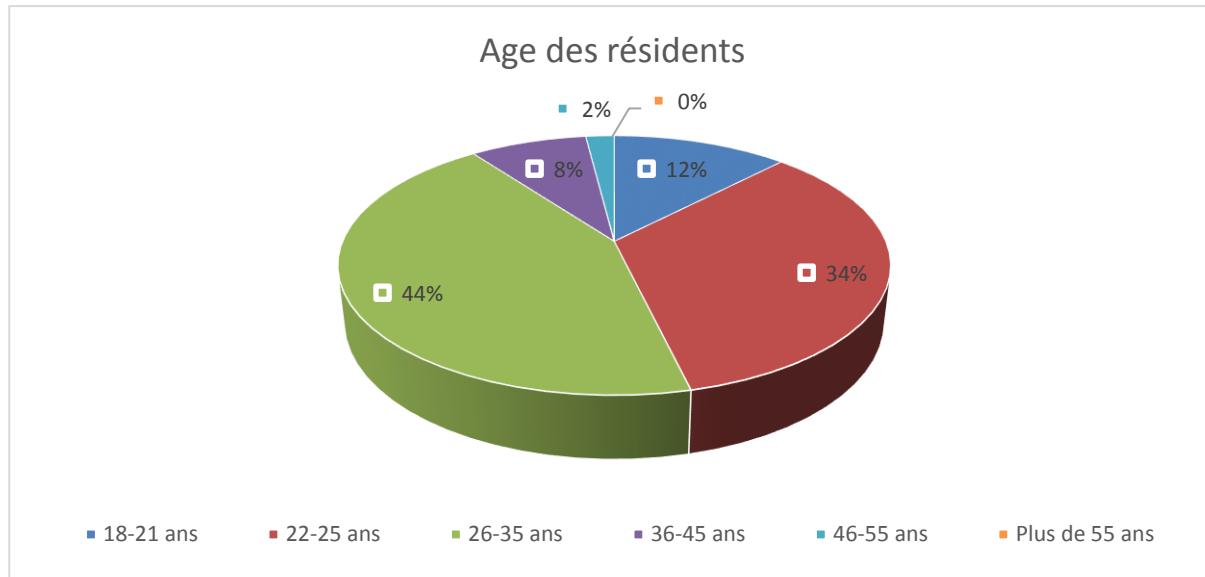
20 611 journées ont été réalisées en 2019

Au total 73 personnes de 10 nationalités différentes ont été accompagnées en 2019.

Les afghans représentent 30 % des personnes accompagnées en 2019, devançant les somaliens (26 %).



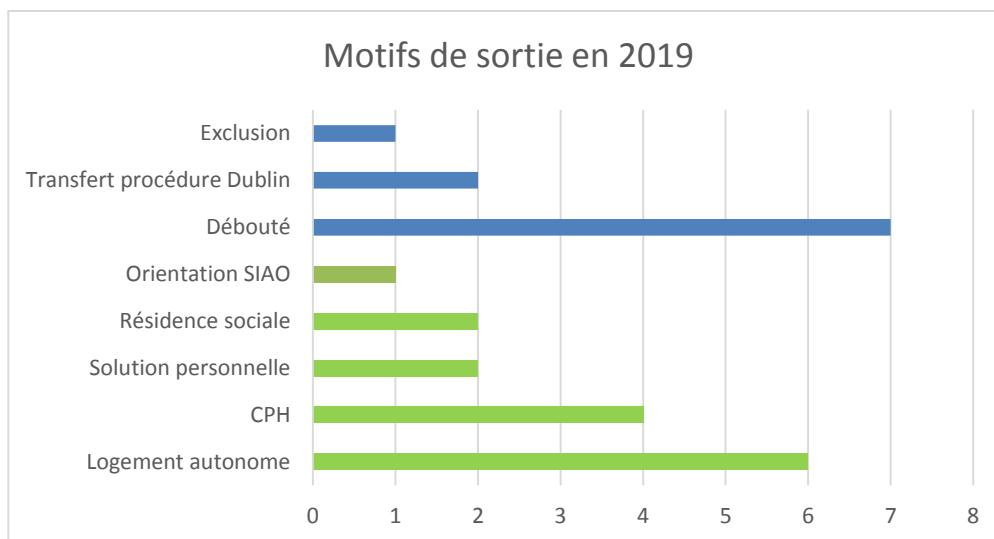
44 % des résidents étaient âgés de 26 à 35 ans et 34 % entre 22 et 25 ans, soit une population plutôt jeune avec **90 % de moins de 36 ans**.



2.3 Les sorties

En 2019, **25 personnes** sont sorties :

- 15 bénéficiaires d'une protection internationale, dont 6 sortis en logement autonome, 4 en CPH, 2 en Résidence Sociale, 2 avec solution personnelle et un moins de 25 ans orienté au SIAO
- 2 personnes transférées dans le cadre de leur procédure Dublin
- 1 personne exclue pour non-respect des règles relatives aux autorisations d'absence
- 7 déboutés du droit d'asile, sorti avec une solution personnelle sans solliciter le SIAO



3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2019

	Réfugié ou PS		Déboutés
	OPPRA	CNDA	
Nombre de personnes	6	9	8

3.1 Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

15 résidents ont obtenu une protection internationale en 2019. Ils se rajoutent à 6 résidents ayant obtenu une protection fin 2018 et toujours présents au CAO en début d'année 2019.

L'équipe a donc accompagné au total sur l'année 21 personnes bénéficiaires d'une protection, majoritairement somaliens (38,09 %), soudanais (28,57 %) et afghans (19,05 %).

15 d'entre elles sont sorties au cours de l'année.

En 2018, lors de la reprise de gestion du CAO, l'accompagnement à la sortie des personnes statutaires avait été laborieux dans les débuts (dossier tardif, refus de s'installer sur Chaumont, mise en échec des propositions etc...). La persévérance de l'équipe a permis d'obtenir des sorties plus sereines en 2019.

6 personnes ont accédé à un logement autonome, tous sur la localité, dont 5 qui ont pu bénéficier du dispositif ADLER.

4 résidents ont accédé à une place en CPH (CPH de Chaumont), 2 en résidence sociale et 1 autre de moins de 25 ans a été orienté via le dispositif SIAO.

2 personnes ont préféré une solution personnelle.

Nationalité	Nb pers	Date entrée CAO	Date notification statut		Date de sortie	Nb jours prolongation	Modalité de sortie
Somalien	1	09/11/16	06/11/18	PS CNDA	20/02/19	15	Bail direct Chaumont - ADLER
Soudanais	1	25/10/17	31/10/18	Réfugié OFPRA	04/03/19	32	Bail direct Chaumont - ADLER
Soudanais	1	09/11/16	12/11/18	PS CNDA	08/03/19	25	Solution personnelle
Somalien	1	09/11/16	28/11/18	PS CNDA	01/04/19	32	Bail direct Chaumont
Somalien	1	09/11/16	21/12/18	Réfugié CNDA	17/04/19	29	Bail direct Chaumont - ADLER
Soudanais	1	22/02/18	21/03/19	Réfugié OFPRA	26/04/19	0	CPH Chaumont
Erythréen	1	22/05/18	22/10/18	Réfugié OFPRA	29/04/19	97	Orientation SIAO
Somalien	1	09/11/16	25/03/19	Réfugié CNDA	21/05/19	0	CPH Chaumont
Soudanais	1	06/12/17	11/04/19	Réfugié OFPRA	16/07/19	6	Résidence Sociale
Ethiopien	1	09/11/16	08/07/19	Réfugié CNDA	08/10/19	0	Solution personnelle
Soudanais	1	11/09/17	28/08/19	Réfugié CNDA	05/11/19	0	Résidence sociale
Afghan	1	17/05/18	15/07/19	PS OFPRA	14/11/19	30	Bail direct Chaumont - ADLER
Afghan	1	04/06/19	06/11/19	PS OFPRA	10/12/19	0	CPH Chaumont
Somalien	1	09/11/16	29/04/19	PS CNDA	12/12/19	136	CPH Chaumont
Afghan	1	06/12/17	02/09/19	PS CNDA	18/12/19	17	Bail direct Chaumont - ADLER
Afghan	1	10/09/18	18/10/19	PS OFPRA	<i>Toujours présents au 31.12.2019</i>		
Malien	1	28/11/19	26/12/19	CNDA			
Somalien	1	12/07/18	13/11/19	PS OFPRA			
Soudanais	1	25/10/17	09/09/19	PS CNDA			
Somalien	1	09/11/16	28/10/19	PS CNDA			
Somalien	1	06/12/17	28/10/19	PS CNDA			

Les personnes qui obtiennent une protection internationale disposent d'un délai de trois mois pour quitter l'établissement. Néanmoins, certains ont bénéficié d'une prolongation de leur prise en charge pour trois mois supplémentaires à l'issue de ce délai (compte tenu des délais d'ouverture des droits CAF, des compteurs et abonnements aux fluides, mais aussi de la disponibilité des logements sociaux.)

L'équipe a parfois été amenée à négocier avec les résidents, à retravailler les projets d'insertion de certains, trop fragiles pour accéder à un appartement.

Pour les résidents ayant moins de 25 ans, sans ressource, une demande d'hébergement est déposée notamment auprès du SIAO et une demande de prolongation auprès de l'OFII est souvent nécessaire, le temps que leur soit proposée une solution d'hébergement.

3.2 Accompagnement des déboutés

8 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2019 et ont refusé d'être accompagnées dans leur sortie, indiquant des solutions personnelles.

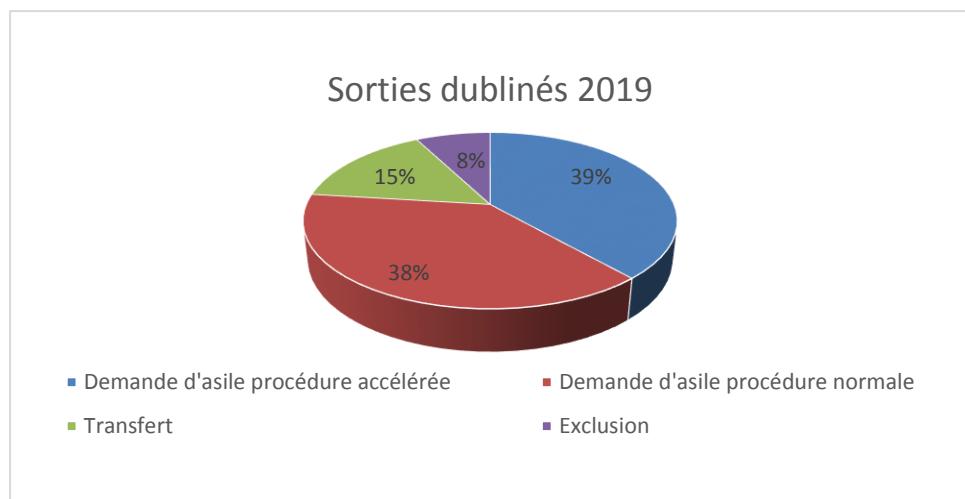
Une personne a pu obtenir un titre de séjour avec autorisation de travailler.

Nationalité	Nb pers	Date entrée CAO	Date fin de prise en charge	Date sortie CAO	Nb de jours de prolongations	Modalité de sortie
Soudanais	1	25/10/17	26/04/19	08/04/2019	0	Solution personnelle
Guinéen	1	10/09/18	20/06/19	28/06/2019	8	Solution personnelle
Mauritanien	1	19/12/18	06/10/19	20/09/2019	0	Solution personnelle
Ivoirien	1	09/11/16	24/07/19	30/09/2019	69	Solution personnelle Autorisé à travailler
Guinéen	1	25/10/17	09/10/19	01/10/19	0	Solution personnelle
Guinéen	1	04/01/18	18/10/19	17/10/2019	0	Solution personnelle
Malien	1	21/03/19	07/12/19	22/11/2019	0	Solution personnelle
Guinéen	1	22/02/18	20/01/20	<i>Toujours présent au 31.12.2019</i>		

3.3 Accompagnement des dublinés

19 résidents accompagnés étaient en procédure Dublin, parmi eux :

- 10 résidents ont pu déposer une demande d'asile en France (5 en procédure accélérée et 5 en procédure normale).
- 1 résident a été exclu, du fait de son absence
- 2 résidents ont été transférés (un dans un pays membre de l'Union Européenne en charge de sa demande d'asile, le deuxième vers une autre structure)



Nationalité	Nb pers	Date entrée au CAO	Date sortie CAO	Nb jours PEC	Modalités sortie	Passage en Procédure (Accélérée ou Normale)
Guinéen	1	22/02/18	-			PN
Afghan	1	17/05/18	-			PA
Somalien	1	25/06/18	-			PN
Erythréen	1	04/07/18	-			PA
Somalien	1	12/07/18	-			PA
Afghan	1	27/08/18	-			PA
Afghan	1	10/09/18	-			PN
Somalien	1	15/10/18	-			PN
Afghan	1	06/12/18	-			PA
Erythréen	1	28/03/19	-			PN
Malien	1	06/05/19	30/10/19	209	Transfert structure	
Soudanais	1	19/08/19	15/11/19	89	Exclusion	
Afghan	1	27/09/19	-			-
Ivoirien	1	25/10/19	-			-
Afghan	1	25/10/19	-			-
Afghan	1	25/10/19	-			-
Afghan	1	25/10/19	20/11/19	27	Transfert pays UE	
Afghan	1	19/12/19	-			-
Somalien	1	19/12/19	-			-

4. Réalisations de l'année 2019

4.1 Formations suivies par l'équipe

Formation	Bénéficiaires	Nb de jours
Le management intergénérationnel	Cheffe de service et DG	2
Mener un entretien de récit de vie avec des demandeurs d'asile souffrant de psycho traumatismes	1 intervenante sociale	1
Accompagnement vers l'emploi en structures d'hébergement : quelles pratiques ?	1 intervenante sociale	1/2
Aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA niveau 2	2 intervenantes sociales	2
Compétences culturelles dans les pratiques sociales	DG, Cheffe de service et une intervenante sociale	2
Sensibilisation au droit des étrangers	1 intervenante sociale	1
Réforme et ingénierie des diplômes gradés Licences ASS, ES, ETS et EJE	Cheffe de service	1/2
Fin de prise en charge et distanciation : postures professionnelles	1 intervenante sociale	2
PSC1	Equipe	3
Accueil et vie collective en centre d'hébergement	DG, Cheffe de service et 1 intervenante sociale	2
Le droit des étrangers pas à pas	DG, Cheffe de service et 1 intervenante sociale	1
Formation extincteurs	Equipe	1/2
Aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA niveau 1	1 intervenante sociale	2
S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein d'un CSE	Membres du CSE	1 jour
Préserver la santé et la sécurité des salariés et des publics accompagnés : contrôles et vérifications réglementaires dans les ESMS	Adjointe de Direction	1/2
Maitriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Cadre administrative comptable	2 jours
Présentation générale des migrations et des conditions d'entrée en France : les visas -L'immigration et l'admission au séjour en France hors asile : les titres de séjour L'admission au séjour au titre de l'asile : Procédures et titres délivrés - L'éloignement des étrangers en situation irrégulière : Procédures	Cheffe de service et 2 intervenantes sociales	1 jour

4.2. Animations et informations collectives

	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Budget	Résidents CAO	Finances et pédagogie	1 séance
	Hygiène- Confection de produits d'entretien	Résidents CAO	Intervenante sociale	1 séance
	Mieux appréhender le droit des femmes et les inégalités H/F en France	Résidents CAO + ADLER	CIDFF / Olympio (Projet lutte contre sexismes et harcèlement de rue)	2 séances
	Alimentation (hygiène, conservation, information ...)	Résidents CAO	Diététicienne	2 séances
	Réunion résidents	Résidents CAO	Equipe	1 séance / 2 groupes
	Addiction	Résidents CAO	ANPAA	1 séance
Ouverture sur l'extérieur	Bourse aux vélos	Tout public	Collectif Chaumont à vélos	Bénévolat de la part des résidents
	Rencontre et présentation partenaires	Résidents CAO	ADPJ	1 séance
	Sensibilisation autour de l'appartement (économies d'énergie + droits et devoirs du locataire)	Résidents CAO	Chaumont Habitat Avec la conseillère sociale et le médiateur	3 séances
	Tricotag	Tout public	Point commun + associations	1 journée + 1 ap-midi Création d'un jeu
	Rencontre et présentation partenaires	Résidents CAO	Secours catholique	1 séance
	Festisol	Tout public	Collectif SSI52	Participation à confection + Repas partagé
	Rencontre et présentation partenaires	Résidents CAO	Secours catholique	Création d'un jeu
	Nettoyage de quartier	Tout public	FTDA, Point Commun, ADPJ	1 après-midi
	Bénévolat Fort de Peigney	ADPJ + CAO	Fort de Peigney, ADPJ	1 journée
	Bénévolat Château du Corgebin	ADPJ + CAO	Association du Château de Corgebin, ADPJ	Plusieurs séances, puis signature convention
Valorisation	Sérigraphie - Aménagement des bureaux	Résidents CAO Partenaires	Naps	4 séances
	Fête de fin d'année	Résidents CAO	Equipe + Bénévoles	
Sorties	Pétanque	Tout public	ADPJ, Point Commun, FTDA, La Passerelle	
	Spectacle « Femmes en danger »	Tout public	Cie Marie Rugieri	1 après-midi

5. Faits marquants de l'année

- **Mouvements au sein de l'équipe**

Une salariée n'a pas souhaité renouveler son contrat en CDD, son remplacement a pu être anticipé et elle a été remplacée sans interruption dans l'accompagnement des résidents, grâce à un passage de relais entre les deux professionnelles.

Présente depuis la création du CAO, une de nos bénévoles n'a pas souhaité poursuivre son investissement évoquant un découragement du fait de la présence non-régulière des résidents. Une nouvelle bénévole nous a rejoints en fin d'année.

- **Aménagement de l'équipe dans de nouveaux locaux**

L'installation dans de nouveaux locaux a permis à l'équipe d'améliorer les conditions de travail, les anciens locaux étant très étroits.

L'équipe a pu investir les résidents dans ce changement, grâce à la mise en place d'un atelier sérigraphie qui a servi de décoration sur le mur principal de la salle de réunion.



- **Poursuite des efforts d'amélioration et d'investissement des logements**

Nous avons été de nouveau mobilisés pour des raisons techniques liées à la vétusté des appartements ; de nombreux dégâts des eaux ont été observés.

Il a été aussi nécessaire de poursuivre notre travail pour l'éradication des nuisibles.

Chaumont Habitat a pu financer des travaux d'embellissement dans nos appartements (Rénovation d'une pièce par appartement). Des informations collectives se sont également déroulées, sous forme de jeu avec la conseillère sociale ou via l'intervention du médiateur pour responsabiliser les résidents sur leurs droits et devoirs en étant hébergés dans un appartement de Chaumont Habitat.

L'association a procédé à l'achat de nouveaux équipements et mobiliers pour améliorer le confort et les conditions d'hébergement des résidents.

- **Difficultés liées aux cohabitations**

La cohabitation de plusieurs personnes dans un même appartement (jusqu'à 6) peut engendrer certains conflits liés à des différences de religions, de nationalités, de culture ...

L'équipe a dû intervenir à plusieurs reprises suite à des violences, malgré de la médiation. Des recadrages ont dû être faits.

- **Développement des actions d'ouverture sur l'environnement**

L'ouverture sur l'extérieur permet à nos résidents de sortir, s'insérer dans la société et à l'équipe de créer un réseau, de mutualiser les forces, les savoirs ... Pour faire face à l'inactivité observée chez les résidents, plusieurs rencontres avec des partenaires locaux ont été proposées, afin de les dynamiser, les valoriser : Chaumont Habitat, Le Point Commun, ADPJ, etc.

Ces rencontres ont été très appréciées : cela leur a permis de sortir de leur secteur un peu isolé mais aussi d'être connus, reconnus et identifiés. Ils ont ainsi pu participer à des actions bénévoles auprès du Fort de Peigney, le Château du Corgebin, du Collectif Chaumont à vélo, mais aussi parler de leur culture notamment avec le Point Commun ou le Secours Catholique. Ces échanges partenariaux fructueux doivent être maintenus, développés et renforcés ; c'est dans ce sens qu'une convention de partenariat a été signée avec l'Association Internationale pour la Sauvegarde du Château du Corgebin (AIS). Celle-ci prévoit de mettre en relation des résidents volontaires du CAO avec l'AIS pour aider à la rénovation du Château du Corgebin. Un réel échange de savoirs a ainsi pu voir le jour.



6. Projets spécifiques à la structure pour 2020

- Déménager les cours de français, dispensés au sein de l'ancien local Loucheur vers les bureaux à l'Espace Vermeil
Il nous est nécessaire et indispensable que les cours de français aient lieu dans les mêmes locaux, afin d'améliorer le confort de tous (salariés, bénévoles, résidents), mais aussi de favoriser la cohésion entre salariés et bénévoles en leur apportant le soutien de l'équipe, afin de pérenniser et développer les ateliers sociolinguistiques.
- Poursuivre les efforts d'amélioration et d'investissement des logements
- Poursuivre les actions de prévention
- Continuer à accompagner les résidents vers toujours plus d'autonomie, les mobiliser et les ouvrir vers l'extérieur
- Travailler à la transformation du dispositif CAO en HUDA et à une extension de places (16 places), liée à la fermeture du CAO de Langres.
- Accueillir une personne en service civique

Nettoyer, trier : l'affaire est dans le sac !

A l'initiative du Cada, plusieurs associations ont mobilisé leurs troupes afin de participer à un après-midi "nettoyons les quartiers". Une centaine de personnes se sont retrouvées au Cavalier pour les instructions, et notamment une petite leçon de tri, avant de se déployer sur les quartiers.

Mille litres. Lors d'un après-midi "nettoyons les quartiers", quelque mille litres de déchets ont été récupérés et triés.

Sur une idée du Cada, le centre d'accueil des demandeurs d'asile, cette action a été menée la semaine dernière par différentes structures et associations de la Ville. Point commun, Adpj, Passerelle, CAO-AATM (hébergement social et association pour l'accueil des travailleurs et migrants) et amateurs de rue étaient tous de la partie.

« Une centaine de personnes ont participé, c'est plutôt encourageant ! », se réjouit Eloïse du Cada qui a proposé trois circuits de nettoyage en partant de l'espace rencontre du Cavalier : jusqu'à Ribot-Loucheur, en direction du Point commun et en remontant jusqu'à Ashton. Trois boucles d'environ 1,5 km qui permettent à tous d'être revenus au bout de deux heures.

Jaune ou noir ?

Avant de s'aventurer dans les quartiers, une petite mise au point s'imposait quant aux déchets. Quitte à nettoyer autant apprendre à bien trier... Sylvain, du Sded 52, le syndicat départemental d'énergie et des déchets, avait l'atten-

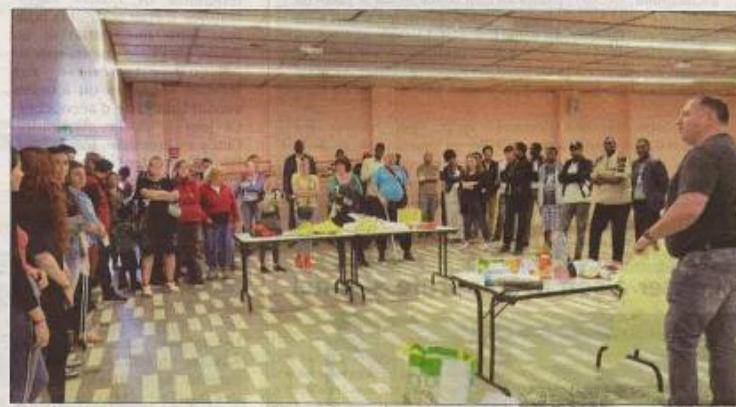
tion de tous. Devant lui, une table remplie de déchets en tous genres. « Je vais vous donner des consignes de tri assez simples », commence l'ambassadeur.

« Dans le sac jaune, vous mettez les flacons plastiques, les cannettes, les conserves, les aérosols et les briques alimentaires. Dans le noir, vous mettez le reste et si vous avez un doute, mieux vaut privilégier le sac noir. »

Devant les regards un peu perdus de certains, les enfants ont été invités à se rapprocher de la table pour faire un test. Brique de lait, bombe de laque, bouteille d'eau, emballage de jambon... Tous ont trouvé leur place dans le bon sac.

« Vous triez à la maison ? », demande-t-on aux enfants. Ils hochent alors la tête en signe de négation. « Vous pourrez désormais expliquer à vos parents comment on fait », répond Sylvain. Un papa s'interroge alors sur ces fameux sacs jaunes. « On peut aller les chercher en mairie, c'est gratuit », explique Sylvain. Et un trieur de plus !

Fini les bla-bla, il est désormais temps de passer à la pratique. Les groupes se forment. Tous se munissent de gants et de sacs et partent chacun de leur



Une centaine de personnes ont participé à l'opération "nettoyage" dans les quartiers.

côté. « Pour ceux qui ont mal au dos ou qui sont vieux comme Momo », plaisante Eloïse, « il y a des pinces à déchets pour éviter de vous baisser ».

Rencontres

Même dans une bonne ambiance, tous prennent leur tâche très au sérieux et scrutent le moindre carré d'herbe ou bout de trottoir. « J'étais surprise de voir qu'ils étaient si concentrés et faisaient attention à tout », indique Eloïse. Du côté

d'Ashton, Gérald de l'Adpj est plutôt satisfait de cette sortie. « On a découvert des endroits qui n'étaient pas très propres, cela nous permettra de faire un travail avec nos jeunes. »

Sur le chemin, tout en ramassant ce qu'ils trouvent, les participants discutent. Cette action a aussi permis à différents publics de se rencontrer et d'apprendre à se connaître. Un groupe d'enfants du club 1 000 jeunes a même rejoint l'un

des groupes pour participer au ramassage sur le quartier de la Rochotte. Tous sont ensuite revenus au Cavalier pour un goûter bien mérité. Au total, 600 litres de déchets "noirs" et 400 litres de tri ont été récupérés par "les nettoyeurs".

Cette action sera reconduite l'an prochain, dans les quartiers ou, pourquoi pas, en centre-ville.

Julie Arnoux
j.arnoux@jhm.fr



Test avec les enfants : quel déchet, dans quel sac ?



Rien n'échappe aux participants.



Bureau Vallée
Le déchet est dans notre nature

Le Tricotag s'anime samedi

Le Point Commun propose samedi 15 juin son "Tricotag en fête" sur la Place Fleming. Le rendez-vous, ouvert à tous les habitants, va mettre en valeur une action qui a coloré la Ville depuis le début de l'année.



Le Tricotag a trouvé sa place sur différents sites de la commune. Ce samedi, la pose se déroule à la Rochotte.

En cette période de Journée mondiale du tricot, le Point commun et ses partenaires se mobilisent pour la fête du Tricotag. Depuis le début de l'année, plus d'une cinquantaine de bénévoles ont fait le nécessaire pour habiller différents arbres de la ville. « Nous avons eu de nombreux contributeurs, y compris des enfants. Il y a eu des ateliers chez les partenaires comme APF, le Secours Catholique et l'Office de Tourisme. Trois étapes de pose se sont déjà déroulées », notent Patricia El Madjoubi, directrice et Jean-Pierre Eyrard, président. Si la pose de quelques arbres est retardée devant le Signe et le cinéma du fait de la Biennale, ils soulignent « que la Ville a bien poussé le projet ».

avec son service des espaces verts qui nous a bien aidé ». Dans les jours à venir, des arbres seront habillés dans le quartier de la Rochotte en prévision de la fête de ce samedi 15 juin « où nous nous occuperons symboliquement d'un dernier arbre », illustrent-ils, accompagnés de deux bénévoles.

Lauréat du Jukebox

La fête va débuter dès 15 h 30 par cette pose de tricots Place Fleming. D'autres animations sont au menu : « nous aurons des jeux géants et la présence d'un graphiste, Vivien Leseur, qui fera un atelier. Nos différents partenaires tiendront un stand chacun avec des ateliers et animations comme Association ville française autour de rubans, l'association



C'est au centre-ville que les bénévoles ont posé du tricot sur des arbres ces derniers jours.

des paralysés de France pour de la peinture, des fleurs en crépon du Secours catholique. Il y aura aussi un concours de vitesse de tricot et notre équipe aussi », précise Patricia El Madjoubi. De leur côté, les animateurs de rue de la Ville seront aussi mobilisés sur un atelier. Et un danseur du Cada fera des démonstrations de danses traditionnelles.

Enfin, l'association AATM animera un jeu de culture du monde tandis que d'autres partenaires tiendront la buvette et un stand crêpes. De quoi bien occuper l'après-midi avant la traditionnelle parade en échasses à 18h puis le lâcher de ballons. Pour finir en beauté, les vainqueurs de Jukebox, Atom Space, seront en concert vers

20 h 30. De quoi faire sortir les habitants de tous les quartiers, pour célébrer le Tricotag qui anime toute la ville.

Quant au Tricotag en lui-même, son destin devrait se poursuivre. L'envie est là et Jean-Pierre Eyrard reconnaît « que nous allons poursuivre durant toute l'année et sans doute l'an prochain ».

À noter aussi dès maintenant la date du 28 septembre où se tiendra un Tricot'thé au Boulingrin tandis que durant l'été, le Point Commun participera à Chaumont Plage deux fois la semaine, le mardi et le jeudi pour proposer aux participants de réaliser des carrés de tricot. En attendant, place à la fête.

Dominique Bolopion
d.bolopion@jhm.fr

MANIFESTATION

"Tricotag" à l'honneur et en couleur à Chaumont

Le Point Commun, à Chaumont, propose son "Tricotag en fête" demain sur la place Fleming. Le rendez-vous, ouvert à tous les habitants, mettra en valeur une action qui a coloré la ville depuis le début de l'année. La fête débutera dès 15 h 30 par cette pose de tricots place Fleming.

D'autres animations sont au menu : jeux géants, atelier du graphiste Vivien Leseur, rubans, peinture, fleurs en crépon, concours de vitesse de tricot. De leur côté, les animateurs de rue de la Ville seront aussi mobilisés sur un atelier. Et un danseur du Cada fera des démonstrations de danses traditionnelles.

Enfin, l'association AATM animera un jeu de culture du monde



"Tricotag" colore la ville depuis le début de l'année. tandis que d'autres partenaires tiendront la buvette et un stand de crêpes. De quoi bien occuper l'après-midi avant la parade en échasses à 18 h puis le lâcher de ballons. Pour finir en beauté, les vainqueurs de Jukebox, tremplin musical du JHM, Atom Space, seront en concert vers 20 h 30.

SOCIAL

Migrants : l'AATM fait le point

L'association pour l'accueil des travailleurs et migrants (AATM) gère plusieurs structures d'accueil en Haute-Marne à Chaumont et à Langres. Vendredi, elle dressait le bilan de son activité et évoquait l'avenir dont la transformation annoncée des Cada (centre d'accueil pour demandeurs d'asile).



Le président, François Marguet, et la directrice générale, Wanda Saire, étaient présents à Chaumont vendredi.



Les équipes ont présenté le bilan d'activité.

L'AATM est l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants. Elle est basée dans l'Aube mais intervient dans les départements de l'ex-Champagne-Ardenne. En Haute-Marne, elle a en gestion différentes structures sur Langres et Chaumont. Elle gère ainsi le Cada de Langres (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile), le CAO (Centre d'accueil et d'orientation) de la cité lingonne et plus récemment celui de Chaumont. Sur l'ensemble du département, elle met en œuvre le dispositif Adler (accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés). Vendredi, l'AATM tenait son assemblée générale à Chaumont afin de dresser le bilan de l'activité de ses structures en Haute-Marne. Le président, Francis Marguet, a planté le décor et rappelé le dynamisme de l'activité de l'AATM dans le département avec l'implantation par exemple du CAO de Chaumont. Le président s'est inquiété de la disparition annoncée des CAO appelés à devenir des HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile), « des Cada low cost », craint le président de l'AATM qui évoque les moyens alloués pour ces nouvelles structures, « des prix de journée inférieurs » ne permettant pas à l'association de maintenir l'accompagnement global tel qu'il se pratique aujourd'hui.



L'AATM gère différentes structures en Haute-Marne, à Chaumont et Langres notamment.

Veut-on simplement héberger les demandeurs d'asile ou veut-on vraiment leur permettre d'avoir un accompagnement de qualité dans leur parcours d'inclusion ? C'est la question que se pose l'AATM.

Candidate pour des centres provisoires d'hébergement
Dans l'Aube, l'affaire semble entendue, les CAO vont disparaître, l'AATM espère le maintien de ceux de Langres et de Chaumont. En 2018, celui de Langres a accompagné 110 résidents et celui de Chaumont 72 personnes. Quant au Cada de Langres, il comptait 130 places en août 2018 après la transformation de places de CAO. Pour l'association, les projets ne

manquent pas. Mais pas forcément en Haute-Marne. Elle est candidate à l'ouverture de CPH (Centre provisoire d'hébergement) l'un dans les Ardennes et l'autre dans l'Aube. Au total, l'AATM compte 62 salariés mais aussi une soixantaine de bénévoles.

CC

Vite lu... Vite lu... Vite lu...

- Le centre d'accueil et d'orientation de Chaumont a pris en charge 72 personnes de dix nationalités différentes. Les Somaliens représentent 32 % des personnes accueillies en 2018. Le CAO de Langres a enregistré 54 entrées de douze nationalités différentes en 2018. L'effectif pris en charge se monte à 101 personnes de quatorze nationalités différentes majoritairement en provenance d'Afghanistan (38,6 %) et du Soudan (25,7 %).
- S'il y a des craintes sur la disparition des CAO, l'association a aussi relevé d'autres difficultés à commencer par l'application de la nouvelle réforme du droit d'asile avec des dispositions « qui ne sont pas toujours très claires ». Autre difficulté rencontrée par l'AATM, d'importants retards (jusqu'à huit mois) de versement de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) qui a nécessité le recours à des fonds de secours.

ANIMATION

Le Point commun fait la fête au Boulingrin

Ce samedi, le centre social du Point commun organise son événement Tricoté au square du Boulingrin. Avec ses nombreux partenaires, ils prévoient une grande fête familiale de 14 h 30 à 19 h.

Au programme : de nombreuses animations et ateliers pour tous et gratuits, autour de la nature.

Reconnaissance des plantes et feuilles (avec le Secours catholique), jeu du monde (avec AATM), badges avec des magazines et des dessins d'enfants (avec AVF), ateliers danses ukrainiennes, chalalas (berlingots en papier et laine), des-

sins, peintures, jeu d'anneaux, fabrication d'une écharpe géante en tricot, exposition photo des actions de l'année, pieuvres en tricot... APF sera également présent avec une chaise à porteur. Les activités ne manqueront pas. À 17 h 30, Mam'zelle Suzi donnera un concert en plein air. Pour l'occasion, quelques arbres seront habillés de tricot. Cette manifestation clôt l'animation tricotag qui a démarré en janvier un peu partout en ville. 130 personnes ont tricoté lors des divers ateliers organisés, un projet qui a permis de faire connaître le Point commun.

Des professionnels

Les
du
d'o
ent
l'as
et l
pou
de l

Ils
cor
du
Sar
Gu
Do
pré

Le Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.)

La candidature de l'AATM a été retenue en 2019 pour la gestion d'un CPH dans le département des Ardennes.

Les CPH sont destinés à accueillir temporairement les bénéficiaires d'une protection fragilisés par une vulnérabilité (sur le plan médical, psychique ou social) ou un manque d'autonomie.

Les missions d'un CPH s'inscrivent ainsi dans la continuité de celles dévolues aux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), et Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA/CAO).

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CPH par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CPH.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CPH prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier du ménage et de convenir d'une date d'admission.

La prise en charge est prévue pour une durée de 9 mois.

Après évaluation de chaque situation, cette période peut être prolongée, par période de 3 mois, avec accord de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Un contrat d'accompagnement personnalisé est élaboré avec le ménage et précise les objectifs et les prestations individualisées adaptées à la prise en charge, en fonction de chaque situation particulière, des attentes et besoins

Ce contrat est établi au plus tard dans le mois suivant la signature du contrat de séjour.

Les missions des CPH

Les CPH sont régis par le chapitre IX du titre IV du livre III du Code de l'Action Sociale et des Familles (art. L349-1 et suivants) créés par la Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 relative au droit d'asile.

La Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 et le Décret n°2016-253 du 2 mars 2016 définissent les conditions de fonctionnement et de financement des CPH, qui étaient jusqu'alors régis par la circulaire n°1996-699 du 14 novembre 1996 relative au fonctionnement de ces Centres Provisoires d'Hébergement.

Une note d'information du 18 avril 2019 est venue préciser les conditions d'admission, les missions des CPH, ainsi que leur articulation avec les dispositifs d'insertion existants.

Conformément à ces textes, les missions principales du CPH vis-à-vis des Réfugiés et bénéficiaires de la Protection Subsidiaire qu'il prend en charge sont :

- L'accueil et l'hébergement,
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques et le maintien aux droits,
- L'accompagnement sanitaire et social,
- L'accompagnement vers une formation linguistique,
- L'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle ou la reprise d'études par un projet personnalisé,
- L'accompagnement à la scolarisation et le soutien à la parentalité,
- L'accompagnement vers des activités sportives, culturelles ou tout autre loisir,
- La mobilisation de logements, l'accompagnement à la sortie du centre et à l'accès à un logement pérenne

Les CPH sont financés par l'État français au titre de l'aide sociale.

Les CPH, sont considérés comme des CHRS « spécialisés ». A cet titre, ils font partie des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur de l'inclusion sociale au sens de l'art. L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Ils sont donc soumis à un certain nombre d'obligations figurant au même Code (art. L312-8 CASF) et affirmées au sein de la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 réformant l'action sociale.

Le projet d'établissement du CPH AATM

La réflexion en équipe autour de la rédaction du projet d'établissement a débuté fin 2019 et devrait se concrétiser courant 2020 pour aboutir à la définition de plans d'actions afin d'atteindre les objectifs qui fixés en de qualité de nos services.

CENTRES PROVISOIRES D'HÉBERGEMENT

Les personnes admises en CPH, après orientation par l'OFII, bénéficient d'une protection au titre de l'asile en France (réfugié ou protection subsidiaire)

Elles signent un contrat de séjour avec le gestionnaire du dispositif

			
Considérés comme des établissements sociaux	Financés par l'Etat	Les personnes hébergées participent aux frais*	Accès aux soins et à la santé
			
Priorité aux personnes les plus vulnérables (jeunes de moins de 25 ans sans ressources, personnes isolées, couples avec enfants sans revenu d'activité, personnes présentant un handicap)			Accès aux droits civiques et sociaux
			
Installés dans des structures collectives ou des appartements indépendants	Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle par un projet individualisé	Accompagnement et soutien à la parentalité et à la scolarité	Accompagnement linguistique et animations socio-culturelles
			
L'objectif de durée de prise en charge est de 9 mois		Un accompagnement vers un logement autonome et leur nouvelle vie en France	

* Le montant de la participation est fixé par le préfet de région sur la base d'un barème établi par arrêté du 13 mars 2002.

Centre Provisoire d'Hébergement
AATM des Ardennes

Rapport d'Activité **2019**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation

1.2. Etablissement

Nom : C.P.H. AATM des Ardennes

Adresse des bureaux : 10, avenue des Martyrs de la Résistance – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 06 31 11 36 29

E-mail : cphardennes@atm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} octobre 2019

Capacité d'accueil : 30 places

Configuration : CPH éclaté au sein de 7 logements

Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2019, l'équipe comptait **2,67 ETP** dont 74,91 % d'emploi socio-éducatif.

Equipe sur site : 3 salariés (2,40 ETP)

- | | |
|---|----------|
| ➤ 1 responsable de site | 0,40 ETP |
| ➤ 1 chargée d'insertion sociale | 1 ETP |
| ➤ 1 chargée d'insertion scolaire et professionnelle | 1 ETP |

Siège social = 6 salariées (0,27 ETP)

- | | |
|---------------------------------|----------|
| ➤ 1 technicienne administrative | 0,05 ETP |
| ➤ 2 aides comptable | 0,10 ETP |
| ➤ 1 cadre comptable | 0,05 ETP |
| ➤ 1 adjointe de direction | 0,02 ETP |
| ➤ 1 directrice générale | 0,05 ETP |

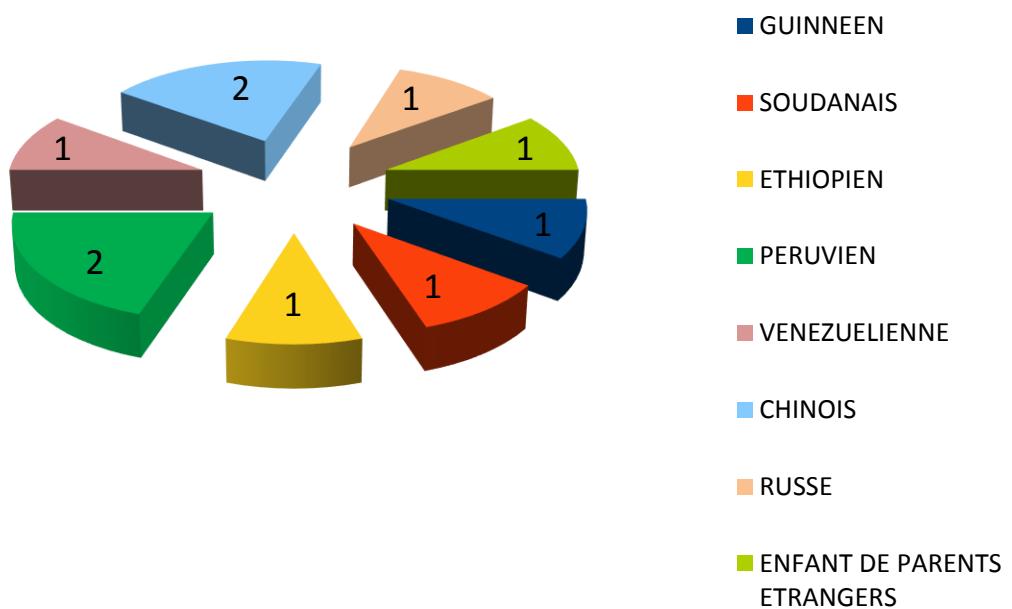
Recrutement agent

2. Données chiffrées 2019

Total des journées réalisées en 2019 : 606 journées

10 entrées de personnes de 7 nationalités différentes, correspondant à 7 ménages : une famille et 6 hommes isolés.

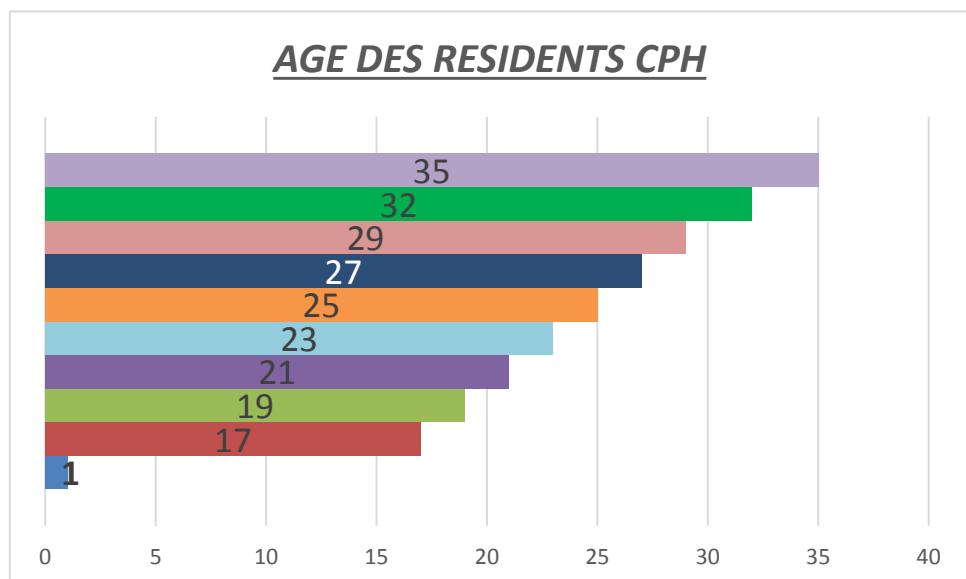
Nationalité des résidents CPH en 2019



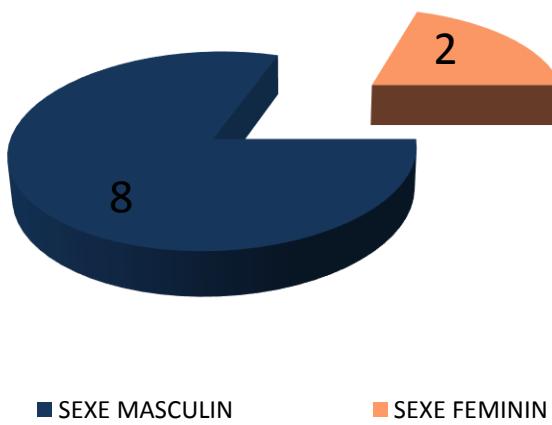
Répartition des entrées selon la date d'entrée, le pays et la configuration familiale

Date entrée CPH	Pays	Configuration familiale
14/10/2019	GUINNEN	Homme isolé
16/10/2020	CHINOIS	Homme isolé
16/10/2020	CHINOIS	Homme isolé
21/10/2019	ETHIOPIEN	Homme isolé
30/10/2019	SOUDANAIS	Homme isolé
06/11/2019	PERUVIEN	Couple + 2 enfants
	VENEZUELLEN	
	PERUVIEN	
	ENFANT DE PARENTS ETRANGERS	
18/12/2019	RUSSE	Homme isolé

Répartition des personnes accompagnées en 2019 selon l'âge et le sexe



Répartition par genre des résidents du CPH



3. Réalisations de l'année 2019 : installation du dispositif

Le CPH a été créé à compter du 01 octobre 2019.

Les trois premiers mois ont été essentiellement consacrés au recrutement de l'équipe, à l'installation des logements et l'accueil des premiers résidents.

3.1 Formations suivies par l'équipe

Personnel	Intitulé de la formation
Pour l'ensemble de l'équipe	PSC1 et maniement des extincteurs
Chargées d'insertion	Accueil et vie collective en centre d'hébergement
Direction	Management intergénérationnel Accueil et vie collective en centre d'hébergement
Comptabilité	Maitriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS
Membres du CSE	S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein d'un CSE, Préserver la santé et la sécurité des salariés et des publics accompagnés : contrôles et vérifications réglementaires dans les ESMS

3.2. Animations et informations collectives

Les résidents ont pu bénéficier de certaines animations : Participation au téléthon 2019, initiation aux premiers secours et à la fête de fin d'année avec le CADA, qui a été une véritable réussite.

3.3. Modalités de participation des usagers

Le court trimestre d'activité a permis les premiers échanges avec les résidents et ainsi faire le point sur les différentes situations, établir une relation de confiance et définir les projets de chacun qui seront formalisés par la suite dans le cadre d'un projet personnalisé.

La participation des usagers sera favorisée par la suite avec la mise en place des projets personnalisés, des réunions de résidents, ainsi que le recours aux enquêtes de satisfaction et d'autres moyens qui seront jugés pertinent par les résidents et l'équipe.

4. Difficultés rencontrées

- Le délai très court entre l'annonce officielle en septembre 2019 de la gestion par notre association du dispositif CPH et la date officielle d'ouverture et d'accueil du public :Visites logements, équipement, recrutement, formalités administratives, ... à effectuer dans un très court laps de temps,
- La difficulté d'obtention d'un second logement sur la commune de Villers Semeuse.
- La vacance du poste d'agent des services logistiques au 31 décembre 2019

5. Perspectives et projets pour 2020

- Assoir l'organisation et le fonctionnement de ce nouveau dispositif
- Promouvoir le CPH AATM et ses missions
- Formation et structuration de l'équipe
- Créer et maintenir une dynamique entre les dispositifs de l'AATM (CADA-CPH-ADLER...)
- Incrire le dispositif CPH dans une dynamique d'actions et de projets pertinents
- Réfléchir aux possibilités de sorties positives pour les résidents âgés de – de 25 ans.
- Mobiliser des bénévoles pour favoriser l'apprentissage du français et autres actions d'ouverture vers l'extérieur.
- Déménagement et installation des bureaux et salles d'animation partagés avec le CADA, dans les nouveaux locaux acquis par l'association en 2019



Participation au Téléthon 2019



Initiation aux premiers secours



Fête de fin d'année 2019 CADA-CPH

La Résidence Sociale issue du Foyer de Travailleurs Migrants de La Chapelle St Luc

1. Configuration de l'établissement

Nom : **Résidence Sociale (RS) AATM**

Adresse : **2 rue Roger Thiéblemont – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC**

Téléphone : **03.25.80.59.03**

Capacité d'accueil au 31/12/2019 : **36 studios au sein du bâtiment C (livrés fin janvier 2018)**
14 studios au sein du Bâtiment A (livré le 08 Mars 2019)
1 studio au sein du Bâtiment B (livré le 09 Juillet 2019)
Soit 51 studios

Au 31 décembre 2019, la RS comptait 1,76 ETP, répartis comme suit :

- Equipe sur site = 3 salariés (1,70 ETP) :
 - 1 responsable..... 0,50 ETP
 - 1 intervenante sociale..... 0,20 ETP
 - 2 agents de service logistique 1 ETP

Après 22 ans de service, l'agent de service logistique qui était absente depuis plusieurs mois pour maladie, a fait valoir ses droits à la retraite. Et a quitté notre association le 31 janvier 2019.

La personne qui la remplaçait tout au long de son arrêt maladie, a poursuivi son contrat en CDI à compter de février 2019.

- Siège social = 4 salariés (0,055 ETP)
 - 1 technicienne administrative 0,01 ETP
 - 1 cadre comptable 0,01 ETP
 - 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0,02 ETP
 - 1 adjointe de direction 0,005 ETP
 - 1 directrice générale 0,01 ETP

Depuis plusieurs années, l'ancienne responsable du foyer, partie à la retraite en 2008, continue à venir en aide bénévolement à certains résidents dans leurs démarches administratives. Elle intervient ainsi entre une à deux fois par semaine selon les besoins et demandes.

2. Données chiffrées 2019

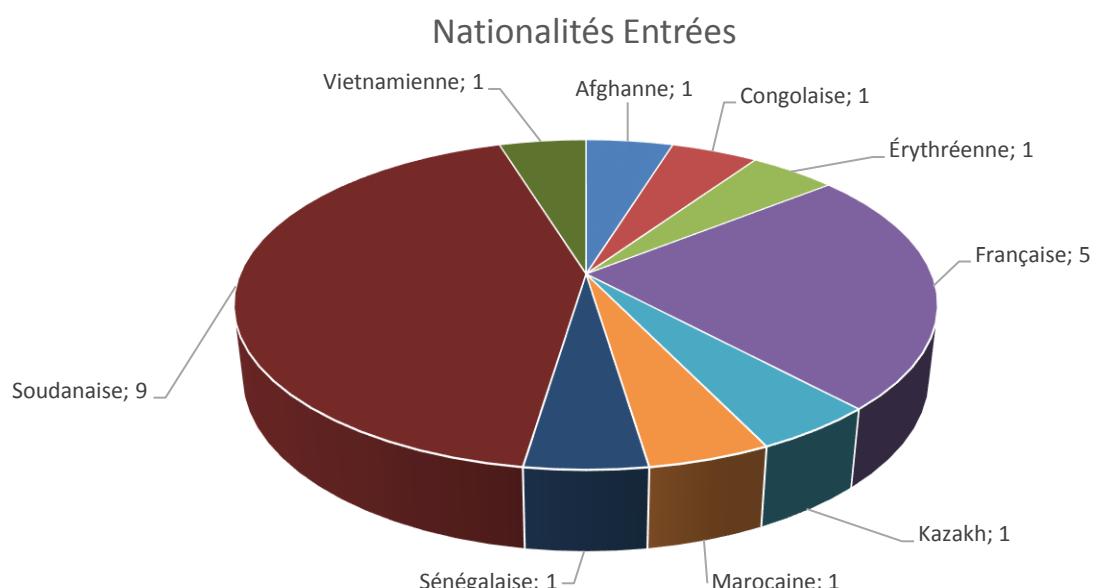
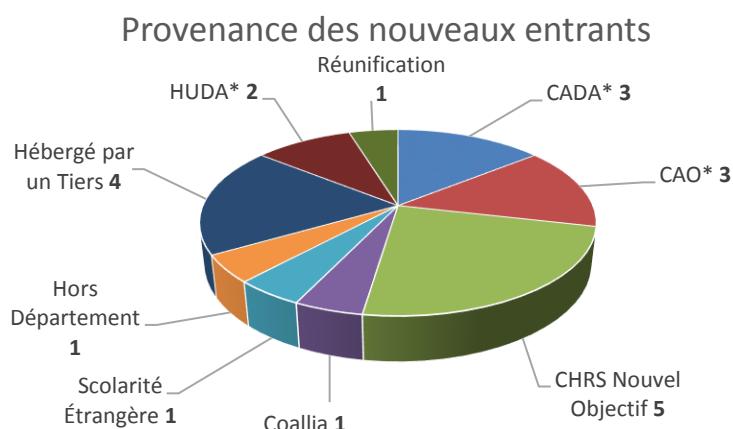
2.1 Admissions

21 personnes de 9 nationalités différentes ont été nouvellement accueillies en 2019, selon le détail suivant :

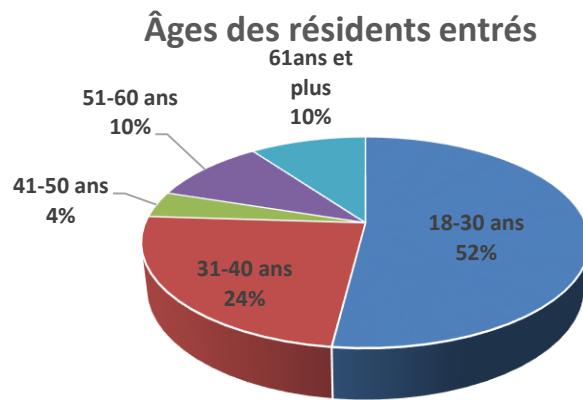
- 15 personnes suite à l'ouverture des bâtiments A et B
- 5 personnes suite aux sorties de résidents
- 1 personne suite regroupement familial

Les statuts des nouveaux entrants sont variables :

- 10 bénéficiaires d'une protection internationale (statut de réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire) sortants de structures du Dispositif National d'Accueil (CADA, CAO/HUDA)
- 5 sortants de structure d'insertion (CHRS Nouvel Objectif)
- 1 en accueil à l'école professorale de Troyes
- 1 pour rapprochement familial
- 4 hébergés par des tiers ne pouvant plus les accueillir, en conflit familial et en instance de séparation



La moyenne d'âge des nouveaux arrivants est de 36,86 ans, 52% d'entre eux ont entre 18-30 ans.



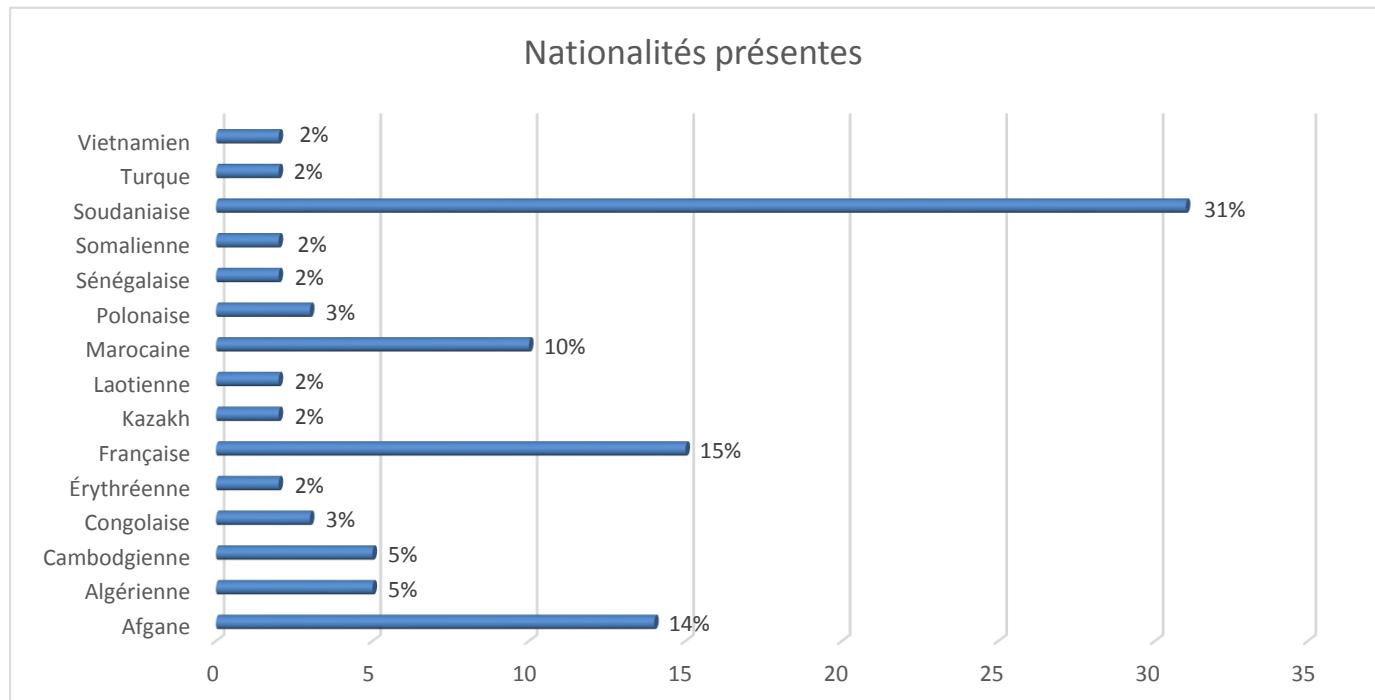
2.2 Présents au cours de l'année

Total des journées réalisées en 2019 : 17 226 journées

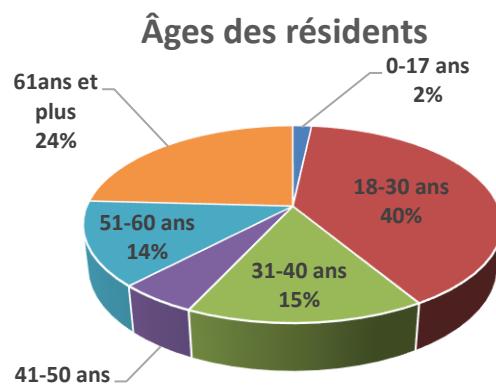
Taux annuel d'occupation : 99,25 %

Il y a eu **58 résidents** de 15 nationalités différentes à la Résidence Sociale en 2019, dont 24 issus de l'ancien FTM qui en comptait 27. Parmi eux les anciens migrants, au nombre de 18 et essentiellement composés de Chibanis, peuvent y rester sans limitation de durée.

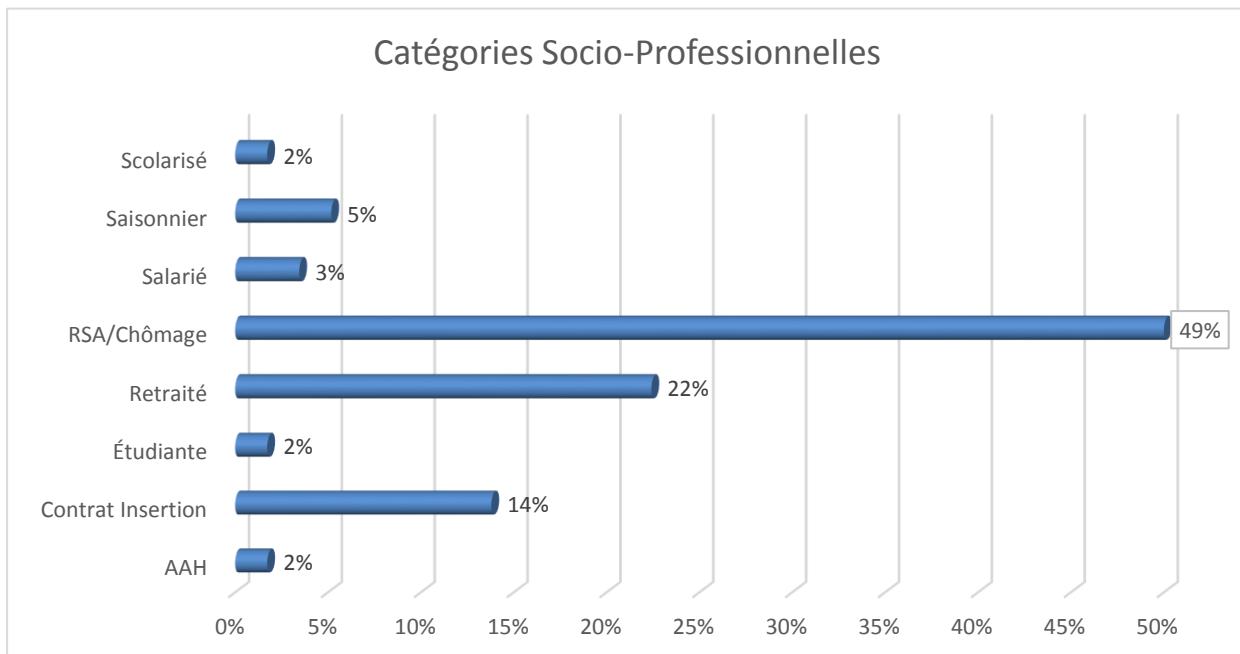
Les résidents sont essentiellement des hommes à 94,83 %, puisque 3 femmes seulement ont été logées en 2019.



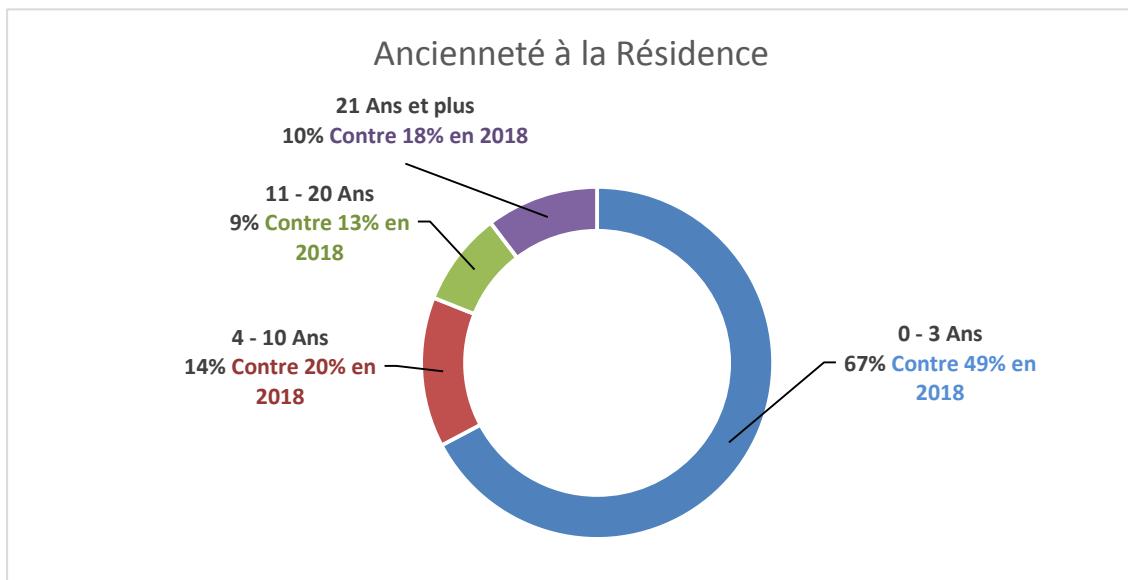
L'ouverture de la résidence sociale continue d'apporter un rajeunissement de la population accueillie avec une moyenne d'âge en 2019 de 44 ans (alors qu'elle était de 48 ans en 2018 et 51 ans en 2017 au foyer).



57 % des résidents ont moins de 40 ans.



Les résidents issus de l'ancien FTM peuvent rester à la RS sans limitation de durée.



2.3 Sorties

Nombre de personnes sorties en 2019 : **5**

Sur ces 5 personnes nous déplorons le décès d'un ancien résident du FTM, présent depuis 1982 (soit un peu plus de 37 ans).

Motifs de sortie des résidents en 2019

MOTIF	NOMBRE DE RESIDENTS
Décès	1
Logement pérenne	3
Retour au domicile familial	1
TOTAL	5

3. Réalisations de l'année

3.1 L'achèvement de la transformation du FTM en RS

Le bâtiment C a été le premier sur les trois bâtiments à être achevé et réceptionné en janvier 2018, suite à sa transformation qui a débuté, rappelons-le, en mars 2016.

08 mars 2019 : Livraison du bâtiment A (14 studios sur 2 niveaux)

18 mars 2019 : Après une semaine de nettoyage, et le temps de leur équipement les résidents intégraient leur studio entre le 18 mars et fin mai 2019.

09 Juillet 2019 Livraison du Bâtiment B (1 studio au RDC pour la RS, Bureaux du Siège Sociale et de la RS en RDC et 5 logements à l'étage pour l'Hébergement d'Urgence) et de la salle d'animation

10 Juillet 2019 : Début de l'installation des nouveaux occupants

13 septembre 2019 : Emménagement des salariés du siège social, de la RS et de l'Hébergement d'Urgence dans les nouveaux bureaux

14 Novembre 2019 : Inauguration de la Résidence Sociale en présence de nombreuses personnalités, telles que Mr le Préfet de l'Aube, Mr le Président du Conseil Départemental, Mr le Député, Mr le Maire de la Chapelle Saint Luc, les représentants de Troyes Habitat et de l'AATM, ainsi que de nombreux partenaires.

Inauguration RS le 14 novembre 2019



3.2 L'accompagnement à la gestion locative et sociale

Cet accompagnement consiste essentiellement à guider les résidents dans leurs démarches sociales, médicales, et administratives..., particulièrement pour les nouveaux résidents issus de structures d'hébergement qui étaient habitués à un accompagnement renforcé.

Ils sollicitent alors beaucoup plus régulièrement nos services pour la compréhension de leurs courriers ou leurs démarches que les autres résidents.

Sur l'année 2019, on peut relever une augmentation des sollicitations, suite à l'ouverture des bâtiments B et C accueillant 15 personnes supplémentaires. Au prorata sur un mois cela représente +/- 63 dossiers traités soit **16 dossiers par semaine**.

Quant aux animations, quelques activités ont commencé tout doucement à se mettre en place, suite à la livraison de la salle d'animation en Juillet 2019 :

- Un résident a participé au remplacement de la végétation des pots de fleurs avec la cheffe de service et l'agent des services techniques.
- Trois résidentes ont demandé à plusieurs reprises l'accès à la cuisine en salle d'animation pour élaborer des plats, gâteaux.....
- La fête des voisins s'est déroulée le 02 août 2019 en collaboration avec les résidents du CADA et de l'Hébergement d'Urgence. On peut regretter que peu de résidents de la résidence sociale y ont participé, seulement 5 au total, quelques-uns travaillaient, d'autres plus timides de leurs arrivées récentes, quant aux anciens du FTM, sont pour une grande partie absente comme chaque année en cette période où elles rendent visite à leurs familles au pays.

Accompagnement 2019 des résidents RS par thématique		
Amendes		OFPRA
Explication	6	Acte de naissance
Suivi	6	demande renseignements
	12	Autres documents
CAF / MSA		13
Récépissé / titre de séjour	11	Pôle Emploi
APL	31	Actualisation
Documents pour APL	11	Inscription / Réinscription
Déclaration Trimestrielle / Annuelle	22	Récépissé / Titre de Séjour
Déclaration annuelle	1	Message sur compte
Contrôle de situation Chômage	10	
Déclaration annuelle	3	Lettre de motivation / CV
Démarche suite contrat de travail	3	Autres documents
Plan d'apurement	4	
Complément de dossier	33	Préfecture
RDV avec accompagnement	9	Titre de Voyage
Certificat de naissance	7	Dossier Permis de conduire
Affiliation changement département	3	Récépissé
Dossier RSA	1	Titre de Séjour
Dossier Prime d'activité	1	Permis de conduire
	150	70
CPAM		Rencontres au Bureau
Renouvellement CMU-C	43	Demande de logement
Affiliations	2	Suivi demande de logement
Demande de Carte vitale	4	Besoin de l'accompagnement
Autres	11	Mise sous tutelle
	60	Suivi tutelle
Formations / Emploi		ADMIR
Inscription	2	Rapprochement familial
Cours de français	1	Alimentaire
Suivi emploi	6	Divers*
Dossier pour emploi	21	
formations / Emploi	22	Retraite / Pré-retraite
	52	Remplir le dossier de demande
Impôts		Dossier retraite complémentaire
Déclaration	15	Autres
Autres	6	
	21	Transport
Médical		Remplir document SNCF
Dossier à remplir	8	Remplir document RATP
Prise de RDV	36	Remplir document TCAT
Médiation	13	
Ordonnance (demande passage infirmière)	1	Autres
Ordonnance (demande véhicule de transport)	5	Dossier Restos du Cœur
Pharmacie	1	
	64	
Total des dossiers effectués		752

* Divers (attestation hébergement, photocopies, donner les n° de téléphone pour prendre un RDV, donner des coordonnées de lieu, bus pour se rendre à un RDV.....)

3.3 Formations, rencontres et temps d'échanges suivis par l'équipe

Participation de la cheffe de service et de l'intervenante sociale à des rencontres, colloques et/ou formations proposés par nos partenaires.

- 07 février 2019	Accès aux droits et aux services par la CPAM
- 04 Avril et 14 Octobre	Accompagnement emploi en structure d'hébergement (FAS)
- 21 et 22 mai	Compétences culturelles dans les pratiques sociales (Centre MINKOWSKI)
- 18 Juin 2019	Santé et sécurité des salariés et publics accompagnés (URIOPPS)
- 28 Novembre	Conséquences de la violence sur les enfants et la parentalité (Solidarité Femme)
- 29 Novembre 2019	Droit des étrangers pas à pas (CDAD)
- 19 Mars, 08 Octobre	Rencontres Logement adapté (URIOPSS)

4. Difficultés rencontrées

- La demande de protection juridique entamée auprès du Tribunal d'Instance de Troyes en 2018, afin d'aider et protéger un résident dans ses actes de la vie quotidienne, a abouti au prononcé d'une curatelle renforcée, assurée par les services de l'UDAF qui interviennent depuis le 4^{ème} trimestre 2019.

- Un résident, issu du FTM, âgé de 77 ans est décédé le 23 juin 2019, cela faisait 37 ans qu'il était logé sur la structure.

La communauté musulmane a aidé au rapatriement du défunt auprès de sa famille au Maroc.

La responsable de la résidence s'est chargée de préparer ses effets personnels afin de les restituer à ses proches et a beaucoup communiqué par mail avec eux pour gérer les diverses formalités administratives.

- Plusieurs dégradations ont eu lieu

En mars : des œufs éclatés au 1^{er} étage du bâtiment C

En juin : avant la fin des travaux un conducteur de l'extérieur a plié l'encadrement en tôle du studio B101 en reculant

En août : de la terre étalée sur l'allée des bureaux, une lampe extérieure cassée par les enfants
Des graffitis ont également été retirés (sur un des murs du bâtiment A et le deuxième vers le panneau d'affichage en face des bureaux)

- Intervention en mai d'un apiculteur amateur venu retirer les abeilles nichées en bas des fenêtres du bâtiment A

5. Projets 2020

- Fabrication du bac à compost qui n'a pu être réalisée en 2019
- Continuer à embellir les abords de la résidence avec le fleurissement (plantations de bulbes)
- Remettre en place les actions de prévention santé, ainsi que les temps collectifs conviviaux
- Continuer la communication pour les places disponibles au sein de la résidence sociale
- Mise en place de réunions pour la diffusion d'information, qui se faisait auparavant individuellement en porte à porte, ou par communication d'affichage

ASSOCIATION POUR L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ET DES MIGRANTS

Les trois bâtiments bientôt remis en état

LA CHAPELLE-SAINT-LUC. Les 56 logements seront opérationnels pour des personnes en difficulté.

Le temps était passé et avait fait son office. Autrement dit, les trois bâtiments de l'AATM (Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants) à La Chapelle-Saint-Luc, construits dans les années soixante-dix, avaient besoin d'un véritable rafraîchissement, voire davantage.

Un premier bâtiment a été rénové, isolé, mis aux normes, et rouvert l'an dernier. Cette année, les travaux aboutiront dans les deux autres bâtiments, l'un en mars, l'autre en juin. Lorsque le chantier sera terminé, cinquante-six appartements, des studios pour une ou deux personnes, seront disponibles, ainsi que des espaces collectifs pour des animations et des actions de prévention.

Reste à charge de 30 euros pour les bénéficiaires du RSA.

« Il s'agit de logements mis en location, loués de manière temporaire. Ils s'adressent à d'anciens travailleurs isolés migrants, en situation régulière, mais aussi à toute personne en situation sociale difficile. Celles qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement ordinaire pour des raisons sociales ou économiques. Il suffit que la personne en question soit en règle, avec des papiers d'identité. Nous disposons également de cinq hébergements d'urgence, avec des studios de 22 à 25 m² », expliquent François Marguet, le président de l'AATM, et



François Marguet, président, et Wanda Saire, directrice de l'AATM.

Wanda Saire, directrice de cette association.

Tous deux mettent en lumière l'accompagnement social proposé dans cette structure afin de « favoriser l'intégration et l'accès à un logement autonome ».

À noter que, parmi les locataires, se trouvent d'anciens travailleurs venus du Maghreb, dans les années 70, lorsque l'industrie auboise avait besoin de main-d'œuvre. Il reste encore une douzaine de ces « chibanis », désormais en retraite, qui passent là plusieurs mois de l'année. Côté pratique, un mois de loyer revient à 390 €.

Une fois l'aide personnalisée au lo-

gement (APL) perçue, le reste à charge peut descendre à 30 € pour une personne percevant le RSA.

François Marguet rappelle que l'AATM n'est plus propriétaire des bâtiments depuis qu'elle les a vendus à Troyes Habitat. Lequel loue les locaux à l'AATM devenue gestionnaire du site.

Quant au bâtiment voisin destiné au CADA, le centre d'accueil pour demandeurs d'asile, il n'est pas prévu pour le moment de travaux de modernisation. Il accueille actuellement quinze familles et cinq personnes seules, venues notamment de Syrie et d'Afghanistan. ■

JEAN-FRANÇOIS LAVILLE

SAMEDI
16 NOVEMBRE 2019

TROYES ET ENVIRONS

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Des logements neufs pour les travailleurs migrants

Troyes Habitat a inauguré ses studios équipés destinés aux travailleurs migrants en situation régulière.

Troyes-Habitat, office public d'habitation de Troyes Champagne Métropole, et l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) étaient réunis à La Chapelle-Saint-Luc le 13 novembre. Ils ont inauguré les 56 logements de la résidence sociale, issue de l'ancien foyer de travailleurs migrants.

390 euros de loyer pour une personne seule, 450 pour un couple

C'est Bertrand Chevalier, président de Troyes Habitat, qui a procédé à la découverte de la plaque apposée sur le bâtiment, en présence du préfet Thierry Mosimann, du président du conseil départemental Philippe Pichery, du député Gérard Menuel, d'Alain Peucheret représentant François Baroin, maire de Troyes, président de l'agglomération (TCM), d'Olivier Girardin maire de La Chapelle-Saint-Luc, du président François Marguet et de la directrice Wan-



Lors de l'inauguration, les invités ont pu visiter des studios équipés des locataires.

da Saire de l'AATM, entourés des partenaires, d'élus et de Chapeleins. Les invités ont pu visiter des studios équipés, loués pour 390 euros à une personne seule ou 450 pour un couple, destinés aux personnes qui ont des difficultés sociales ou économiques, besoin d'un logement temporaire, un projet de sortie, une cer-

taine autonomie, des ressources financières et sont en situation régulière.

Les participants se sont retrouvés au CAS Mermoz tout proche pour le discours des personnalités et le pot de l'amitié, le dernier mot étant celui de Thierry Mosimann : « Le logement est le premier pas vers la réinsertion ». ■

Les Logements

« Allocation au Logement Temporaire »

L'A.A.T.M a géré en 2019 16 places dans le cadre de conventions relatives à l'Allocation de Logement Temporaire (ALT) signées avec l'Etat.

HOTEL SOCIAL DE BAR SUR AUBE

Capacité d'accueil théorique : 12 places

Nombre de logements mobilisés : 10 (8 chambres individuelles, 2 chambres doubles).

Ces logements constituent l'Hôtel Social de Bar Sur Aube qui est situé dans le même bâtiment que le C.A.D.A. et au même étage que l'hébergement d'urgence.

Propriétaire : Mon Logis

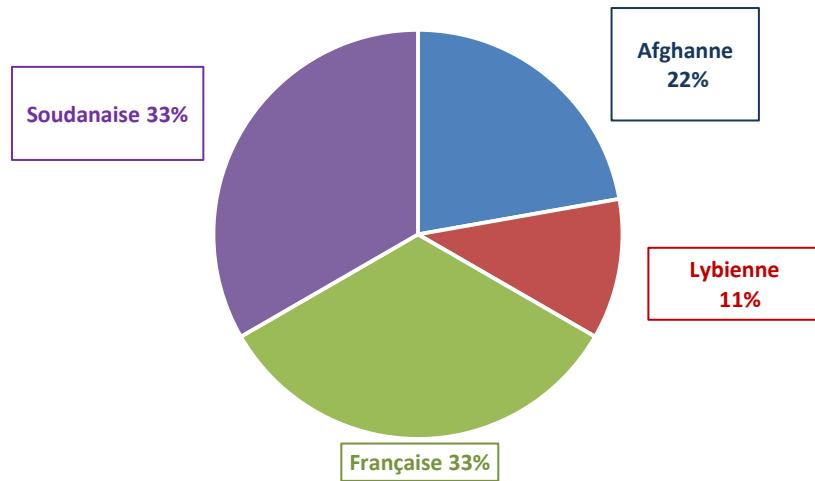
En 2019, l'Hôtel Social a hébergé **9 ménages** : 9 personnes isolées, dont 8 hommes et une femme.

La durée moyenne d'hébergement a été de 4 mois.

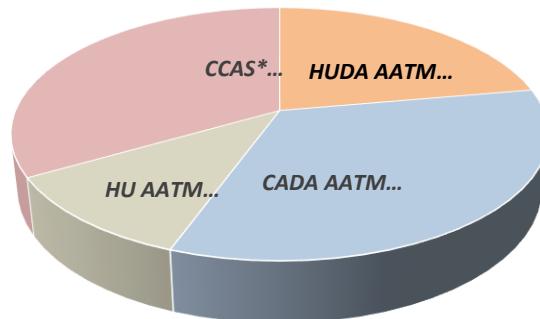
Type de ménage	Orienté par	Logement occupé	Durée totale d'occupation	Situation 31/12/2019
1 isolé	HUDA AATM Aube Antenne BSA	1 chambre	+ de 6 mois	<i>Sorti le 08/02/2019 Départ chez un tiers à Nantes</i>
1 isolé	CADA AATM Aube Antenne BSA	1 chambre	- de 6 mois	<i>Sorti le 26/02/2019 Départ chez un tiers à Lyon</i>
1 isolé	HUDA AATM Aube Antenne BSA	1 chambre	+ de 6 mois	<i>Sorti le 05/04/2019 Logement autonome Troyes avec suivi ADLER</i>
1 isolé	CCAS BSA	1 chambre	- de 6 mois	<i>Sorti le 19/06/2019 (Exclusion)</i>
1 isolée	CCAS BSA	1 chambre	- de 6 mois	<i>Sortie le 17/07/2019 Logement autonome Bar sur Aube</i>
1 isolé	CADA AATM Aube Antenne BSA	1 chambre	- de 6 mois	<i>Sorti le 04/11/2019 Logement autonome Troyes avec suivi ADLER</i>
1 isolé	CADA AATM Aube Antenne BSA	1 chambre	+ de 1 an	Présents au 31/12/2019
1 isolé	HU AATM Aube Antenne BSA	1 chambre	+ de 6 mois	
1 isolé	CCAS BSA	1 chambre	- de 6 mois	

Une personne a été exclue pour non-respect du règlement de fonctionnement, l'accueil au sein de l'hôtel social n'était manifestement pas adapté à sa situation.

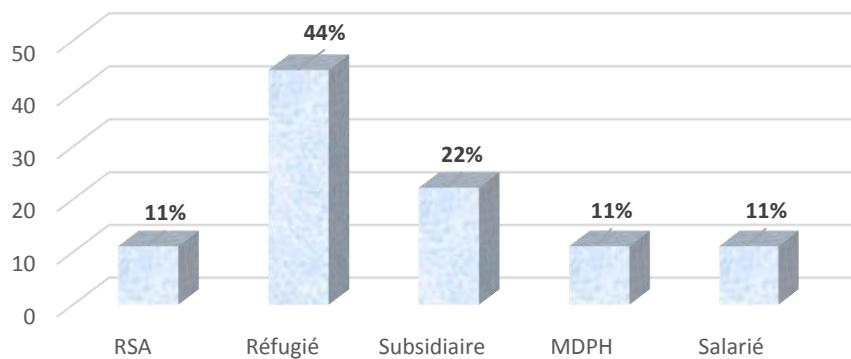
Nationalité ALT Bar-sur-Aube 2019



Orientation des Résidents accueillis en 2019



Statuts / Situation des personnes accueillies en 2019



L'AATM travaillant à une restitution du bâtiment collectif à Mon Logis, au profit d'un autre bâtiment constitué d'appartements, l'avenir de ce dispositif reste incertain compte tenu de l'insuffisance des moyens alloués.

LANGRES

Capacité d'accueil théorique : 4 places

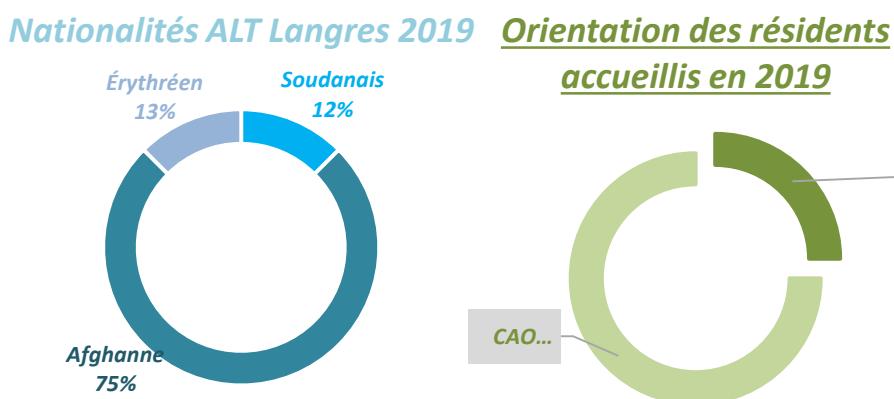
Nombre de logements mobilisés : 1 (appartement T4)

Propriétaire : OPH – Hamaris

La convention initiale a été signée au bénéfice des familles statutaires ou régularisées issues du C.A.D.A. de Langres.

Cependant, elle a été élargie en 2009 à toute personne susceptible d'être orientée en logement ALT par les services sociaux de la ville (CCAS de Langres et Circonscription d'Action Sociale), les familles obtenant le statut de réfugié issues de notre C.A.D.A. restant prioritaires.

8 ménages, correspondant à 8 hommes isolés, ont été hébergés en 2019. Il s'agit tous de bénéficiaires d'une protection internationale, sortants du CAO (75 %) ou du CADA AATM de Langres (25 %).



L'AATM a ainsi adapté son logement ALT afin de répondre aux besoins, notamment pour les jeunes isolés de moins de 25 ans sans ressource mais ayant entamé un cursus d'inclusion locale (contrat d'apprentissage dans le bâtiment pour l'un d'eux et intégration de l'Epite de Langres pour un autre).

Type de ménage <i>Cohabitation</i>	Orienté par	Durée totale d'occupation	Situation 31/12/2019
1 isolé	CAO AATM Langres	- de 6 mois	Sorti le 28/01/19 <i>Solution autonome Paris</i>
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 6 mois	Sorti le 28/02/19 <i>Logement Pérenne à Langres</i>
1 isolé	CADA AATM Langres	+ de 6 mois	Sorti le 23/09/19 <i>Solution autonome à Montbéliard</i>
1 isolé	CADA AATM Langres	- de 6 mois	Sorti le 07/10/19 <i>Solution autonome à Mulhouse</i>
1 isolé	CAO AATM Langres	- de 6 mois	Sorti le 04/11/19 <i>Logement Pérenne à Langres</i>
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 6 mois	Présents au 31/12/2019
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 6 mois	
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 6 mois	

Les dispositifs Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés (ADLER)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du 12 décembre 2017, relative à l'accélération du relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, chaque département a été encouragé à engager, sur l'exercice 2018, la mobilisation de différents logements, en fonction de l'objectif départemental, qui lui a été fixé et à prévoir les modalités de l'accompagnement social desdits bénéficiaires.

C'est dans ce cadre que les projets d'Accompagnement Dans le Logement et Vers l'Emploi des Réfugiés portés par l'AATM ont été retenus sur les départements de l'Aube puis de la Haute Marne.

Le fait d'avoir pu obtenir des financements de la part de l'Etat, afin de mettre en place un accompagnement spécifique à destination des personnes bénéficiant d'une protection internationale à leur sortie de structure d'hébergement a constitué pour l'AATM un aboutissement. En effet, depuis la réforme de l'asile du 29 juillet 2015, l'instruction des procédures de demandes d'asile s'est particulièrement accélérée, engendrant un temps de présence en CADA ou CAO réduit pour les personnes, et donc une préparation à la sortie insuffisante.

Ainsi les personnes sortaient des structures au profit d'un logement autonome, sans disposer des repères suffisants pour gérer le quotidien en autonomie. De plus en plus d'anciens résidents sollicitaient les intervenants sociaux car ils étaient perdus dans les démarches administratives ou ne percevaient plus le RSA, étaient endettés et risquaient de perdre leurs logements

L'AATM, comme tous les opérateurs qui accompagnent un public demandeur d'asile, a fait remonter ces difficultés depuis plusieurs mois voire plusieurs années, et se satisfait donc d'avoir vu se concrétiser un accompagnement social lié au logement, spécifiquement consacré aux personnes bénéficiaires de protection.

ADLER répond ainsi à un besoin d'accompagnement spécifique de ménages ayant obtenu une protection mais insuffisamment autonomes pour jouir pleinement des droits sociaux qui leur sont ouverts.

OBJECTIFS

- Mener les actions d'accompagnement global destinées à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement, qui sera proposé au réfugié, en veillant à développer l'autonomie des personnes accompagnées.

Les actions mises en œuvre doivent s'articuler avec les autres dispositifs favorisant l'intégration socio-professionnelle des réfugiés déployées sur le territoire.

- Identifier la situation des droits fondamentaux dans le domaine du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la scolarisation... et devront s'appuyer sur la réalisation d'un diagnostic social global du ménage (une grille venant à l'appui de ce diagnostic est en cours de finalisation).
- S'assurer de l'adhésion des ménages à la démarche d'accompagnement par la signature d'un contrat d'engagement mutuel entre l'association et chaque ménage accompagné
- Accompagner les ménages dans leurs démarches administratives, sociales, d'accès aux droits et aux soins en les aidant à réaliser l'ensemble des démarches permettant l'ouverture des droits ou, le cas échéant, assurer le transfert des dossiers
- Accompagner les ménages dans la gestion de leur parcours locatif
- S'assurer de la signature rapide du contrat d'accueil et d'intégration (CIR) qui leur donnera accès aux prestations qui y sont liées (la formation civique et la formation linguistique qui sont financées par le programme 104)
- Assurer la transition vers les actions éventuelles des travailleurs sociaux qui interviendraient auprès des ménages à l'issue de la période d'accompagnement,
- Favoriser le basculement vers un accompagnement de droit commun ou, le cas échéant, vers un accompagnement vers et dans le logement (AVDL) pour les personnes pouvant relever d'une telle mesure
- Elaborer des partenariats avec les services de l'Etat, ses opérateurs et le secteur associatif (ARS, pôle emploi...) avec l'appui, si besoin, du coordinateur local visant à une intégration durable des ménages réfugiés

MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tout d'abord, les prescripteurs adressent à ADLER une fiche d'orientation.

Une rencontre est organisée entre le prescripteur, le bénéficiaire et les référents ADLER pour s'assurer de l'adhésion de la personne, lui présenter et expliquer le dispositif, ainsi que les modalités de travail.

La fixation de la date d'entrée dans le dispositif ADLER est conditionnée par la date de l'entrée effective dans le logement et par le délai légal de sortie de la structure d'hébergement.

Le dispositif ADLER propose un **accompagnement personnalisé**. Les axes de travail sont retenus d'un commun accord entre le prescripteur, le bénéficiaire et les référents ADLER lors de la signature du contrat d'engagement. Une première visite à domicile est planifiée sans délai afin de faire un point sur l'installation du ménage et résoudre si nécessaire les difficultés liées au logement.

Des axes de travail sont définis lors de la signature, ainsi que des objectifs à atteindre. Des échéances d'évaluation intermédiaires sont fixées dans ce cadre.

Le but recherché est l'accès à une autonomie de plus en plus grande. Le contrat peut prendre fin à tout moment à la demande du bénéficiaire ou sur décision des référents ADLER si non-respect des clauses de l'engagement.

Fiche d'Orientation → entretien d'admission → entrée dans le logement → signature contrat

Les premiers mois d'accompagnement sont intenses car les cours de français prescrits par l'OFII ne permettent pas encore aux personnes de comprendre le contenu d'un courrier, le sens d'un message téléphonique ou l'urgence d'une démarche. Les personnes sont informées, orientées et guidées dans le tri du courrier, la priorisation des démarches, le repérage dans l'espace, l'utilisation des transports urbains, les prises de rendez-vous et le respect des horaires. Elles sont au départ soutenues et accompagnées physiquement, mais dès que possible incitées à accomplir d'elles-mêmes de plus en plus de démarches : régler ses factures, décider des retraits bancaires sans compromettre les prélèvements automatiques autorisés, utiliser les applications téléphoniques leur permettant de suivre le compte bancaire, les versements CAF ou encore de localiser une administration et de s'y rendre seul.

Avec le recul, on peut constater que le fonctionnement optimal de cette action repose quand cela est possible sur une répartition des missions entre un chargé d'insertion sociale complété par un chargé d'insertion scolaire et professionnelle

→ **Le chargé d'insertion sociale** intervient autour de l'appropriation du logement (repérage des interlocuteurs et différenciation des contrats, consommation des fluides, utilisation des appareils électroménagers, relations avec les voisins et ouverture sur le quartier), de la situation administrative (titre de séjour, ouverture compte courant, mise en place des prélèvements automatiques, déclaration de ressources, état civil OFPRA, échange du permis de conduire, demande de réunification familiale), les problématiques sanitaires (couverture santé, parcours de soin et suivis spécifiques) et sociales (soutien à la conjugalité et à la parentalité, secours financiers et alimentaires exceptionnels) des ménages.

Il met également en place des temps d'initiation aux différentes applications : CAF, ENGIE, EDF, la Banque en Ligne sur les téléphones portables des BPI afin de favoriser leur autonomie dans la gestion de leur budget. Cela est mis systématique en pratique de manière individuelle lors des rencontres soit au bureau soit lors des visites à domicile.

→ **Le chargé d'insertion scolaire et professionnelle**, quand il existe, a un champ d'intervention moins vaste ; il suit les cours de FLE prescrits par l'OFII, les relations avec Pôle Emploi, les Points Conseil Emploi et les organismes de formation. Il supervise la recherche de stages, de formations et d'emplois. Il accompagne les personnes lors de leur premier rendez-vous avec le conseiller référent Pôle Emploi afin d'aider à l'élaboration du projet professionnel et organise des séances de travail individuelles pour la rédaction des CV et leur actualisation. Il anime des ateliers collectifs d'initiation à l'utilisation d'applications sur le téléphone portable : Pôle Emploi.

Des contacts sont pris régulièrement avec les centres de formations linguistiques afin de faire le point sur l'avancé de l'apprentissage de la langue française.

Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) sont organisées en entreprise avec Pôle Emploi, afin d'aider les personnes à définir ou affiner leur projet professionnel.

En tant que référent scolarité, il accompagne les parents dans la scolarisation de leurs enfants et l'inscription en crèche ou en école maternelle des petits, afin notamment de permettre aux mamans de suivre les cours de FLE prescrits par l'OFII.

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des réfugiés par l'association est mis en œuvre pour une durée maximale de 12 mois, mais il est possible de proposer une durée plus courte : 3 ou 6 mois en fonction du besoin réel d'accompagnement, selon le diagnostic de départ et les évaluations intermédiaires.

Le contrat peut prendre fin à tout moment à la demande du bénéficiaire ou sur décision des référents ADLER si non-respect des clauses de l'engagement.

**Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés**

ADLER Aube

Rapport d'Activités

2019

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Adresse : 2 Rue Roger Thieblemont
10600 La Chapelle Saint Luc

Téléphone : 03.25.80.73.92

E-mail : refugies.aube@atm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juin 2018

Equipe : Encadrement par la responsable du CADA Aube :

- 1 ETP de chargé d'insertion sociale
- 0,34 ETP de chargé d'insertion scolaire et professionnelle

Accueil d'une stagiaire en octobre 2019: en formation Conseiller Insertion Professionnelle (CIP) à l'ADPS pour un stage de 8 mois.

Public accompagné : Personnes bénéficiaires d'une protection internationale peu autonomes sortants des structures prescriptrices autorisées (voir ci-dessous) ou provenant d'autres départements, relogés dans l'Aube via la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL).

Prescripteurs autorisés :

- CADA AATM Aube (antennes de La Chapelle Saint Luc et de Bar sur Aube),
- HUDA AATM Aube (antennes de Bar sur Aube, Vendeuvre sur Barse et Aix en Othe)
- L'Hôtel social de l'AATM de Bar sur Aube
- CADA de l'ASSAGE
- ATSA de l'ADOMA

2. Données Chiffrées

Au total, sur l'année 2019, **37 ménages** soit **66 bénéficiaires d'une protection internationale**, de 12 nationalités différentes ont été suivis sur le dispositif ADLER Aube, dont 16 nouveaux ménages (31 personnes) en 2019.

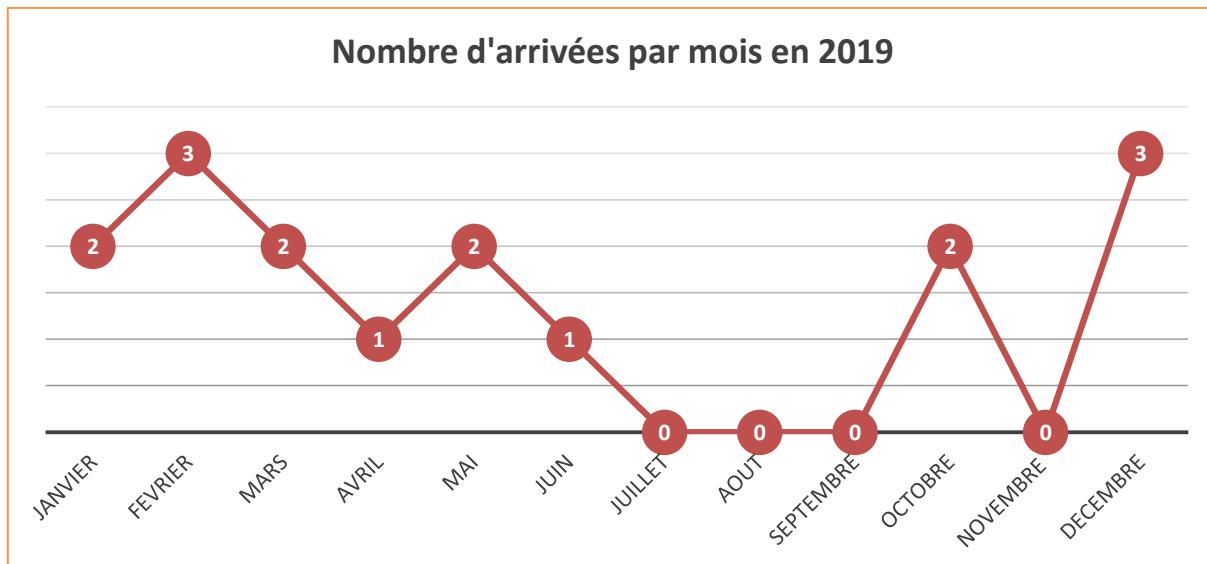
Répartition des BPI accompagnés par ADLER Aube en 2019

Date de signature du contrat ADLER	Nationalité	Nb de personnes	Composition du ménage	Prescripteur	Durée du contrat ADLER
27/06/2018	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM Aix	1 an
28/06/2018	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM Aix	1 an
22/08/2018	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	9 mois
21/11/2018	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	1 an
13/09/2018	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	6 mois
21/09/2018	Syrienne	3	1 femme seule + 2 enfants	CADA AATM LCSL	1 an
08/11/2018	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM Vendeuvre	1 an
14/06/2018	Syrienne	4	Couple + 2 enfants	CADA AATM LCSL	1 an
21/11/2018	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	1 an
05/07/2018	Albanaise Algérienne	3	Couple + 1 enfant	DIHAL	6 mois
16/08/2018	Afghane	2	Couple	DIHAL	1 an
23/08/2018	Ethiopienne	4	Couple + 2 enfants	DIHAL	1 an
07/11/2018	Afghane	4	Couple + 2 enfants	HUDA AATM Vendeuvre	1 an
06/11/2018	Sénégalaise	1	1 isolé	CADA AATM BSA	6 mois
09/11/2018	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM Aix	1 an
17/12/2018	Soudanaise	1	1 isolé	CADA AATM BSA	1 an
05/11/2018	Afghane	1	1 isolé	ATSA ADOMA Troyes	1 an
05/11/2018	Erythréenne	1	1 isolé	ATSA ADOMA Troyes	1 an
07/11/2018	Soudanaise	1	1 isolé	CADA St André	1 an
13/11/2018	Afghane	1	1 isolé	Hôtel Social AATM	6 mois
19/12/2018	Congolaise	1	1 isolé	CADA St André	1 an
Entrées 2019					
14/03/2019	Afghane	1	1 isolé	Hôtel Social AATM	1 an
18/01/2019	Soudanaise	1	1 isolé	CADA St André	1 an
15/02/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA St André	1 an
15/02/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA St André	1 an
10/01/2019	Erythréenne	1	1 isolé	ATSA ADOMA Troyes	1 an
20/02/2019	Syrienne	4	Couple + 2 enfants	CADA St André	1 an
11/04/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM BSA	1 an
04/03/2019	Ivoirienne	3	1 femme seule + 2 enfants	ATSA ADOMA Troyes	1 an
09/05/2019	Libyenne	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	1 an
07/06/2019	Afghane	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	1 an
13/05/2019	Tibétaine	3	Couple + 1 enfant	DIHAL	1 an
21/10/2019	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM Aix	6 mois
30/10/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM BSA	6 mois
13/12/2019	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	6 mois
19/12/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM BSA	3 mois
27/12/2019	Libyenne	1	1 isolé	Hôtel Social AATM BSA	6 mois
TOTAL	37	66			

16 nouveaux ménages (31 personnes) ont intégré le dispositif en 2019.

4 ménages ont été orientés par la DIHAL, 3 au cours du 2^{ème} semestre 2018 et un en 2019 (soit au total 12 personnes-18,18 % des personnes accompagnées sur l'année).

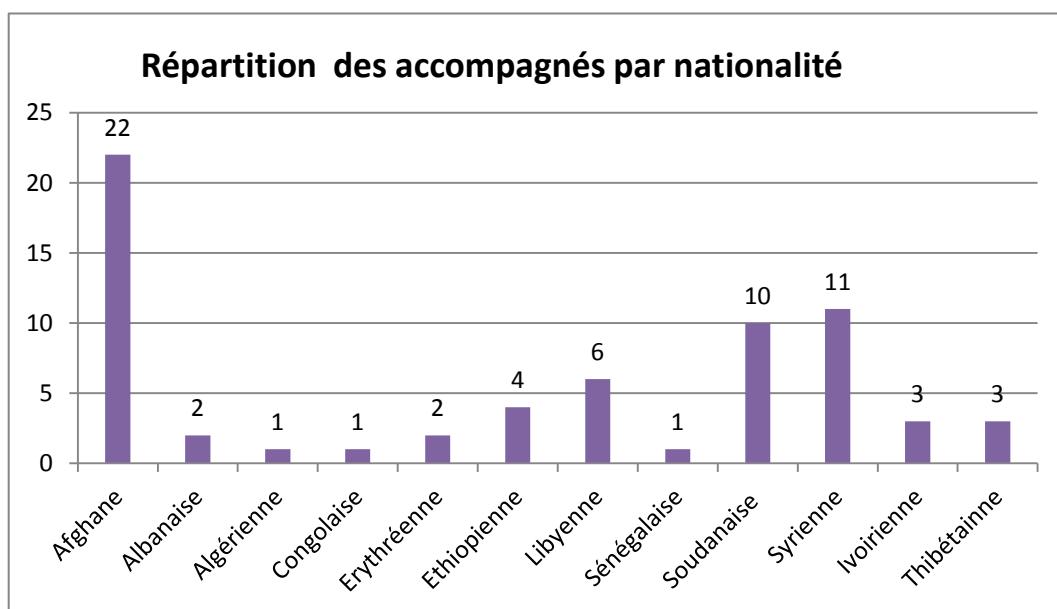
La vacance du poste de chargé d'insertion sociale pendant l'été 2019 explique l'absence de nouveaux contrats d'engagement pendant 3 mois.



La répartition des personnes accompagnées en 2019 selon la nationalité révèle une nouvelle fois très peu de francophones et une prédominance de la nationalité afghane (33 % des personnes accompagnées).

En raison des contraintes budgétaires, il n'est fait appel à des interprètes que dans certaines situations , pour s'assurer que les informations sont bien comprises: suspicion de violence conjugale, risque d'endettement, difficultés de communication insurmontables....

A mesure que les cours de FLE prescrits par l'OFII sont suivis, la communication est plus aisée.

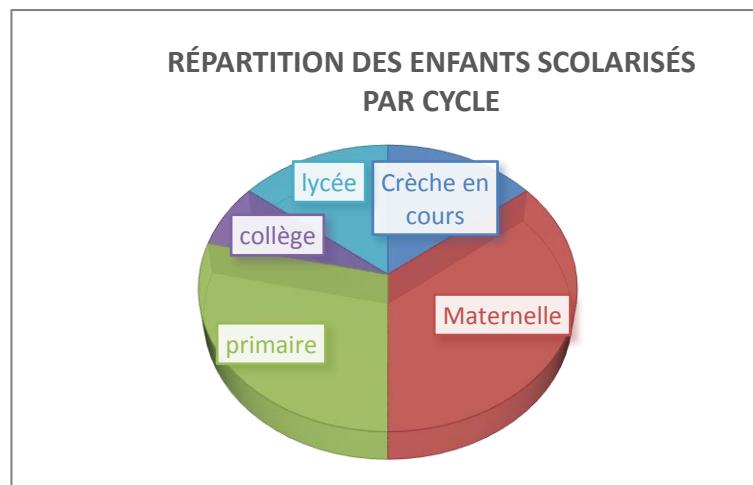
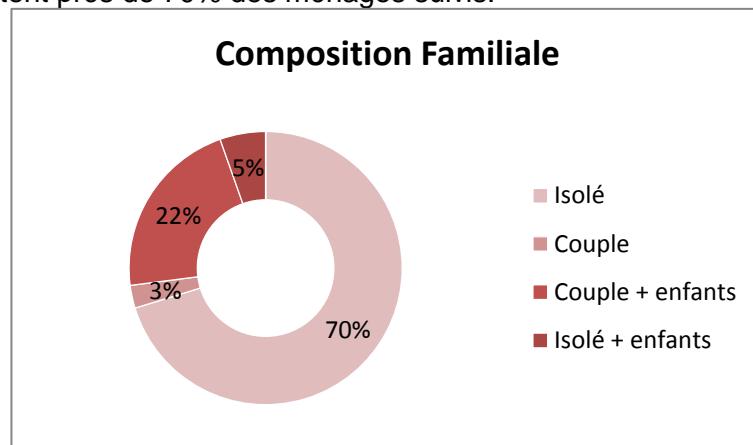


Une des particularités du public est sa jeunesse. Plus de la moitié des adultes est constituée d'hommes isolés âgés entre 18 et 35 ans (58,70 % des adultes). Les 18-35 ans représentent 56,06 % des personnes accompagnées sur l'année.
Les enfants représentent le tiers des personnes accompagnées.

Répartition des personnes accompagnées ADLER Aube en 2019 par sexe et tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAUX
Moins de 3 ans	3	3	6
De 3 à 17 ans	6	8	14
De 18 à 25 ans	1	3	4
De 26 à 35 ans	26	7	33
De 36 à 55 ans	6	3	9
Plus de 55 ans	0	0	0
TOTAUX	42	24	66

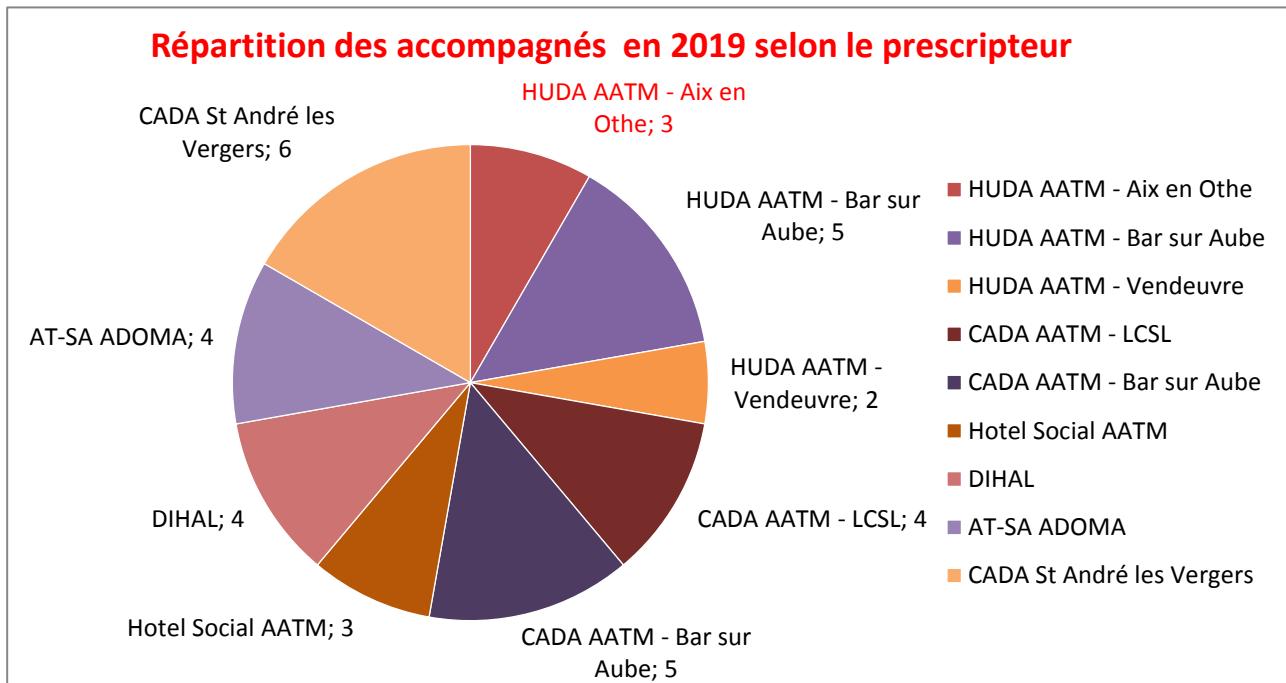
Les isolés représentent près de 70% des ménages suivis.



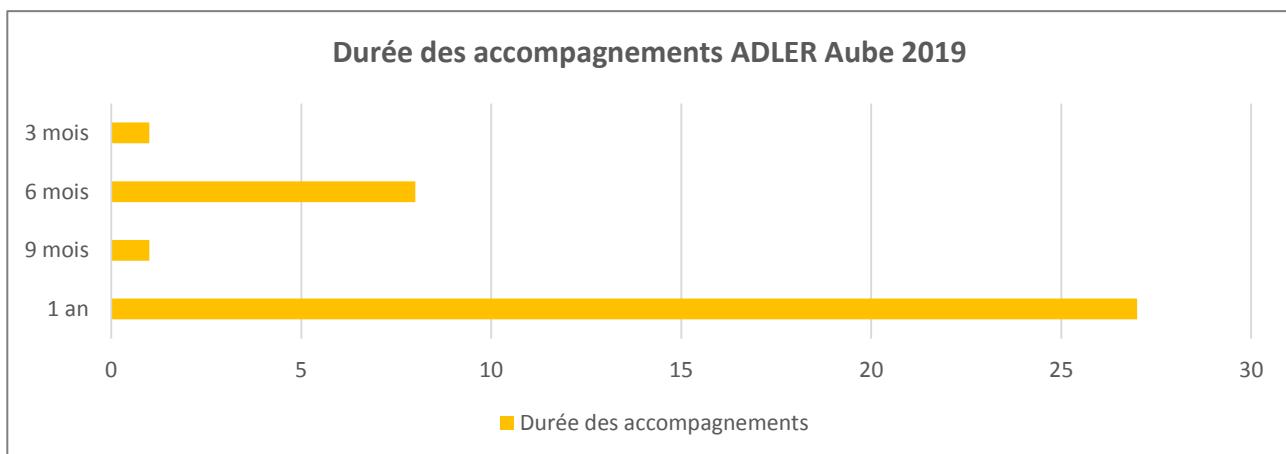
Crèche	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	total
2	5	4	1	2	14

62,16 % des orientations ont été effectuées par l'AATM qui regroupe le CADA Aube (2 antennes – 24,32 % des orientations) ; l'HUDA Aube (3 sites-29,73 % des orientations) et l'Hôtel social de Bar sur Aube (8,11 % des orientations).

Autres prescripteurs : CADA Assage de Saint André (16,22 % des orientations), ATSA ADOMA Troyes (10,81 % des orientations), DIHAL (10,81 % des orientations).

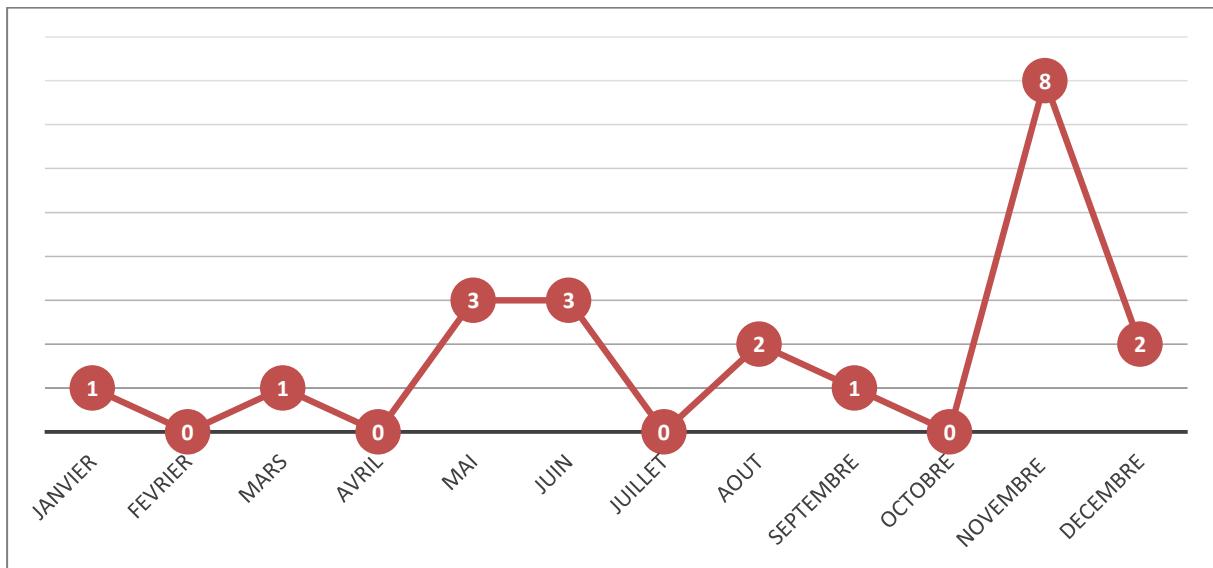


La durée moyenne des accompagnements sur l'année 2019 s'établit à **9,25 mois**.



DATE DE SORTIE	Nationalité	Nb de pers.	Durée accompagnement	Modalités de sortie
27/06/2019	Soudanaise	1	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome. Sorti avec un CDD qui est devenu un CDI en restauration
28/06/2019	Soudanaise	1	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome. Sorti avec un CDD qui est devenu un CDI en restauration
25/05/2019	Soudanaise	1	1 Contrat 6 mois puis 1 de 3 mois	Contrat de 9 mois pour un déménagement dans une autre région
21/11/2019	Soudanaise	1	2 Contrats 6 mois	Bilan mitigé avec peu de mobilisation mais a tout de même effectué une formation OFII et est sorti du dispositif avec un CDD
16/03/2019	Soudanaise	1	1 Contrat 6 mois	Contrat de 6 mois, puis déménagement en région parisienne
21/09/2019	Syrienne	3	2 Contrats 6 mois	Autonomie partiellement atteinte
08/11/2019	Afghane	1	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome, sortie avec un contrat de qualification
14/06/2019	Syrienne	4	1 ^{er} contrat 3 mois, renouvelé 2 fois, puis contrat 6 mois	Devenu assez autonome Sortis avec un CDD avec Boutique Boulot
21/11/2019	Soudanaise	1	2 Contrats 6 mois	Autonomie atteinte. Sorti avec un CDD dans une entreprise à Romilly-Sur-Seine
05/01/2019	Albanaise Algérienne	3	1 Contrat 6 mois	Totale démobilisation du ménage
16/08/2019	Afghane	2	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome. Sorti avec un CDD avec Boutique Boulot
23/08/2019	Ethiopienne	4	2 Contrats 6 mois	Autonomie partiellement atteinte. Sortis avec un CDD insertion
07/11/2019	Afghane	4	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome
06/05/2019	Sénégalaise	1	1 Contrat 6 mois	Contrat de 6 mois, puis intégration résidence sociale suite à des problèmes de voisinage.
09/11/2019	Afghane	1	2 Contrats 6 mois	Autonomie atteinte dans les démarches. Sortie avec un CDD avec Boutique Boulot
17/12/2019	Soudanaise	1	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome. Sortie du dispositif avec un CDD.
05/11/2019	Afghane	1	2 Contrats 6 mois	Devenu assez autonome. Sorti avec un CDD à Boutique Boulot
05/11/2019	Erythréenne	1	2 Contrats 6 mois	Autonomie atteinte. Sortie du dispositif avec une formation qualifiante en couture
07/11/2019	Soudanaise	1	2 Contrats 6 mois	Autonomie atteinte. Sorti avec un CDD dans une entreprise à Romilly-Sur-Seine
19/12/2019	Congolaise	1	2 Contrats 6 mois	Sortie malgré une autonomie partiellement atteinte
13/05/2019	Afghane	1	1 Contrat 6 mois	Contrat de 6 mois, puis a obtenu un CDD dans le bâtiment en région parisienne.
	21	35		

Nombre de sorties par mois en 2019



Sur 21 sorties en 2019, 14 soit près de 67% des ménages ont signé un contrat de travail ou étaient en formation qualifiante.

8 ménages ont acquis une autonomie relative dans les démarches administratives et la gestion du quotidien. Certains, impatients de s'insérer économiquement, ont quitté le département à la recherche d'un emploi. Un seul ménage s'est totalement démobilisé alors que des progrès avaient été enregistrés.

Si pour certaines personnes très éloignées de l'emploi et de la pratique de la langue, des femmes notamment, l'autonomie n'est pas entièrement acquise, nous avons relevé pour toutes et tous des progrès indéniables dans la compréhension et l'expression orale.

Au regard de ces résultats, l'utilité du dispositif d'accompagnement des bénéficiaires d'une protection dans le logement et vers l'emploi et la formation n'est plus à démontrer.

L'accompagnement proposé rassure aussi bien les bénéficiaires que les partenaires.

3. Réalisations de l'année 2019

✓ La poursuite du travail en binôme

	<i>Le chargé d'insertion sociale</i>	<i>Le chargé d'insertion scolaire et professionnelle</i>
<i>Mission principale</i>	Accompagner les bénéficiaires dans leur premier logement, leurs démarches administratives, la vie quotidienne afin de les conduire vers une autonomie complète.	Accompagner les bénéficiaires dans leur recherche de formation et d'emploi et accompagner les parents dans la scolarisation de leurs enfants.
<i>Missions et activités du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion sociale globale - Analyse des besoins des personnes accompagnées - Accompagnement dans toutes les démarches administratives - Education budgétaire des bénéficiaires - Visite à domicile pour une appropriation du logement dans son intégralité - Mener les bénéficiaires à une autonomie totale dans toutes les démarches liées aux ressources, au logement, à la vie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion professionnelle - Aide à la recherche d'emploi (CV, lettre motivation) - Préparation aux entretiens d'embauche - Accompagnement à la formation - Recherche d'emploi le moins précaire possible - Suivi de la scolarisation des enfants - Accompagnement les bénéficiaires dans l'inscription des enfants dans différentes structures (écoles, crèches, périscolaire, extra-scolaire...)

✓ Des résultats encourageant, notamment en matière d'insertion professionnelle

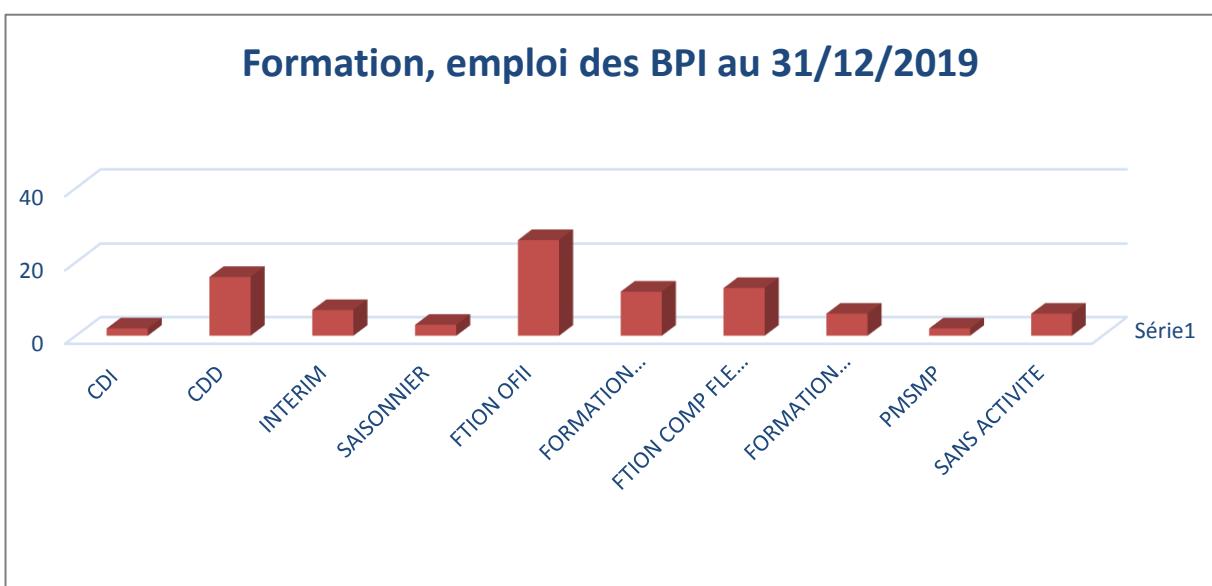
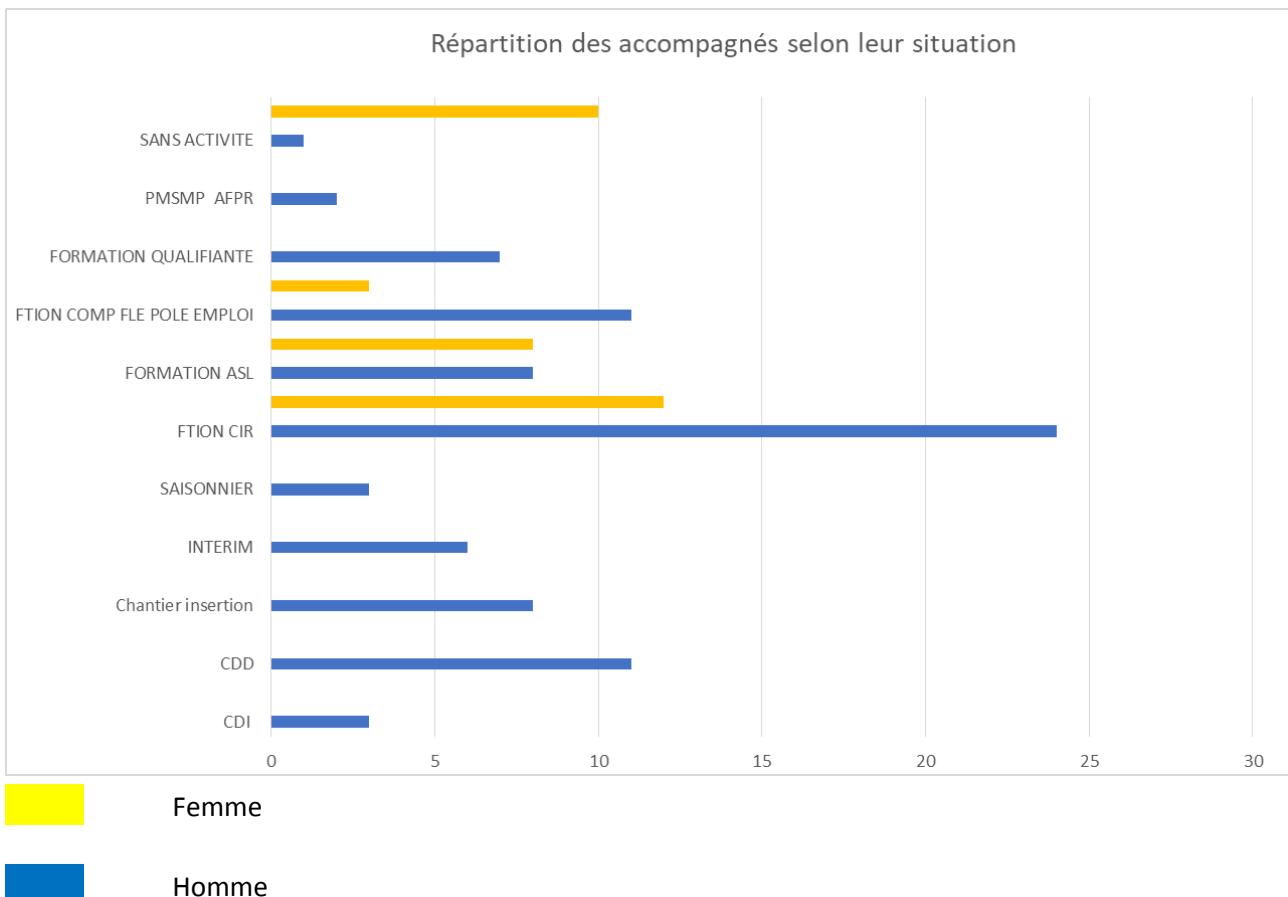
Le travail de prospection réalisé en 2018 a commencé à porter ses fruits dès le premier trimestre 2019. En effet, 21 personnes ont pu bénéficier d'une formation hors OFII et ASL. Ces formations les ont indéniablement rapprochés du monde professionnel.

Les premiers contrats de travail ont été signés en Janvier 2019 en CDD (2 ans en chantier d'insertion), deux PMSMP ont permis à 2 personnes de trouver un emploi en CDI (restauration).

Nous avons pu obtenir des entrées sur plusieurs chantiers d'insertion. Ceux-ci sont prêts à accueillir plusieurs bénéficiaires pour les employer tout en leur proposant une formation en français et par la suite une formation professionnelle.

CDI		CDD		Chantier insertion		INTERIM		SAISONNIER		CIR		ASL		FLE POLE EMPLOI		FORMATION QUALIFIANTE		PMSMP AFPR		SANS ACTIVITE	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
3	0	11	0	8	0	6	0	3	0	24	12	8	8	11	3	7	0	2	0	1	10

NB : une même personne peut avoir eu plusieurs activités



De plus en plus de BPI réalisent par eux-mêmes l'actualisation mensuelle de leur inscription à Pôle Emploi dans la mesure où ils ont un accès à internet avec leurs téléphones.

Les BPI déposent eux-mêmes leurs CV auprès des employeurs.

Nous constatons une amélioration de la compréhension, de la communication verbale et par téléphone sur la fin de l'accompagnement ADLER. Ce qui augure d'une certaine autonomie.

Le fait d'interagir régulièrement avec les BPI sur les domaines social, professionnel, administratif contribuent à améliorer leur aisance à l'oral.

✓ ***Formations/colloques/conférences suivies par l'équipe***

Dates	Organismes et lieux	Thèmes	Bénéficiaires
06/02/2019	IREPS Troyes	Rencontre d'échanges de pratiques autour de la « parentalité et éducation aux écrans »	Chargé insertion scolaire et professionnelle
04/04/2019 14/10/2019	FAS Grand Est Reims	Rencontre accompagnement emploi en structure d'hébergement	Chargé insertion scolaire et professionnelle
21 et 22/05/19	Centre Minkowska La Chapelle Saint Luc	Compétence culturelle dans les pratiques sociales	chargée d'insertion sociale
23/09/2019	FAS Grand Est Rosières près Troyes	Visite du pôle de formation UIMM	Chargé insertion scolaire et professionnelle
16 au 18/10/2019	ACR Unifaf Chalons	La vie affective et sexuelle des adolescents	Chargé insertion scolaire et professionnelle

✓ ***Ateliers et temps d'animation mis en place***

DATES ET LIEUX	THEMES ET MODALITES	ANIMATEURS PARTENAIRES	PARTICIPANTS
ADLER Aube Février, avril, octobre et décembre 2019	Utilisation de l'application pôle emploi sur téléphone portable 4 Séances	Référent ADLER Aube	16 personnes
Point Conseil Emploi La Chapelle Saint Luc Février et avril 2019	Se familiariser avec l'outil informatique et le site Pôle Emploi	Conseiller Point Conseil Emploi	12 personnes
ADLER Aube Mars 2019	Gestion d'un budget domestique 2 séances	Finances et Pédagogie	16 personnes
Pont Sainte Marie Mai 2019	Visite d'un centre de formation pour adultes AFPA	Référent ADLER Aube	6 personnes
La Chapelle Saint Luc Octobre 2019	Visite d'un chantier d'insertion Foyer Aubois	Référent ADLER Aube	8 personnes



Travail en partenariat : Des réunions de présentation ont été organisées auprès de différents partenaires (Pôle emploi Aube et Haute Marne en Décembre 2019, CAF, préfecture, Pôle des Solidarités en Avril 2019, Centre de formation, ADPS en Octobre 2019, ID Intérim présentation en Avril 2019...), selon les besoins identifiés des bénéficiaires au fur et à mesure de leur accompagnement.

Les intervenants ADLER Aube ont construit un réseau d'interlocuteurs qui facilite les démarches et permet un gain de temps précieux.

4. Difficultés rencontrées

- **Turn Over dans l'équipe sur le poste de chargé d'insertion sociale:** compte tenu des incertitudes sur l'avenir quant à la pérennisation du dispositif, nous avons été confrontés à deux départs successifs en 2019 . La première salariée recrutée sur le poste a démissionné pour un CDI en juin 2019, son remplaçant a pu être recruté en juillet, avant de nous quitter à son tour après seulement 3 mois, en octobre 2019. Arrivée d'une troisième personne en Décembre 2019.
- ✓ **Impatience et démobilisation des personnes :** Quelques personnes se sont démobilisées et ont émis le souhait de quitter l'Aube pour rejoindre une plus grande ville avec l'espoir d'y travailler même si l'accès au logement n'est pas garanti. Des départs se sont concrétisés début 2019.
- ✓ **Le changement d'opérateur chargé par l'OFII du FLE et de la formation civique** nous a contraints à actualiser tous les contacts car le siège social du nouvel opérateur est situé à Nancy. Les contacts et les échanges se sont avérés laborieux. De plus, les intervenants du nouvel opérateur doivent se déplacer sur Troyes souvent en transport en commun (retard, matériel à déplacer...). Nous avons également relevé un turn over, aussi bien des formateurs que des services administratifs, qui a impacté la fluidité des contacts.
- ✓ **Incertitudes quant à la pérennisation du dispositif :** cela a engendré une difficulté à se projeter à moyen terme, notamment lorsqu'il s'agissait de renouveler un contrat d'engagement. Le partenariat est impacté par cette incertitude. En effet, comment s'engager à moyen terme si le dispositif n'est pas pérennisé ?

5. Projets 2020

* En 2020, il est envisagé de se faire connaître auprès de nouveaux organismes afin d'orienter les bénéficiaires vers des dispositifs adaptés à leur situation dès leur sortie du dispositif ADLER.

* Visite d'entreprises : Chantier Boutique Boulot, Relais 10 et Foyer Aubois afin de faire connaitre les employeurs susceptibles de proposer des emplois et de faire découvrir les conditions de travail.

* Renouveler les visites de centres de formation qui permettent aux BPI de découvrir des métiers porteurs comme la soudure.

* Nouveau groupe de 6 personnes au Point Conseil Emploi de La Chapelle (3 séances) : initiation à l'outil informatique, connaître le site de Pôle Emploi et mise en ligne des CV.

* Participation avec les accompagnés au FORUM EMPLOI et aux manifestations à l'ESTAC.

* Renforcer le partenariat avec pôle emploi et les chantiers d'insertion afin que les personnes accompagnées aient plus d'opportunités d'emploi et de formation et avec la CAF et les fournisseurs d'électricité en vue d'obtenir une habilitation pour l'accès de la référente sociale au portail des travailleurs sociaux et de gagner en efficacité.

* Travailler la question budgétaire individuellement (confidentialité) afin que les personnes accompagnées puissent acquérir plus rapidement une autonomie financière.

* Aborder concrètement les questions sous-jacentes à la préparation d'un entretien d'embauche (image de soi, tenue vestimentaire, codes sociaux, langage gestuel) dans des ateliers ouverts à d'anciens réfugiés et à des professionnels.

* Poursuivre l'accueil de stagiaires.

Quel accompagnement des réfugiés demain ?

L'Association pour l'accueil des travailleurs migrants s'inquiète pour l'avenir du dispositif Adler.

Nous avons souhaité faire un zoom aujourd'hui sur les dispositifs d'accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés (Adler)», a souligné Wanda Saire, directrice générale de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM), lors de l'assemblée générale qui se tenait, dernièrement, à La Chapelle-Saint-Luc, devant une cinquantaine de personnes. Ce dispositif, qui vise à «l'accélération du relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale», a été lancé dans l'Aube en juin 2018. Toutefois, «son financement se fait sur subvention et peut être remis en cause chaque année, s'inquiète la directrice. Nous sommes inquiets pour l'an prochain. Nos équipes ont pourtant fait du bon travail».

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES RÉFUGIÉS
En 2018, les responsables de l'insertion sociale et professionnelle, chargés de ce dispositif Adler, ont accompagné dans l'Aube vingt-trois ménages de dix nationalités différentes (majoritairement afghanes et soudanaises). Soit trente-huit bénéficiaires en tout, dont 90 % avaient moins de 35 ans.

«Nous les suivons douze mois au maximum, précisent Lydie et Christophe. Pour l'entrée et le maintien dans un logement. Avec comme objectif de développer l'autonomie de ces réfugiés et les accompagner vers la formation, l'emploi, et la scolarisation des enfants.»

L'activité de l'association, c'est



Le dispositif Adler dépend de subventions et son avenir incertain inquiète les responsables aubois de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants. Photo AFP

aussi 280 personnes (+22 %) admises en 2018 dans les centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (Cada) de l'AATM. Dont 80 à Bar-sur-Aube, 90 à La Chapelle-Saint-Luc, 90 à Charleville-Mézières, et 130 à Langres.

«De nombreuses personnes ont été déboutées suite à la réforme du 10 septembre 2018 "Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie"», insiste François Marguet, président de l'association.

155 personnes ont été admises l'an dernier dans les centres d'accueil et d'orientation (CAO) de l'association à Bar-sur-Aube, Vendeuvre-sur-Barse, Aix-en-Othe, Langres et Chaumont. Là encore, principalement de nationalité afghane et soudanaise,

«Orientées depuis l'Île-de-France, soulignent les responsables. Le renouvellement y est important.» L'association propose également une structure d'hébergement d'urgence à Bar-sur-Aube et La Chapelle-Saint-Luc. Une résidence sociale (issue du foyer de travailleurs migrants) à La Chapelle-Saint-Luc, dont les premiers bâtiments rénovés devraient être inaugurés prochainement. Ou encore des logements dans le cadre de l'allocation au logement temporaire, des ateliers sociolinguistiques, et des cours de français. ■

VINCENT CORI
L'ensemble des rapports (moral, financier) et du renouvellement des membres du conseil d'administration ont été adoptés à l'unanimité lors de cette réunion.

**Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés**

ADLER Haute Marne

Rapport d'Activité

2019

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Adresse : 152 Les Tilleuls – 21 Place Le Corbusier
52 200 LANGRES

Permanences Langres : lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h

Permanences Chaumont : CAO AATM – Espace Vermeil
6 Rue Saint Exupéry – 52 000 CHAUMONT
Mardi 10h – 12h et jeudi 14h – 16h

Téléphone : 06.21.99.43.66

E-mail : refugies.haute-marne@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juillet 2018

Equipe : 1 ETP chargée d'insertion sociale et professionnelle + Encadrement par la responsable du CADA et du CAO AATM de Langres

2. Données Chiffrées

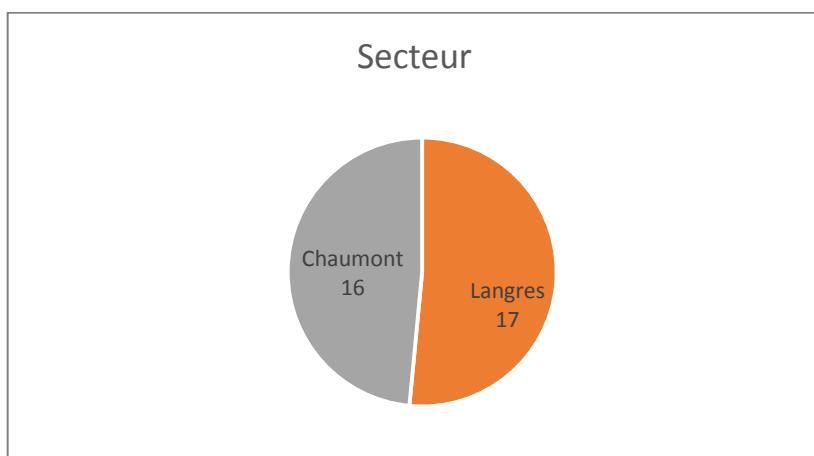
Au total, 37 personnes de 5 nationalités différentes, soit **33 ménages**, ont été suivies sur le dispositif ADLER sur l'année 2019.

Parmi eux 22 ménages, soit 26 personnes, ont intégré le dispositif en 2019, dont pour la 1^{ère} fois une famille monoparentale et un couple sans enfants.

Par ailleurs, deux ménages ont eu un premier entretien avec la chargée d'insertion, mais n'ont pas donné suite à la signature d'un contrat.

- Une famille de sept personnes a été orientée sur le dispositif à Chaumont par le Conseil Départemental, mais n'a pas adhéré à l'accompagnement. En effet, après un premier rendez-vous au cours duquel le dispositif a été expliqué, la famille ne s'est plus présentée aux rendez-vous avec la chargée d'insertion et est restée injoignable.
- Un jeune isolé a été orienté sur Chaumont par Relais 52 mais n'a pas non plus bénéficié d'un accompagnement car il a quitté la ville pour s'installer sur Paris.

La répartition des ménages suivis est équitable entre les communes de Langres et Chaumont.

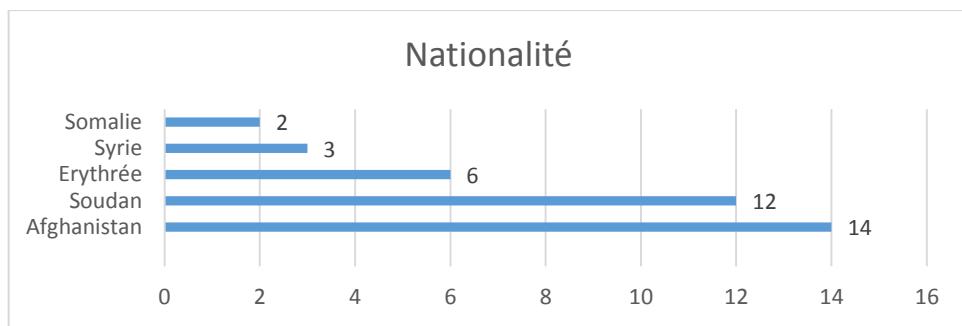


Le public est composé très majoritairement de jeunes hommes isolés (93,94 % des ménages).

Lors du lancement du dispositif, il avait été décidé en accord avec les services de l'Etat que l'AATM accompagnerait les sortants de CAO Langres, et que l'autre association gérant aussi le dispositif ADLER sur Langres accompagnerait les sortants de CADA. Or, avec les transformations successives de places de CAO en places de CADA, les proportions ont changé et la répartition a été revue. C'est ainsi que depuis juillet 2019, l'AATM accompagne sur ADLER tous les isolés sur Langres, tandis que l'autre association prend en charge les familles.

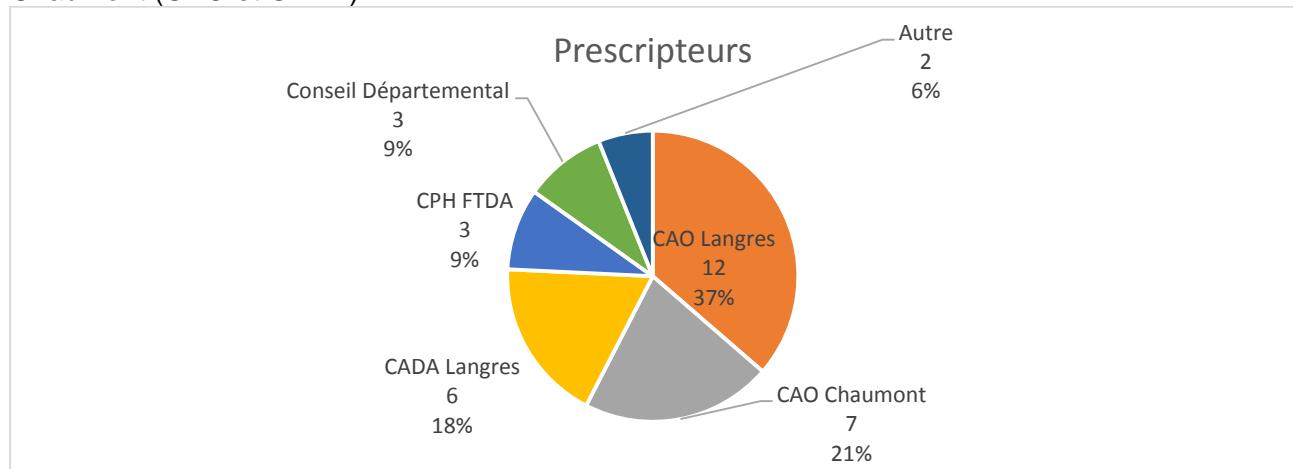
Néanmoins, une famille monoparentale et un couple sans enfants ont pu bénéficier de l'accompagnement ADLER sur Chaumont, ce qui a diversifié les missions de la chargée d'insertion, que ce soit en termes de soutien à la parentalité, d'accompagnement médical spécifique ou encore de partenariat.

Nationalité	Configuration familiale	Prescripteur	Durée du contrat ADLER	Ville
Afghane 14 personnes	Isolé	CAO AATM Langres	9 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	3 mois + 3 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Chaumont	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	9 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Chaumont	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Langres	En cours de signature au 31.12	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Chaumont		CHAUMONT
Soudanaise 12 personnes	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	Sans	3 mois + 6 mois	CHAUMONT
	Isolé	Conseil Départemental	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	3 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA Coallia Etrochey	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CPH FTDA Chaumont	9 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	9 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
Erythréenne 6 personnes	Isolé	Conseil Départemental	En cours de signature au 31.12	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Langres		LANGRES
	1A + 3 E	Conseil Départemental		CHAUMONT
Syrienne 3 personnes	Isolé	CPH FTDA Chaumont	6 mois	CHAUMONT
	Couple	CPH FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Somaliennes 2 personnes	Isolé	CAO AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	6 mois	CHAUMONT

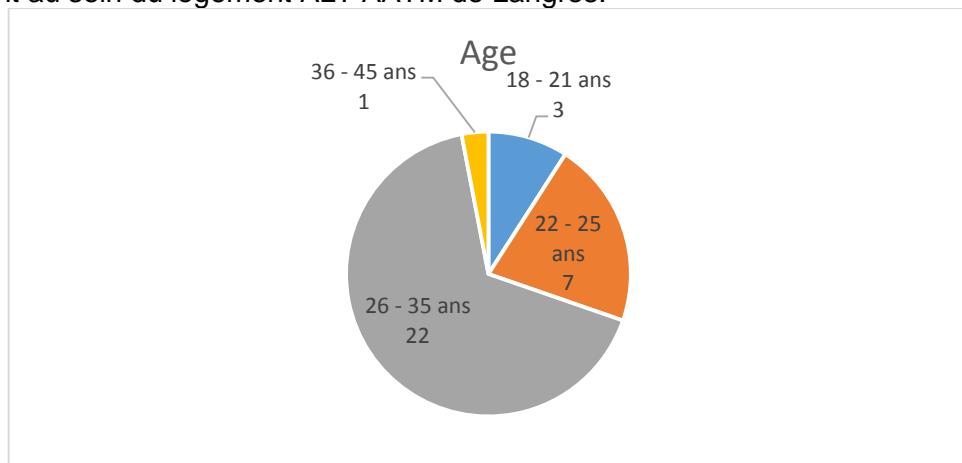


Les prescripteurs ayant orienté des personnes sur le dispositif ADLER sont plus diversifiés qu'en 2018, ce qui s'explique par l'effort de communication fourni, qui a permis une meilleure connaissance du dispositif par les différents partenaires locaux. A noter qu'une personne a été orientée par un CADA de Côte d'Or, qui a connu l'existence du dispositif par l'intermédiaire du Conseil Départemental de Chaumont.

75 % des ménages accompagnés ont été orientés par les établissements AATM de Langres et Chaumont (CAO et CADA).



La part de personnes ayant entre 18 et 21 ans est minime dans le cadre de ce dispositif qui accompagne les personnes bénéficiaires occupant un logement autonome, alors que les BPI ayant moins de 25 ans ne bénéficient pas du RSA et ne peuvent donc pas accéder à leur propre logement. Certains ont néanmoins pu bénéficier de l'accompagnement ADLER dans le cadre de leur hébergement au sein du logement ALT AATM de Langres.



Au total, **12 ménages (hommes isolés) sont sortis du dispositif en 2019**, dont 8 étaient en emploi (5 sur un autre département), soit 66,67 % des sorties. 7 de ces sorties concernaient des déménagements en dehors du département.

De réels progrès dans l'autonomie des personnes sont constatés au fil de leur prise en charge, et elles deviennent en fin de parcours à même d'effectuer de nombreuses démarches en autonomie.

La durée moyenne d'accompagnement a été de 7,25 mois.

A noter que 2 accompagnements ont duré seulement 3 mois, en raison d'une exclusion pour des actes de violence, d'une part et d'une prise en charge réduite d'autre part, consistant à rassurer et donner confiance à un réfugié déjà bien autonome, pour lui confirmer qu'il effectuait les bonnes démarches dans les bons délais, le renouvellement de son contrat n'a pas été estimé opportun.

Nationalité	Configuration familiale	Durée du contrat ADLER	Situation à la sortie	Ville
Afghane 6 personnes	Isolé	9 mois	CDD	Saint Etienne (42)
	Isolé	12 mois	CDD	Sochaux (25)
	Isolé	3 mois + 3 mois	CDD	Sochaux (25)
	Isolé	6 mois	CDD	Pontivy (56)
	Isolé	6 mois	CDD	Sochaux (25)
	Isolé	6 mois	Garantie jeune	Mulhouse (68)
Soudanaise 5 personnes	Isolé	6 mois + 6 mois	CDDI	LANGRES
	Isolé	3 mois + 6 mois	CDI	LANGRES
	Isolé	6 mois	CDDI	CHAUMONT
	Isolé	3 mois + 6 mois	Formation BTP	LANGRES
	Isolé	3 mois	Recherche d'emploi	CHAUMONT
Erythréenne 1 personne	Isolé	3 mois	Sans emploi	Région parisienne

La majorité des sorties ont donné lieu à un passage de relais avec les services sociaux de droit commun. Celui-ci prend la forme d'un rendez-vous avec le professionnel qui sera amené à accompagner la personne par la suite, la personne elle-même et la chargée d'insertion ADLER. Ce rendez-vous n'étant possible qu'au niveau local, l'échange d'informations s'est fait de façon dématérialisée pour les personnes qui ont quitté le département.

3. Réalisations 2019

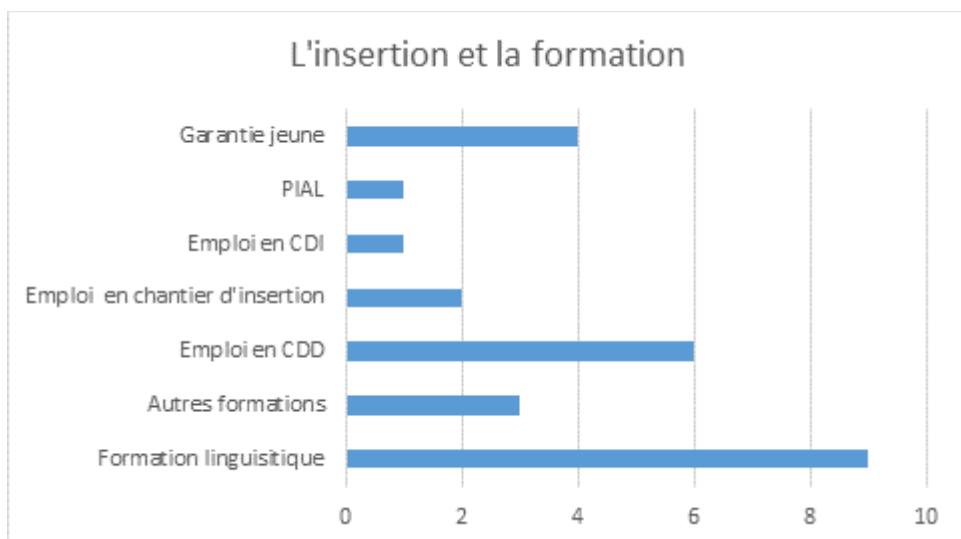
3.1. L'insertion professionnelle

La chargée d'insertion tisse le lien entre la personne accompagnée et ses interlocuteurs du champ de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, OFII, organismes de formation, Centres sociaux), afin de la guider au mieux dans son propre environnement.

Elle assiste notamment aux informations collectives et à tous les bilans organisés par Poinfor dans le cadre des formations linguistiques.

Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont également été organisées en entreprise (Carrefour Market, Atelier 100 % logement..) avec Pôle Emploi afin d'aider les personnes à définir ou affiner leur projet professionnel, ainsi que des orientations sur les structures d'insertion par l'activité économique (tremplin 52) ou des stages (maçonnerie, restauration kebab...).

La question de la mobilité est abordée afin de faciliter l'insertion des personnes.



Concernant les formations, il convient de préciser que 3 jeunes hommes accompagnés ont suivi des parcours de formation plus atypiques : 2 ont pu intégrer l'EPIDE, tandis qu'un troisième est entré en septembre en contrat d'apprentissage dans le BTP.

3.1 Formations suivies par la chargée d'insertion

Intitulé formation	Durée formation	Intervenant
Initiation à l'entretien motivationnel	2 ½ journées	IREPS 52
Ordonnance de protection et prévention des violences intrafamiliales	1 journée	CDAD 52
Rencontres accompagnement emploi en structure d'hébergement et visite du pôle de formation UIMM	2 ½ journées	FAS
Compétence culturelle dans les pratiques sociales	2 jours	Centre Minkoska

3.2 Animations et informations collectives

Action / thématique	Modalités	Partenaires/ intervenants
Gestion du budget	1 ½ journée	Finances et Pédagogie
Mieux appréhender le droit des femmes et les inégalités H/F en France	4 séances	CIDFF 52
Sexualité	1 séance	Centre de planification
Séances d'animation collective sur les stéréotypes sexués, le sexismme et le harcèlement	2 séances	Compagnie Olympio
Spectacle « Femmes en danger »	1 spectacle	Cie Marie Ruggeri

4. Les faits marquants

✓ **Equipe** : en milieu d'année, la chargée d'insertion qui occupait le poste depuis le lancement du dispositif n'a pas souhaité renouveler son contrat, ayant trouvé un autre emploi. Une personne titulaire du diplôme de Chargé d'Insertion Professionnelle a donc été recrutée. Le passage de relais des suivis a pu se faire en douceur grâce à une petite période effectuée en doublon. La nouvelle chargée d'insertion s'est présentée aux différents partenaires sur Langres comme sur Chaumont, ce qui a permis à chaque fois de faire un point sur la collaboration mais aussi sur les personnes accompagnées.

✓ **Le travail en partenariat** est essentiel pour un dispositif comme ADLER dont le but est de créer ou maintenir un lien entre les acteurs sociaux de droit commun et la personne accompagnée. Ainsi, différentes présentations des établissements AATM présents sur Langres et de leurs actions ont été réalisées auprès des agents Hamaris, de la Mission Locale et de Commission Technique d'Animation, instance où sont représentés tous les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique.

Un partenariat étroit avec Poinfor, dans le cadre de prescriptions et de suivis des formations linguistiques, sur Langres comme sur Chaumont, a permis de mettre en place un accompagnement le plus adapté possible au niveau de français des personnes. La réalisation de stages dans ce cadre a aussi contribué à faire avancer leur projet professionnel.

La chargée d'insertion a par ailleurs assisté à des « rencontres emploi » organisées par la Fédération des Acteurs Sociaux (FAS), ayant pour objectif de réunir les acteurs de l'accompagnement emploi en structures d'hébergement du territoire.

Une rencontre avec la Direction territoriale de Pôle emploi a également eu lieu pour les structures d'hébergement d'insertion.

La Passerelle a également été un partenaire important dans l'accompagnement de 2 personnes à qui elle a proposé de participer à un atelier 100% logement, ayant pour objectif la rénovation d'un logement de Chaumont Habitat. Cet atelier a donné lieu à diverses activités et temps d'échange avec les personnes accompagnées par La Passerelle, permettant une ouverture sur d'autres publics. Des temps d'échange sur la situation des personnes concernées ont été organisés en présence de l'éducateur de La Passerelle, de la référente RSA et de la chargée d'insertion ADLER.

Enfin 2 jeunes hommes hébergés au sein du logement ALT AATM sur Langres, et donc accompagnés par la chargée d'insertion ADLER, ont suivi un parcours EPIDE. Ainsi, des rencontres régulières avec l'EPIDE ont été organisées afin de coordonner l'accompagnement et d'échanger sur l'évolution des intéressés.

✓ **Réunification familiale** : la grande majorité des personnes accompagnées sur ADLER sont des hommes isolés. Or, la plupart d'entre eux a une famille restée au pays. Le dispositif ADLER, parmi les différentes thématiques d'accompagnement possible, peut aider à la demande de réunification familiale, qui est une procédure spécifique aux personnes bénéficiaires de protection, et donc bien distincte du regroupement familial. Un homme soudanais a ainsi été accompagné dans les démarches avec l'ambassade, et son épouse était sur le point d'arriver en France en fin d'année 2019.

✓ **Type d'accompagnement** : lors de la signature du contrat ADLER, les différentes thématiques que l'accompagnement peut toucher sont balayées et questionnées avec la personne. En règle générale, l'accompagnement administratif est systématiquement mis en place, de manière plus ou moins poussée en fonction des capacités et de l'autonomie des personnes. Sur l'année 2019, il a été constaté que la gestion du budget est l'une des problématiques les plus rencontrées, même si elle n'émerge pas forcément dès le début de l'accompagnement. C'est ainsi qu'une information collective a été mise en place en fin d'année avec Finances et Pédagogie afin de travailler sur la gestion du budget.

✓ **Durée d'accompagnement** : lors de la signature du contrat ADLER, une durée d'accompagnement est proposée en fonction des thématiques et difficultés identifiées, en accord avec la personne. Néanmoins, il s'avère que dans certaines situations la durée initiale n'est pas suffisante et que des renouvellements de contrat sont nécessaires pour parfaire l'accession à l'autonomie des personnes ou mener à bien les démarches engagées ensemble. Ainsi, quatre personnes ont vu leur contrat prolongé en 2019. Ces prolongations de contrat sont toujours l'occasion de faire un bilan avec la personne de son évolution, de ses capacités et de son autonomie.

✓ L'AATM, qui s'est engagée dans **La lutte contre le sexisme et le harcèlement de rue** en signant, en décembre 2017, le plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, a conduit un vaste projet de prévention sur ces thématiques en 2019, grâce à des financements émanant des services de l'Etat. C'est ainsi que les personnes accompagnées sur le dispositif ADLER ont pu prendre part à des réflexions et débats sur des thèmes comme le sexisme, les stéréotypes sexués, le harcèlement, l'égalité homme / femmes, la sexualité, les codes de rencontres, prenant en considération les différences culturelles. Elles ont également pu assister en fin d'année à une d'une représentation théâtrale. L'ensemble de ces actions a été mené en collaboration avec des partenaires et prestataires extérieurs comme la Compagnie Olympio, la Compagnie Marie Ruggeri, le CIDFF, le Centre de planification, l'artiste Naps Hart.

✓ **Les locaux administratifs** étaient installés dans un logement du bâtiment les Tilleuls à Langres depuis le lancement du dispositif en juillet 2018, avec les travailleurs sociaux du CAO et une partie de ceux du CADA. L'ensemble du personnel des Tilleuls a finalement pu rejoindre les nouveaux locaux du CADA en toute fin d'année, promettant une organisation et une communication quotidiennes largement facilitées.

5. Difficultés rencontrées

✓ **Répartition de la charge de suivis** : Le dispositif ADLER a été conçu par les services de l'Etat pour accompagner 25 ménages par an. La particularité de l'AATM est de mettre en œuvre cet accompagnement sur deux sites, engageant à la fois des frais supplémentaires mais surtout des temps de trajet. Or, si l'année 2018 a connu une montée en charge progressive, l'année 2019, première année pleine de fonctionnement, a permis d'accompagner au total 33 ménages (37

personnes), dont 24 orientés sur l'année. De manière générale, le nombre d'accompagnements simultanés tourne en moyenne autour de 22 ménages, ce qui est relativement important. A cela s'ajoutent les temps de trajets pour se rendre à Chaumont, mais aussi sur l'année 2019 les permanences d'accueil du public dans les locaux des Tilleuls. En effet, ces locaux étant partagés avec le CAO et une partie du CADA, et en l'absence d'employée administrative pour gérer le flux de personnes, il a été nécessaire d'organiser un roulement de permanences, bloquant ainsi plusieurs demi-journées au bureau. Ces dernières, pourtant indispensables, ont considérablement alourdi l'organisation du dispositif.

L'ensemble de ces facteurs rend l'organisation du travail de la chargée d'insertion délicate et lui demande une grande capacité d'adaptation.

✓ **Situations budgétaire des personnes orientées** : Comme nous l'avons expliqué plus haut, les difficultés de gestion budgétaire sont un dénominateur commun à de nombreuses personnes accompagnées. Certaines situations ont été détectées ou prises en main tardivement et de nombreux problèmes en cascade s'étaient accumulés, créant des situations très difficiles à rétablir. Par ailleurs, ce type d'accompagnement est très chronophage, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, un simple blocage de prestations sociales, pour un motif parfois purement administratif, peut entraîner des impayés et causer des situations difficiles (fichage Banque de France, rupture de contrats d'assurance, impayés de loyers et d'énergies...). De plus, il faut de nombreux contacts, parfois difficiles, avec les débiteurs afin de mettre en place des échéanciers, qui peuvent peser lourd sur un RSA quand ils sont trop nombreux. Enfin, les personnes accompagnées elles-mêmes ne sont pas toujours transparentes quant à leur situation financière, ce qui retarde la mise en œuvre des bonnes dispositions.

✓ **Hébergement temporaire** : L'AATM, qui est par ailleurs gestionnaire d'un logement ALT à Langres, y a installé des jeunes isolés bénéficiaires de protection qui avaient moins de 25 ans, afin de leur permettre de mettre en place un projet d'insertion sur Langres pour lequel ils avaient des possibilités (EPIDE, contrat d'apprentissage ...). Néanmoins cette cohabitation a été difficile à gérer, par rapport à l'entretien du logement et la gestion des conflits.

✓ **Adhésion des personnes** : l'accompagnement ADLER ne peut se faire que si les personnes sont parties prenantes et adhèrent à ce qui leur est proposé. C'est ainsi que deux ménages (un isolé et une famille de sept personnes) n'ont pas bénéficié de la signature d'un contrat : la famille n'a plus répondu aux sollicitations de la chargée d'insertion suite au premier entretien, et l'isolé est partie s'installer en région parisienne.

Par ailleurs, un isolé hébergé au sein de l'ALT a dû être exclu pour violences, entraînant ainsi la fin de son accompagnement.

6. Projets 2020

✓ **Réunification familiale** : La première procédure de réunification familiale mise en œuvre avec l'aide de la chargée d'insertion ADLER devrait aboutir début 2020 avec l'arrivée sur le territoire français de l'épouse d'un jeune soudanais. Par ailleurs, de nombreuses procédures devraient être engagées dans la mesure où beaucoup de personnes accompagnées sont des hommes ayant une famille au pays. Or, l'accompagnement à la demande de réunification familiale n'intervient que dans un second temps, la priorité étant bien évidemment l'accompagnement administratif et professionnel.

✓ L'installation dans les **nouveaux locaux** n'ayant eu lieu qu'en fin d'année 2019, l'organisation quotidienne sera facilitée par ce rapprochement du CADA, notamment en ce qui concerne la gestion du flux de résidents qui impliquait dans les anciens locaux la tenue d'une

permanence pour les accueillir. Une inauguration officielle de ces locaux sera d'ailleurs organisée en début d'année.

✓ **Diversification du public accompagné** : Depuis juillet 2019, l'AATM accompagne tous les isolés sortants de structure DNA sur Langres. Or, en 2019, le CADA AATM a organisé l'hébergement de femmes isolées. C'est donc un nouveau public, avec de nouvelles problématiques potentielles, qui sera susceptible d'être accompagné.

✓ **Retour sur les premières sorties avec les travailleurs sociaux de secteur.** Comme expliqué précédemment, les premières sorties du dispositif ADLER ont eu lieu en 2019. Les bilans finaux effectués avec les personnes à l'issue de l'accompagnement nous permettent d'affirmer qu'ADLER leur a permis d'évoluer et de gagner en autonomie, leur permettant au final d'effectuer un grand nombre de démarches seuls. Néanmoins, il paraît intéressant, plusieurs mois après le passage de relais aux travailleurs sociaux de secteur, d'organiser un échange avec eux afin d'avoir leur retour sur les situations.

Les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) et cours de français

Configuration :

L'ensemble de nos ateliers sont regroupés en un seul point d'accueil à La Chapelle Saint Luc, rue Le Corbusier, au cœur du Quartier Chantereigne- Montvilliers.

Fonctionnement

➤ *Les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)*

Le fonctionnement des ASL repose essentiellement sur des bénévoles.

En 2019, l'une de nos bénévoles nous a quitté pour suivre une formation et nous en avons accueilli 1 nouveau ; ce qui nous a permis de maintenir notre offre (13 ateliers répartis sur la semaine) pour proposer des ateliers adaptés en fonction des difficultés des personnes (distinction des « non-lecteurs/non-scripteurs »), avec la mise en place de plus petits groupes, afin de faciliter l'apprentissage.

La Directrice Générale assure leur pilotage et coordination ainsi que le développement du partenariat extérieur.

Elle est soutenue par une salariée du siège social qui suit les dossiers d'inscription et se fait le relais auprès des bénévoles.

L'AATM propose des ASL centrés sur la recherche d'autonomie des bénéficiaires, en recourant au langage utile et à des documents du quotidien, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Les ateliers se répartissent dans la semaine à raison d'une moyenne de 2 fois deux heures chacun, ils se déroulent toute l'année à l'exception des mois d'été. Un ralentissement est constaté durant les périodes de vacances scolaires et la saison des vendanges.

Cette action vise à une meilleure maîtrise du langage utile, à partir d'échanges oraux axés sur la vie quotidienne (démarches administratives, compréhension de documents, prévention, découverte du mode de fonctionnement des espaces culturels et sociaux...).

Les intervenants ont recours à plusieurs outils et méthodes d'approche : appui sur des documents de la vie quotidienne (journaux, plaquettes d'information, factures...) rangés dans des classeurs par thématique, organisation de déplacements pédagogiques à l'extérieur, jeux de rôle, ainsi que l'utilisation ponctuelle de jeux de société adaptés.

Les grilles d'évaluation nous permettent de mesurer l'évolution des personnes au fil de l'année.

Nous avons de nouveau investi en fin d'année dans des tablettes informatiques afin de poursuivre la familiarisation des apprenants à l'outil numérique et que chacun accède à des plateformes en ligne.

➤ [Les cours de Français Langue Etrangère :](#)

Depuis septembre 2015, grâce au financement CGET et politique de la ville l'AATM a mis en place un dispositif intitulé « Accès aux cours de savoirs de base en français ».

Cette action vise à :

- étendre les compétences langagières et linguistiques selon des contextes et des situations de la vie quotidienne
- développer une autonomie plus importante en incitant les apprenants à mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage personnelles par l'analyse et la réflexion
- accroître les compétences écrites et orales
- obtenir une valorisation des compétences via l'obtention du DELF A1 ou A2

Dans ce cadre, 9 heures d'enseignement hebdomadaire du français sont dispensées à raison de 3 demi-journées de 3 heures par semaine par un formateur spécialisé en Français Langue Étrangère, mis à disposition par l'ADPS.

Depuis 2018, une nouvelle bénévole est venue en aide au formateur pour l'enseignement ainsi qu'une bénévole chargée de la partie administrative.

L'action se déroule en année civile : ainsi le 1^{er} groupe qui a été constitué en octobre 2018 s'est présenté aux épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française en mai 2019.

6 personnes ayant le niveau ont pu s'inscrire à l'examen et l'ont obtenu :

- 1 a obtenu le DELF A1,
- 5 le niveau A2

Pour la session débutée à l'automne 2019, 16 personnes étaient inscrites aux cours au 31.12.2019.

Les groupes sont constitués après une campagne de communication auprès des différents partenaires institutionnels et sociaux : les candidats sont sélectionnés sur entretiens par un jury (composé de la coordinatrice YSCHOOLS/ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, et la référente du siège social de l'association) courant septembre afin de constituer un groupe volontaire et homogène pour un début des cours début octobre.

La Directrice de l'AATM se charge de la coordination et communication concernant cette nouvelle action.

Le formateur de YSCHOOLS prépare (conception d'exercices et travaux pratiques à partir de supports pédagogiques adaptés au public) et enseigne les cours en suivant un déroulé pédagogique préalablement construit en fonction du niveau du groupe constitué.

La formation se compose de plusieurs modules : vie pratique (la famille, le logement, la santé, l'éducation et la culture) et vie publique (les symboles et valeurs de la République, la citoyenneté, l'administration).

Le formateur de YSCHOOLS se charge également de l'évaluation des apprenants via la création de supports d'évaluation adaptés.

Plusieurs examens blancs sont mis en place afin de les préparer au mieux aux épreuves, dans des conditions similaires.

Des réunions de suivi (composées de la coordinatrice YSCHOOLS /ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, la directrice de l'AATM et la référente du siège social de l'association) ont lieu afin de faire le point sur l'avancée dans l'apprentissage de chacun.

Le label « 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain » a été décerné pour cette action « Cours d'accès aux savoirs de base en français » en octobre 2018.

Les bénéficiaires

➤ Les bénéficiaires des ASL

Sur l'année 2019, les ateliers ont concernés **72 personnes (contre 60 l'année précédente)**.

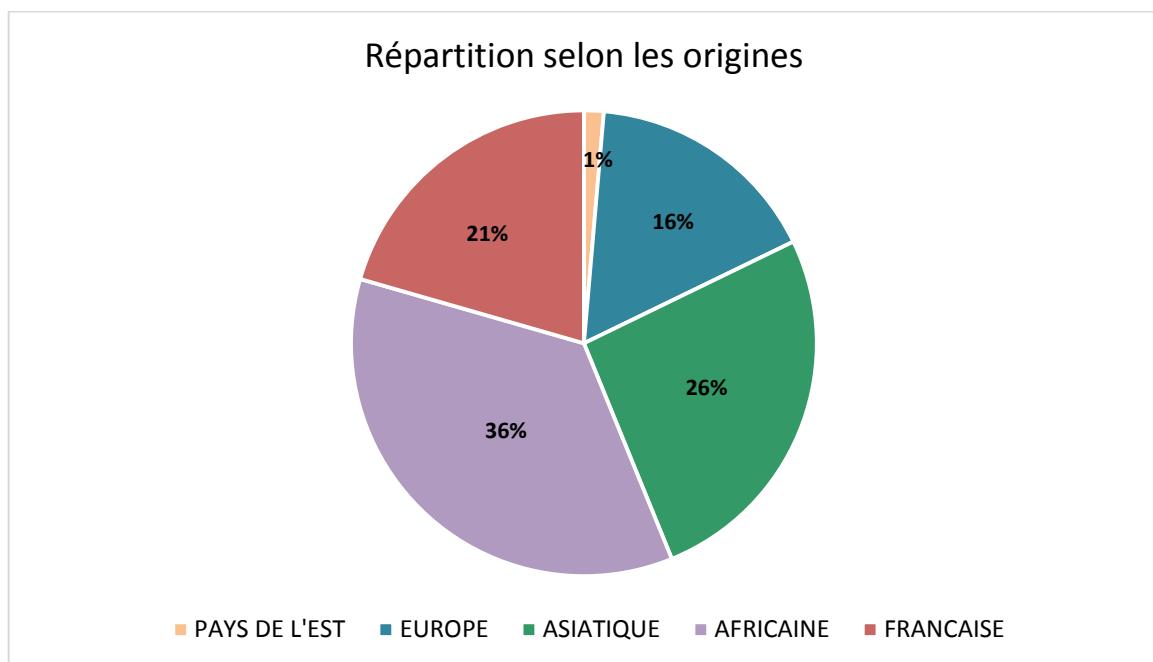
Les ateliers sont toujours majoritairement suivis par des femmes qui représentent presque 70 % des bénéficiaires.

	ASL
Femmes	50
Hommes	22
TOTAL	72

La moyenne d'âge est portée à 47 ans. Nous constatons une augmentation de la population des moins de 40 ans qui représentent 34% en 2019 (contre 22% en 2018).

Les bénéficiaires sont d'origines diverses :

- 1 personne de pays de l'Est, soit 1% (en baisse par rapport à 2018)
- 19 personnes d'origine asiatique, soit 26 % (en hausse par rapport à 2018)
- 26 personnes d'origine africaine, soit 36 % (en hausse par rapport à 2018)
- 15 personnes de nationalité française (généralement naturalisées), soit 21% (en hausse)
- 11 personnes en provenance de l'Europe soit 15% (en baisse par rapport à 2018)



Nous recensons 44 % de nouveaux inscrits sur l'année 2019.

➤ *Les bénéficiaires des cours de français*

Afin de privilégier les conditions d'apprentissage, les cours d'accès aux savoirs de base en français sont destinés à un groupe limité, constitué de 10 à 14 apprenants ayant un niveau minimum de compréhension et d'expression en français.

- *Le groupe de septembre 2018 à juin 2019*

13 personnes se sont inscrites : 7 femmes et 6 hommes avec une moyenne d'âge de 37 ans, mais cela varie de 27 à 49 ans pour le plus âgé.

Les origines des bénéficiaires sont très variables : marocaine, afghane, arménienne, éthiopienne, soudanaise syrienne, turque, mongole et russe

Parmi ces 13 personnes inscrites, 6 ont pu passer le DELF car 1 personne a quitté le pays et 4 personnes n'avaient pas le niveau pour passer l'examen et 2 personnes ont arrêté les cours, dont l'une a trouvé du travail.

Taux de réussite de 100 % pour les 6 personnes inscrites à l'examen.

Diplômes obtenus en 2019 : 1 diplôme A1 et 5 diplôme A2.

La remise des diplômes officiels de la session s'est opérée le 4 décembre 2019, dans les locaux de l'AATM en présence de Monsieur le Préfet de l'Aube, qui a personnellement remis les diplômes.

- *Le groupe de septembre 2019 à juin 2020 est composé de 11 femmes et 4 hommes.*

Les nationalités restent diverses : marocaine, afghane, arménienne, turque, mongole, russe, albanaise, algérienne, azerbaïdjanaise et ukrainienne.

Sur les 28 personnes au total inscrites sur le dispositif, 22 sont issues de Quartiers Prioritaires soit 78,57 %.

3 de nos apprenants travaillent au Foyer Aubois et 2 autres sont en Chantier d'Insertion avec la Chapelle Saint Luc.

Le partenariat

Ces actions s'inscrivent dans une logique de parcours de l'ASL à l'apprentissage du français à l'écrit (de type FLE) puis l'accès au Français Langue Professionnelle.

Elles sont référencées au sein de PAROL, la plateforme de ressources pour la maîtrise du français et des compétences de base en région Grand Est.

Des suivis spécifiques (assiduité, évolution...) de certains apprenants en situation d'emploi se sont mis en place avec certains prescripteurs (Foyer aubois, chantier d'insertion de La Chapelle St Luc)

L'AATM participe activement aux rencontres et réunions organisées par la commune qui associe les acteurs institutionnels et associatifs locaux : diagnostic territorial Quartier Chantereigne (24/09/19), Diagnostic Jeunesse à La Chapelle Saint Luc (27/11/2019, à la rencontre autour du projet Jardin Partagé sur le quartier Chantereigne le 28/11/2019...).

Plusieurs actions ont été menées par le passé dans ce cadre comme la création et l'utilisation d'outils communs (fiche parcours, fiche de présentation à l'attention des partenaires, fiche dispositif AEF...),

ou l'accès de nos publics les plus compétents au dispositif expérimental porté par la commune intitulé Français Langue Professionnelle.

Des projets pédagogiques communs ont également vu le jour, tels que :

- La visite du Musée de l'Immigration à Paris
- La visite du champ de bataille et du Musée Mémorial de Verdun (avec L'association Familiale)
- L'action Finances et Pédagogie pour sensibiliser les apprenants sur les thématiques liées à la gestion du compte bancaires et la gestion du budget
- La rencontre autour du Jardin Partagé sur le quartier Chantereigne

Nos bénévoles ont également participé à deux commissions internes à l'AATM en mai et octobre 2019, regroupant l'ensemble des bénévoles de l'Association. Une rencontre entre les bénévoles ASL de Le Corbusier a également eu lieu afin de faire un point sur les outils et projets à venir.

Difficultés rencontrées

Le manque de moyens humains salariés concernant la mise en place de cette action continue particulièrement à se faire ressentir, alors que l'exigence des autorités tend vers une professionnalisation de ces ateliers.

Des difficultés ont été rencontrées lors de la mise en service du réseau internet nécessaire à l'utilisation des outils multimédia (tablettes).

Ces actions s'inscrivent dans la durée et il arrive que des personnes arrêtent en cours de parcours, en raison de l'obtention d'un emploi, d'un déménagement ou de problèmes de santé.

Projets 2020

L'activité des dernières années démontre une évolution constante du nombre d'apprenants (environ + 76 % de fréquentation) au sein des ASL.

L'animation des ateliers repose sur une équipe de 6 bénévoles. Depuis plusieurs années, l'équipe du siège social de l'AATM assure leur pilotage, coordination, ainsi que les relations partenariales, mais cela ne représente qu'une infime partie de leur temps de travail.

C'est pourquoi l'AATM a déposé un projet de convention pluriannuelle avec les services de l'Etat, intégrant le recrutement d'un salarié dédié à l'action, à raison de 20h/ semaine. L'AATM souhaite en effet poursuivre sur sa lancée, en montant en qualité et compétences sur cette action.

Le coordonnateur assurerait une présence physique quotidienne auprès des bénévoles et des apprenants. Il pourra veiller à une harmonisation des outils d'évaluation, mettre en place une procédure spécifique de suivi du parcours d'évolution des apprenants, afin de le perfectionner, améliorer et actualiser les classeurs thématiques utilisés, aider à l'exploitation des données sur le public etc..

Son temps de présence permettra également de développer les actions d'ouverture vers l'extérieur en organisant davantage de sorties pédagogiques et d'actions sur le quartier

De nouvelles actions pédagogiques communes devraient voir le jour en 2020 avec le groupe de partenaires.

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Le préfet remet des diplômes de français

Six étrangers ont reçu leur diplôme d'étude en langue française à l'association d'accueil des travailleurs migrants.



Le préfet Thierry Mosimann, en cravate, a remis les diplômes aux lauréats.

Le 4 décembre, le président de l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants François Marguet, en compagnie de la directrice générale Wanda Saire, a organisé une cérémonie de remise de diplôme d'étude en langue française (DELF) certifié par l'Education nationale. Six personnes étrangères ayant suivi, dans un premier temps les ateliers sociolinguistiques, ont été honorées.

C'est le préfet Thierry Mosimann qui a remis les diplômes à Zeydi Aman, Canan Ayvaz, Enkhbaatar Damindorj, Enkhasaikhan Damin-

dorj, Abdulaziz Mahmoud Kather et Karajet Arutunovitch Mendikyan après les avoir félicités chaleureusement pour leur courage, leur ténacité et leur travail acharné dans les locaux de l'AATM.

EXAMEN EN QUATRE PARTIES

En octobre 2018, ils étaient 14 à participer à des cours de français financés conjointement par l'AATM, la politique de la Ville, le contrat de ville Troyes Champagne Métropole, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la DDCSPP, dispensés par une enseignante de

la YSchools/ADPS, Nadia Nadji, à raison de neuf heures par semaine sur trois demi-journées. Seulement six sont arrivés jusqu'en juin 2019 et ont appris le français parlé et écrit afin de pouvoir répondre le jour venu aux questions du jury pour leur examen qui se décompose en quatre parties : écouter, lire, écrire et parler. Les « élèves » ont, dans un très bon français, tenu à remercier les organisateurs et Nadia pour sa gentillesse et sa patience grâce auxquelles ils ont passé avec succès l'épreuve, et peuvent se projeter dans la vie en France. ■

Sans oublier, les cours de Couture

L'atelier couture a repris en novembre 2019 grâce à l'arrivée d'une nouvelle bénévole. Ils ont concerné 2 personnes sur l'année 2019, et nous espérons y voir plus de monde en 2020.

AATM - LISTE DES SIGLES UTILISÉS COURAMMENT

AATM : Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ACSE : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (finance ASL et cours de français)

ADA : Allocation Demandeur d'Asile (fusion AMS et ATA avec la réforme de l'asile votée en juillet 2015)

AME : Aide Médicale d'Etat

AMIS : Allocation Mensuelle de Subsistance (pécule versé par les CADA aux résidents)

ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

ARV : Aide au Retour Volontaire

AS : Assistante Sociale

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASL : Ateliers Sociolinguistiques

ATSA : Accueil Temporaire Service Asile

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BOP : Budget Opérationnel de Programme

BPI : Bénéficiaire d'une Protection Internationale

BSA : Bar Sur Aube

CA : Conseil d'Administration

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES : Centre d'Accueil et d'Evaluation Sociale

CAI : Contrat d'Accueil et d'Intégration de l'OFII qui va être remplacé par le CIR

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation (migrants de Calais)

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCH : Code de la Construction et de l'Habitation

CD : Conseil Départemental

CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIO : Centre/Conseiller d'Information et d'Orientation

CIR : Contrat d'Intégration Républicaine de l'OFII qui remplace le CAI

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMJ : Conseil Municipal Jeunes

CMA : Conditions Matérielles d'Accueil

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CODES : Comité Départemental d'Education pour la Santé

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CSE : Conseil Social et
Economique

CST : Carte de Séjour Temporaire

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DIDAMS : Direction Départementale des Affaires Médico-Sociales

DIA : Dispositif Local d'Accompagnement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DP : Délégué du Personnel

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

DUD : Document Unique de Délégations

ENC : Etude Nationale des Couts

EPICURE : Equipe Psychiatrique Intersectorielle de Cure de l'Exclusion

ERE : Equipe de Réussite Educative

ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

ETP : Equivalent Temps Plein

FA : Fiche Action

FLE : Français Langue Etrangère

FNARS : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale

FP : Fiche procédure/ protocole

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

FTDA : France Terre d'Asile

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

GAP : Groupe d'Analyse des Pratiques

HU : Hébergement d'Urgence

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

LCSL : La Chapelle Saint Luc

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OPERA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PASS : Permanence d'Accès aux Soins

PE : Projet d'Etablissement

PEF : Parent d'Enfant Français

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

POS : Personnes originaires de pays considérés comme surs

PP : Projet Personnalisé

PRADHA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

PRE : Programme de Réussite Educative

REP : Réseau d'Education Prioritaire

RS : Résidence Sociale

SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation

TS : Travailleur Social

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

VAD : Visite à Domicile